

A.G. SAMARBAKHS

socialisme
en irak
et en syrie

Préface de
PIERRE RONDOT

éditions anthropos

12, avenue du Maine, 75015 - Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

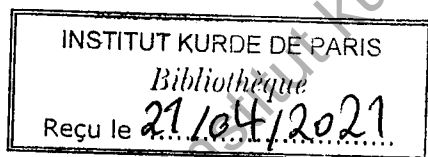
**socialisme
en irak
et en syrie**

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

A.G. SAMARBAKHSH

socialisme
en irak
et en syrie



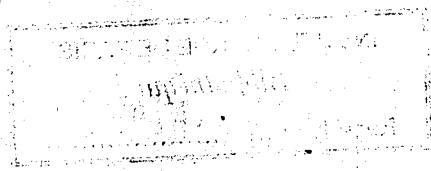
Liv. 7669

Préface de
PIERRE RONDOT

éditions anthropos

12, Avenue du Maine, 75015 - Paris

Institut kurde de Paris



Institut kurde de Paris

à Salvador

NOTE

L'orthographe des noms arabes pourra paraître arbitraire puisque la transcription phonétique conventionnelle n'a pas été respectée. Mais cette transcription à l'inconvénient majeur de déformer à tel point, visuellement le nom de personnalités très connues qu'il a semblé meilleur d'opter pour des formes d'orthographe les plus couramment employées.

PRÉFACE

L'opinion occidentale porte un vif intérêt à la pénétration des idées communistes dans le Proche Orient ; et souvent d'ailleurs, à cet égard, des vues polémiques nuisent à la qualité et à la sûreté de son information. En revanche, elle s'est peu préoccupée de l'avènement en Orient de partis socialistes de type original, et elle a généralement méconnu l'importance de leur impact dans certains pays arabes comme la Syrie et l'Irak. Elle a d'ailleurs été, en général, mal documentée sur les développements simultanée, et parfois conjoints, de ces différentes tendances sociales et des organisations correspondantes ; d'où de fréquentes erreurs dans l'évaluation des forces politiques du Proche-Orient.

L'étude consacrée par M.A.G. Samarbakhsh à cet aspect, encore mal connu, des problèmes politiques orientaux, rendra donc grand service.

Le dessein de M. Samarbakhsh a été d'examiner, à travers le cas de l'Irak et de la Syrie, la manière dont l'Orient Arabe a réagi à l'égard des idées socialistes, nées sur place

aussi bien qu'importées, et les influences que ces idéologies ont exercé sur le comportement de ces États.

Dans cette perspective, une grande place est légitimement donnée à la naissance, au développement et à l'évolution du Baas, Parti Socialiste de la Résurrection Arabe. Le parti s'approche graduellement du pouvoir en Syrie, il y participe épisodiquement dès 1949, il s'y établit en mars 1963. En Irak, il s'empare du gouvernement en février 1963, ne peut toutefois se maintenir, et ne s'installe pour de bon qu'en juillet 1968. Unitaire arabe en son principe, mais s'adaptant, dans son action, aux conditions locales, le Baas en vient à constituer ainsi, à Damas et à Bagdad, deux formations différentes, voies adverses, dont les orientations particulières se modifient d'ailleurs au cours des années.

Il convient donc de se demander quel est le sens, quelle est la profondeur de la scission ; dans quelle mesure la divergence des attitudes permettrait de les caractériser ici comme extrêmes, là comme modérées ; jusqu'à quel point les litiges interétatiques ne jouent cependant pas un rôle plus considérable, en l'occurrence, que les différences de tendances ; comment enfin chacune des deux formations comprend son rôle à l'égard de l'unité arabe, les problèmes de l'arabisme ayant d'abord en Irak un aspect interne tandis que la Syrie peut y voir surtout une mission à mener hors des frontières de l'actuel État.

Mais le Baas n'est pas seul à rechercher, en Orient, la Révolution Socialiste ; par des voies et avec une idéologie différentes, le marxisme œuvre dans ce même sens. Les «sozialismes arabes» à coloration nationaliste, issus de la réaction contre le libéralisme et l'impérialisme occidentaux, se méfient d'abord du marxisme. Toutefois, dans la mesure où il constitue une version originale de cette idée socialiste arabe, le Baas pourra prendre une position médiane. L'étude de la genèse des thèses baassistes et du développement, le plus souvent contrarié, de l'idéologie marxiste en Orient, introduit à l'examen de la formule gouvernementale composite adoptée à Bagdad et à Damas, la constitution de «Fronts unis» : c'est là un aspect remarquable des structures irakiennes et syriennes.

Peut-on d'ores et déjà esquisser le bilan des réalisations socialistes opérées, dans ces conditions complexes, en Syrie et en Irak ? Les réformes entreprises, en particulier la transformation des exploitations agraires et l'introduction du système coopératif ; l'extension du secteur public, mais dans certains cas aussi les limites imposées au dirigisme ; la part laissée au capital privé étranger ; l'aménagement, enfin, de la politique pétrolière de l'Irak, sont autant de sujets qui sollicitent la réflexion et à propos desquels il est possible d'apprécier la mesure dans laquelle la pratique croit parfois devoir s'écarter de la théorie.

Un aperçu des relations entre régimes arabes «de gauche» et monde socialiste clôt logiquement cette étude. Syrie et Irak se sont rapprochées de l'Union Soviétique moins pour des raisons doctrinales qu'en fonction de l'attitude de Moscou à l'égard des mouvements arabes de Libération et en particulier à l'égard de la cause palestinienne, dont l'importance dans la conjoncture orientale apparaît clairement à cette occasion.

L'éveil de la conscience politique dans des couches de plus en plus larges des peuples syrien et irakien, éveil dû surtout aux activités du Baas, rend improbable que l'attitude internationale de ces États puisse dorénavant être dessinée souverainement par quelque «clique» de dirigeants. De même, on peut penser que l'ensemble de la population, sensibilisée aux concepts socialistes, n'attend plus seulement la justice sociale, mais un programme de développement indépendant des modèles occidentaux. Enfin il apparaît que le Baas conçoit désormais sa mission élargie, au delà du monde arabe, à la totalité du Tiers-Monde, pour lequel il estime être en mesure de dessiner une saine et efficace voie vers le socialisme.

*

* *

Une documentation considérable, comprenant nombres d'ouvrages et de documents peu accessibles en général aux lecteurs occidentaux, étaye l'ouvrage qu'on va lire. Outre les publications officielles du Baas, et en particulier l'étude

établie par sa Direction Nationale à l'occasion de son vingt cinquième anniversaire, la lutte du Parti Baas Arabe Socialiste, 1940-1963, l'auteur utilise les œuvres des grands protagonistes de la «gauche» arabe : Michel Aflaq, Zeki Arsouzi, Khaled Bagdache, Salaheddine Bitar, Kamel Chalharchi, Clovis Maqsoud, etc...

Tout en ouvrant de larges perspectives, les conclusions de M. Samarbakhsh sont prudentes, et nuancées. Il souligne, certes, l'importance des réalisations du Baas en Irak et en Syrie, mais il se défend d'affirmer que ces pays sont «socialistes» ou qu'ils ne le sont pas. Refusant de céder à la facilité des formules violemment contrastées, il décrit avec finesse la scission interne du Baas et les orientations des équipes gouvernementales dans l'un et l'autre pays. Il observe enfin que, malgré progrès et réalisations de toutes sortes, rien n'est définitivement joué dans un monde arabe qui reste sujet non seulement à ses causes propres d'incertitudes et de bouleversement, mais aussi aux ingérences multifformes que telle ou telle Puissance continue d'exercer dans la région.

Dédaignant d'imposer ses propres vues, et n'ignorant pas que les formules tranchantes s'adaptent mal aux réalités orientales, M. Samarbakhsh entend surtout informer, parfois encore suggérer. Mais il réussit toujours à faire réfléchir. Cet ouvrage, qu'il nous a fait l'honneur de composer dans notre langue, contribuera beaucoup, sans nul doute, à mieux éclairer l'opinion occidentale sur ces grands problèmes de l'Orient dont elle commence de mesurer l'importance, mais sur lesquels lui manquent souvent les données de base propres à éclairer ses jugements.

Pierre RONDOT

ancien directeur du Centre de Hautes Études
sur l'Afrique et l'Asie modernes, Paris

AVANT-PROPOS

Je n'ai jamais jugé d'une même chose exactement de même. Je ne puis juger de mon ouvrage en le faisant ; il faut que je fasse comme les peintres, et que je m'en éloigne ; mais pas trop. De combien donc ? Devinez».

Pascal, *Pensées*.

Au lendemain de l'indépendance ou de l'émancipation politique, la Syrie et l'Irak, à l'instar de nombre de pays du Tiers Monde, connurent une véritable «mystique du socialisme». A cette date, le Parti Baas qui devait s'imposer plus tard comme un des partis panarabes les plus puissants, inscrit à son programme nationalisme et socialisme : union de tous les peuples arabes dans un seul «État socialiste». Cette volonté de réaliser l'unité du monde arabe et d'édifier une société socialiste, n'appartient certes pas en propre aux premiers partisans baasistes ; déjà, au temps de la tutelle étrangère, nationalisme (volonté d'indépendance et d'unité) tendait à être de plus en plus associé à socialisme ; le terme socialisme n'ayant que des rapports très lointains avec le socialisme scientifique, l'idéologie marxiste.

— urgence et nécessité de réformes économiques et sociales ;

— un choix des « partenaires » sur la scène internationale.

Dans ces conditions, il est peu surprenant que des divergences, des oppositions, voire des affrontements se soient produits au sein du parti, et que dans le même temps, l'idéologie élaborée en 1942 se soit profondément modifiée.

L'attitude de l'Irak et de la Syrie à l'égard du socialisme, c'est en grande partie, bien évidemment, l'attitude du Baas à l'égard du socialisme ; cependant, si le rôle du parti reste prépondérant, (plus particulièrement auprès des dirigeants qui, à la tête de gouvernements constitués non exclusivement de baasistes, consultent avant toute décision les instances du parti), il n'en reste pas moins que ce parti est lui-même soumis à l'influence directe ou indirecte de l'évolution interne du pays, ainsi qu'à l'évolution sur le plan international, et plus précisément sur le plan inter-arabe. Ainsi, l'attitude du Baas à l'égard du socialisme ne peut être envisagée sans considérer non seulement le legs du passé, mais aussi tout le contexte intérieur et extérieur actuel.

*

* *

Il a paru utile de fournir, en tout premier lieu, quelques brèves données géographiques et démographiques sur la République Arabe Syrienne et sur la République d'Irak ; ce bref aperçu pouvant servir éventuellement à éclairer des questions abordées plus loin.

Lorsqu'on se propose de débattre du socialisme en Syrie et en Irak, l'on se voit contraint de retracer tout d'abord les différentes étapes de l'indépendance ou de l'émancipation politique, car c'est bien durant ces périodes que s'est imposée aux différents courants progressistes des deux pays, l'idée de socialisme.

La notion de socialisme en Syrie et en Irak aurait mérité ensuite d'être envisagée sous ses aspects les plus divers, tant du point de vue théorique que de ses applications pratiques, puisqu'elle soulève un des problèmes fondamentaux

de l'époque contemporaine qui est : la voie suivie par les pays du Tiers-Monde depuis la décolonisation.

Il ne saurait être question, cependant, de présenter un tableau exhaustif des différents éléments propres à l'évolution syrienne et irakienne au lendemain de l'indépendance politique. Il est apparu plus judicieux de cerner certains domaines où la volonté des dirigeants d'orienter l'avenir du pays vers le socialisme fut mise à l'épreuve. C'est pourquoi la présente étude sur le socialisme en Irak et en Syrie, s'efforce (autant que faire se peut) d'éclairer les principaux points à partir desquels peut être «un peu précisée» une notion aussi controversée que le socialisme. Ces principaux points étant :

- l'unité de la nation dans le cadre même de l'unité de la communauté arabo-islamique et le rôle des gouvernants appartenant au parti Baas Arabe Socialiste ;

- la naissance et l'évolution des courants politiques qui dominent actuellement la vie idéologique et politique, syrienne et irakienne ;

- les relations entre les protagonistes du socialisme, marxistes et non marxistes, au niveau gouvernemental (essentiellement communistes et baasistes) ;

- les tentatives de définition et de mise en œuvre d'un programme économique se proposant d'ouvrir la voie du socialisme ;

- enfin, les éléments d'une politique extérieure tournée vers le camp socialiste (principalement l'Union Soviétique).

A la limite, chacun de ces points pourrait être considéré comme formant un tout ; aussi a-t-il semblé opportun de présenter pour chaque chapitre quelques éléments d'ordre historique, susceptibles de mieux rendre compte de l'évolution spécifique d'un domaine déterminé.

Néanmoins, ce choix dans la conception et la présentation d'une certaine approche du socialisme en Irak et en Syrie, ne doit pas induire en erreur : aucun des problèmes abordés ne peut être vu isolément ; l'enchaînement et la complémentarité des chapitres devraient apparaître et s'imposer, du fait même du but poursuivi qui est de parvenir, sinon à une définition, du moins à une meilleure compréhension de l'idée de socialisme en Irak et en Syrie.

Avant d'entrer plus avant dans l'étude proposée, il faut ajouter que la «question du socialisme» dans les deux pays tourne davantage, au regard d'une large partie de l'opinion locale, autour des grandes orientations, des objectifs que des résultats immédiats, encore que l'importance de ceux-ci soit loin d'être sous-estimée. Toujours est-il que l'Irak et la Syrie, tout comme de nombreux pays du Tiers-Monde, ont un espoir et une confiance en l'avenir qui contrastent singulièrement avec «le doute» du monde occidental.

Dans ces conditions, primauté du futur sur le présent, force est de réserver une large place aux déclarations d'intention dont l'impact socio-politique ne peut être, de surcroît, minimisé. En effet, établir une distinction tranchée entre «profession de foi» et «actes de foi», comme cela s'impose traditionnellement, risque de conduire à des conclusions hâtives, en ce sens qu'il est souvent difficile de faire la part de ce qui revient d'un côté aux effets de telle ou telle déclaration publique sur l'évolution socio-politique (voire économique) interne, et d'un autre côté aux effets de telle ou telle mesure gouvernementale, par exemple.

Ces quelques remarques préliminaires sur la difficulté de cerner à la fois l'importance du fait en lui-même et sa portée réelle, ne sauraient justifier les lacunes que comporte, sans doute, la présente étude. Elles ne sauraient pas davantage servir d'alibi : une «fausse objectivité» qui ne serait rien d'autre qu'une dérobade devant la complexité du sujet proposé. Par contre ces remarques sont indispensables si l'on veut véritablement comprendre certains phénomènes, tel que le baasisme, puisqu'elles obligent à considérer que l'expression d'une idéologie (le plus souvent sous la forme de discours) ne peut être assimilée à une «couverture» qui viendrait, a posteriori, justifier les choix politiques.

Pour reprendre l'exemple du Baas en Irak et en Syrie, il convient de remarquer que son essor, puis sa prise du pouvoir, correspondent à des étapes très distinctes dans l'évolution idéologique du parti ; ainsi il y a une action réciproque entre idéologie et pratique politique, en précisant toutefois que cette interaction n'a pas lieu toujours entre deux

facteurs tout à fait équivalents, et qu'à différentes reprises, le facteur «idéologie» a pu résister aux modifications intervenant au niveau des faits politiques ou socio-économiques.

Enfin, l'importance et le poids du facteur «idéologie», au moins jusqu'à ces années récentes ont joué incontestablement en faveur du baasisme, qui peut être considéré comme l'un des plus grands foyers de l'idéologie arabe contemporaine.

C'est pour cela que l'accent est mis ici sur l'aspect idéologique, non pour éviter de montrer l'écart qui existe nécessairement entre «expression d'une volonté», «décision» et «réalisation», mais bien pour insister sur le fait que le socialisme en Irak et en Syrie, c'est encore (et avant tout) l'élaboration d'une idéologie qui se précise au fur et à mesure que sont dégagés les impératifs politiques et socio-économiques.

*
* *

BREVES DONNEES GEOGRAPHIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

1) Aperçu géographique et démographique sur la Syrie

Le territoire de la République Arabe Syrienne couvre une superficie de 184.500 km² ; le pays compte en 1972 : 6,740 millions d'habitants (1) ; il est bordé par cinq pays : au Sud le Royaume Jordanie, à l'Ouest Israël et le Liban, à l'Est l'Irak, enfin au Nord la Turquie. Le territoire syrien a près de 170 kilomètres de rivages sur la Méditerranée. Depuis la guerre des Six jours, la Syrie a été amputée d'une partie de son territoire, Israël occupe le sud-ouest de la Syrie, c'est à dire le plateau du Golan.

La Syrie est divisée traditionnellement en cinq zones géographiques :

(1) Au 1er -7-1974 : 7,174 millions.

– la côte méditerranéenne et les montagnes du Nord-Ouest ;

– les plaines centrales s'étendant entre les deux villes d'Homs et Alep, délimitées à l'Est par l'Euphrate (Al Furat) ;

– la zone Sud-Ouest autour de Damas, séparée de la zone précédente par la frange Nord-Est des Monts de l'Anti-Liban (Al Jabalash Sharqui) ;

– les plaines du Nord-Est : le long de l'Euphrate et sur sa rive orientale où s'étend la Djezirah, région de plaines autrefois très cultivée ;

– enfin, le désert de Syrie au Sud-Est.

– La région méditerranéenne qui groupe près de 10 % de la population est restée relativement sous-développée, principalement en raison de l'isolement de ses habitants : les Alaouites (1). Les deux villes de Lattaquié (Al Lahiquiah) et Baniyas sur la côte, ont vu leurs activités portuaires se développer, surtout Baniyas, l'un des terminaux du pipeline irakien et, depuis peu, le nouveau port de Tartous.

– La région des plaines centrales, s'étendant du Nord au Sud entre Homs (ou Hims) et Alep (Halab) est délimitée à l'Est par l'Euphrate, groupe près de 45 % de la population ; c'est véritablement le cœur de la Syrie. Alep, seconde ville du pays, compte plus de 600 000 habitants et les villes d'Homs et Hama, sont des centres locaux actifs.

– La zone Sud-Ouest, autour de Damas (Dimashq) groupe près de 27 % de la population.

– Au Nord-Est, dans la région de plaines d'El Djezirah, un certain renouveau économique paraît possible, grâce à la sédentarisation d'une partie des tribus nomades. La région groupe près de 16 % de la population ; c'est également ici qu'on a opéré certaines découvertes pétrolières.

– Enfin, le désert syrien qui couvre plus d'un quart du territoire.

Telles sont les cinq grandes régions de la Syrie. Pour ce qui concerne plus spécialement la répartition de la population entre villes et campagnes, un tiers environ de la population, soit

(1) Les Alaouites ou Nosaïris ou encore Ansaries, sont environ 500.000 ; ils forment une secte musulmane chiïte qui défie l'Iman Ali.

plus de deux millions sur 6,7 millions d'habitants, habitent dans les grandes villes (1) : (Damas 836 000 habitants) et Alep (639 000 habitants) (2), et les villes d'Homs, Lattaquié, Hama, Deir-El-Zowr. Le reste de la population vit dans des villages dispersés, environ 3 % de la population est composée de nomades en voie de sédentarisation, (un chiffre exact est évidemment très difficile à donner).

Le tracé des frontières du pays a fait que, sur le plan ethnique la Syrie, bien que composée en majeure partie d'Arabes, comprend un nombre élevé de minorités ethniques, dont le rôle fut parfois décisif dans l'évolution interne du pays. Il s'agit essentiellement des Kurdes du Nord-Est (environ 200 000), des Arméniens (environ 120 000) et les Assyriens de langue araméenne. La diversité du pays est dans doute plus importante sur le plan religieux. La grande majorité de la population — 86 % environ — est musulmane, mais elle se divise elle-même en sunnites, alaouites, druses, chiïtes. La communauté chrétienne comprend des grecs orthodoxes, des arméniens grégoriens, des jacobites nestoriens, des grecs melkites, des catholiques, des maronites... Il faut également ajouter le groupe tout à fait particulier que constitue à l'heure actuelle le nombre sans cesse croissant des réfugiés palestiniens

2) – Aperçu géographique et démographique sur l'Irak

Le territoire irakien couvre une superficie d'environ 435 000 km² et le pays compte 10,070 millions d'habitants. L'Irak est bordé à l'Ouest par la Jordanie, la Syrie et la Turquie, à l'Est par l'Iran et au Sud par le Koweït et l'Arabie Séoudite.

Le tracé des frontières irakiennes a été également le fait des puissances coloniales — France et Grande-Bretagne — et ne se justifiait que par des considérations stratégiques, politiques et économiques du moment.

(1) La population des deux grandes villes correspond ici au recensement du 1er juillet 1970.

(2) Recensement 1970.

L'Irak peut, géographiquement, être divisé en cinq grandes régions :

- Les régions Nord et Nord-Est, qui correspondent au Kurdistan irakien ;

- les plaines de la Djezirah (continuation de la plaine syrienne) ;

- la plaine alluviale du centre et du sud de l'Irak qui va de Bagdad jusqu'au Golfe Persique.

- plus au Sud, le long du Chatt-el-Arab, à l'embouchure du Tigre (Dajlah) et de l'Euphrate, ouvrant sur le Golfe Persique, s'étend une région également assez fertile ;

- enfin, tout le reste du pays, soit plus de la moitié de la superficie, est un immense désert.

Les régions du Nord et du Nord-Est, qui correspondent au Kurdistan irakien, détiennent la plus grande partie des richesses pétrolières. Cette région est bordée par les chaînes des montagnes Zagros qui séparent l'Irak de l'Iran et de la Turquie.

La Djézirah, qui fait l'objet de nombreux projets d'irrigation en vue de l'augmentation de la production agricole, est toujours traversée par les tribus nomades qu'accompagnent leurs troupeaux de chameaux ou de moutons.

Le centre et le Sud de l'Irak, à partir de Bagdad jusqu'au Golfe Persique, est une riche plaine alluviale, principale zone agricole du pays, c'est l'ancienne Mésopotamie.

La région qui longe le Chatt-el-Arab est également une région très agricole où l'on cultive surtout la datte, notamment aux alentours de Basrah (ou Bassorah), port relié au Golfe Persique et dont l'activité est presque exclusivement pétrolière.

Dans toute la région désertique du pays, seule la vie nomade est possible.

L'Irak ne jouit que d'une très petite ouverture maritime sur le Golfe Persique, «juste nécessaire» à ses activités pétrolières.

L'étendue relativement importante du territoire (plus de 400 000km²) joint à la disparité des différentes régions géographiques ne pouvaient guère laisser espérer, qu'au moment de sa création, l'Etat irakien connaîtrait un rapide essor économique. En fait, la disparité géographique en

Irak n'a d'égale mesure que sa disparité ethnique et religieuse.

La population irakienne est composée en majorité d'Arabes (environ 5 millions), mais aussi et surtout de Kurdes — entre un et deux millions selon les sources d'informations —, les autres minorités sont essentiellement les Turcs — près de 140 000 — et les Iraniens — environ 20 000 —.

Sur le plan religieux, la communauté musulmane comprend environ 6 millions d'Irakiens, qui se divisent à peu près également entre sunnites et chiites ; les chrétiens seraient au nombre de 200 000 et les mandéens (1) 12 000. Il ne s'agit, ici, que de donner une vue d'ensemble sur les principales communautés religieuses et sur les différents groupes ethniques, d'autant plus qu'un certain nombre de petites communautés s'est plus ou moins arabisé (2).

(1) Mandéisme : secte gnostique.

(2) Pour avoir une vue d'ensemble sur le problème des minorités en Irak, on peut consulter l'article de P. Rondot : « l'Irak, mosaïque de peuples, demeure dans son ensemble arabe et musulman » — *Le Monde Diplomatique* — Paris, Juillet 1973 p. 22.

Institut kurde de Paris

Chapitre I

LE POUVOIR EN PAYS ARABO-ISLAMIQUE ET L'UNITÉ DE LA COMMUNAUTE ARABO-ISLAMIQUE

La période de colonisation ou semi-colonisation correspond pour la Syrie et l'Irak à une forme de laïcisation du pouvoir (laïcisation d'autant plus accentuée que la constitution républicaine turque de 1924 abandonne la notion de califat). S'il y a laïcisation du pouvoir, les puissances mandataires ou protectrices n'ont pas pour autant doté ces pays de structures institutionnelles propres à rendre compte de cette laïcisation, si bien qu'il y a eu un véritable synchronisme entre l'émancipation politique et l'affirmation d'appartenir à la communauté arabo-islamique. Dès le début de l'indépendance ou de l'émancipation politique, recherche d'identité nationale et retour aux valeurs arabo-islamiques se confondent.

Le nationalisme renaissant se caractérise par la volonté de rejeter les valeurs philisophico-culturelles du monde occidental et de promouvoir les idées d'unité et de progrès. De là un retour aux sources arabo-islamiques, facteur d'unité et de reconquête d'identité, mais aussi adoption de théories socialisantes, facteur de progrès.

Il existe à l'heure actuelle dans les pays arabes progressistes du Moyen-Orient une véritable « mystique du socialisme » qui semble contredire, au moins en apparence, une remise en honneur des principes arabo-islamiques. « Mystique » du socialisme et retour à l'Islam découlent en fait d'un long processus dont le point de départ fut la domination ottomane puis européenne.

Le combat politique de la bourgeoisie contre le colonisateur avait pris l'aspect d'un combat idéologique et culturel (Pour le reste, principalement l'essor économique, l'Occident apparaissait comme un éducateur possible ; n'était-ce pas lui qui détenait le secret du développement ?).

Ainsi l'indépendance politique acquise, première étape sur le chemin de l'émancipation totale, les milieux de la grande bourgeoisie et les féodaux ou semi-féodaux qui détenaient le pouvoir se sont efforcés de concilier tradition et modernisation. Mais déjà les transformations économiques, si minimes fussent-elles, se sont traduites par l'apparition d'une petite bourgeoisie civile et militaire très active et hostile à l'oligarchie dirigeante qu'elle taxa de réactionnaire et accusa de « pactiser » avec l'Occident.

L'Occident et le système capitaliste qui ne semble profiter qu'aux pays déjà industrialisés furent rejetés en bloc par la petite bourgeoisie arabe. Celle-ci découvrit le socialisme qui, avec l'Islam a le même idéal de justice sociale (le terme socialisme ayant dans cette partie du monde reçu un nombre infini de définitions et d'interprétations, peut-être vaut-il mieux pour le moment s'en tenir à celle-ci : justice sociale).

La petite bourgeoisie qui parviendra à prendre le pouvoir va dénoncer l'œuvre de la grande bourgeoisie rendue responsable de la persistance de la dépendance économique et de l'absence d'unité nationale.

S'il est juste de dire que certains mécanismes politiques se rattachant à la tradition arabo-islamique sont réintroduits soit consciemment, soit inconsciemment par les nouveaux gouvernants, il est nécessaire d'ajouter qu'il existe une double acculturation : celle qui vient des traces profondes laissées par les tuteurs franco-anglais et celle plus récente qui vient de la propagation des idées marxistes.

Renouveau des principes arabo-islamiques, empreintes des principes de la démocratie libérale, apport de l'idéologie marxiste, tels sont les trois facteurs qui vont donner à la notion de pouvoir un contenu tout à fait nouveau et spécifique.

D'une manière générale, ces trois facteurs vont jouer dans le même sens, qui est celui de l'idée d'unité nationale.

De la démocratie libérale, les nouveaux gouvernants ne retiennent que certains instruments (tel le referendum) qui pourront servir à l'expression de l'unanimité populaire ; du marxisme, ils ne retiennent parfois que l'analyse économique et l'aspiration à une plus grande justice sociale, vœu unanime du peuple, qu'ils retrouvent dans l'Islam.

Les équipes dirigeantes qui détiennent à l'heure actuelle le pouvoir en Irak et en Syrie, se veulent avant tout le ciment de l'unité nationale et populaire ; elles constituent sans doute une forge progressiste tout comme le furent autrefois, au moment de la lutte pour la libération politique, la grande et moyenne bourgeoisie.

L'appel à l'unité dans la voie du progrès et de la justice sociale répond certainement à une volonté sincère des gouvernants, tandis qu'il leur permet d'accroître leur audience auprès du peuple et plus spécialement de la paysannerie.

L'importance de la paysannerie en Irak et en Syrie, la prédominance de l'Islam peuvent laisser penser que la nation forme un ensemble homogène, unanime dans ses aspirations. A l'appui de cette thèse, l'on invoque la persistance des principes arabo-islamiques à travers l'enracinement de la tradition.

En réalité, le problème le plus aigü qui se pose aux gouvernements actuels, si l'on excepte les préoccupations économiques, est bien celui de la question nationale. La nation ne forme pas un ensemble homogène, si la paysannerie est la plus nombreuse elle se divise en une multitude de couches paysannes, diverses non seulement par leur niveau de vie, mais également par leur rôle dans la production, ou encore leur appartenance à une communauté ethnico-religieuse. La question paysanne interfère souvent avec la question des minorités.

Ainsi ceux qui à l'heure actuelle incarnent le pouvoir dans cette partie de la communauté arabo-islamique, sont-ils confrontés à deux grandes séries de problèmes qu'engendrent :

1) la volonté de trouver des principes institutionnels originaux alliant tradition arabo-islamique et socialisme, mais compte-tenu du legs (principes de la démocratie libérale) laissé par les tuteurs européens ;

2) la volonté d'œuvrer véritablement dans le sens de l'unité de la communauté arabo-islamique, tant sur le plan inter-arabe que sur le plan proprement national (union avec les autres pays arabo-musulmans et union de toutes les minorités ethnico-religieuses au sein de la nation).

Section 1 : Démocratie libérale, principes arabo-islamiques et socialisme.

Il est important de rappeler qu'à l'inverse de l'Occident, la formation de l'État dans le monde arabe au Moyen-Orient a précédé celle de la nation. Par ailleurs, la mise en place de structures institutionnelles calquées sur l'Occident permit aux puissances mandataires de contenir le mécontentement des notables locaux dont beaucoup supportaient mal la domination politique qui leur était imposée.

1) Échec de la démocratie de type libéral.

Les pays arabes avaient connu tout un courant idéologique inspiré du libéralisme occidental, mais dès le début du XX^{ème} siècle on peut déceler les premiers signes de son affaiblissement puis de son déclin.

La mise en place, par les puissances mandataires, d'institutions inspirées du système de démocratie de type occidental pouvait atténuer, voire dissimuler les effets d'un contrôle colonial ou semi-colonial. A court terme, cette politique des puissances mandataires à l'égard des pays arabes, satisfera la grande bourgeoisie locale, mais à plus longue échéance, et compte tenu de l'évolution interne de ces pays, elle aura une double répercussion sur la vie politique :

— d'une part, le système de démocratie de type occidental sera considéré au mieux comme étant inapplicable, car

inadapté aux pays arabes, et au pire comme étant une subtile supercherie. Dès la fin de la première moitié du XX^{ème} siècle, certains milieux bourgeois locaux rejettent l'occidentalisation dans son ensemble car, selon eux, elle constitue une menace des plus pernicieuses pour le devenir du monde arabo-musulman.

— d'autre part, une plus grande partie de la bourgeoisie mise au contact de l'Occident et déçue par le libéralisme, s'ouvre à une forme de conscience politique.

Durant la période coloniale ou semi-coloniale, l'élite d'origine bourgeoise qui a accès à la culture arabe et occidentale, paraît seule susceptible de participer véritablement à la vie politique du pays. Ainsi, au fur et à mesure que le bourgeoisie se développe et déborde le cadre d'une petite élite locale, les puissances «protectrices» se trouvent-elles en présence d'un nombre de plus en plus grand de personnes dont le rôle dans les domaines politique et économique s'amplifie et qui sont profondément déçues par le libéralisme occidental. La grande et moyenne bourgeoisie est persuadée qu'il lui appartient de conduire la vie politique du pays seule et sur d'autres bases que celles de la démocratie de type libéral (la situation en Irak assure aux Britanniques une plus grande emprise sur la vie politique qu'en Syrie avec la France. La bourgeoisie irakienne y est pratiquement inexistante et la collaboration entre la Grande-Bretagne d'une part, et d'autre part le gouvernement irakien et les grands féodaux, ne paraît pas poser de problèmes) (1).

La démocratie de type occidental n'a pu fonctionner normalement dans les pays arabes du Moyen-Orient, pour différentes raisons qu'on peut énumérer brièvement : l'échec de la démocratie de type occidental est due en grande partie aux conditions historiques dans lesquelles furent mises en place les institutions :

(1) Le Bloc National Syrien demandait au gouvernement français en 1936, que le traité entre les deux pays soit au moins aussi «acceptable» que le traité anglo-irakien de 1930, en d'autres termes, la bourgeoisie syrienne aurait été prête à se contenter, provisoirement du moins, de la reconnaissance d'une indépendance politique formelle — Voir à ce sujet Stephen H. Longriff — *Syria and Lebanon under France Mandate*, Oxford University Press, Londres, New-York, Toronto 1958 pp. 193 et suivantes.

1) les populations des pays arabes, attachées aux traditions, maintenues dans leur presque totalité dans la misère et l'ignorance, n'étaient pas à même de contrôler l'exercice du pouvoir central ; seule l'élite d'origine essentiellement bourgeoise, formée dans les universités occidentales (1) pouvait ressentir le besoin d'un régime démocratique de type libéral ;

2) mais les institutions démocratiques mises en place n'avaient aucun sens, dès lors que les organes exécutif ou législatif n'étaient pas le véritable détenteur du pouvoir (en Syrie, c'est le Haut Commissaire français qui détient ces pouvoirs) et subissaient les pressions d'une ou plusieurs grandes puissances (la présence anglaise en Irak n'est pas sans peser sur la vie politique intérieure de la Syrie, ainsi que la rivalité franco-anglaise) ;

3) la démocratie de type libéral n'a véritablement fonctionné dans les nations occidentales que lorsque celles-ci connurent un certain développement socio-économique, la démocratie de type libéral correspond à un système économique précis qui est celui du capitalisme que ne connaissaient pas à cette date les pays arabes ;

4) la démocratie de type libéral, adoptée par les pays arabes, pays économiquement retardés, a permis une extension du capitalisme international : les gouvernements arabes se réclamant du libéralisme n'ayant prévu aucune mesure susceptible de limiter, voire d'empêcher l'expansionisme des pays capitalistes industrialisés dans la région (2)

(1) Il faut noter par ailleurs que dans la première moitié du XX^{ème} siècle, l'organisation des universités nationales est largement imitée des universités anglaises, françaises puis américaines.

(2) Sur le développement du capitalisme, voir *infra*, chapitre IV. On peut noter dès à présent cependant que l'extension du capitalisme international (plus précisément européen dans un premier temps) a produit deux effets apparemment inverses, puisqu'il semble à l'origine du développement de l'économie libanaise, et au contraire l'aggravation du sous-développement en Syrie. En fait, l'essor du Liban présente une caractéristique importante qui est le développement du secteur commercial et non de toutes les branches de l'économie libanaise. Il est permis alors de penser que cette spécialisation dans la commercialisation, inspirée puis encouragée par les pays capitalistes occidentaux, s'est bien traduite par une expansion de l'économie mais aux dépens d'un développement harmonieux. Ce n'est que très tard (c'est à dire pratiquement de nos jours) qu'apparaîtront plus clairement les contradictions engendrées par le «libéralisme politique et économique» libanais qui en fait a accentué les distorsions entre la branche commerciale et les autres branches de l'économie.

Calquer le modèle des structures institutionnelles européennes (même en y apportant quelques modifications : répartition des sièges à l'Assemblée selon les différentes confessions notamment) relevait de l'utopie ou peut-être de l'intention plus ou moins machiavélique de perpétuer une situation de crise.

Après leur lutte pour l'indépendance ou l'émancipation politique, les gouvernants syriens et irakiens ont été soucieux de trouver un modèle institutionnel original, garantissant les libertés acquises et correspondant à une «nouvelle démocratie».

Les nouveaux gouvernants ne rejettent pas «en bloc» la démocratie de type libéral, puisque de celle-ci ils retiennent surtout deux instruments : suffrage universel et constitution, mais l'utilisation qui en est faite conduit, à la limite, à un détournement des principes mêmes de la démocratie libérale. En effet, le suffrage universel est le plus souvent utilisé à des fins plébiscitaire et non à rendre compte du pluralisme idéologique ou politique. Il sert essentiellement à traduire le soutien populaire au gouvernement central.

La constitution, quant à elle, est moins un contrat entre gouvernants et gouvernés, qu'un document exprimant et clarifiant la position des gouvernants vis-à-vis de la communauté arabo-islamique.

Ainsi, la notion de démocratie acquiert-elle une signification toute nouvelle : pour le monde occidental libéral, la notion de démocratie s'appuie sur le pluralisme politique et social, au contraire, dans les pays arabo-islamiques, tels que l'Irak et la Syrie, la démocratie repose sur l'idée d'une profonde unité du pays.

C'est dans ce sens qu'on peut parler d'une «démocratie totalitaire» (1) en faisant abstraction de tout ce que l'adjectif «totalitaire» peut impliquer de contrainte et d'arbitraire. La juxtaposition des deux termes «démocratie» et «totalitaire» en dépit de ce qu'elle peut avoir de contradic-

(1) Voir à ce sujet J.B. Talmon : *Les Origines de la Démocratie totalitaire* ; Calmann-Lévy, Paris 1966, ainsi que G. Sartori : *Théorie de la Démocratie*, A. Colin, Paris 1973 (plus particulièrement pp. 110 et suivantes).

toire et de très contestable selon les normes de la démocratie libérale, rend parfaitement compte cependant du sort fait aux principes libéraux au nom même d'une véritable démocratie, c'est à dire en conformité avec la tradition (spécificité de la civilisation arabo-islamique) et garantissant l'avenir de la communauté (participation de tous à l'essor de cette communauté).

2) La référence à la notion de communauté arabo-islamique.

Les gouvernants arabes ont éprouvé, et éprouvent, la nécessité de se référer à la notion de communauté arabo-islamique afin de retrouver une grandeur passée.

Pour les Arabes, c'est l'Islam qui les «tira... de leur contrée sans renom pour les mener à la grandeur historique, à la conquête et au dynamisme créateur» (1). C'est donc vers l'Islam que les Arabes doivent se tourner afin d'anéantir la domination étrangère et de se hisser au rang de grandes puissances.

La référence à la notion de communauté arabo-islamique s'inscrit dans le cadre du mouvement de libération nationale. En insistant sur le caractère arabo-islamique de leurs peuples, les gouvernants du Moyen-Orient arabe, qu'ils soient progressistes ou conservateurs, ont voulu que soit affirmée la personnalité nationale. Il est juste de dire, dans ces conditions, que le fait colonial est à l'origine du renouveau de la culture et des principes arabo-islamiques.

Le renouveau arabo-islamique s'explique mieux si l'on rappelle sommairement le bilan de l'impérialisme franco-anglais dans la région du Moyen-Orient arabe :

1) les puissances colonisatrices, tout en délimitant arbitrairement les frontières syriennes, libanaises ou irakiennes, ont voulu s'opposer à l'unification de la nation en entretenant les rivalités des différentes communautés ethnico-religieuses ;

2) la colonisation ou semi-colonisation dans cette région a été perçue par les populations autochtones comme une

(1) W.C. Smith — *L'Islam dans le Monde Moderne*, Payot, Paris 1962 p. 127.

atteinte profonde à leur passé historique ou culturel annihilant leur personnalité nationale : «(le nationalisme arabe) est capable de nous sauver de l'impérialisme intellectuel auquel nous avons été soumis» (1).

3) L'inadaptation du système démocratique de type libéral a pu faire croire que dans leur aspiration à une véritable indépendance les pays se devaient de trouver dans leurs propres traditions les fondements de leur émancipation ;

4) Enfin, la libération politique acquise risquait de rester un vain mot si le pays ne trouvait le ciment de son unité nationale. L'unité nationale apparaît comme une nécessité vitale, le moteur de toute libération nationale : la référence à la communauté arabo-islamique semble être le ciment de cette unité.

Si l'on ne considère ce qui peut concerner l'aspect politique, que signifie en conséquence une résurgence des principes arabo-islamiques pour les pays arabes contemporains (?)

A la notion de peuple, dans le monde arabo-islamique, correspond celle de communauté religieuse (Umma) au sein de laquelle les divergences internes sont résolues par une sorte de consensus. Dès lors, la référence à la notion d'Umma joue bien dans le sens d'unité, mais est-elle réellement adaptée à la réalité socio-politique actuelle ?

Les minorités ethnico-religieuses en Irak et en Syrie sont relativement nombreuses dans leur diversité et s'efforcent de sauvegarder leur particularisme. Si la volonté pour l'unité nationale s'inscrit dans le cadre du mouvement de libération national et présente un caractère progressiste, il n'en est pas moins vrai que dans le même temps certains mouvements autonomistes étaient eux aussi la manifestation d'une conscience politique nouvelle : l'exemple kurde pour l'Irak étant incontestablement le plus significatif.

(1) Abd Al Rahman Al Bazzaz «This is our nationalism» *Man, State and Society in the Contemporary Middle East*, Pali Mall Press, Londres 1972.

Par ailleurs, le développement de l'économie interne, si faible soit-il, a accentué les antagonismes entre les différentes classes sociales.

Ainsi, la notion d'Umma ne paraît guère correspondre à la réalité syrienne ou irakienne même si l'on s'efforce d'ôter à cette notion ses connotations religieuses et ethniques ; Arabisation et Islamisation qui sont un double processus déjà très ancien ne peuvent suffire à redonner vie à l'Umma. S'il est vrai qu'il y a eu arabisation et islamisation, il est également vrai qu'il y a eu occidentalisation et laïcisation, même si cette période est considérée comme une regrettable parenthèse dans l'histoire syrienne et irakienne.

La référence à la notion d'Umma, contenue dans les principes arabo-islamiques, n'a qu'une valeur tout historique ; en fait, cette référence ne sert qu'à fortifier l'idée d'unité : unité d'abord contre l'impérialisme et ensuite pour l'essor national.

Les théoriciens de la pensée politique arabo-islamique ont eu le souci de chercher ce qui, dans la tradition, répondait aux principes de la démocratie de type libéral. A l'idée de peuple, on vient de le voir, correspond celle d'Umma. Il s'agit dès lors de définir les conditions dans lesquelles le peuple exercera son pouvoir, en d'autres termes, comment s'exercera la démocratie.

La démocratie, telle qu'elle est conçue traditionnellement et succinctement en Occident suppose :

- que le peuple, dans son entier, a pris conscience qu'il devait être le détenteur du pouvoir,
- que ce pouvoir il le délègue à ses représentants dont il contrôlera l'action, lesquels acceptent ce contrôle.

Mais au principe de «représentativité» correspond dans les principes arabo-islamiques celui de «consultation» qui suppose que le pouvoir n'est qu'une «cascade de délégations du haut vers le bas». Le pouvoir selon les principes arabo-islamiques requiert non des représentants mais des conseillers de celui qui l'incarne.

Sur ce point, il convient de remarquer que la situation socio-politique des pays arabes au lendemain de l'indépendance ou de l'émancipation politique, parut se prêter par-

faitement à une résurgence des principes arabo-islamiques, moins pour des raisons d'ordre religieux, que pour des raisons d'ordre purement politique. En effet, et sans trop caricaturer la réalité, on peut avancer qu'à l'idée de «fidélité à la volonté de Dieu» (qui justifiait dans la vieille communauté arabo-islamique cette «cascade de délégations») s'est très rapidement substituée l'idée de «fidélité à la volonté du peuple», le mot peuple étant alors considéré comme un tout, homogène et unanime quant à ses aspirations au progrès et à la justice sociale.

Si dans la vieille communauté arabo-islamique c'est le calife qui est le premier personnage politique à faire respecter «la volonté divine», dans la nouvelle communauté ce sera le Raïs (le chef) ou le parti (une élite consciente) qui fera respecter la volonté de la communauté. De la même manière, à l'assemblée des Ulémas (savants en droit musulman) que consulte le calife, se substitue une assemblée dont la consultation permettra au Raïs ou au parti de savoir si sa politique est bien conforme à l'idéal de progrès et de justice sociale ; que les membres de cette assemblée soient élus par le peuple ou nommés par le pouvoir central est essentiel selon les normes de la démocratie libérale. Au contraire, cela peut apparaître très secondaire pour les pays arabo-islamiques, en ce sens que la volonté du peuple est une. L'élection peut être une confirmation, par l'investiture populaire, du droit à parler au nom du peuple, mais la nomination par le pouvoir central n'a pas un caractère moins légitime, bien au contraire, puisqu'elle correspond le plus souvent à la consécration officielle d'une personnalité ayant montré au cours de sa vie son dévouement à la cause de la communauté (participation à la lutte contre l'impérialisme par exemple).

C'est ainsi que le mérite personnel justifie avant tout la présence de tel ou tel personnage dans une assemblée, et c'est bien selon ses compétences non plus en matière religieuse, mais politiques (le plus souvent rôle joué durant la phase de libération nationale) qu'il sera consulté par le pouvoir central.

On peut retrouver à cette «prédisposition» pour une résurgence des principes arabo-islamiques, deux types d'explications :

1) tout d'abord, et bien évidemment le poids de la tradition : des années de tutelle occidentale n'ont pu abolir des siècles de tradition ;

2) mais aussi le fait qu'au lendemain de la libération nationale, les nouveaux gouvernants se sont trouvés dans une situation où la «volonté du peuple» d'édifier une société enfin libre, juste et prospère, revêtait un caractère aussi «sacré» que celui qu'a pu revêtir dans les premiers temps de l'Islam «la volonté de Dieu».

Il n'empêche cependant que dans l'expression «volonté du peuple» le terme volonté l'emportait sur «peuple» et que de surcroît, de ces deux termes, il est difficile de déterminer lequel est le plus abstrait. Car, par «peuple» il faut entendre «peuple-communauté» dont le désir d'unité n'a d'égale mesure que sa diversité (sur ce point, il est utile de rappeler que la communauté arabo-islamique inclut d'importantes minorités qui ne sont ni arabes, ni musulmanes, mais qui n'en ont pas moins œuvrer, souvent très activement, pour l'unité de cette communauté). Ainsi, la référence à l'idéal de «volonté du peuple-communauté» en ce qu'elle a d'éminemment abstrait, voire d'insaisissable, et en ce qu'elle est la source principale de la légitimité du pouvoir au lendemain de l'émancipation politique, contribue-t-elle à éluder le problème même des mécanismes du pouvoir. Ce qui vient d'être dit tendrait à démontrer que la communauté arabo-islamique à cette date ne connaissant pas la diversité d'opinions (propre aux sociétés occidentales) la présence d'assemblée ne s'explique que de par la nécessité des gouvernants d'être conseillés, et à la limite, d'être appuyés. Le pouvoir se trouve alors hautement et fortement centralisé et les gouvernants ne peuvent faire face à toutes les difficultés sans l'aide de personnalités qui, regroupées au sein d'assemblée se voient déléguer compétences ou prérogatives du gouvernement central. L'on revient ainsi à cette «cascade de délégations du haut vers le bas» qui est un des principes arabo-islamiques.

Dans ces conditions, il serait tentant d'en conclure que les principes découlant de la démocratie de type libéral ont été sans effet sur l'éveil de la communauté arabo-islamique, à l'idée même de démocratie. Ce serait là une affir-

mation qui, à l'évidence, pourrait être immédiatement infirmée par les faits.

Certes, la démocratie de type libéral est rejetée, mais elle constitue en réalité une sorte de prisme au travers duquel sont vus les principes arabo-islamiques.

Ce que les gouvernants ont opéré, soit consciemment, soit inconsciemment, c'est une véritable remise en cause de l'idée de légitimité, telle qu'ils avaient pu la connaître au cours précisément de la période coloniale ou semi-coloniale. Les tuteurs français et les protecteurs anglais ont, sans conteste, contribué à une laïcisation de l'idée de légitimité que la communauté arabo-islamique ne connaissait pas, et qui dans le même temps a joué en faveur de l'unité de cette communauté dans la mesure où semblaient se résoudre les problèmes nés de la diversité et du nombre des minorités non musulmanes. Ainsi, légitimité et laïcisation, deux notions héritées directement de la démocratie de type libéral, constituent le prisme qui donne aux principes arabo-islamiques une signification toute nouvelle.

Si dans un premier temps l'idée de représentativité ne paraît pas devoir s'imposer du fait même de la conception du pouvoir (un pouvoir central assisté de conseillers), il n'en reste pas moins qu'elle va apparaître bientôt pour les membres des assemblées comme une idée fondamentale sans laquelle tout exercice du pouvoir dans des « conditions normales » est impossible. Certes, les membres des assemblées vont (pour la plupart) admettre une hiérarchie qui heurte (en principe) les conceptions libérales de la démocratie, mais ils vont s'efforcer que leur soit reconnue, à eux aussi, la légitimité non du pouvoir, mais de conseil ou de soutien du pouvoir. Il y a donc bien un véritable amalgame des notions de représentativité et de consultation qui s'effectue dans un contexte où les mécanismes du pouvoir sont encore mal définis, si bien que de l'amalgame représentativité/consultation découlent deux phénomènes :

- instauration d'un régime à tendance dictatoriale,
- mise en place d'un parti dominant ou parti unique.

Ces deux phénomènes sont à lier également à l'idée d'unité nationale : faiblesse de l'exécutif, jeu parlementaire,

multipartisme apparaissent comme contraires aux impératifs de la vie politique. Instauration d'un régime à tendance dictatoriale et mise en place d'un parti dominant ou parti unique constituent certainement une sérieuse entorse à la conception libérale de la démocratie, mais en revanche, ils semblent parfaitement en harmonie avec l'idée d'une lutte unie pour une véritable libération nationale.

3) Régime à tendance dictatoriale et parti dominant.

Sans nier l'acculturation politique (apport des principes venant de l'Occident) de l'Irak et de la Syrie, force est de reconnaître que l'exercice du pouvoir ne répond guère aux normes de la démocratie de type libéral, puisqu'au nom de l'unité nationale (ou de l'appartenance au monde arabo-islamique) s'instaurent des régimes à tendance dictatoriale s'appuyant sur un parti dominant ou parti unique.

Deux cas peuvent se présenter, soit la dictature précède la mise en œuvre d'un parti dominant ou parti unique, soit la dictature s'instaure parce qu'un parti dominant tend à devenir parti unique (le pouvoir appartient à une équipe dirigeante très restreinte, c'est l'exemple à plusieurs reprises de l'expérience baasiste).

On a pu se demander si les dictatures ou les régimes à tendance dictatoriale, civils ou militaires ne constituaient pas un prolongement naturel des anciens régimes autocratiques (1).

Si l'on admet que les régimes dictatoriaux ne sont qu'un prolongement des vieux systèmes autocratiques, c'est que l'on fait abstraction de toute la période semi-coloniale qui a marqué voire déterminé, l'évolution actuelle de ces pays et de tout le contexte contemporain des relations internationales. En aucune manière on ne peut considérer

(1) G. Burdeau écrit : «... il est traditionnel de souligner les corrélations entre les étendues désertiques du Moyen-Orient et le régime autocratique des empires babyloniens et assyriens (prolongés de nos jours par des dictatures militaires)» *Méthode de la Science Politique* — Dalloz, Paris 1959 p. 282.

que les pays arabes aient une position comparable à celle des anciens empires babyloniens et assyriens de nature dominatrice. La situation géopolitique des pays arabes du Moyen-Orient permet moins à leurs dirigeants d'influer sur l'évolution des relations internationales, que de tirer parti de l'évolution des relations internationales.

Il est difficile d'établir un lien entre les régimes à tendance dictatoriale actuels et les anciens régimes autocratiques sans tomber dans une argumentation subjective dans laquelle l'aspect polémique ne peut manquer d'apparaître : la tendance dictatoriale des régimes actuels serait une tendance «naturelle» contre laquelle il serait vain de lutter.

L'instauration d'un régime dictatorial, soutenu par un parti dominant (ou parfois parti unique) résulte essentiellement de l'amalgame de certains principes de la démocratie de type libéral et de certains principes arabo-islamiques :

- Chef de l'exécutif / Zaïm ou Raïs,
- représentativité / consultation,
- suffrage universel / soutien populaire,
- nation / communauté arabo-islamique,

telles sont les spécificités si l'on exclut ici l'explication globale que l'on donne de l'instauration des régimes à tendance dictatoriale dans les pays du Tiers-Monde : renforcement du pouvoir exécutif dans un but d'efficacité et de rapidité, absence de conscience politique de la grande partie de la population....

L'instauration d'un régime à tendance dictatoriale se trouve légitimé, selon les gouvernants, non seulement au regard des principes découlant de la démocratie de type libéral (désignation du chef de l'État, élections, referendum...) mais également au regard des principes arabo-islamiques (essentiellement expression de l'unanimité) (1). Il faut re-

(1) G. Burdeau estime même que la notion de «progrès», d'«espoir» intervient directement : «... l'unanimité spirituelle est moins un produit du passé qu'une conviction attachée à la promesse d'un avenir libérateur. Dans la prière du vendredi qui courbe les foules du Caire ou de Bagdad, la conjonction de la foi et du ressentiment attribue au conducteur de l'*Umma*, une mission toute «temporelle» (souligné par G. Budeau. *Traité de Science Politique* L.G.D.J., Paris, 1970, Tome V (Les Régimes Politiques) p. 465 renvoi (2) —

marquer cependant que l'idée de parti unique ne recouvre, en dehors de périodes exceptionnelles (guerre ou menace de guerre) aucune réalité sociologique ou politique, les dissensions internes sont inévitables. Selon le rapport de forces internes, le parti dominant, soutien du pouvoir dictatorial oscille de la gauche vers la droite et inversement. L'instabilité politique s'instaure et le chef de l'État risque à tout moment d'être renversé par un coup d'État.

On pourrait en conclure que la résurgence des principes arabo-islamiques, appliqués dans le domaine de la politique est à l'origine de l'instabilité politique dans les pays arabes, mais cela revient à négliger tous les problèmes qui assaillent le monde arabe, ne serait-ce que celui de l'ingérence étrangère.

On est en droit néanmoins de reconnaître que lorsque les chefs d'État expriment la volonté de retourner aux principes islamiques, ils bénéficient certes, pour un temps, de l'assentiment de la plus grande partie des populations profondément attachée à son passé, mais ils s'engagent dans une voie périlleuse, faite d'une instabilité politique, alimentée parfois par le mécontentement des minorités ethniques, une voie qui conduit quasi-inévitablement à un régime à tendance dictatoriale et retarde d'autant une évolution normale vers la démocratie.

L'Islam et l'essor du monde arabo-musulman ont été certainement le premier défi lancé au monde chrétien ; les structures institutionnelles alors mises en place ont consolidé le pouvoir des Arabes sur les terres islamisées. Or, actuellement, les pays arabes, divisés, parfois hostiles, ne sont guère en position de dominateurs ou de conquérants.

Les structures institutionnelles mises en place autrefois dans le but d'assurer l'hégémonie d'une communauté religieuse et ethnique assez homogène sur un ensemble de populations relativement soumises, paraissent maintenant tout à fait anachroniques et très inadaptées aux circonstances présentes, (les pays ayant franchi le stade de l'émancipation politique). Il n'est pas rare cependant que certains mouvements nationalistes, tel celui des Frères Musulmans, aient considéré et continuent à considérer

que les principes arabo-islamiques se suffisent à eux-mêmes pour ce qui est de l'institutionnalisation du pouvoir (1) ; tel n'est pas cependant le cas ni de l'Irak, ni de la Syrie baasistes, car le Baas se veut un parti essentiellement laïc.

4) *Le Baas et la laïcité.*

L'article 19 de la Constitution provisoire irakienne du 16 juillet 1970, amendée, stipule :

«Tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans distinction de sexe, de race, de langue, d'origine sociale ou de religion».

Un théoricien du Baas irakien précise :

«Le Baas est un mouvement nationaliste qui s'adresse à tous les Arabes, quelles que soient leur religion ou confession, considère comme sacrée la liberté de croyance et vénère également toutes les religions» (2).

Le Baas ayant accédé au pouvoir, on pourrait s'attendre par conséquent à ce qu'il y ait une véritable laïcisation du pouvoir et que soit abandonnée toute référence aux principes islamiques. On constate en effet que la notion d'arabisme (ou d'arabité) se substitue à celle d'Islam, encore que cette substitution s'effectue de façon confuse comme le montre l'extrait suivant :

(1) Le ré-enracinement islamique depuis ces dernières années est lié très certainement à la venue au pouvoir de personnalités profondément attachées à la religion (H. Boumedienne en Algérie et A. El Sadate en Egypte) et également à l'importance économique croissante de certains pays théocratiques ou «semi-théocratiques», tels que l'Arabie Séoudite de Fayçal ou la Libye de Khadafi. L'Algérie du Pt Boumédienne constitue pour beaucoup un des «bastions» à partir duquel se propage le socialisme (en l'occurrence auto-gestionnaire) dans le monde arabe. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'en remplaçant le Pt Ben Bella, le Pt Boumédienne a incarné la victoire de ceux qui dans «le socialisme islamique» défini par Ben Bella insistaient plus sur islamique que socialisme (voir à ce sujet Michel Camau : *La notion de démocratie dans le pensée des dirigeants maghrebins* - Ed. du CNRS, Paris 1971). L'attachement de H. Boumédienne à la religion de par sa formation même, lui a valu sans doute l'appui des élites religieuses algériennes, de même qu'un «certain prestige» auprès des dirigeants d'autres pays arabes.

(2) Extrait d'un article : «Parti Baas et Nassérisme», in *l'Opinion de Bagdad* - février 1974 pp. 12 et 13.

«L'Islam est à la base du fait de civilisation que constitue la conscience collective, et demeure sans nul doute la forme de la société arabe dans son ensemble... mais le défi arabe contre le régime ottoman imposé aux Arabes au nom de l'Islam, revêtit une forme laïque et nationale particulièrement dans le Proche-Orient...

... l'arabisme contemporain se situe bien au-dessus de l'idée étroite de race ; est arabe celui qui s'est intégré à la civilisation arabe, laquelle a connu dans le passé une extension formidable ; la civilisation musulmane s'est étendue de l'Indonésie à l'Espagne, en touchant l'Inde, la Chine Occidentale, l'Afghanistan, l'Iran et tout le Moyen-Orient et le Nord de l'Afrique» (1).

La confusion, volontaire ou non, entre Islam et arabisme est difficile à éviter, les nationalistes arabes ne pouvant manquer lorsqu'ils se réfèrent à une grandeur passée, de considérer le monde islamique dans son ensemble.

Voulant éviter que ne soient confondus des concepts ethniques et religieux, l'on prend soin généralement de distinguer de façon très nette Islamisme et Arabisme, or lorsqu'il s'agit d'examiner les mouvements pan-arabistes laïcs, tel que le Baas, il apparaît en fait que l'Islam occupe, parmi les autres religions, une place privilégiée (2).

La place privilégiée accordée à l'Islam par le Baas n'apparaît pas seulement dans les écrits théoriques, mais également dans les textes institutionnels. Si «l'Islam est la religion de l'État» n'apparaît pas dans les constitutions syriennes, il faut noter cependant que dans les constitutions de 1950, 1953, 1964 et enfin dans la constitution définitive de 1973, il est précisé que «l'Islam est la religion du Président de la République» et que la «loi musulmane est la source principale du droit». Seule la constitution provisoire de 1969, qui peut être rapprochée des constitutions des pays socialistes et qui fut élaborée lorsque le général Saleh Jadid (tendance «dure» du Baas) détenait le pouvoir, peut être considérée comme une véritable étape vers la laïcisation du pouvoir, puisque l'article concernant la religion du président de la République disparaît et que le serment «Je jure au nom d'Allah» est remplacé par «Je

(1) «Parti Baas et Nassérisme» *op. cit.*, p. 13.

(2) Cf. M. Aflaq «L'idéologie du Parti Socialiste de la Résurrection Arabe» in *Orient*, Paris n° 29 et 30, 1964.

jure sur mon honneur et sur ma foi» (l'article stipulant que la «loi musulmane est la source du droit» demeure) (1).

En réintroduisant l'article sur la religion du Président de la République dans la constitution permanente de 1973 (2), le général Hafez El Assad (3) a voulu certainement se concilier les milieux religieux et principalement les musulmans sunnites de Syrie qui constituent près de 70 % de la population, sans pour cela revenir sur l'un des points essentiels de la doctrine du Baas qui est la laïcité (4) : la constitution ne précise pas que l'Islam est la religion de l'État.

Au contraire, la constitution provisoire irakienne du 27 juillet 1958 (promulguée sous Kassem) ainsi que la constitution provisoire du 28 septembre 1968 (promulguée quelques mois après la prise du pouvoir par le général Al Bakr) proclament que «l'Islam est la religion de l'État» (article 4 dans les deux constitutions) tout comme la constitution provisoire du 16 juillet 1970. En revanche, la Charte d'Action Nationale, proclamée le 15 novembre 1971 par le général Al Bakr, qui doit servir de base pour une constitution permanente, ne fait quant à elle aucune mention des rapports de l'État avec l'Islam.

La laïcisation du pouvoir en Occident est vue généralement comme une étape dans la voie de la démocratie et du progrès (la religion ou plus précisément l'attachement aux traditions étant considéré comme une force d'inertie sociale) ; or, pour les pays arabes, tels que l'Irak et la Syrie, il est nécessaire de rappeler que la laïcisation fut la marque de l'époque coloniale ou semi-coloniale, il n'est pas surpre-

(1) Sur ce sujet, Cf. B. Vernier «Remarques sur la constitution syrienne du 1er mai 1969» *Cahiers de l'Orient Contemporain*, Paris octobre 1969 pp. 7 à 10.

(2) La constitution approuvée par le Conseil du Peuple (Parlement) le 31 janvier 1973 fut adoptée le 12 mars 1973 à l'issue d'un referendum : 97,6 % de oui.

(3) Le général Assad est alaouite et appartient donc à la minorité musulmane non sunnite.

(4) Les frères Musulmans, soutenus par certains milieux religieux, avaient lancé un appel au boycott du referendum sur la constitution, dont ils dénonçaient le «caractère laïc, voire athée». La participation au referendum fut cependant importante (88,9 % de participation) malgré les grèves, les émeutes qui éclatèrent à Hama, Alep, Homs.

nant alors que le Baas, parti nationaliste, se déclarant laïc, accorde néanmoins une place privilégiée à l'Islam qui a contribué et contribuera à l'unité du monde arabe dans son ensemble.

Ainsi, tout en prônant la laïcité, les équipes dirigeantes baasistes favorisent-elles une résurgence des principes araboislamiques ; la laïcité signifie dès lors davantage une sorte de tolérance à l'égard de toutes les religions (en raison du conflit israélo-arabe la question juive se pose en d'autres termes) qu'une volonté de rupture avec la religion de la grande majorité de la population locale, c'est à dire l'Islam.

Cette volonté de tolérance à l'égard des religions s'explique en grande partie par le souci de réaliser non seulement l'unité nationale, mais aussi l'unité du monde arabe ; bien que la communauté juive en Syrie et en Irak soit relativement peu importante (1), le sort qui lui est réservé constitue cependant la pierre d'achoppement de la laïcité du Baas (il suffit à ce sujet de rappeler les exécutions publiques en Irak des juifs accusés d'espionnage) (2). Cependant, dès le mois de mai 1969, le gouvernement de Bagdad abroge deux lois relatives au statut des juifs déchus de la nationalité irakienne ; en avril 1970, l'ambassadeur d'Irak en France fait appel à une :

«... lutte commune de tous les citoyens musulmans, juifs, chrétiens pour se libérer de la domination sioniste et impérialiste et pour établir un pays aux assises démocratiques et par conséquent dégagé de toute contingence religieuse ou raciale et de toute prétention à l'hégémonie» (3).

(1) En raison du conflit israélo-arabe, la plus grande partie a émigré. Le nombre de juifs à Bagdad est d'environ 2.500 (il était de 25 000 en 1939).

(2) Il s'agit des pendaisons publiques du 27 janvier 1969.

(3) Lettre de l'ambassadeur d'Irak, in *Le Monde*, 24 avril 1970. Par ailleurs, le Conseil du Commandement de la Révolution irakien adopté le 26.11.75, une résolution concernant le retour des juifs ayant quitté l'Irak depuis 1948 et qui précisait : «le gouvernement irakien garantira aux juifs rapatriés tous les droits constitutionnels, égalité et vie en sécurité sans aucune discrimination». Une remarque s'impose on peut mettre en doute (voir *Le Monde* du 14/15 décembre 75, sous le titre Correspondances «Les juifs d'Irak») la sincérité d'une telle décision, compte tenu des événements passés ; mais il est à noter que cette résolution a fait l'objet d'une publicité, notamment dans *le Monde* des 6, 7, 8 déc. 1975, ce qui montre bien que le gouvernement baasiste actuel s'efforce d'affirmer aux yeux de l'opinion ses options laïques et anti-racistes, précisément quelques jours après que l'Assemblée de l'O.N.U. eut adopté une résolution assimilant le sionisme à une forme de racisme.

En Syrie, M. Selim Totah, chef du Conseil de la communauté juive de Damas affirmait en 1972 que les juifs «bénéficient d'une complète liberté religieuse, peuvent respecter librement leurs traditions et se rendent sans entrave à leur travail ... (ils) ne souffrent d'aucune entrave dans leurs activités, ce qui les rend solidaires de leur patrie arabe et les amène à condamner les allégations sionistes mensongères qui visent à porter atteinte à la réputation de la Syrie» (1). (Selim Totah fait allusion ici aux déclarations de l'Américain Jewish Committee selon lesquelles la Syrie serait le seul pays qui persécute encore les juifs).

L'attitude officielle adoptée par les gouvernements syriens et irakiens à l'égard de la communauté juive répond à un double objectif :

1) d'une part dissocier clairement la question juive du problème sioniste,

2) d'autre part affirmer une fois encore la profonde unité de la nation.

Le fait que le Baas, au nom de l'unité de la patrie arabe, manifeste sa volonté de respecter toutes les religions, y compris la religion juive, ne peut empêcher cependant que l'Islam occupe une place privilégiée et qu'il y ait en conséquence une résurgence des principes arabo-islamiques.

5) Principes arabo-islamiques et socialisme.

Le retour aux principes arabo-islamiques, attitude qui pourrait être qualifiée de passiste, contraste singulièrement avec la détermination des gouvernants baasistes de conduire leur pays dans la voie du progrès. Or, rappelons-le, le retour à ces principes, en premier lieu, s'inscrit dans le mouvement de libération nationale en tant que réaction contre une culture dominante allogène ; en second lieu il est posé comme le ciment de l'unité nationale ; enfin, en troisième lieu, l'Islam est loin d'être étranger à l'idée de justice sociale.

Parler de la compatibilité de l'Islam avec la démocratie de type libéral est vite apparue pour les progressistes arabes

(1) *Le Monde* 8 janvier 1972.

comme une question secondaire, voire superflue, tandis qu'au contraire, dans leur aspiration au progrès et à la justice sociale, ils se sont efforcés, non seulement de démontrer que l'Islam est compatible avec le socialisme, mais plus encore, que l'Islam était véritablement une religion socialiste. L'Islam serait le précurseur du socialisme (1).

L'argumentation présentée en faveur d'un «socialisme islamique» tient certainement à des motivations d'ordre plus politique qu'idéologique :

- la première de ces motivations résidant dans cette volonté de faire renaître le sentiment d'unité nationale,
- la seconde trouvant son origine dans l'emprise de la religion sur les populations,
- la troisième enfin, étant liée à la nécessité de mettre en œuvre un régime politico-économique juste et conforme à une tradition quelque peu idéalisée.

Bien évidemment, deux attitudes sont possibles selon que l'Islam ou le socialisme est posé comme fin. Le socialisme peut être considéré comme un moyen de revenir à l'idéal islamique, ou à l'inverse, l'Islam est considéré comme un moyen de conduire les populations, profondément attachées à la religion, vers le socialisme. Nul socialiste ne peut négliger le rôle de la religion, encore moins vouloir la réduire à néant, de la même manière nul membre de la communauté arabo-islamique ne peut nier cette aspiration quasi unanime en faveur du socialisme.

L'histoire de l'éveil du monde arabo-musulman a vu s'opposer deux thèses sur l'influence de la tradition et de la foi islamiques.

La première thèse, qui n'a aucun rapport avec l'analyse marxiste semblerait s'accommoder fort bien, néanmoins de la phrase «la religion est l'opium du peuple». L'Islam serait plus que toute autre religion source d'obs-

(1) Cf. Maxime Rodinson — *Islam et Capitalisme*, Ed. du Seuil, Paris 1966 et notamment le chapitre intitulé «Un idéal de justice sociale» p. 36 et suivantes où il est écrit que dans la personne d'Abou Dharr : «la gauche socialisante et communiste y a vu un précurseur ou du moins s'est servie de cette caution pour montrer que les idées socialisantes n'étaient pas étrangères à la tradition musulmane» p. 42.

curantisme et de régression sociale, il n'est que de citer E. Renan qui déclarait en 1883 :

«Toute personne un peu instruite des choses de notre temps voit clairement l'infériorité actuelle des pays musulmans, la décadence des États gouvernés par l'Islam, la nullité intellectuelle des races qui tiennent uniquement de cette religion leur culture et leur éducation» (1).

L'argumentation présentée par E. Renan, souvent reprise pour expliquer le retard des pays arabo-musulmans ne cherche pas à plaider en faveur de la laïcisation du pouvoir, mais à démontrer que dans le monde, certaines nations trouvent les raisons de leur asservissement dans la nature même de leur civilisation.

A cette thèse, s'oppose celle des premiers nationalistes qui, étudiant les principes et l'histoire de l'Islam, concluent au contraire que la religion islamique est source de progrès, même si elle a connu, comme toute religion, des périodes d'obscurantisme et d'intolérance (dues en grande partie à la cléricatisation). C'est cette thèse que reprendront les partisans du «socialisme islamique» ; l'Islam constituerait alors non une force d'inertie sociale mais un des ferments de l'émancipation nationale.

Dans l'évolution du monde arabo-islamique on ne peut pas manquer de remarquer et de s'étonner que le retour à l'Islam sert de base à la mise en place et au maintien de régimes progressistes ou conservateurs. Cela tendrait donc à montrer qu'il n'y a dans aucun pays arabe aujourd'hui, un véritable retour aux sources islamiques (retour d'ailleurs peu concevable) et qu'en tout état de cause, l'Islam ne peut être considéré comme un tout immuable :

«On ne saurait concevoir que la religion, ou toute autre religion, ait pu rester identique à elle-même à travers les différentes étapes du développement humain et qu'elle puisse par conséquent être définitivement qualifiée de «réactionnaire» et d'«associative» (2).

(1) E. Renan : *L'Islam et la Science*, Calmann Lévy, Paris 1883.

(2) Touafik Bacchar «Islam et Marxisme» in *Jeune Afrique* n° 260, 19 décembre 1965.

L'Islam, religion en perpétuel devenir dans un monde lui-même en constante évolution, peut-il se renouveler indéfiniment ? Telle est la question qu'il convient de poser aux partisans du «socialisme islamique» dont l'effort de théorisation porte essentiellement sur une réinterprétation de l'Islam. Aussi, considérant que l'Islam n'est pas simplement la religion des «humblés» et des «dshérités» mais aussi celle qui institue un pouvoir providentiel :

«O croyants ! Obéissez à Dieu, obéissez à l'Apôtre et à ceux d'entre vous qui exercent l'autorité. Portez vos différends devant Dieu et devant l'Apôtre, si vous croyez en Dieu et au jour dernier. C'est le meilleur moyen de terminer vos contestations» (1).

Aussi n'est-il pas surprenant que certains progressistes du monde arabe se soient dressés contre le retour à l'Islam :

«Après la défaite de juin (1967)... il est devenu clair que l'idéologie religieuse, sous ses deux formes, consciente et inconsciente, est l'arme théorique essentielle aux mains de la réaction arabe pour combattre les forces révolutionnaires et progressistes. De même certains régimes progressistes ont trouvé dans la religion un moyen commode pour les aider à masquer leur échec et leur incapacité devant l'ennemi israélien...

Le mouvement de libération nationale arabe n'a pas réussi jusqu'à présent à mettre à nu l'aspect mystificateur et aliénant de la religion. Il s'est contenté de considérer le colonialisme comme l'ennemi principal à combattre et a négligé l'ennemi de l'intérieur : les structures rétrogrades et aliénantes» (2).

Le Baas quant à lui se refuse à condamner l'Islam, comme toute autre religion, et lui accorde au contraire une place privilégiée, mais il se refuse également à trouver dans l'Islam les sources de ses théories socialisantes. C'est peut-être en cela que dans le monde arabo-islamique le Baas se présente comme un courant nationaliste socialisant original de par son caractère laïc (même si certains principes arabo-islamiques sont ré-institués) (3) et aussi de par ses ambitions unionistes,

(1) *Le Coran*, Sourate IV (62).

(2) Sadek Jalal Al Azm «Critique de la pensée religieuse, critique et analyse par le professeur Abdelwaheb al Nasser» in *Da'wat al Haqq* (1-2) janvier 1971 (en arabe). L'attitude de l'auteur à l'égard de la religion telle qu'elle apparaît dans la revue marocaine qui vient d'être citée, lui vaut d'être pratiquement «interdit» dans l'ensemble des pays arabes.

(3) Le parti Baas n'est pas le seul mouvement pan-arabiste laïc, voir à ce sujet *infra* pp. 71 - sqq.

le pan-arabisme pour lequel il milite ne s'adresse pas exclusivement aux Arabes mais bien à l'ensemble de toutes les communautés ethnico-religieuses :

«Le Baas se considère et il est en réalité à l'heure actuelle, tant par sa doctrine que dans la pratique, comme le leader du peuple d'Irak et non le leader uniquement des Arabes dans ce pays. Il est le pouvoir qui représente la volonté des Arabes et des Kurdes et minorités nationales»

déclare Saddam Hussein (1). Il ne s'agit pas pour le Baas de revenir, comme le pensent les partisans du «socialisme islamique» dont les théories rappellent à bien des égards les socialismes utopistes, à un âge d'or passé, mais de reconstituer la vaste communauté arabo-islamique sur les bases du socialisme.

Section 2 : Le Baas et la question nationale.

L'un des points fondamentaux de l'idéologie baasiste est l'arabisme (ou arabité) qui est un concept ethnique et national, il signifie à la fois : unité du monde arabe (unité des différentes nations arabes) et aussi unité à l'intérieur de chaque nation (problème des minorités ethnico-religieuses). La question d'arabisme se pose donc sur le plan de la vie politique extérieure et intérieure du pays. Il convient alors de se demander quelles furent les différentes actions menées par les gouvernements baasistes pour la réalisation de l'unité.

Ainsi, le problème de l'unité sera-t-il posé pour la Syrie plus particulièrement sous l'angle de l'action des gouvernants baasistes à l'égard des unions arabes, et pour l'Irak, sous l'angle du règlement du conflit kurde, sans lequel il ne pouvait être envisagé de parler de l'unité de la nation irakienne.

1) La Syrie et les unions arabes.

La population arabe en Syrie représente environ 88 % des habitants, les Kurdes syriens sont une des minorités les

(1) Déclaration de S. Hussein reproduite in *l'Opinion de Bagdad* 15 décembre 1973 p. 12.

plus importantes (environ 6%) mais la question nationale sur le plan intérieur ne paraît susciter pour l'heure que peu de conflits d'ordre ethnique (bien qu'une minorité pourrait par sa cohérence et ses exigences constituer un groupe exerçant une pression de poids sur la politique du gouvernement central). Pour la Syrie, la question nationale se pose davantage sur le plan extérieur, elle entre dans le cadre de l'unité du monde arabe et prend alors un aspect plus tourmenté.

Souhaitée par le Baas, l'union de l'Égypte et de la Syrie (formation de la fameuse R.A.U.) devait se désagréger trois années plus tard, en 1961, parce que le concept ethnique sur lequel avait été fondé le nouvel État unitaire recouvrait de profondes différences d'ordre social, économique et historique, auxquelles s'ajoutaient des difficultés d'ordre géographique (la Syrie étant pas trop éloignée de l'Égypte).

L'union des deux pays répondait certes à «l'aspiration historique» des pays arabes de reconstituer la nation arabe «de l'Atlantique au Golfe Persique» selon les formules qui furent utilisées à l'époque, mais la réalité dissipa rapidement les illusions égyptiennes et syriennes.

La leçon tirée de cet échec par les États arabes favorables à l'union était :

- que les Arabes constituent indubitablement une seule nation,

- *mais que* les ressemblances entre les divers États arabes sont au moins aussi nombreuses que les différences.

Le legs commun historique et culturel ne pouvait suffire à estomper, voire supprimer ces différences.

Le 17 avril 1963, cependant, une nouvelle union arabe est proclamée entre l'Égypte, la Syrie et l'Irak. Le Baas vient d'accéder au pouvoir en Syrie et en Irak, c'est encore lui qui préconise cette alliance, mais aussitôt les divergences s'exacerbent entre les dirigeants baasistes et le président Nasser, et moins d'un mois après la signature de la proclamation de cette union, celle-ci se désagrégeait.

Tenant compte de ces expériences malheureuses, l'Égypte, incarnée alors par le président Nasser, se refusa à réaliser une union du monde arabe à tout prix ; elle re-

jette même dans un premier temps, en 1970, les propositions faites en ce sens par le colonel Nèmeiry du Soudan et le colonel Khadafi de Libye (1).

Quelques mois plus tard, en janvier 1971, le général Assad qui vient de conduire le «mouvement de Redressement», fait connaître au nom de la Syrie son intention d'être le quatrième État de la future fédération.

Les répercussions de la crise du Proche-Orient — la mission Jarring se trouve alors dans une impasse complète — suscitent quelques réserves de la part du gouvernement soudanais qui juge cette fois l'union prématurée.

Le 17 avril 1971, les présidents Sadate (Egypte), (Nasser étant décédé le 28 septembre 1970), Khadafi (Libye) et Assad (Syrie) proclament la création de l'Union des Républiques Arabes.

La constitution de l'Union des Républiques Arabes sera approuvée le 20 août 1971 à Damas. Le texte du communiqué final, à la suite de l'approbation de la constitution, commence ainsi :

«A Damas, citadelle de l'arabisme et rempart de l'Unité ; à Damas, au nom de laquelle le message de l'unité arabe a été lié tout le long de notre lutte contemporaine, et qui a réalisé avec le Caire la première unité dans l'histoire moderne des Arabes... la réunion des trois présidents s'est déroulée au milieu du grand appui et des grands espoirs exprimés par le grand peuple arabe syrien, qui, malgré toutes les circonstances, est demeuré fidèle à l'unité arabe et a combattu pour sa réalisation» (2).

La nouvelle fédération répond encore à une sorte d'élan enthousiaste mais soulève, dès sa création, un certain nombre de questions d'ordre constitutionnel, politique et économique. Néanmoins, elle diffère des premières en ce sens que pour les trois États fédérés :

(1) L'Égypte, le Soudan et la Libye se trouvaient déjà liés par la Charte de Tripoli du 27 décembre 1969 qui prévoyait une évolution progressive vers une fédération.

(2) Revue de la Presse arabe — Damas n° 692 in *L'Union des Républiques Arabes*, la *Documentation Française* (Série Problèmes Politiques et Sociaux) n° 98 du 29 octobre 1971 p. 11.

«le nationalisme arabe est un appel à la libération, à l'édification, à l'équité et à la paix et qu'il tend à l'unité totale, à la création d'un régime démocratique et socialiste protégeant les droits des citoyens, préservant les libertés fondamentales et consolidant la souveraineté de la loi» ... «... l'appel de l'unité arabe... occupe la première place dans le sentiment arabe, place qui a été raffermie par la lutte arabe commune contre le colonialisme et le sionisme, les tendances et les mouvements séparatistes régionaux, unité arabe qui a été confirmée par les révolutions arabes contemporaines contre la domination, l'exploitation et la violation des droits politiques et sociaux de l'homme» (1).

Ayant défini de tels objectifs, les gouvernements signataires demandent l'approbation populaire ; la constitution est soumise au referendum en Syrie, Libye et Egypte, elle est approuvée respectivement par 96,44% – 99,5% et 98,60% des suffrages exprimés. Les gouvernements signataires reçoivent également l'encouragement et le soutien des pays socialistes et des partis communistes locaux.

Le bureau politique du parti communiste syrien déclare :

«... que toutes les forces progressistes nationales s'unissent et s'épaulent afin que l'Union des Républiques Arabes soit la base progressiste démocratique et anti-impérialiste» (2).

Les partis communistes locaux et les pays socialistes voient principalement dans cette nouvelle fédération le moyen de mettre un terme au conflit du Proche-Orient en établissant un nouveau rapport de forces en faveur du monde arabe ; ils considèrent également que les objectifs définis dans la constitution rendront possible une lutte unie contre l'impérialisme. L'orientation politique interne des trois pays et notamment de l'Egypte et de la Libye qui vont apporter leur aide au général Nemeiry, Président du Soudan, lors de la répression de Khartoum (3) suscite cependant quelques réserves quant à la réalisation des objectifs définis :

(1) «Préambule de la Constitution de l'Union des Républiques Arabes du 20 août 1971» in *Le Progrès Egyptien*, Le Caire, 21 août 1971 (en français).

(2) Publié in *Al Akhbar*, Beyrouth, 21 août 1971.

(3) Le 19 juillet 1971, un coup d'État militaire portait au pouvoir de jeunes commandants d'extrême-gauche, dont le principal était Hachem El Atta. Le général Nemeiry organise une contre-attaque (le 23 juillet Atta est exécuté). Ce contre coup d'État tourne rapidement en «campagne anti-communiste». Après un procès sommaire, et bien que sa participation au coup d'État n'ait pas été établie, le secrétaire du P.C. soudanais, Abd El Khalek Mahjoub est exécuté par pendaison.

«La nouvelle fédération que (l'Égypte) patronne est ainsi résolument conservatrice, ouverte à la collaboration avec les forces traditionnelles du monde arabe, à commencer par l'Arabie Séoudite et tournée vers un rapprochement avec les États-Unis. Le rêve des «Officiers libres» au lendemain de la guerre mondiale, paraît désormais abandonné» (1).

La nouvelle fédération confrontée aux mêmes difficultés que les précédentes unions (disparités économique et sociale notamment) sera très loin d'amorcer une réalisation des objectifs définis, et sans parler d'échec, sera à nouveau une déception pour ceux qui militent pour l'unité du monde arabe.

La Syrie est certainement l'un des pays arabes les plus touchés par le conflit israélo-arabe, conflit qui contribue certes à resserrer les liens entre les différents États arabes, mais également, aussi paradoxal que cela puisse paraître, à aggraver leurs antagonismes.

Ce phénomène s'explique par le fait qu'«unité arabe» recouvre en fait deux notions fondamentalement opposées :

1) pour certains l'unité arabe est l'objectif suprême qui doit être atteint à tout prix et le conflit israélo-arabe devient alors le prétexte pour une lutte visant à une prépondérance ethnico-religieuse (tel peut être le cas de la Libye de Khadafi),

2) pour d'autres, l'unité arabe n'est pas qu'un simple objectif en soi, mais un moyen d'élaborer, ensemble, un programme de transformations socio-économiques (tel est le cas du Baas et plus particulièrement du Baas irakien dont la 7^{me} Conférence Régionale du Parti précisait : «... la Conférence réaffirme... le maintien des relations amicales avec les États musulmans qui soutiennent véritablement les droits arabes en Palestine...» (2), faisant connaître ainsi sa détermination de ne pas encourager l'unité arabe «à tout prix» et sa réserve à l'égard des gouvernements arabes conservateurs).

(1) Mahmoud Hussein «Du socialisme nassérien à la nouvelle fédération arabe» in *Le Monde Diplomatique* – septembre 1971 p. 6.

(2) Résolutions politiques de la 7^{me} Conférence Régionale du Parti Baas Arabe Socialiste – 24 novembre 1968.

Ainsi le conflit israélo-arabe, dans la mesure où il voit s'affronter deux conceptions opposées du nationalisme arabe' accentue-t-il les divergences entre les différents États.

Dans le rapport présenté au Congrès américain le 25 février 1971, par le président Nixon, on peut lire :

«En marge du conflit israélo-arabe, un violent nationalisme arabe s'est développé par réaction contre une ère de contrôle politique exercé par des puissances extérieures, ère qui a maintenant pris fin. Ce nationalisme est alimenté par une aspiration permanente à l'unité entre nations arabes. Mais les rivalités traditionnelles et idéologiques rendent difficile pour les Arabes de parvenir à un accord quant à la forme que devrait prendre cette unité. *Les tentatives faites en vue de son instauration donnent lieu par conséquent à une aggravation des tensions.*

Au cœur de ces différends se trouve un désaccord idéologique fondamental quant à la façon dont la société arabe doit répondre aux pressions qui s'exercent sur elle en vue de sa modernisation rapide» (ici souligné).

L'opposition entre les deux conceptions du nationalisme arabe apparut clairement au moment de la répression exercée en Jordanie par les troupes jordaniennes contre les fedayin en septembre 1970, et l'amorce d'une intervention des troupes syriennes qui s'en suivit en faveur des fedayin.

Il serait vain de contester la portée politico-stratégique d'une union du monde arabe qui compte actuellement quinze États et près de cent millions d'habitants ; mais poser le problème de l'unité du monde arabe au nom de considérations historiques et ethniques ne peut suffire si chacun des États ne répond préalablement et avec précision à la question fondamentale : «Unité pour qui ?» remplaçant ainsi cette «unité contre» qui a trop souvent permis non d'aplanir mais de contenir pour un temps les oppositions fondamentales qui ne manquent pas de se manifester.

Les unions «au sommet» des États arabes, que la Syrie Baasiste a encouragées et qui répondent bien au slogan du parti Baas «une seule nation arabe ayant un message éternel» (1) se sont révélées être des tentatives sans lendemain.

(1) Premier Manifeste du mouvement Baas arabe proclamé le 24 juillet 1943.

2) L'Irak et la question kurde.

Si la question nationale se pose pour la Syrie essentiellement dans le cadre de la politique extérieure, tel n'est pas le cas pour l'Irak où elle se pose d'abord sur le plan intérieur.

L'Irak est une véritable « mosaïque ethnique » où les arabes sont en majorité (environ 75%) mais où la population kurde (environ 20%) forme une communauté dont on ne peut ignorer l'entité ethnique (les Kurdes d'origine médoscythe parlent une langue indo-européenne).

Le problème kurde résulte à la fois des engagements contradictoires de la Grande-Bretagne au lendemain de la Première Guerre Mondiale et des intérêts pétroliers des pays industrialisés.

L'émir Kamuran Ali Bédir Khan rappelait à juste titre que :

« en août 1920, le traité de Sèvres dans ses paragraphes 62 et 64 donnait au Kurdistan les fondements formels de son existence, il y est notamment stipulé : « aucune objection ne sera élevée par les puissances alliées à l'encontre de l'adhésion volontaire à un État kurde indépendant des Kurdes habitant la partie du Kurdistan comprise jusqu'à présent dans le vilayet de Mossoul » c'est à dire dans le Kurdistan d'Irak » (1).

En dépit de ces promesses d'indépendance, le vilayet de Mossoul est rattaché à l'Irak pour des raisons économiques claires : c'est la région du Kurdistan qui détient les plus importantes réserves de pétrole (2). Alors se succèdent une série de révoltes (1930, 1933, 1944) des populations kurdes sous la conduite de Barzani, sans que le conflit ne dégénère cependant en un conflit racial. Les mesures autoritaires visant à l'intégration des Kurdes à un État irakien « un et indivisible » n'ont conduit qu'à accroître les sentiments autonomistes.

(1) Emir Kamuran Ali Bédir Khan : « La reconnaissance de l'autonomie kurde met fin à quarante ans de brimades et de luttes » in *Le Monde Diplomatique*, avril 1963, p. 3.

(2) En juillet 1926 la Turquie signe l'accord qui confirme le rattachement du vilayet de Mossoul à l'Irak. Le Kurdistan, qui comprend à l'heure actuelle 15 millions de personnes, se trouve ainsi divisé entre la Turquie, la Syrie, l'Iral, l'U.R.S.S., l'Irak,

S'agissant d'un mouvement autonomiste dans une région où subsistent des structures tribales et féodales, certes en lente désagrégation en raison de la sédentarisation et du développement de l'industrie pétrolière, il est tentant d'assimiler la question kurde à la manifestation de la contradiction entre forces novatrices progressistes (représentées par le gouvernement central) et forces traditionalistes (représentées par les féodaux kurdes). Le mouvement autonomiste kurde se présente en fait sous deux traits (1) :

1) le mouvement autonomiste kurde peut être considéré comme d'essence nationaliste et trouvant son origine dans la survivance de structures socio-économiques archaïques (structures tribales ou féodales) : les féodaux kurdes s'opposant à la désagrégation d'un système menacé par l'évolution socio-économique du pays en général ;

2) mais le mouvement autonomiste kurde peut être considéré également comme s'inscrivant dans le cadre des mouvements de libération d'essence progressiste et cela pour deux raisons essentielles :

— sur le plan historique, il est nécessaire de rappeler que l'éphémère République du Méhabad (22 janvier 1946 —

(1) Dans l'Encyclique «Pacem in Terris» du pape Jean XXIII, le problème des minorités était fort justement analysé compte tenu des deux aspects positif et négatif que peut revêtir l'expression de sentiments autonomistes : positif lorsqu'elle contribue à l'échange entre des hommes de culture différente, négatif lorsqu'elle contribue à accentuer les antagonismes et rend impossible l'unité d'une nation.

«... Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manœuvres visent à les faire disparaître...

On observera pourtant que ces minorités, soit par réaction contre la situation pénible qui leur est imposée, soit en raison des vicissitudes de leur passé, sont assez souvent portées à exagérer l'importance de leurs particularités, au point même de les faire passer avant les valeurs humaines universelles... Il serait normal, au contraire, que les intéressés prennent également conscience des avantages de leur condition : le contact quotidien avec des hommes dotés d'une culture et d'une civilisation différentes les enrichit spirituellement et intellectuellement et leur offre la possibilité d'assimiler progressivement les valeurs propres au milieu dans lequel ils se trouvent implantés. Cela se réalisera s'ils constituent comme un pont qui facilite la circulation de la vie, sous ses formes diverses entre les différentes traditions et cultures, et non pas une zone de friction, cause de dommage sans nombre et obstacle à tout progrès et à toute évolution».

15 décembre 1946) dans le Kurdistan iranien, non seulement «démontra qu'un gouvernement kurde pouvait efficacement assumer le pouvoir» (1), mais aussi que la principale force politique de la République, le Parti Démocratique du Kurdistan (créé le 16 août 1946 par M. Barzani) se fixait des objectifs patriotiques et démocratiques. (le Kurdistan irakien ne fut en rien étranger à l'expérience de la République kurde en territoire iranien, Mollah Moustapha Barzani fut fait général de l'armée républicaine).

— sur le plan socio-politique, depuis principalement le développement de l'industrie pétrolière au Kurdistan irakien, il existe en réalité deux directions dans le mouvement autonomiste kurde, une direction tribale et religieuse, mais aussi une direction citadine qui reflète l'évolution économique de la région : apparition de nouvelles classes sociales (prolétariat et semi-prolétariat employé dans le secteur industriel en développement), immigration des paysans vers les centres urbains. Cette direction citadine élabore en 1961 un programme qui prévoit non seulement l'autonomie du Kurdistan, mais aussi et surtout la réalisation de mesures économiques et politiques propres à promouvoir l'essor de la région sur des bases patriotiques et démocratiques : (2) l'article 6 du programme du P.D.K., dans sa forme définitive (texte de 1961 amendé par les VI^e et VII^e Congrès du Parti), déclare que les Kurdes

«luttent pour un pouvoir démocratique parlementaire en Irak, pour le rétablissement des libertés religieuses, d'opinion, de croyance, de presse, de publication, d'organisations syndicales et de partis, et ce pour tous les citoyens».

Le conflit armé qui éclate le 11 septembre 1961 entre les troupes gouvernementales irakiennes et les autonomistes kurdes se transforme bientôt en guerre révolutionnaire.

(1) Derk Kinnane — *The Kurds and Kurdistan*, Oxford University Press., Londres, New-York, 1964 p. 58.

(2) Cf. «Programm and Administrative Regulations» *Middle East Journal*, Washington, vol. 15 aut. 1961 — Le 18 janvier 1961 le P.D.K. (devenu P.D.U.K. (Parti Démocrate Unifié du Kurdistan) en 1956, publie un programme en 23 articles ; ce programme ne sera modifié qu'en 1964 lors du VI^e Congrès du Parti, puis en novembre 1966, lors du VII^e Congrès.

re (1), les leaders du mouvement insurrectionnel kurde demandant la réalisation des promesses d'autonomie faites par le gouvernement de Kassem et le respect de l'article 3 de la Constitution du 27 juillet 1958 qui précisait :

«La société irakienne est fondée sur le coopération totale entre tous les citoyens, sur le respect de leurs droits et de leurs libertés. Les Arabes et les Kurdes sont associés dans cette nation. La Constitution garantit leurs droits nationaux au sein de l'entité irakienne».

Le Parti Démocratique du Kurdistan (l'un des trois partis politiques reconnus par Kassem le 9 février 1960) s'associe aux insurgés kurdes et crée une organisation politique et militaire qui couvre le sud du Kurdistan, mais le général Barzani, qui incarne la direction religieuse et tribale, demeure commandant en chef des armées et le président du P.D.K.. Ainsi, deux pouvoirs coexistent au sein du mouvement autonomiste kurde, celui des féodaux et celui de la direction citadine progressiste.

De 1961 à 1963, près d'un tiers du Kurdistan est libéré et passe sous le contrôle des autonomistes kurdes (2).

La coexistence de deux directions au sein du mouvement autonomiste kurde provoque une crise qui éclate en 1964 (3) lors de la convention de cessez-le-feu proposé par le gouvernement Aref (10 février 1964), l'un des leaders du P.D.K., Jalal Talabani, s'oppose à Barzani et fait campagne contre «la mentalité tribale et patriarcale» ; deux années plus tard, Jalal Talabani adhérera à la politique de réconciliation proposée par le Dr Bazzaz, ministre d'Aref (juin 1966) (4) : Jalal Talabani ainsi que Ibrahim Ahmed, ancien secrétaire général du P.D.K., formeront le P.D.K. dissident anti-barzaniste.

(1) Sur la guerre du Kurdistan cf. la thèse d'Ismet Chériff Vanly, *Le Kurdistan Irakien, entité nationale. Étude de la Révolution de 1961*. Ed. de la Baconnière, Neuchâtel, 1970.

(2) En 1963, lors de la répression anti-communiste, les communistes kurdes se réfugient au Kurdistan libéré.

(3) Après le renversement de Kassem, le nouveau régime irakien, qui a à sa tête le général Aref, reconnaît le 11 mars 1963 les droits nationaux du peuple kurde sur la base de la décentralisation, les hostilités reprennent cependant.

(4) Le 29 juin 1966, Abdel Rahman Aref rend public un plan en 12 points en vue de régler le problème kurde.

L'accord du 29 juin 1966 sur le règlement du problème kurde n'ayant pas été appliqué, les dirigeants baasistes qui accèdent au pouvoir le 17 juillet 1968, se trouvent à leur tour confrontés au problème kurde, problème d'autant plus aigu qu'une grande partie des dépenses du gouvernement central est consacrée à l'intervention militaire au Kurdistan et que le Baas se présente comme un parti unitaire.

Les propositions contenues dans le manifeste du 11 mars 1970, et le projet de statut pour la région autonome du Kurdistan du 11 mars 1974 marquent la volonté des gouvernants baasistes irakiens de mettre un terme au problème kurde par une voie autre que celle de la violence. Cette politique gouvernementale, outre l'aspect humanitaire qu'on peut y trouver, a pour but d'établir une paix intérieure, une stabilité politique, nécessaire à la transformation socio-économique du pays.

La Conférence du parti Baas irakien, réunie en janvier 1969, déclarait :

«La conférence a ... longuement insisté sur le fait que notre parti, fondant sa lutte sur des convictions nationalistes, humaines, socialistes et démocratiques a toujours respecté les aspirations nationalistes des Kurdes avec leur contenu progressiste, et considéré comme légitimes leurs droits humanitaires, estimant l'étroite relation qui existe entre la réalisation de ceux-ci et la marche des masses d'Irak pour chasser l'impérialisme et instaurer la démocratie, le socialisme et l'unité» (1).

Les incidents sanglants qui opposent à partir du mois d'août 1973 les communistes irakiens et le P.D.K., indiquent que le mouvement autonomistes kurde, sous la conduite principalement de Barzani, a pris un nouveau visage : le parti communiste irakien, pour sa part, rendait ainsi compte de la nouvelle situation :

«Nous avons toujours indiqué que la campagne du P.D.K. contre les activités du P.C.I. dans le Kurdistan irakien s'est accentuée tout particulièrement à la suite de la signature de l'accord consacrant la formation du Front National avec le P.B.A.S.» (2).

(1) 7me Conférence régionale du P.B.A.S., 24 novembre 1968 et janvier 1969.

(2) *Iraqi Letter n° 1* (sans date) publié par le P.C.I. ; à ce sujet cf. également les numéros de novembre 1973 de *Tarriq Al Cha'ab* (organe du P.C.I.).

En fait, dès 1967, le mouvement autonomiste kurde, en recevant l'appui des communistes dissidents (P.C.I. (Direction Centrale) Partisans de la lutte armée et de l'autodétermination du Kurdistan, s'oriente vers deux tendances en apparence contradictoires :

— d'une part la direction tribale et religieuse subsiste en la présence de Barzani, qui se défend d'adopter une position séparatiste,

«le séparatisme ne figure pas parmi les objectifs du P.D.K. Nous cherchons à servir sincèrement le peuple irakien. Arabes et Kurdes nous sommes frères dans cette chère patrie et nous défendons l'unité territoriale de l'Irak avec notre sang et notre armée. Servir la patrie, tel est le but essentiel de la coopération entre le P.D.K. et le P.B.A.S.» (1).

— d'autre part, les Kurdes membres du P.C.I. (Direction Centrale) parti né en septembre 1967 à la suite d'une crise à l'intérieur du P.C.I. (2) s'opposent à un règlement pacifique de la question kurde (tout au moins avec le présent régime irakien) et encouragent le courant séparatiste :

«Dans son programme... notre parti a mis en avant une solution à la question kurde en Irak, fondée sur la reconnaissance du droit du peuple Kurdo-Irakien à l'autodétermination, y compris le droit de sécession» (3).

Les membres de la direction du P.D.K., sous la conduite de Barzani, pratiquent tantôt une politique de conciliation à l'égard du gouvernement central (à la suite de la publication du manifeste du 11 mars 1970, les représentants du général Barzani assistent à un meeting de fraternité «arabo-kurde»), tantôt une politique d'hostilité (en mars 1974 la direction du P.D.K. considère que les conditions d'autonomie ne sont pas acceptables). L'appui étranger,

(1) *Le Monde*, 15 mars 1970.

(2) Sur la formation du P.C.I. (Direction Centrale) voir *infra* p. 126 sqq.

(3) *The Peoples Democratic Revolution and the Bureaucratic Bourgeoisie in Iraqi The Political Report of the Central leadership presented to the Third Conference of the Iraqi Communist Party*. (Rapport politique présenté à la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) — Publication Al-Nasear, février 1975 p. 44 (en anglais).

en particulier de l'Iran, dont bénéficie le P.D.K., lui offre cette liberté de manœuvre ; en mars 1970 le journal de Téhéran écrit :

«Les religieux, les tribus et la population du Kurdistan iranien souhaitent surtout qu'à la suite de cette victoire, les Kurdes ariens de l'Irak aient l'occasion de continuer l'expansion et le développement de leur région» (1).

Le sabotage des installations pétrolières dans la région de Kirkouk, le 1er mai 1974, marque le déclenchement d'une nouvelle offensive du général Barzani à laquelle Saddam Hussein répond :

«Vous avez tous entendu parler de la rébellion de Barzani et de sa clique dans les montagnes. Nous vous disons, afin que vous puissiez vous en réjouir, et nous disons à l'impérialisme afin qu'il s'en lamente, que nous écraserons inévitablement cette sédition insensée et chancelante» (2).

au prix, est-il sous-entendu, d'un accord avec l'Iran (afin de mettre un terme à l'offensive du général Barzani, l'Irak conclut un accord frontalier avec l'Iran, signé à Alger le 20 mai 1975), cet accord permettra la liquidation du mouvement autonomiste kurde irakien, du moins sous sa forme actuelle.

Le général Barzani, représentant la direction tribale et religieuse du mouvement autonomiste kurde et qui dès 1962 faisait l'objet de critiques de la part des démocrates kurdes les plus modérés (3), porte une très grave responsabilité (4).

(1) *Journal de Téhéran*, Téhéran 26 mars 1970.

(2) Déclaration reproduite in *Le Monde*, 24 mai 1974.

(3) Jalal Talabani déclarait «Naturellement Moullah Moustapha est notre grand dirigeant. Nous ne pouvons rien sans lui et il ne peut rien sans nous. (Nos différences) sont tout à fait comme celles qui existent entre Gandhi et le Parti du Congrès Indien» in *The Kurds and Kurdistan*, op. cit., p. 69.

(4) Le rôle joué par Barzani à partir de 1973 est incompréhensible si l'on considère qu'il consiste à faire échec aux propositions faites par le gouvernement central. Mais en 1975, la visite «secrète» de Barzani aux États-Unis (novembre 1975) au cours de laquelle il sollicita, sans succès, une entrevue avec le Secrétaire d'État Henry Kissinger, paraît confirmée la thèse selon laquelle de 1972 à 1974, la C.I.A. est «activement venue en aide» à Barzani. C'est d'ailleurs sous l'escorte d'agents de la C.I.A. et de la SAVAK (police politique iranienne) qu'en octobre 1975 Barzani rencontrait en Virginie (près du quartier général de la C.I.A.) Joseph J. Sisco, sous-secrétaire d'État américain. (Sur les liens existant entre les services secrets américains et Barzani de 1972 à 1974, voir Dana A. Schmidt «Another mystery : the C.I.A. and the Kurd» in *The Christian Science Monitor*, 10 novembre 1975 p. 7).

dans la liquidation du mouvement autonomiste kurde et des conséquences qu'elle implique pour les populations civiles du Kurdistan irakien.

Le Manifeste du 11 mars 1970, le plan gouvernemental d'autonomie de mars 1974 étaient des étapes importantes dans la voie du règlement de la question kurde et par conséquent de la question nationale. Après le 11 mars 1970, cinq ministres kurdes (dont trois membres du Bureau Politique du P.D.K.) entrent dans le nouveau cabinet (1), et le nombre des ministères attribués aux Kurdes paraît faible (le cabinet comprend vingt trois ministres et deux vice-présidents) et peu susceptible d'influer sur les décisions gouvernementales, il n'en demeure pas moins que la présence des ministres kurdes au sein du gouvernement pouvait permettre au P.D.K. d'établir des liens privilégiés avec le parti Baas. Il faut préciser en outre que conformément au manifeste de 1970 et à la loi n° 159 du 1er octobre 1969 sur la décentralisation, les dirigeants du P.D.K. jouèrent un rôle important dans l'administration du Kurdistan, rôle que condamne par ailleurs le P.C.I. :

«... Depuis le 11 mars 1970, le P.D.K. a exercé des fonctions gouvernementales au Kurdistan jusqu'à l'exclusion de notre parti et des éléments indépendants et démocrates kurdes...

L'expérience des quatre dernières années (1970-1974) a clairement montré que le P.D.K. a ... usé de son autorité en faveur du féodalisme et de la bourgeoisie... un nouveau groupe militaro-féodaliste est apparu ; la réforme agraire ne peut être appliquée dans certaines zones que sous contrôle du P.D.K., des paysans qui avaient reçu des terres à la suite de la réforme agraire ont été persécutés et frappés de taxes des plus diverses et pour des motifs des plus variés» (2).

(1) Il s'agit de Mohamed Mahmoud (Ministre du Développement du Nord), Nouri Chaoui (Ministre des Travaux Publics et de l'Habitat), Saleh El Youssefi (Ministre d'État), tous trois membres du Bureau Politique du P.D.K. et de Ihsan Chirzad (Ministre des Affaires rurales et municipales), Nafez Jalal (Ministre de l'Agriculture).

(2) Rapport du Comité Central du P.C.I. du 25 janvier 1974, publié par le P.C.I. *op. cit.*, pp. 40 et 41.

Le rôle joué par les dirigeants du P.D.K., si contraire fût-il au développement politique, économique et social dans certaines régions du Kurdistan ne pouvait, en tout état de cause, être imputé à l'ensemble du mouvement kurde qui, par le passé, avait montré son caractère progressiste, mais bien à une partie de la direction du P.D.K.

Une nouvelle étape dans la voie de l'autonomie du Kurdistan avait été franchie par la promulgation, le 26 mars 1974, de la loi sur le Conseil Législatif du Kurdistan, en application de cette loi, la première réunion du Conseil Législatif de la région autonome du Kurdistan (1) (premier Conseil non élu, les 80 membres des futurs autres Conseils devant être élus au suffrage universel direct) s'ouvre le 5 octobre 1974 à Erbil, une des principales villes du Kurdistan, Hassan Agrawi, qui est élu Président du Conseil, déclare :

«Le mouvement national kurde a présenté un programme d'union conformément au manifeste du 11 mars 1970. Aujourd'hui, le mouvement national kurde prend toutes ses responsabilités et fait confiance au peuple d'Irak tout entier pour que s'accomplisse cette mission historique» (2).

L'offensive déclenchée par le général Barzani, qui bénéficie dans le Kurdistan de l'appui à la fois de la direction tribale et féodale, des communistes dissidents et de l'intervention militaire iranienne a, par conséquent, contraint le gouvernement central irakien à adopter une attitude intransigeante à l'égard du mouvement autonomiste kurde et à conclure un accord très défavorable avec l'Iran (3) afin d'éviter que le conflit ne dégénère en un pur affrontement irako-iranien. Cet accord permettra de «régler» la question kurde par des moyens non pacifiques et contraires aux objectifs patrioti-

(1) Des représentants du Commandement Régional du Baas, des membres du Front National et du Cabinet assistaient à cette réunion, le vice-président de la République Taha M. Ma'rouf représentant le Président Al Bakr.

(2) Cité in *Courrier de Politique Étrangère* Paris, 1er au 14 janvier 1975 p. 1.

(3) Aux termes de l'accord, le gouvernement central d'Irak reconnaît la souveraineté de l'Iran sur la rive gauche du Chatt-el-Arab, rivière frontière entre l'Irak et l'Iran, objet de conflits depuis le traité de 1937 élaboré par la Grande-Bretagne.

ques et démocratiques définis en mars 1970 par le Baas. A la veille de la «réconciliation entre le Chah d'Iran et Saddam Hussein» (6 mars 1975), le parti Baas affirmait encore :

«Le mot d'ordre d'autonomie du Kurdistan dans le cadre d'un Irak démocratique, progressiste et prospère, est le maître-mot du mouvement kurde et celui que Barzani prétendait servir. Mais au fur et à mesure de la construction de cet Irak nouveau, après la promulgation de l'autonomie conformément à la volonté populaire s'exprimant dans le front national progressiste, cette faction s'est retranchée de la vie nationale. Elle s'est dérobée à l'effort assidu de la nation et a choisi la rébellion contre le pouvoir révolutionnaire, en s'appuyant sur les fusils américains, sur les finances du Shah d'Iran et sur les experts sionistes» (1).

Ainsi, les deux axes qui soutenaient encore au début du mois de mars 1975, la politique suivie par le gouvernement central face à la reprise du conflit, étaient :

1) le mouvement autonomiste kurde, sous la conduite de Barzani, a abandonné ses objectifs démocratiques et progressistes ;

2) les États-Unis, Israël et l'Iran utilisent ce mouvement pour compromettre l'avenir de l'Irak.

Pour des raisons éminemment tactiques (neutraliser les partisans de Barzani) l'Irak baasiste opère un brusque revirement dans la conduite de sa politique (rapprochement avec l'Iran, pays autrefois honni). A partir de ce moment, seul le premier axe demeure, c'est à dire la justification des opérations de l'armée irakienne en raison du caractère «anti-national» du mouvement kurde conduit par les Barzanistes ; le journal *Al Thawra* écrit, le 13 mars 1975, que les opérations pourraient reprendre afin de

«liquider les dernières positions de la clique stipendiée (les barzanistes), de rétablir l'ordre, la sécurité et la souveraineté nationale sur l'ensemble du territoire... cette clique maléfique et traîtresse n'a pas sa place sur le sol de la patrie».

Mais la «liquidation» du mouvement autonomiste kurde en mars 1975, cinq années après la publication du manifeste

(1) *L'Opinion de Bagdad*, 15 février 1975 p. 10.

«historique» du 11 mars, ne signifie pas cependant la disparition de ce mouvement, et cela pour plusieurs raisons :

1) Le P.D.K. qui était l'une des expressions du mouvement autonomiste kurde s'est trouvé, à un moment dominé par la direction tribale, féodale et religieuse, très attachée au maintien de ses privilèges locaux. C'est cette direction qui, conduite par Barzani, s'est tout à fait déconsidérée au cours des événements qui se sont déroulés entre mars 1974 et mars 1975, ce qui ne veut pas dire qu'elle ait entraîné dans sa chute l'ensemble du mouvement autonomiste kurde (1) ;

2) Le P.D.K., l'une des forces politiques les plus influentes du mouvement autonomiste kurde, ne peut être ramené lui-même à cette direction en réalité profondément conservatrice ; dans son rapport le Comité Central du P.C.I. ne précisait-il pas, après avoir rappelé l'évolution politique en Irak :

«Notre parti a défini son attitude à l'égard du P.D.K.... considérant que le P.D.K. est un parti patriotique, nationaliste bourgeois, hostile à l'impérialisme, à la réaction et à la persécution du peuple kurde... Notre parti trouva d'importants points de convergence et des objectifs communs avec le P.D.K.. A la lumière de tout cela, notre Parti traça sa politique de coopération et d'alliance avec le P.D.K.... il fut un temps où les nôtres furent les seuls (des partis politiques) à demander l'inclusion du P.D.K. dans le Front National....» (2).

cela revenait bien pour le P.C.I. à ranger le P.D.K. parmi les forces politiques progressistes. De même la Charte d'Action Nationale proclamée par le président Al Bakr le 15 novembre 1971 dit :

«L'Alliance entre le Parti Baas Arabe Socialiste et le Parti Démocratique du Kurdistan, alliance constituant la première pierre de la

(1) La décision de Barzani d'abandonner la direction du P.D.K. après mars 1975, loin de causer le désarroi, suscite même certains espoirs parmi ceux qui ont soutenu la cause des autonomistes kurdes, cf. l'article de J.P. Viennot (secrétaire du Comité de Solidarité à la Révolution kurde, dissous en mars 1975) «Téhéran et le général Barzani» in *Le Monde*, 26/27 juin 1975.

(2) *Report of the C.C.I.C.P. Plenum (25 janvier. 1974)* - (Rapport du Comité Central du Parti Communiste Irakien) *Iraqi Letter*, n° 3 mars 1974 p. 19 (brochure publiée par le P.C.I., en anglais pp. 34-35).

coalition nationale, est fondée sur... l'alliance historique et révolutionnaire... entre les peuples arabes et kurde et en particulier les masses laborieuses arabes et kurdes... (elle) représente l'intérêt de (ces masses) et reflète leurs aspirations et leurs ambitions légitimes» (1).

Ainsi le P.D.K. en dépit des sévères critiques, voire des condamnations qui ont été prononcées à l'encontre de ses dirigeants par, à la fois, le P.B.A.S. et le P.C.I., a-t-il été néanmoins sollicité par ces deux partis qui ne peuvent pas ne pas l'associer à la transformation politique du pays :

«Les intérêts de notre peuple d'Irak en général et de notre peuple du Kurdistan en particulier, exigent l'élargissement du Front grâce à l'adhésion du P.D.K.» déclare le P.C.I. (2).

«... Le Parti Baas Arabe Socialiste et le Parti Communiste irakien affirment... leur décision de poursuivre leur travail fructueux et sincère pour reprendre le dialogue avec le Parti Démocratique du Kurdistan. Ils sont convaincus que la bonne volonté et les intérêts nationalistes communs des masses populaires (Arabes, Kurdes et minorités nationales) resteront les moyens efficaces... afin d'édifier le front nationaliste et progressiste national» (3).

3) Le mouvement autonomiste kurde a été reconnu tant par le P.B.A.S. que par le P.C.I. comme s'inscrivant dans le cadre du mouvement de libération arabe, en effet, dans la préface qui accompagne le manifeste du 11 mars 1970, on peut lire :

«Le mouvement national kurde est étroitement associé de par son militantisme et son avenir au mouvement de libération arabe... Les ennemis du peuple kurde sont, nécessairement, les ennemis du peuple arabe... l'union des deux peuples... renforcera leur lutte contre l'impérialisme, le sionisme et la réaction» (4).

Le P.C.I., quant à lui, affirme :

(1) *Charte d'Action Nationale*, publiée par le Ministère de l'Information, Bagdad 1971 p. 33 (en anglais).

(2) Rapport du Comité Central du P.C.I. *op. cit.*, p. 29.

(3) Communiqué commun signé par le P.B.A.S. et le P.C.I. à la suite de l'accord sur la Charte d'Action Nationale et la formation du Front National (juillet 1973).

(4) *Manifeste du 11 mars 1970*, publié par le Ministère de l'Information Bagdad 1972, p. 6 (en anglais).

«Notre parti a toujours mis l'accent sur le fait qu'il est mauvais d'isoler la lutte du peuple kurde de la lutte tout entière du peuple irakien en général. Le parti a toujours mis l'accent sur le fait que le mouvement de libération kurde en Irak est lié au mouvement de libération arabe sur les bases objectives, des facteurs et des intérêts communs» (1).

Ainsi, si l'on considère que le mouvement autonomiste kurde ne peut être réduit à la direction tribale, féodale et religieuse conduite par Barzani, que la collaboration entre l'une des forces politiques kurdes les plus influentes, c'est à dire le P.D.K., et les autres forces politiques du pays, plus précisément le P.B.A.S. et le P.C.I., est une des conditions à la transformation politique du pays et qu'enfin, le mouvement de libération kurde s'inscrit dans le cadre des mouvements de libération des nationalités opprimées et du mouvement de libération dans le monde arabe, il est difficile d'affirmer que les événements de mars 1975 marquent la disparition du mouvement autonomiste kurde. Il s'agit incontestablement d'un tournant décisif dans l'histoire du mouvement kurde dont on peut conjecturer que les éléments conservateurs (incarnés en la personne de Barzani) ont perdu la direction (2).

(1) Rapport du Comité Central du P.C.I., *op. cit.*, p. 31 et 32.

(2) Il ne s'agit bien entendu ici que d'une «appréciation» qui peut être de ce fait parfaitement discutable, mais il convient de faire deux types de remarques :

a) Certains indices permettent d'avancer que le mouvement autonomiste kurde est toujours très actif et bénéficie notamment à l'étranger de solides organisations dont le rôle d'information auprès de l'opinion internationale s'est accru, du fait même des opérations de «liquidation» et «d'arabisation» du Kurdistan. Voir à ce sujet, sous le titre «Selon les milieux kurdes émigrés, les autorités de Bagdad procéderaient à l'«arabisation» du Kurdistan irakien» in *Le Monde*, 28/29 décembre 1975.

b) Sur le rôle de la direction par les éléments conservateurs, notamment les Barzanistes : la décision prise par l'Iran de «livrer» à l'Irak les réfugiés kurdes (environ 80.000) à l'exception du général Barzani et de ses partisans qui demeureront en Iran, est de nature à créer de graves ressentiments des populations kurdes à l'égard de Barzani qui, non seulement a conduit les Kurdes à une «guerre suicidaire» (voir à ce sujet Jean Gueyras «La Proie pour l'Ombre», in *Le Monde*, 3 avril 1975) mais encore en se faisant l'apologiste de la politique iranienne (déclaration de Barzani au quotidien iranien Kayhan du 3 mai 1975) approuve inconditionnellement l'accord irano-irakien qui a permis précisément la «liquidation» de son mouvement.

Pour ce qui concerne les gouvernants baasistes face à la question kurde, deux attitudes sont possibles :

1) soit que le Baas irakien adopte une attitude négative à l'égard du mouvement kurde dans son ensemble et se refuse à présent à mettre en œuvre le plan d'autonomie qu'il avait proposé,

2) soit que le Baas, au contraire, conscient de l'importance de la question nationale et en dépit de la liberté de manœuvre que lui laisse l'accord irano-irakien, réponde aux aspirations des progressistes kurdes en accordant l'autonomie au Kurdistan sur les bases qu'il a définies.

Dans le premier cas, le problème kurde et la question nationale ne peuvent être considérées comme résolues et il est à prévoir que le gouvernement central d'Irak sera à nouveau confronté à des révoltes des populations kurdes qui ne pourront être brisées que par la mise en place d'un vaste système de répression incluant l'intervention militaire. En adoptant ainsi une telle attitude, le problème kurde ne serait plus alors seul mis en cause, mais les *options fondamentales* du Baas irakien dont le slogan est : « Unité, Liberté, Socialisme ».

Dans le second cas, le gouvernement central ne peut manquer de demander aux représentants du mouvement kurde de définir leur politique sur la base d'une coopération avec le pouvoir central, sans remettre en cause les options fondamentales du parti et trouvant ainsi une solution à la question nationale qui, malgré les événements de 1975 ne peut être envisagée en dehors de l'autonomie du Kurdistan.

Dans les deux cas, quelle que soit l'attitude optée par le gouvernement central, le mouvement kurde est appelé à revivre soit sous une forme clandestine (en opposition au pouvoir), soit sous une forme légale (en coopération avec le pouvoir). Encore faut-il ajouter que dans l'hypothèse où les gouvernants baasistes adopteraient une attitude négative à l'égard du mouvement kurde, revenant ainsi sur leurs options fondamentales, cela entraînerait à plus ou moins longue échéance une modification des relations établies avec le P.C.I. au sein du Front National, voire une rupture de ces relations qui, pour l'heure, permettent au Baas de ne pas être une force politique isolée.

3) La Syrie et l'Irak baasistes et l'unité arabe.

Affirmer que pour la Syrie la question nationale se pose principalement sur le plan extérieur et que pour l'Irak elle se pose davantage sur le plan intérieur, répond au souci de mettre en lumière les tendances actuelles, mais ne signifie en aucune manière que : la Syrie ne connaît pas le problème des minorités nationales, et que l'Irak n'est pas concerné par l'unité du monde arabe. Ainsi seront considérées les conditions dans lesquelles la Syrie s'efforce de consolider l'unité nationale, et comment l'Irak envisage la formation d'un monde arabe uni.

Depuis 1957, il existe en Syrie un P.D.K. syrien (qui en 1971 se scindera en deux tendances, l'une barzaniste, l'autre antibarzaniste se rapprochant des thèses de Jalal Talabani et d'Ibrahim Ahmed (1) ; si le problème kurde en Syrie ainsi que celui des autres minorités ethniques (principalement Arméniens et Assyriens de langue araméenne) (2) n'ont pas été à l'origine de conflits comparables à ceux de l'Irak (en dehors du conflit kurde en Irak il faut ajouter notamment le soulèvement des Turkomans en août 1959, sous Kassem), en revanche, la question nationale syrienne se pose sous deux aspects particuliers :

1) La division des différentes communautés religieuses est beaucoup plus sensible que la division ethnique en raison principalement du fait que dans la communauté musulmane (environ 86 % de la population) les musulmans sunnites (environ 70% de la population) bénéficient incontestablement d'une place privilégiée tant sur le plan économique, que social ou politique. C'est dans la région méditerranéenne qui est restée, en comparaison de celle des plaines centrales, relativement sous-développée, que sont regroupés les paysans pauvres de Syrie pour la plupart de confession alaouite (secte musulmane chiite). Ainsi le problème de la paysannerie pauvre interfère avec le problème de la communauté alaouite. Akram Hourani (l'un des co-fondateurs du P.B.A.S. né de la fusion du Parti Socialiste Arabe et du Parti de la Résurrection Arabe) précisait :

(1) Cf. J.P. Viennot « Kurdistan nation déchirée — Les « Turcs Montagnards » se radicalisent » in *Le Monde Diplomatique*, août 1971 p. 2.

(2) Cf. *supra*, données géographiques et démographiques , p p. 7 sqq.

«Notre parti a été le premier à lutter pour la libération des paysans qui sont des alaouites alors que les féodaux contre lesquels nous nous sommes dressés étaient tous des sunnites. On ne m'accusera pas aujourd'hui d'être un traître à la cause alaouite» (1) ;

la protestation d'Hourani s'expliquait par le fait qu'en 1968, celui-ci s'opposait à l'équipe baasiste dirigeante dont la plupart des membres étaient alaouites.

La présence d'Alaouites au pouvoir ne correspond ni à l'essor de la communauté à laquelle ils appartiennent, ni au rôle politique accru de la paysannerie. Depuis l'époque du mandat, la France recrutait de préférence les «troupes supplétives» chez les minorités et en particulier chez les alaouites, ainsi leur présence dans les organes du pouvoir s'explique principalement par l'influence politique de l'armée. Le général Assad, alaouite, qui avant de devenir président de la République, assumait les fonctions de Ministre de la Défense et réorganisa l'armée syrienne, est sans doute le meilleur exemple que l'on puisse donner sur le fait que même après l'indépendance, les communautés minoritaires les plus défavorisées, et en particulier la communauté alaouite fournissent à l'armée syrienne le plus grand nombre de ses officiers et sous-officiers (l'engagement dans l'armée syrienne est un moyen d'échapper à des conditions de vie particulièrement difficiles).

L'accession au pouvoir de membres de communautés religieuses minoritaires par le biais de l'enrôlement dans l'armée, ne contribue que faiblement à résoudre les problèmes nés de la question nationale dont la solution consisterait essentiellement à faire avancer les plans de réforme agraire, permettant de vaincre le sous-développement des campagnes.

2) La question nationale syrienne se présente sous un aspect autre que celui des minorités ethniques ou religieuses et qui est lié directement au conflit israélo-arabe : il s'agit du groupe que constituent surtout depuis 1967 les réfugiés palestiniens et au sein duquel se développe la résistance palestinienne.

(1) Déclaration reproduite in *Le Monde* : «Le Front National Progressiste préconise le renversement du régime de Damas» 21 juillet 1968.

En favorisant, en 1968, la création de la Sa'ïka (la foudre), organisation qui dépend du Baas syrien, le gouvernement central a tenu à montrer que :

- il était prêt à soutenir la résistance palestinienne sur son propre territoire, au risque, doit-on préciser, de représailles de la part d'Israël,

- mais que cette résistance s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie militaire globale.

Ainsi, les réfugiés palestiniens en Syrie, en raison de ce que leur présence implique dans le conflit israélo-arabe, font-ils l'objet d'un étroit contrôle de la part des autorités syriennes (1).

Les positions syriennes en ce qui concerne la réalisation des objectifs contenus dans le panarabisme ne peuvent dissimuler les problèmes que pose l'unité du pays. De la même manière, en Irak, la gravité du conflit entre le gouvernement central irakien et les autonomistes kurdes ne peut dissimuler l'importance de l'unité du monde arabe.

A la veille de la formation de l'Union des Républiques Arabes, et avant que la Syrie ne pose sa candidature, le secrétaire général adjoint du Baas, Chabli Ayssami déclarait :

« L'Irak accueille favorablement toute évolution sur la voie de l'union arabe... L'union entre les pays arabes est inscrite en tête des objectifs essentiels auxquels adhère le parti Baas et pour lesquels il lutte depuis un quart de siècle. Nous souhaitons à toute évolution en ce sens, succès et prospérité » (2).

L'unité du monde arabe est en effet l'un des thèmes essentiels, sinon le thème essentiel de l'idéologie baasiste

(1) Sur la réglementation concernant les Palestiniens Cf. *L'Orient - Le Jour*, Beyrouth, 16 mai 1973.

Le nombre de réfugiés Palestiniens enregistrés par l'UNRWA, au 31 mars 1975, en Syrie était de 183 666 (dont 51 306 dans des camps), pour le Liban leur nombre était de 195 267 (dont 100 066 dans des camps) ; il y aurait environ : 125 000 réfugiés palestiniens en Syrie, non enregistrés par l'UNRWA.

L'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East) a été fondée en 1950, c'est un organe subsidiaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

(2) Déclaration reproduite in *Le Monde*, 14 novembre 1970.

qu'exprime très clairement la résolution suivante du premier congrès constitutif du parti :

« Nous croyons que tous les Arabes forment une seule nation et que tous les problèmes arabes qui se posent dans chacune de nos contrées doivent être résolus selon une optique unioniste. C'est la raison pour laquelle nous avons refusé de limiter notre action à un seul État et il nous importe qu'il s'étende à toute la nation arabe » (1).

Les gouvernants baasistes irakiens rappelant les critiques qui avaient été formulées, dès 1945, par les premiers théoriciens du Baas au sujet de la Ligue Arabe :

« La coopération enregistrée par la Charte de la Ligue est une coopération incomplète... La Charte est dans son ensemble une confirmation de la subdivision actuelle qui pèse sur le monde arabe et une affirmation des tendances personnelles adoptées par les milieux au pouvoir. Elle donne la preuve d'un manque de lucidité dans la pensée arabe et dans sa possibilité d'attirer les hommes » (2)

et rappelant aussi les échecs des différentes unions, les gouvernants baasistes irakiens se sont donc efforcés de définir les nouvelles bases (socialistes et révolutionnaires) de l'unité du monde arabe, telle qu'elle apparaît dans la Charte d'Action Nationale :

« La tâche historique de la révolution est de participer entièrement activement au mouvement de la lutte arabe, d'être à son avant-garde afin de réaliser ses objectifs qui visent à édifier une société arabe unie, socialiste et démocratique...

(la réalisation de ses objectifs requiert une lutte) ... pour l'unité arabe sur des bases libératrices, démocratiques et populaires où les masses seront l'instrument efficace de la formation de l'unité historique...

(cela requiert également un appui) aux changements révolutionnaires dans les pays arabes (et le soutien) aux mouvements nationaux progressistes de libération de façon à affermir les objectifs de la lutte arabe et à approfondir sa marche historique » (3) (ici souligné).

(1) *L'Opinion de Bagdad*, 1er janvier 1974 p. 17.

(2) « Notre Opinion sur la Ligue Arabe » in *Al Baas Al Arabi*, Damas, 8 mars 1945 (feuillet).

(3) *Charte d'Action Nationale op. cit.*, pp. 53 et 54.

Si l'Irak ne rejette pas systématiquement les unions au sommet et est prêt au contraire à leur apporter son appui, il n'en reste pas moins que l'Irak ne pose pas sa candidature croyant peu à l'efficacité de telles unions (l'Irak préférant des échanges entre «techniciens» et personnalités locales) et considérant surtout que celles-ci ne répondent pas véritablement aux objectifs démocratiques, socialistes et populaires. Par ailleurs, l'appui que l'Irak veut apporter aux mouvements de libération nationaux à l'intérieur des pays arabes conservateurs (tel notamment son appui au mouvement de libération du Dhofar dans le Sultanat d'Oman) (1) illustre assez bien la conception de l'unité du monde arabe à laquelle sont parvenus les actuels dirigeants baasistes ; au cours d'une conférence de presse à Bagdad, le président Al Bakr précisait :

«L'unité du monde arabe n'est pas un simple slogan, mais une *lutte historique conduite par les masses arabes* après de nombreuses étapes. Cette lutte devra d'abord assurer les intérêts des travailleurs, des paysans et des autres catégories sociales du peuple qui croit en l'unité dans un cadre nationaliste et démocratique. Cette conception qui est la nôtre ne doit pas nous empêcher d'utiliser tous les moyens pour franchir une étape en faveur de l'unité arabe.

«En conséquence, nous apportons notre appui à tout *projet unioniste véritable mis en avant par les forces révolutionnaires arabes ou les régimes progressistes*» (2). (ici souligné).

La position du gouvernement baasiste d'Irak sur l'opportunité de réaliser des «unions arabes» ne résulte pas, comme on serait enclin à le penser, au «camouflage idéologique» d'un contentieux territorial et économique avec les autres pays arabes (notamment les pays conservateurs du Moyen-Orient). Certes, l'ensemble des pays arabes s'est élevé contre les revendications de l'Irak sur le Koweït à l'époque de Kassem, et encore à l'heure actuelle le gouvernement Koweïti affirme ne pas être totalement à l'abri des visées baasistes

(1) Sur le mouvement de libération du Dhofar cf. *Infra* p. 327.

(2) Conférence de presse du président Hassan Al Bakr - 17 novembre 1971 publiée par *Al-Jamhoriyah Press*, Ministère de l'Information Bagdad 1971. (en anglais).

(heurts à la frontière et activités du Baas au Koweït). De la même manière, la puissance militaire irakienne n'est pas sans inquiéter l'Arabie Séoudite, rivale de l'Irak en tant que grande puissance arabe «assurant la sécurité» dans le Golfe Persique.

Sans nier l'importance de ce contentieux territorial et économique auquel se joint épisodiquement la querelle avec la Syrie baasiste, il est nécessaire de souligner qu'il ne peut être considéré comme étant à l'origine des réserves faites par l'Irak sur les «unions à tout prix», puisque :

1) dans le conflit qui l'a opposé à la Syrie sur le partage des eaux de l'Euphrate, l'Irak a sollicité les bons offices de la Ligue Arabe (la Syrie s'y est opposée) ; comment une telle requête aurait-elle pu être envisagée si l'Irak s'était sentie isolée au sein du monde arabe ?

2) et puisque, précisément, le différend irako-koweïti ou irako-séoudien, renvoie à l'année 1958, date à laquelle l'Irak sortant de l'orbite occidentale devenait un des pôles du progressisme au Moyen-Orient par opposition aux régimes conservateurs et pro-occidentaux de l'Arabie Séoudite et du Koweït (l'indépendance du Koweït, puis sa reconnaissance à l'échelle internationale est bien l'œuvre de la Grande-Bretagne).

Ainsi, les heurts qui ont eu lieu à la frontière entre l'Irak et le Koweït s'inscrivent davantage dans le cadre d'une stratégie visant à ébranler le pouvoir central du Koweït et faciliter ainsi des changements importants à l'intérieur du pays, plutôt que dans le cadre d'une stratégie visant à annexer l'État Koweïti.

Confrontés au problème que pose la question nationale dans les pays arabes du Moyen-Orient, les dirigeants baasistes ont tenté de mettre en pratique une idéologie dont les deux axes principaux sont :

— nationalisme pan-arabe ou arabisme (ou encore arabité) qui s'adresse non seulement aux populations arabes mais à toutes les populations, toutes les minorités ethnico-religieuses de la communauté arabo-islamique,

— socialisme, option fondamentale qui détermine l'essor de cette communauté arabo-islamique.

Les dirigeants baasistes syriens depuis 1970, sans abandonner du moins explicitement les thèses en faveur du socialisme, se sont efforcés, au nom de l'unité, de se réconcilier avec l'ensemble des pays arabes, y compris les pays conservateurs (Arabie Séoudite, Jordanie) tandis que les dirigeants irakiens ont mis davantage l'accent sur la mise en œuvre d'un système socialiste, sur la solidarité des mouvements progressistes à travers le monde arabe. Ces deux attitudes ont conduit les dirigeants baasistes syriens et irakiens à condamner le nationalisme local : le Baas syrien actuel condamne :

«le courant national raciste : ... courant (qui) est apparu sous la forme de surenchère dans l'affirmation du lien national et dans la distinction de la nation arabe par des critères de race et de civilisation qui la différencient des autres nations et la placent en une position différente» (1).

De la même manière, les baasistes irakiens affirment :

«Le Parti a suivi, depuis sa fondation, la ligne nationaliste arabe parce qu'il ne reconnaît pas la délimitation des frontières régionales existant actuellement dans la patrie arabe, car il considère cette délimitation comme une phase exceptionnelle que le colonialisme a imposée avec le concours de la conjoncture de stagnation et de sous-développement qui régnait jadis... (mais) le parti s'oppose à toute forme d'impérialisme, de racisme et de fanatisme, et il conçoit le nationalisme arabe à partir des principes humains loin de l'esprit étroit et (figé) du nationalisme» (2).

*

* *

(1) *(La lutte du P.B.A.S. (1943-1971) Etude établie par la direction du P.B.A.S. à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation du Parti.* (Office Arabe de Presse et de Documentation, Damas, janvier 1973 (en français).

(2) Déclaration de Chabli Ayssami, secrétaire général adjoint du Baas reproduit in *l'Opinion de Bagdad*, 15 au 31 janvier 1974 p. 6.

Institut kurde de Paris

Chapitre II

LES COURANTS POLITIQUES INTERNES

Dans un premier temps, certains nationalistes arabes déçus par le libéralisme occidental prônent le «socialisme arabe», mais l'absence d'idéologie, et le caractère extrêmement pragmatique de la politique qui en résultera vont creuser un fossé entre les différentes forces progressives. Rejetant la philosophie marxiste, le matérialisme dialectique, et ne retenant qu'une partie de ses applications dans le domaine économique, les «socialistes arabes» aggravent en fait la situation de crise. A la confusion idéologique correspondent des politiques économiques et sociales louvoyantes et hésitantes.

Dans un second temps, les échecs rencontrés par le «socialisme arabe» vont accroître l'insatisfaction des courants nationalistes à tendance socialiste, notamment le Baas, et vont pousser ces derniers à puiser plus largement dans la philosophie marxiste.

Cette évolution est ici présentée en deux temps, mais en fait l'évolution du courant nationaliste à tendance socialiste vers un courant socialiste à tendance nationaliste est plus complexe et très loin de type linéaire. De même que les défenseurs d'un socialisme spécifique, d'un socia-

lisme arabe ont toujours une large audience à l'intérieur des partis tels que le Baas, la fraction «pro-nationaliste» est loin d'avoir disparu.

Si l'on voulait jouer sur les paradoxes, on pourrait dire que de nos jours, dans les pays arabes, le Baas constitue la troisième voie entre les communistes et les «socialistes arabes» qui se voulaient eux-mêmes une troisième voie.

Aujourd'hui, arabisme et socialisme sont les leitmotivs qui reviennent inlassablement dans les discours des gouvernants baasistes syriens et irakiens. Il est toujours mal aisé de distinguer quel thème l'emporte sur l'autre et surtout de les définir. Tout au plus peut-on tenter, à travers l'étude des principaux partis ou mouvements politiques, de reconstituer, a posteriori, une évolution de l'idéologie arabe et de faire apparaître les nouvelles tendances.

Il est possible, compte tenu des connaissances actuelles sur la situation au Moyen-Orient et dans le Tiers Monde en général, de distinguer trois phases dans l'évolution du mouvement nationaliste arabe :

1) la première, dans laquelle les *problèmes politiques* sont au premier plan des préoccupations (lutte pour l'indépendance ou l'émancipation politique) ;

2) la seconde, dans laquelle l'*indépendance économique* devient primordiale (volonté de rupture politique avec l'Occident et ouverture vers les pays socialistes) ;

3) la troisième enfin, où le *développement économique* est jugé vital (course au développement en dehors, théoriquement, du modèle capitaliste).

Présentée ainsi l'on pourrait croire que l'évolution idéologique s'est décantée au fil des années pour aboutir à une idéologie, une doctrine cohérentes qui seraient nationalisme et socialisme arabe.

La distinction en trois phases principales ne rend pas compte en fait de la réalité politique, économique et sociale. Dès l'origine, les problèmes économiques et sociaux se sont posés au monde arabe, ils furent même les raisons profondes de la lutte anti-colonialiste : misère, pauvreté, injustice étant mis au compte des puissances expansionnistes. S'il n'est pas faux de distinguer trois phases dans l'évolution de l'idéologie arabe, encore faut-il préciser que l'argument

socio-économique est omniprésent, que l'argument politique ne disparaît pas et qu'enfin, cette évolution s'effectue dans une société internationale elle-même en pleine mutation.

La chute de l'Empire ottoman, la Révolution d'octobre 1917, la guerre froide... sont autant de facteurs qui ont joué sur l'évolution du monde arabe et par là même sur l'évolution de l'idéologie arabe. L'introduction du marxisme dans le monde arabe fut tout aussi importante que le renouveau arabo-islamique.

Enfin, si l'idéologie du monde arabe est présentée comme une succession évolutive de différentes phases conduisant vers une certaine conception du socialisme, où situer les partis communistes qui apparurent relativement tôt ?

Aussi est-il plus judicieux et plus conforme à la réalité passé et présente de l'Irak et de la Syrie, d'analyser la nature des courants politiques les plus représentatifs, de montrer que ces différents courants, aussi bien dans leur genèse que dans leur évolution, ont agi et continuent d'agir les uns sur les autres. L'action réciproque des différents courants s'est exercée le plus souvent au cours d'affrontement, d'opposition, mais elle s'est exercée aussi durant les périodes où se sont constitués des «fronts nationaux progressistes». Les affrontements entre les partis, mouvements progressistes, ont été souvent inévitables dans la mesure où l'un d'entre eux tendait à devenir dominant ou à vouloir être l'expression de la nation tout entière.

Le pays s'est trouvé à la fois uni dans son aspiration au progrès et à la fois divisé sur le choix des moyens. L'unité ne se manifesterait souvent que de façon épisodique, alors que la division va s'illustrer presque quotidiennement par l'affrontement des différentes forces politiques. Coups d'État, période de répression, interdiction des partis ponctuent la vie politique durant la période d'émancipation politique. Cependant, tout au long de cette période, les forces progressistes ne vont pas tarder à s'affirmer comme dominantes, bien plus les divergences vont tendre à s'estomper, ou plus exactement à être mises en sommeil, afin

que puissent se constituer des fronts progressistes unis. Cette tendance ne signifie pas pour autant que les alliances passées doivent être considérées comme définitives, voire durables, quand bien même elles semblent devoir s'inscrire dans une évolution générale de la stratégie des partis progressistes. Cette tendance ne signifie pas non plus que les contradictions ont été résolues et qu'une ère de stabilité s'est «enfin» installée : les divergences entre les différents courants demeurent, même si la situation intérieure ou la situation extérieure ne leur permettent pas de se manifester.

Section 1 : Du nationalisme arabe à l'idéologie baasiste.

L'étude qui suit prend soin de distinguer des courants dans la pensée politique arabe qui constituent des forces politiques internes : le nationalisme arabe — le «socialisme arabe» — les communistes dans les pays arabes. Cette distinction qui ne peut être faite sans une certaine schématisation, surtout pour ce qui concerne le «socialisme arabe» répond au souci de clarté dans un domaine où règne une grande confusion. Il est certain que la pensée politique arabe ne se limite pas à ces courants et qu'il existe notamment des groupuscules gauchistes dont le rôle, ne serait-ce qu'auprès de l'intelligentsia, ne peut être négligé. En outre, l'expression «socialisme arabe» ici utilisée, recouvre dans la réalité plusieurs partis ou mouvements, les uns proches du socialisme, les autres plus proches du nationalisme. Le parti Baas a connu, quant à lui, une évolution qui mérite d'être soulignée, en raison d'une part de son originalité par rapport au «socialisme arabe» et d'autre part parce qu'il se trouve aujourd'hui au pouvoir au moins dans deux pays arabes : la Syrie et l'Irak, mais dont les relations inter-étatiques, parfois «tendues» ne reflètent pas toujours l'appartenance à la même communauté partisane.

1) Deux avatars du nationalisme arabo-islamique.

Le nationalisme arabe se présente d'abord sous la forme d'une opposition, d'une réaction contre une domi-

nation étrangère et sa clientèle se recrute dans la grande bourgeoisie et auprès des minorités ethniques et religieuses. Les Arabes chrétiens, plus que tout autre, supportent mal le joug turc : lorsque le gouverneur jeune turc de la Syrie écrase les autonomistes chrétiens et musulmans, ces derniers, en dépit de leur attachement religieux vont se rapprocher des Arabes chrétiens.

L'idée du nationalisme arabe va se répandre et s'approfondir et se teinter d'idées socialistes au fur et à mesure que l'ensemble des populations des pays arabes va prendre conscience de la situation de dépendance créée par les puissances expansionnistes.

Au XIX^{ème} siècle, Abdallah al-Nadim, l'une des personnalités très influentes de la révolution égyptienne de 1882 écrit :

« L'Europe nous a dit : vous devez être des sauvages puisque vous ne savez pas fabriquer meubles et vêtements et que vous avez besoin de nos produits manufacturés, auxquels vous ne pouvez prétendre qu'en signant des traités économiques » (1).

Le nationalisme arabe vient de la prise de conscience par les milieux bourgeois et lettrés de leur situation de dominés, tant sur le plan économique que sur le plan politique. Le nationalisme arabe aspire à un changement de l'ordre établi à l'échelle internationale ; il n'est pas seulement une réaction contre une domination étrangère, il s'applique dans le même temps à idéaliser le passé de la communauté arabo-islamique et les traits spécifiques de sa civilisation.

La division arbitraire, « injuste », de la communauté arabo-islamique par les puissances coloniales a empêché la naissance et l'essor de nationalisme locaux et a fortifié au contraire le nationalisme arabo-musulman. Cette division arbitraire, jointe à la domination franco-anglaise, a été ressentie comme une grave atteinte portée au monde arabo-musulman. Ainsi le nationalisme dans les pays arabes prend-il un caractère non seulement libérateur, mais unitaire.

(1) *Textes choisis* édités par Amin Hindiyya, Vol. II, Le Caire 1901 p. 64 (en arabe).

Mais se référant à la notion de nationalisme, deux mouvements politiques, le premier s'adressant à tous les musulmans (Les Frères Musulmans), le second s'adressant aux populations de la «Grande Syrie» (le Parti Populaire Syrien : P.P.S.) vont prendre des allures fascisantes.

Vers 1928, Hassan Al Bannâ fonde le mouvement des Frères Musulmans, grâce semble-t-il aux bons offices britanniques.

Les Frères Musulmans s'adressent à l'ensemble des pays musulmans, ils se proposent de combattre pour l'islamisation des institutions étatiques. Leurs actions créent dans les pays musulmans un climat d'insécurité tel, que le recours à la violence de la part des dirigeants locaux qui se sentent menacés, paraît justifié. En effet, leurs actions consistent en une multiplication des actes terroristes et leur organisation est bien de type para-militaire. Le mouvement des Frères Musulmans peut être considéré comme le type même de l'utilisation par les pays expansionnistes, telle la Grande-Bretagne, des sentiments nationalistes dans les pays retardés. Les actions menées par ce mouvement s'exerceront d'ailleurs davantage contre les nationaux soupçonnés «d'avoir des idées libérales» que contre les représentants des grandes puissances étrangères.

Les actions dirigées contre les Frères Musulmans seront également prétexte à des mesures répressives beaucoup plus générales. C'est dans cette mesure que l'on peut penser que les activités des mouvements nationalistes de type fascisant entrent dans le cadre de la stratégie britannique au Moyen-Orient avant la Seconde Guerre Mondiale, stratégie qui est de faire en sorte qu'aucun gouvernement local ne se sente assez puissant pour se passer de la protection britannique.

En Syrie, le nationalisme arabe de type fascisant, représenté principalement par le Parti Nationaliste Syrien (Al Hizb al Qawni al Suri) ou encore le Parti Populaire Syrien (P.P.S.) revêt au contraire un caractère laïc. Le 16 novembre 1932, Antoun Saadé, chrétien Libanais, fonde le P.P.S. qui demande la reconstitution de la grande nation syrienne, incluant la Syrie actuelle, le Liban, la Palestine et la Jordanie et la séparation de l'Église et de l'É-

tat. Les statuts du Parti, élaborés le 21 novembre 1934, précisent que :

«(A. Saadé) est le «Zaïm à vie» et que les membres soutiennent inconditionnellement le Zaïm» (1).

L'organisation et les activités du P.P.S. sont calquées sur le modèle des partis fascistes occidentaux : forte centralisation, glorification du chef du Parti, discipline militaire et action terroriste : en 1938, A. Saadé se rendant au Brésil sera d'ailleurs arrêté pour propagande et complot en faveur des régimes fascistes. Par son anti-communisme «actif» le P.P.S. constitue, en conséquence, une force politique organisée face au parti communiste syrien ; cela explique en grande partie les raisons pour lesquelles le 2 mai 1944, Camille Cham'un, alors ministre de l'Intérieur libanais, autorise le P.P.S.

Après la seconde guerre mondiale, Antoun Saadé de retour au Liban (2) s'efforce d'élaborer une idéologie originale, son parti devient le Parti Social Nationaliste Syrien : l'adjonction du terme «social» ne traduit en réalité rien d'autre que la volonté de rallier au parti les «mécontents» et en particulier tous les nationalistes qui ont mal supporté la défaite de la première guerre de Palestine (1948).

Antoun Saadé et ses partisans tentent un coup d'État en juin 1949 au Liban, afin de mettre en œuvre cette grande patrie syrienne : le complot échoue et le 9 juillet 1949, A. Saadé est exécuté ; son parti entre dans la clandestinité. (A. Saadé ne pourra trouver refuge en Syrie). Si le P.P.S. continue d'exister grâce notamment à l'aide du ministre irakien pro-britannique : Nouri Saïd, il apparaît cependant que les milieux nationalistes se détournent des thèses fascistes, tandis que le nouveau parti que constitue alors le Baas rejette catégoriquement le fascisme (et le communisme) :

(1) Sur le P.P.S., cf. notamment : Michale W. Suleiman *Political Parties in Lebanon - The Challenge of a fragmented political Culture*, Cornell University Press, Ithaca- New-York 1967 pp. 91 et suivantes.

(2) Antoun Saadé ne rentrera au Liban que le 2 mars 1947.

«Le mouvement du Baas arabe a pu dévoiler trois déviations principales représentées par trois partis politiques qui se sont adonnés à l'action politique et qui se sont présentés comme les remplaçants du gouvernement de la bourgeoisie ; ce sont le parti communiste syrien, le parti syrien national (c'est à dire le P.P.S.) et le mouvement des Frères Musulmans» (1).

Il est certain que les partis ou mouvements nationalistes de type fascisant, ne sont que des avatars du nationalisme arabe, mais ils révèlent que pour tout mouvement se réclamant du nationalisme, l'orientation fasciste est parfois inévitable et que les puissances expansionnistes ont su mettre à profit, surtout pour ce qui concerne les Frères Musulmans, l'idéologie nationaliste dans les pays du Tiers Monde.

2) *Le cheminement idéologique de la «pensée nationaliste arabe» à la «pensée socialiste arabe».*

Avant la Seconde Guerre Mondiale, la bourgeoisie qui avait pris la direction du mouvement national en Syrie, avait dégagé du phénomène arabe les traits suivants :

- le nationalisme arabe sera avant tout unitaire : l'unité du monde arabe seule permettra de «rivaliser» avec l'Occident,

- l'Islam sera le point de ralliement des peuples arabes divisés, c'est lui qui autrefois défia le monde chrétien, il sera un nouveau défi lancé au monde capitaliste développé et au marxisme,

- les mouvements nationalistes devront s'appuyer sur une «bourgeoisie citadine», celle qui est en train de se développer, qui n'a jamais pactisé avec l'Occident, afin de faire échec à la grande bourgeoisie et à l'aristocratie locales, complices des puissances expansionnistes, (cette «féodo-bourgeoisie» qui se regroupait avant-guerre au sein du Bloc National).

Le nationalisme arabe occupe une place de choix dans l'idéologie arabe et nul ne saurait nier son rôle dans le mouvement de libération nationale ; mais sous le poids des

(1) *La lutte du P.B.A.S. (1943 - 1971) op. cit.*, p. 10.

problèmes économiques et sociaux, le nationalisme arabe ne paraît pas susceptible de conduire le pays dans la voie du progrès. Une fois l'indépendance acquise, la bourgeoisie citadine qui a conduit le mouvement national, s'oppose à la transformation du pays par crainte des bouleversements qui pourraient intervenir et qui pourraient remettre en cause les privilèges acquis (1). Dominant la vie politique, cette bourgeoisie s'efforce alors d'instaurer un ordre nouveau qui garantirait son rôle politique.

Avec l'accession à l'indépendance ou l'émancipation politique, le colonialisme ou semi-colonialisme n'est plus considéré comme le seul responsable du sous-développement ; l'influence des thèses en faveur du socialisme grandit dans le même temps que les problèmes économiques et sociaux deviennent de plus en plus alarmants (2) ; une nouvelle définition du nationalisme apparaît alors, « teintée de socialisme » et qu'exprime ainsi l'un des représentants les plus caractéristiques des nationalistes arabes « modérés » vers les années 1950, le Dr Abd el Rahman Bazzaz (3) :

« Le nationalisme arabe n'est rien d'autre qu'une doctrine sociale, politique et économique résultant de la prise de conscience par les Arabes dans leurs différents pays, des facteurs fondamentaux de leur identité commune : langue, histoire, littérature, coutumes, traditions...

(1) Cette crainte de la bourgeoisie citadine syrienne apparaît très clairement à propos des mesures de nationalisation, ou plus généralement des mesures dites « socialisantes » prises par Nasser lorsque la Syrie est unie à l'Égypte au sein de la R.A.U.. Cette crainte sera à l'origine même de la séparation et du retour sur la scène politique syrienne des partis « de droite » qui gouverneront le pays jusqu'en 1963. Ainsi la « peur des réformes » a poussé cette bourgeoisie citadine à se rapprocher de la « féodo-bourgeoisie » dont elle avait cependant si violemment condamné le rôle politique (complicité avec les tuteurs français).

(2) Beaucoup de courants politiques, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, y compris les Frères Musulmans, (qui parlent « d'un socialisme dans l'Islam ») et le P.P.S. (voir *Supra* p. 149) vont se réclamer du socialisme.

(3) Le Dr Bazzaz est ancien secrétaire général de l'O.P.E.P. (1964-1965) et ancien ministre et Premier ministre irakien (1965-1966) à l'époque du président Aref. Son arrestation en 1969 et sa condamnation à 15 années de détention suscita une vive émotion, surtout à l'étranger et plus particulièrement en Grande-Bretagne où le Dr Bazzaz était réputé pour son « nationalisme tolérant » (il fut ambassadeur de la R.A.U. en Grande-Bretagne de 1963 à 1965). En novembre 1970, le Dr Bazzaz devait être libéré.

Son but est de libérer la patrie arabe des différentes formes *d'exploitation interne* et de colonisation étrangère ; de permettre aux Arabes de diriger leur pays eux-mêmes, de les unir, de développer et exploiter leurs ressources à leur avantage et de réaliser parmi eux une justice sociale» (1) (ici souligné).

Le nationalisme «modéré» est à la charnière du nationalisme arabe et du socialisme arabe, «socialisme spécifique», qui va revêtir autant de formes qu'il compte de leaders et de théoriciens.

L'expression «nationalisme/socialiste» est sans doute préférable à l'expression «nationalisme modéré» qui ne rend pas compte de l'attitude de ses protagonistes à l'égard des réformes économiques et sociales.

Ce que le «nationalisme/socialiste» retient de l'idéologie nationaliste, c'est essentiellement la condamnation du colonialisme (ou tout autre forme d'expansionisme des pays développés) qui a créé dans le monde arabe des États aux frontières artificielles :

«... Il n'y a pas de frontières naturelles qui divisent deux pays arabes... l'histoire de la nation arabe au cours des siècles n'a jamais connu une telle multiplication de tant d'États, faibles, soumis et divisés. En réalité, le centre de la civilisation arabe s'est bien déplacé du Hedjaz en Syrie et de Syrie en Irak... mais cela n'a pas divisé la patrie arabe en petits États, tels que nous les connaissons avec leurs frontières artificielles» (2).

Dépassant la condamnation de l'expansionisme des pays développés qui a asservi et divisé la patrie arabe, les «nationalistes/socialistes» arabes rejettent le système capitaliste qui contribue à accentuer les écarts entre les différents pays et à l'intérieur de chaque pays, accroît les inégalités, voire les injustices sociales :

«... le nationalisme arabe ne doit pas se permettre de se limiter à la doctrine de «l'économie libre» car un tel système conduit nécessairement à l'instabilité sociale et ne peut... offrir des chances égales à tous» (3).

(1) Abd el Rahman Al Bazzaz «This is our nationalism» in *Man, State, Society in the contemporary Middle East op. cit.*, p. 22.

(2) Abd El Rahman Bazzaz in *Man, State... op. cit.*, p. 27.

(3) *Ibidem.*, p. 31.

Si les «nationalistes/socialistes» rejettent le système capitaliste, ce n'est pas pour autant qu'ils adoptent le socialisme scientifique, l'idéologie marxiste, en raison de valeurs morales et de théories économiques héritées du libéralisme occidental : défense de l'individu face au pouvoir de l'État :

«... (Le nationalisme arabe) ne croit pas au système communiste qui détruit entièrement l'initiative individuelle et transforme toute la richesse productive en propriété d'État...» (1).

C'est également au nom du nationalisme qu'est rejeté le socialisme scientifique qui n'est en réalité, pour les «nationalistes/socialistes» qu'un produit de l'idéologie occidentale :

«... le communisme, dont les professeurs sont les États de l'Est et le capitalisme dont les avocats sont les Occidentaux, sont tous deux en fait une partie du legs occidental et un produit de la pensée occidentale. Cette vérité a été exactement exprimée par le Dr Fayez Sayegh... (qui) dit : «le communisme est à l'origine une réaction de l'âme occidentale... Il est par conséquent erroné... d'utiliser le nom «Ouest» pour désigner le groupe d'États qui s'appellent eux-mêmes et sont appelés pays occidentaux à l'exclusion de ce groupe d'États qui est connu sous le nom de Pays de l'Est, car ces deux groupes sont occidentaux dans le sens *traditionnel et spirituel* du terme Ouest» (2) (ici souligné).

L'idée selon laquelle le socialisme scientifique n'est qu'un produit de l'idéologie occidentale, et ne peut par conséquent s'appliquer au monde non occidental, sera par ailleurs maintes fois reprise par les socialistes arabes qui prônent un socialisme «spécifique», et sera dans une large mesure l'argument essentiel sur lequel reposent leurs interprétations du socialisme.

Ainsi dans leur réquisitoire contre le monde occidental, les «nationalistes/socialistes» parviennent habilement à rejeter à la fois le capitalisme et le socialisme scientifique :

(1) Abd El Rahman Bazzaz in *Man State... op. cit.*, p. 31.

(2) *Ibidem.*, p. 33.

«Le nationalisme prend ainsi une voie moyenne, adoptant ce qu'on peut appeler un *«socialisme prudent»* : il défend d'un côté la planification économique et l'intervention de l'État pour l'élévation du niveau de la production, et d'un autre côté, la réalisation de la justice sociale par la distribution de la richesse sur une base saine qui doit assurer l'égalité des chances de tous les citoyens, mettre un terme à l'exploitation et *empêcher l'accumulation excessive de richesses entre des mains privées*» (1) (ici souligné).

Le socialisme «prudent» préconisé alors par les représentants de ce courant nationaliste revient en fait à recommander aux gouvernants d'élaborer une politique économique susceptible de venir en aide aux plus défavorisés, afin que s'instaure une «véritable justice sociale», condition nécessaire à la stabilité politique. C'est sur ce dernier point que l'on peut notamment distinguer les «nationalistes/socialistes» des «socialistes arabes». Pour les premiers, l'injustice sociale, en dehors des considérations humanitaires, n'est pas «souhaitable» car elle engendre inévitablement l'instabilité politique, en d'autres termes elle compromet à tout moment l'ordre nouveau établi au lendemain de l'indépendance ou de l'émancipation politique ; par ailleurs, elle peut rendre plus facile la pénétration du communisme chez les classes les plus pauvres : rappelant une étude faite par un observateur occidental, le Dr Bazzaz commente :

«Dans un livre : *Progress of the Pashas : The Middle East at the parting of the ways*, Richard Thompson... dit : «... les dangers qui entourent le monde arabe sont : 1) Israël, 2) les vices sociaux..., 3) l'impérialisme, 4) le communisme». La place du communisme à la fin de cette liste est aisée à comprendre du point de vue arabe, parce que la démocratie est d'abord une idée occidentale. Plus importante encore est la question : que perdront les Arabes dans les mains du communisme ? Si nous faisons exception de la richesse des féodaux... les masses vivent dans la plus cruelle pauvreté... On doit par conséquent se demander ce que le communisme pourrait leur enlever ?» (2).

Pour les seconds, c'est à dire les «socialistes arabes», il est certain que la lutte contre l'injustice sociale est égale-

(1) *Ibidem.*, p. 31.

(2) *Ibidem.*, p. 30.

ment conçue comme devant permettre d'empêcher la pénétration du communisme, mais elle répond moins au désir d'instaurer une stabilité politique que de retrouver à travers une interprétation du socialisme une sorte de « mission » du monde arabe. Ainsi, les « socialistes arabes » vont-ils dans leur argumentation idéologique s'approcher davantage de l'ancien courant nationaliste (rôle de l'Islam, mission du monde arabo-islamique) tandis que dans le même temps ils vont s'efforcer de définir « leurs » principes socialistes (adoptant en particulier non l'idéologie marxiste mais ses applications dans le domaine de l'économie).

3) *L'Influence du socialisme scientifique = le cas du P.N.D. en Irak.*

Si l'idéologie marxiste n'est pas acceptée, ni par les « nationalistes/socialistes », ni par les « socialistes arabes », son influence ne cesse néanmoins de croître :

« La majorité (des Arabes) resterait plutôt fidèle aux idéologies « généreuses » de la démocratie, des droits de l'homme et du citoyen ; dans le marxisme, c'est d'abord une revendication de justice sociale qui... séduit (les Arabes) » (1).

Cette « tentation du marxisme » est particulièrement sensible en ce qui concerne le Parti National Démocrate de Kamil Al Chadirchi en Irak. En février 1946, sous la pression de l'opinion publique, le cabinet Suwaydi autorise la formation de quatre partis politiques : le Parti Istiqlal (nationaliste pan-arabe) — le Parti de l'Unité Nationale — le Parti du Peuple et le Parti National Démocrate.

Ces trois derniers partis, de tendance socialiste, présentent un programme commun de réformes : réforme agraire, nationalisation des secteurs clefs de l'économie, liberté syndicale. Afin de distinguer le P.N.D. des deux autres partis qu'il juge marxistes (le Parti du Peuple d'Aziz Chérif est très proche du Parti Communiste irakien), Chadirchi, fondateur du Parti National Démocrate, présente le 8 novembre 1947 au Comité Exécutif de son Parti, un memorandum qui adop-

(1) L. Gardet « Les Arabes devant la tentation du marxisme » in *Revue Générale Belge*, octobre 1967 p. 26.

te formellement le socialisme comme principe de base : dès lors le P.N.D. s'apparente très largement aux partis de la social-démocratie (1).

Le socialisme que défend Chadirchi se définit davantage par son opposition aux forces conservatrices (tribalisme et féodalisme) et au fascisme (2) que par une approche scientifique des problèmes économiques, politiques et sociaux (3).

Chadirchi, tout en reconnaissant qu'il existe des classes sociales en Irak, ne croit pas en la lutte des classes ; son parti en outre ne s'adresse ni aux ouvriers, ni aux paysans, il s'adresse essentiellement aux classes moyennes et à l'intelligentsia. A deux reprises, en 1936 et en 1958, Chadirchi a apporté son appui aux coups d'États militaires, mais il considère que l'usage de la violence ne peut et ne doit être que le dernier recours, quand toutes les voies pacifiques ont été épuisées.

Les théories socialistes de Chadirchi se caractérisent par deux points principaux :

- limite (et non suppression) du principe de la libre entreprise, nationalisation des secteurs clefs de l'économie,
- application d'une réforme agraire permettant de mettre fin à la puissance des chefs de tribus et grands féodaux responsables de la persistance des structures archaïques, et par conséquent du sous-développement des campagnes.

Qualifié en son temps de communiste (parce qu'il prône des réformes sociales) Chadirchi incarne en fait la bourgeoisie irakienne (peu nombreuse) qui, déçue par l'oligarchie au pouvoir aspire à une transformation du pays sur des bases inspirées davantage de la démocratie occidentale que du socialisme scientifique.

(1) Cf Majid Khadduri «Kamil Al Chadirchi» in *Middle East Forum*, Beyrouth, automne/hiver 1972 p. 23 et suivantes.

(2) Cf. Chadirchi *Baas al-Fashiya Fi al Iraq* (la résurrection du fascisme en Irak) Bagdad 1946 (en arabe).

(3) En 1934 Chadirchi s'était joint au groupe Ahali (constitué dès 1931) dont il deviendra rapidement le leader ; le groupe Ahali à cette date prône des réformes libérales ; après la seconde guerre mondiale, quelques membres du groupe rejoindront le parti communiste, considérant que le programme du Parti National Démocrate, fondé par Chadirchi, est par trop «prudent».

La montée du nouveau courant nationaliste, surtout après la venue au pouvoir en Egypte de Nasser, va contribuer à jeter dans l'ombre ce courant né entre les deux guerres, qui était à mi-chemin entre la démocratie de type libéral et la social-démocratie : retenant essentiellement de la première le système parlementaire, instrument démocratique par excellence et de la seconde, la mise en œuvre de réformes sociales et économiques, condition nécessaire au progrès.

4) *Le «Socialisme Arabe», socialisme spécifique.*

Le 30 juin 1962, la Charte de l'Action Nationale égyptienne est proclamée (1) ; elle est souvent interprétée comme étant le texte fondamental qui a créé une troisième voie entre le capitalisme et le marxisme.

La Charte égyptienne consacre le socialisme scientifique mais dans le même temps elle réfute le matérialisme historique :

1) au nom de la foi religieuse : la religion a toujours joué un rôle positif et contribuera dans l'avenir à l'édification d'une société socialiste,

2) au nom du nationalisme, l'Egypte doit refuser «de se conformer à des théories qui ne sont pas issues de l'expérience nationale» (2),

3) au nom d'une sorte de «socialisme humanitaire» elle rejette l'idée de dictature du prolétariat : «la démocratie politique ne peut se réaliser sous la domination d'une classe au dépend d'une autre» (3), de même elle s'oppose à l'abolition de la propriété privée et «au droit légitime de l'héritage» (4).

La consécration du socialisme scientifique par la Charte réside dans le fait qu'elle adopte le principe du «déterminisme historique» et s'efforce d'analyser la réalité égyptienne compte tenu de «l'interaction du général au particulier» : la Charte égyptienne affirme :

(1) Voir à ce sujet El Koshri Mahfouz : *Socialisme et pouvoir en Egypte*. L.G.D.J., Paris, 1972 pp. 94 et suivantes.

(2) *Ibidem.*, p. 103.

(3) *Ibidem.*, p. 104.

(4) *Ibidem.*, p. 104.

«l'Egypte en particulier ne vivait pas isolée de la région qui l'environne, mais le phénomène d'influences réciproques avec ces voisins se réalisait toujours consciemment et parfois même inconsciemment, exactement comme *la partie qui réagit avec le tout*» (ici souligné).

La proclamation de la Charte en 1962, est une étape importante dans l'évolution de la pensée politique arabe pour trois raisons :

1) Le texte de la Charte va constituer non seulement pour l'Egypte mais pour l'ensemble des pays concernés par la montée du nassérisme, en particulier les pays arabes du Moyen-Orient, le document de base servant de référence dans la définition du «socialisme arabe»,

2) la consécration du socialisme scientifique joint (assez paradoxalement pour les marxistes) à la condamnation du matérialisme dialectique va contribuer à accentuer les divergences entre les différents courants idéologiques et politiques : certains mettant l'accent sur le caractère scientifique que doit revêtir le socialisme, d'autres au contraire insistant sur le caractère spécifique que doit revêtir l'expérience arabe du socialisme (caractère spécifique signifiant ici primauté des superstructures — religion, tradition, culture — sur l'infrastructure — situation économique).

3) Le texte de la Charte rend compte du cheminement de l'idéologie arabe, qui a été évoqué plus haut, ou plus exactement du souci d'élaborer une idéologie originale, dépassant le stade de profession de foi anti-communiste («nous avons notre religion. Nous n'abandonnerons pas notre religion pour celle du communisme») (1) ou des simples recommandations en faveur de réformes sociales et économiques mal définies («Le socialisme dans cette partie du monde est simplement une étiquette couvrant toutes sortes d'actions gouvernementales. Il n'y a aucune étude véritable et sérieuse de la doctrine socialiste») (2).

(1) Gamal Abdel Nasser, préface à la *Réalité du Communisme, Iktarna Lak*, Le Caire, 1956.

(2) W.Z. Laqueur *The Middle East in Transition*, Praeger, New-York 1958 p. 23.

Cette idéologie «originale» qui tente une «symbiose» entre des éléments contradictoires : nationalisme fondé sur l'Islam *et/ou* l'arabisme d'une part, et d'autre part socialisme fondé sur «une partie» de l'analyse marxiste (déterminisme historique) répond, pour les dirigeants égyptiens à la volonté de légitimer leur pouvoir tout en ralliant l'ensemble de l'opinion égyptienne (traditionaliste et progressiste).

En dépit de l'apport incontestable de la philosophie marxiste dans l'élaboration de cette idéologie «originale», il faut noter cependant que la préoccupation de lutter contre la pénétration du communisme demeure, ainsi qu'en témoigne une déclaration de Nasser en 1965 :

«Le communisme est athée, l'Arabe est croyant ; ... le communisme réclame la destruction de la classe bourgeoise, le socialisme arabe est hostile au recours à la force ; les communistes sont devenus des machines alors qu'ils étaient des êtres humains, ils ont renié la liberté parce que la liberté est une manifestation de confiance en l'individu et que dans le régime communiste l'individu n'a ni personnalité ni volonté ; la réalité du communisme est bien différente de l'idéal proclamé par ses propagandistes» (1).

L'argumentation présentée en faveur du socialisme arabe, socialisme spécifique à partir du texte de la Charte égyptienne va reposer ainsi sur trois thèmes principaux :

- liberté individuelle,
- défense de la propriété privée,
- pérennité de la tradition arabo-islamique.

Les deux premiers thèmes étant directement empruntés au libéralisme occidental, le dernier thème appartenant à l'héritage du courant nationaliste arabo-islamique (2). Mais également à partir du texte de la Charte de 1962 et de son caractère progressiste, s'élabore toute une «contre-argumentation» du socialisme spécifique, c'est ainsi que Fouad Moursi, ancien dirigeant du parti communiste égyptien écrit :

(1) A. Nasser in *Orient*, Paris n° 32-33, 1965 p. 305.

(2) Sur le socialisme arabe, socialisme spécifique voir Tal'at Issa : «Le cadre idéologique du socialisme arabe» in *Revue égyptienne des sciences politiques* n° 48, mars 1965.

«... lancer un appel en faveur du socialisme spécifique, c'est refuser de reconnaître qu'il n'existe en réalité qu'un seul socialisme ayant des formes diverses. C'est un appel qui revêt un double aspect : un aspect sérieux par lequel on voudrait arrêter l'évolution sociale et maintenir les vestiges de l'exploitation capitaliste, et un aspect fictif et imaginaire lorsqu'on se propose d'édifier effectivement le socialisme. Par suite, cet appel ne peut manquer de conduire à des résultats nuisibles» (1).

Le texte de la Charte de l'Action Nationale égyptienne qui consacre le socialisme scientifique, mais dans le même temps ouvre la voie à une conceptualisation du socialisme spécifique, porte en lui cette contradiction dont les politologues et politiciens arabes vont s'efforcer de réduire les effets.

Le socialisme arabe, socialisme spécifique trouve à l'heure actuelle des détracteurs à l'intérieur même du Baas et en particulier du Baas irakien qui tente de s'imposer comme le rénovateur du «nationalisme/socialiste» à la lueur du socialisme scientifique et inversement.

5) *L'Origine et la genèse du Baas.*

Parler de l'idéologie baasiste à l'heure actuelle sans en distinguer les principales étapes et les principales tendances, c'est ne tenir aucun compte des profondes mutations politiques qui sont intervenues tant à l'intérieur du parti que dans le pays (Syrie ou Irak).

Jusqu'en 1963, l'activité du Baas est le plus souvent clandestine ; au contraire, à partir de 1963 en Syrie et de 1968 en Irak, le parti est au pouvoir ce qui modifie sensiblement ses méthodes d'action politique (même si certaines habitudes de la clandestinité demeurent) et son contenu idéologique. Par ailleurs, les modifications qui interviennent dans le monde arabe et notamment les conséquences du conflit israélo-arabe vont influencer sur l'évolution du Baas.

(1) Fouad Moursi : «Lutte sociale et pensée socialiste en Egypte» in *Al Tali'ah*, Le Caire n° 10, 1966 (en arabe).

A l'origine, le Baas est un parti qui est l'héritier du nationalisme pan-arabiste, mais aussi du «nationalisme/ socialiste» (1). Pour présenter de façon la plus claire et la plus précise possible, le Baas à son origine, peut-être faut-il revenir sur la formation idéologique de son fondateur Michel Aflaq.

Michel Aflaq, grec orthodoxe né à Damas (1910) est issu de la classe moyenne et fut très tôt, grâce à son environnement familial, initié aux problèmes politiques (2). A dix-huit ans, il part faire ses études à Paris où il fondera l'Union des Etudiants Arabes. C'est à Paris qu'il s'initie au marxisme

(1) Dans sa thèse «Le Parti Baas Arabe Socialiste 1940-1963, aspects idéologique et historique» (thèse de 3e cycle — École Pratique des Hautes Études, Paris 1975) M. Dandachli insiste sur la pensée et la personnalité de Zaki Arsouzi qui en tant qu'animateur de la section d'Alexandrette de la Ligue d'Action Nationale (mouvement nationaliste arabe unitaire né au Liban en août 1933) créa en 1937 une bibliothèque qu'il désigna dans le terme de : Al Baas al Arabi (Résurrection arabe). Selon l'auteur, certains baasistes à l'heure actuelle le reconnaissent comme le véritable initiateur de l'idéologie baasiste, par opposition à M. Aflaq qui fut la cible même des critiques d'Arsouzi et selon lesquelles, Aflaq n'aurait fait que lui «voler ses idées»... (et) les (développer) avec médiocrité. (*ibidem.*, p. 57). Moins par respect de la tradition qui veut qu'Aflaq soit le vrai fondateur du Baas, que par souci de rendre compte le mieux possible de la réalité, le développement qui suit portera essentiellement sur M. Aflaq et cela pour deux raisons :

1) Si la pensée d'Arsouzi a bien contribué à l'élaboration de l'idéologie baasiste, il n'empêche que M. Aflaq a très profondément marqué le Baas de sa personnalité et qu'il a jeté les bases du parti, tel que nous pouvons le connaître à présent.

2) Parlant des précurseurs du mouvement baasiste, il faudrait en faire revenir jusqu'au courant pan-arabiste du début du siècle. Le rôle spécifique de Michel Aflaq fut non pas d'avoir «révélé une idéologie» mais d'avoir à un moment précis mis sur pied une organisation politique dont les structures et les idées nous apparaissent aujourd'hui correspondre à ce qu'attendaient, après 1941, les nouvelles classes montantes et qui devait leur assurer la prise du pouvoir. 1941 est bien le point de départ qui correspond à un tournant décisif de l'histoire politique syrienne et irakienne :

— c'est pour la Syrie l'accession «formelle» à l'indépendance avec tous ses espoirs et ses rancœurs, c'est pour l'Irak la fin de l'expérience de Rachid al-Gaylani avec tout ce que cela implique comme volonté de revanche — (les nationalistes irakiens verront plus dans l'expérience de R. Gaylani la manifestation d'une indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne qu'une victoire du clan pro-germanique). Ainsi, ce n'est pas par hasard si deux années plus tard Aflaq et Bitar concrétisaient un projet (encore mal défini) de transformer un petit cercle d'intellectuels en parti politique.

(2) Le père de Michel Aflaq, pro-nationaliste, fut arrêté par les Ottomans et les Français.

sans toutefois devenir communiste (1). A son retour en Syrie, en 1932, il est très attiré cependant par le communisme et participe à la revue Al-Tali'ah (l'Avant-Garde) de Khaled Bagdache.

C'est parce qu'il aurait été déçu par la politique du Front Populaire à l'égard de la Syrie et de la position des communistes syriens, que Michel Aflaq aurait douté du communisme international. A ce sujet, il déclare en 1964 au cours d'une interview :

«Pendant cette période, j'admirai la hardiesse de la lutte des communistes contre les français... Après 1936 et l'arrivée au pouvoir en France du gouvernement de Front Populaire de Léon Blum, je commençai à être désenchanté et me sentis trahi» (2).

A Paris, Michel Aflaq avait rencontré Salah ed-Din Bitar, qui contribuera à la fondation du Baas et dont le rôle est souvent sous-estimé en raison de la personnalité d'Aflaq. Bitar, qui comme M. Aflaq est issu de la classe moyenne, est séduit un moment par l'idéologie marxiste, pour finalement la rejeter considérant après l'expérience du Front Populaire en France, que le socialisme «européen» ne peut-être qu'impérialiste. Le rejet du «socialisme européen» (les fondateurs du Baas ne faisant que peu de distinction entre le marxisme (philosophie), et la social-démocratie (ensemble des partis politiques) fortifie leur nationalisme. De 1940 à 1943 M. Aflaq et Salah ed-Din Bitar vont s'efforcer de s'entendre sur la nécessité de créer un parti fondé sur l'idée nationaliste pan-arabe, mais aussi sur le socialisme, témoignant ainsi de leurs préoccupations en ce qui concerne les domaines économique et social ; quelques années plus tard, M. Aflaq écrira :

«Notre problème économique est un problème grave qui occupe la première place dans notre pensée et notre lutte ; cependant nous

(1) W.Z. Laqueur dans «Syria on the Move» (*The World Today* n°1 janvier 1957) déclare que M. Aflaq fut communiste jusque vers 1943, mais selon K.S. Abu Jaber (*The Arab Ba'th Socialist Party*-Syracuse University Press, New-York 1966 p. 11). M. Aflaq lui aurait déclaré au cours d'un entretien : «Je n'ai jamais été communiste à un seul moment de ma vie».

(2) reproduit in Kamel S. Abu Jaber - *The Arab Ba'th Socialist Party op. cit.*, p. 11.

le considérons toujours non comme le problème principal (mais) comme l'écueil qui nous empêche de voir le problème principal. Le problème est de redonner son âme à notre nation...» (1).

C'est en 1943 qu'un petit groupe d'intellectuels, sous la conduite de M. Aflaq et de S. Bitar constituent le Parti de la Résurrection Arabe (Baas) dont la caractéristique est d'être un parti *arabe* et non exclusivement syrien. Le nouveau parti s'inscrit bien alors dans la liste des partis nationalistes pan-arabistes :

— il refuse les frontières arbitraires du monde arabe créées par l'Occident ; les actions du parti sont alors essentiellement dirigées contre la présence française et les leaders du parti militant pour la constitution d'une Grande Syrie qui unirait : la Syrie, l'Irak, la Palestine, la Jordanie. C'est également au nom d'une «véritable» unité du monde arabe que le parti condamne la constitution de la Ligue Arabe (œuvre de l'Occident) :

«(La Ligue Arabe) est simplement une reconnaissance et une législation de la désunion actuelle du monde arabe... Ce n'est pas seulement un petit pas vers l'unité mais aussi un faux pas» (2).

Au lendemain de l'indépendance syrienne, le parti entre dans l'opposition, il fait campagne contre l'abandon du territoire d'Alexandrette à la Turquie (3) et contre la formation d'un État juif. Les thèmes sont toujours essentiellement nationalistes.

Ce n'est que du 4 au 6 avril 1947 que se tiendra le premier Congrès National (c'est-à-dire pan-arabe) du parti qui réunira près de 200 membres (y compris les membres du Baas du Liban et de Jordanie principalement) et au cours

(1) Michel Aflaq *Ma'rakat al-masir al Wahid* (La bataille du Destin unique) Dar El Halayen, Beyrouth, 1959 p. 51 (en arabe).

(2) «Notre Opinion sur la Ligue Arabe» in *Al Baas Al Arabi*, Damas 8 mars 1945 (feuilleton) Cf. *supra* p. 139.

(3) En 1939, la France, puissance mandataire avait cédé à la Turquie le Territoire d'Alexandrette (Nord-Ouest de la Syrie) actuellement Iskenderun. Or, c'est là précisément que Zaki Arsouzi (qu'il faut reconnaître comme un des précurseurs du mouvement baasiste, du moins sur le plan idéologique) déploya avec succès ses activités. Rien d'étonnant alors à ce que la France fût considérée comme doublement coupable.

duquel seront définies les règles intérieures du parti, ainsi que ses positions sur les problèmes extérieurs et intérieurs :

- affirmation de «l'anti-occidentalisme»,
- volonté de parvenir à une véritable union du monde arabe,
- application de mesures économiques et sociales qui s'apparentent largement au nationalisme économique : protection de l'industrie locale, encouragement aux investissements locaux, mais aussi protection du travail et lutte contre la hausse des prix.

La «constitution» du parti reconnaît trois principes fondamentaux : (1)

- 1) unité et liberté de la nation arabe,
- 2) personnalité de la nation arabe,
- 3) mission de la nation arabe.

Ainsi, la pensée du Parti se distingue mal encore des autres courants nationalistes pan-arabes, en revanche, le Parti se caractérise par les trois traits suivants :

- tout d'abord le nombre extrêmement réduit de ses partisans : en 1947 Michel Aflaq déclarait :

«Aucun autre parti dans le monde arabe n'a été confronté aux difficultés que le Baas a rencontrées dans sa tentative de s'élargir. Durant les trois premières années de son existence, nos partisans n'ont pas excédé le nombre de dix» (2) ;

- le fait que les membres du parti (la plupart ont moins de 30 ans) sont issus essentiellement de la petite bourgeoisie et moyenne bourgeoisie syrienne : (3)

(1) C'est le terme même de «constitution», qui est employé par les baasistes, sans doute pour donner au texte plus de poids.

(2) Déclaration de M. Aflaq faite au cours du premier Congrès in *Al-Baas*, 6 avril 1947.

(3) La première clientèle du Baas, celle d'avant 1947, est composée à l'origine d'étudiants, ou plus exactement d'élèves du Lycée Al-Tajhiz de Damas, pour la raison toute simple que c'est dans ce lycée qu'Aflaq enseigne l'histoire et Bitar les sciences physiques et naturelles. Très logiquement, le baasisme va gagner l'Université, colporté par les anciens élèves d'Aflaq et de Bitar. Par ailleurs, ces élèves ne sont pas tous des damascènes, beaucoup sont fils de notables provinciaux venus faire leurs études à Damas et qui, de retour chez eux, seront les propagateurs de l'idéologie baasiste, principalement auprès de la jeunesse. En effet, un grand nombre choisira la carrière de l'enseignement, ou plus exactement celle d'instituteurs ; les autres suivront la voie de leurs pères exerçant une profession libérale, mettant à profit leur influence en tant que notables locaux pour divulguer la pensée baasiste auprès des couches les plus pauvres (tel est le cas d'un des premiers députés baasistes : Jalal Sayyed, élu en 1949 à Deir-el-Zowr).

«Le mouvement du Baas arabe en 1945 était encore un mouvement naissant, ne possédant qu'une base étroite d'étudiants, d'intellectuels, de fonctionnaires et de professions libérales et... son activité principale se concentrait dans la ville de Damas» (1).

— et en fin de compte une «certaine» homogénéité du groupe (et aussi une «docilité» partisane à l'égard des chefs) les dissensions n'apparaîtront clairement que lorsque le Baas entrera officiellement sur la scène politique.

Dire que le Baas à l'origine n'est pas un parti de masse est très insuffisant, il est le fait d'une poignée de personnes dont l'atout essentiel est de se considérer comme une «élite intellectuelle d'avant-garde». Loin de regretter l'absence d'assise populaire, les théoriciens du parti réaffirment qu'il appartient à une élite intellectuelle de constituer l'avant-garde de la nation, reprenant ainsi les idées émises par M. Aflaq dès 1943 :

«Ce ne sont pas les «vieux trucs» des politiciens qui peuvent porter remède aux désastres qui se sont abattus sur notre nation, et aux profondes maladies du système : la *nation a besoin d'une avant-garde combattante* qui a fait défaut» (2) (ici souligné).

L'ignorance dans laquelle est maintenu le peuple justifierait le rôle privilégié d'une «élite d'avant-garde» qui seule serait capable de prendre conscience du caractère alarmant de la situation économique, politique et sociale, et de conduire la nation sur le chemin de la résurrection arabe. La défaite de la première guerre de Palestine, en discréditant les politiciens, semblera accréditer les thèses baasistes : «... nous représentons le message de l'arabisme contre l'artifice de la politique» (3).

Ainsi, entre 1943 et 1947, l'idée de «parti de l'élite intellectuelle» s'est-elle substituée à celle de «cercle (plutôt) philosophique» regroupant l'intelligentsia. Cette substitution qui ne s'est pas faite sans certaines réticences

(1) *La Lutte du P.B.A.S. (1943-1971) op. cit.*, 15.

(2) in *Nidal al-Baas* (La lutte du Baas) Vol. 1, 60 (recueil en 7 volumes fait par les dirigeants du Baas, des principaux textes, feuillets, déclarations) — Damas (en arabe).

(3) Premier manifeste du Baas du 24 juillet 1943 — Damas.

parmi les premiers baasistes, va très largement déterminer l'avenir de ce mouvement et à plus longue échéance l'avenir politique des pays concernés par l'essor du Baas. En effet, en optant aussi clairement pour l'action politique au sein d'un parti structuré, les baasistes vont-ils perdre, certainement, cette «nimbe» qui auréole les idéologues (d'autres diraient les idéalistes) mais en revanche, ils vont perfectionner un «instrument» susceptible d'assurer la conquête du pouvoir. Ce choix, pour l'*efficacité politique* n'implique pas, au contraire, que l'élément idéologique qui dans un premier temps a permis à Aflaq et à Bitar d'obtenir une certaine audience auprès de l'intelligentsia, sera négligé.

Le Baas, tel qu'il apparaît en 1947 semble correspondre en fait à ce que souhaitent les classes montantes syriennes (essentiellement la petite bourgeoisie) puisqu'il offre un cadre nouveau pour l'activité politique (tournée vers la prise du pouvoir) et que dans le même temps, il continue d'être un foyer où s'élabore une idéologie originale. L'importance du facteur idéologique et la place qui lui est réservée par ses fondateurs, le différencient des «partis» traditionnels (Parti National, Parti du Peuple...) qui n'étaient, selon la formule consacrée que des «regroupements d'intérêts».

Les premiers éléments organisationnels distinguent également le Baas de ces partis traditionnels aux structures lâches et vagues, mais aussi du P.P.S. qui a forcément et nécessairement une vocation totalitaire. Rien de tel, au moins en théorie, pour le Baas qui est avant tout et à l'origine une «élite consciente et agissante», ce qui tend à faire de lui un parti dominant mais non un parti unique. Lorsque M. Aflaq s'en prend aux «vieux politiciens» ou à la «politique» c'est moins une condamnation du multipartisme au sens où l'entend l'Occident, qu'un violent réquisitoire contre un «artifice» qui consiste à feindre d'opposer des «idées» alors qu'il ne s'agit que des «intérêts». A la limite, on peut avancer que c'est M. Aflaq lui-même qui encourage (peut-être involontairement) la multiplication des tendances au sein du Baas, dans la mesure où il est plus porté à la réflexion, voire la spéculation intellectuelle, qu'à l'action politique quotidienne.

La volonté de ne pas sacrifier l'idéologie à l'efficacité et inversement, assure bien après 1947 au Baas un élargissement et une diversification de sa clientèle ; mais il apparut bientôt que cet équilibre difficile et périlleux entre «recherche intellectuelle» et «action politique» pouvait conduire à un aveu d'impuissance. Or, précisément ce qui devait arriver dès la première épreuve de force du Parti contre le régime d'Husni Zaïm en 1949. Dans une lettre adressée le 11 juin 1949 à Zaïm, M. Aflaq déclarait :

«Je crois que ma tâche est terminée, que ma méthode (d'action politique) ne vaut plus pour le nouveau régime et que mon pays ne trouvera dans mon action aucune utilité» (1).

Les conditions dans lesquelles fut rédigé cet aveu (M. Aflaq ayant mené campagne contre Zaïm avait été emprisonné et sans doute torturé) ne peuvent suffire à affirmer qu'il ait été extirpé, ou a contrario, qu'il ait été la preuve manifeste de la «trahison» du fondateur du Parti.

L'engagement pris par M. Aflaq au nom du Baas, de s'associer à l'action de Zaïm ou de rester dans la «neutralité ou le mutisme» (2), n'est que la conclusion logique de l'analyse qu'il faisait de la situation présente et selon laquelle :

1) le régime de Zaïm était un «régime de construction et de travail positif» (3)

2) Toute action dirigée contre ce régime n'était qu'une grave atteinte à l'avenir et au progrès du pays.

Cette analyse et la conclusion qui en découle n'entrent pas en contradiction formelle avec la pensée d'Aflaq (il n'y a pas apostasie) : le Baas doit faire en sorte que s'accomplisse la «mission de la nation arabe», ce qui ne signifie pas qu'il doit être seul et a fortiori s'opposer à ceux qui œuvrent dans le même sens. Il n'empêche que cet aveu rendu public

— devait d'une part porter un grave préjudice au prestige d'Aflaq (beaucoup estimèrent qu'il n'avait fait que céder devant la torture),

(1) Lettre citée in «*Les déviations et les manifestations de la division au sein du Parti*» — Publication de la Dion Nationale du P.B.A.S. de Syrie, Damas (sans date, probablement 1967) (en arabe).

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*.

— d'autre part, la « désacralisation » du fondateur allait par contre-coup rendre plus aigües les oppositions latentes au sein du parti : les uns restant fidèles à Aflaq, les autres au contraire ne lui reconnaissant plus aucun droit à incarner le parti.

Assez paradoxalement, c'est la menace d'une division qui va être à l'origine d'un renouveau du parti et qui coïncide avec une restructuration rendue indispensable.

Avant 1949, la notion de discipline à l'intérieur du Parti était une question à peine débattue tant était grand l'ascendant d'Aflaq sur les baasistes. Mais après 1949, si ses partisans continuent à admirer sa pensée, peu le considère encore comme un chef politique ; son « autorité morale » qui subsiste, malgré tout, n'est pas à même de garantir l'unité du parti ; en d'autres termes, la voie paraît ouverte aux intrigues (1). Face à cette situation, dans laquelle, il s'oppose déjà à Bitar et Sayyed, Aflaq entreprend une sorte de « reprise en mains » facilitée par l'évolution politique de la Syrie : la dictature qu'instaure Chichakli rapproche d'un côté les baasistes entre eux, et d'un autre côté le Baas avec le Parti Socialiste Arabe d'Akram Hourani.

L'expression « reprise en mains » n'est sans doute pas très appropriée puisqu'il n'y a jamais eu de la part d'Aflaq une quelconque tendance à l'autoritarisme (Bitar se plaignait au contraire de son pusillanisme et de son mutisme troublant précisément quand des prises de position étaient nécessaires), toujours est-il cependant que la fusion avec le parti d'Hourani et le nouveau visage que prend le Baas à partir de cette date est bien l'œuvre de son fondateur.

6) Le Parti Baas Arabe Socialiste : parti unioniste et socialiste

La fusion le 5 mars 1954 entre le parti Baas et le Parti Socialiste Arabe d'Akram Hourani (fondé en 1950 et dont

(1) C'est surtout pour éviter que Bitar ne succède à Aflaq que les jeunes baasistes maintiendront ce dernier au poste de Secrétaire général. Aflaq n'est pas soupçonné, à l'inverse de Bitar, d'entretenir des ambitions personnelles. Si l'on met en doute sa capacité à être un leader politique, en revanche, rares sont ceux qui contestent son intégrité morale.

les statuts ressemblent fort à ceux du Baas) va modifier sensiblement la clientèle du nouveau parti devenu le Parti Baas Arabe Socialiste.

L'union avec le parti d'Hourani apporte alors au Baas une partie de la moyenne bourgeoisie d'Hama, acquise aux idées de progrès, violemment «anti-féodale» (1) et les paysans pauvres de la région d'Hama. Elle lui permet d'obtenir 16 sièges sur 140 au Parlement syrien lors des élections de 1954.

Quelques mois plus tard, en juin 1954, se tient le deuxième Congrès National du P.B.A.S., non plus à Damas, mais à Homs, qui réunit des représentants de la Syrie, du Liban, de la Jordanie et de l'Irak : Michel Aflaq est élu secrétaire général du Commandement national (inter-arabe) ; la direction nationale comprend 7 membres : 3 représentants de la Syrie, 2 de la Jordanie, 1 de l'Irak et 1 du Liban.

Ainsi, la réunion de ce deuxième congrès consacre les différents changements intervenus dans le parti depuis sa création :

1) en premier lieu sur le plan de l'orientation idéologique ; 1954 marque ce qu'il est convenu d'appeler le «virage à gauche» du parti, en d'autres termes, l'adjonction du qualificatif : «socialiste» montre que les préoccupations économiques et sociales sont au moins aussi importantes que les sentiments nationalistes pan-arabes.

2) en second lieu, sur le plan de l'équilibre entre les différents congrès régionaux (à l'échelle de chaque pays arabe), les membres syriens du Baas restent très largement les plus influents mais le centre d'activité n'est plus exclusivement Damas (2).

L'expression «virage à gauche» ne signifie pas que les thèmes nationalistes pan-arabes soient abandonnés, au contraire, le deuxième congrès réaffirme :

(1) C'est dans la région d'Hama que subsiste avec viracité la toute puissance des féodaux. Les premiers à s'insurger contre cette domination furent bien évidemment les paysans (véritables serfs du Moyen-Age), mais aussi une bourgeoisie citadine qui n'avait pas de lien avec les «seigneurs féodaux» et les rendait responsables de la misère, de l'injustice et surtout les accusait d'avoir accepté volontiers la tutelle française.

(2) De 1947 à 1954 le commandement national (organe suprême du parti Baas à l'échelle inter-arabe) siège à Damas.

— sa condamnation du monde occidental et par voie de conséquence du «socialisme européen» (celui qui en 1936 n'a pas accordé l'indépendance, celui qui en 1949 a admis l'existence d'Israël).

— son opposition au marxisme et par voie de conséquence son anti-communisme :

«Le mouvement Baas arabe a constitué une riposte à l'internationalisme revendiqué par le parti communiste syrien... l'internationalisme ignorait... l'importance décisive de la lutte nationale à partir d'un territoire national, contre le colonialisme et l'impérialisme, en vue de l'édification du socialisme» (1),

anti-communisme que Michel Aflaq expliquera de la façon suivante :

«cette pensée (le marxisme) est le produit de la pensée européenne... il n'existe aucun lien ni aucune parenté entre le communisme et les traditions intellectuelles des Arabes et leur vie passée» (2).

Le Parti Baas Arabe Socialiste ayant bénéficié de la participation active d'A. Hourani peut être, dès 1954, considéré comme une force politique non négligeable, bien que ses effectifs soient encore très faibles et qu'il doive rivaliser avec des organisations politiques très influentes (3) : les Frères Musulmans et le P.P.S. pour ce qui concerne le courant nationaliste en Syrie et le parti communiste syrien pour ce qui concerne le courant favorable à l'édification d'un système socialiste.

La rivalité avec les autres forces politiques se traduit, en raison des options socialisantes, par un affrontement avec les mouvements nationalistes (en particulier le P.P.S.) et au contraire par une politique d'alliance avec les partis communistes. Le conflit avec le P.P.S. (devenu Parti Social Nationaliste Syrien) atteint son paroxysme avec l'assassinat, le 22

(1) *La lutte du P.B.A.S. (1943-1971) op. cit.*, p. 10.

(2) Michel Aflaq : *Fi sabil al-Baas* (Sur la voie du Baas) Dar-el-Malayan, Beyrouth 1963 p. 195 (en arabe).

(3) Le projet de fusion et la réalisation entre le Parti Baas et le Parti d'Hourani résulte certes d'une identité de vue, mais également d'une nécessité de mettre un terme à une concurrence politique dont on ne voyait pas bien les raisons.

avril 1955, du colonel Adnan El Melki, membre du P.B.A.S., adjoint au chef d'État-Major par un sous-officier du P.P.S.. Après cet assassinat, qui soulève l'indignation au sein de l'armée et déterminera pour certains officiers et sous-officiers leur adhésion au P.B.A.S., une purge s'exerce contre les sympathisants du P.P.S., aussi bien civils que militaires. L'éviction du P.P.S. de la scène politique accroît en conséquence l'influence du Baas, tandis que sa politique d'alliance avec le parti communiste syrien paraît confirmer l'orientation socialisante.

En Irak, le Baas opte également pour une politique d'alliance avec le parti communiste puisqu'en 1954 est formé le Front National qui unit : le P.B.A.S., le Parti Communiste Irakien, le Parti National Démocrate et l'Istiqlal.

Les positions du Baas en Irak sur la scène politique officielle et au sein de l'armée (le chef de la sécurité est membre du Baas, il s'agit du colonel A.H. Sarraj) permettent à celui-ci de « canaliser » les courants nationalistes et même socialisants, les déclarations du Baas en faveur du socialisme et contre la « réaction » s'exprimant souvent avec plus de virulence que celle du P.C.I. (1). Par ailleurs, le Baas adopte une attitude très conciliante à l'égard de l'Égypte de Nasser, redoutant d'une part les conséquences du Pacte de Bagdad et approuvant d'autre part la politique de Nasser, en particulier ses réactions envers les puissances occidentales (nationalisation de la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez le 26 juillet 1956). Le rapprochement entre le Baas et Nasser accrédite les thèses baasistes en faveur de l'unité arabe, qui n'apparaît plus dès lors comme utopique. C'est essentiellement sous la pression du Baas que la Syrie s'unit à l'Égypte dans la République Arabe Unie, union qui concrétise une étape dans la réalisation des idéaux baasistes et permet dans le même temps d'éliminer le parti communiste, devenu un allié trop puissant. En effet, le P.C.S., à l'inverse du Baas syrien, refuse de se dissoudre, Khaled Bagdache précise :

(1) Le 23 novembre 1956, c'est un baasiste, le colonel Sarraj qui dénoncera une tentative de coup d'État « conduit par la droite ».

«... Nous déclarons que nous sommes pour l'unité arabe (mais) **que nous ne voterons jamais pour des principes anti-démocratiques et nous n'accepterons jamais de dissoudre notre parti.** Ainsi, le Parti Communiste n'est investi d'aucune autorité qui puisse le dissoudre... Nous ne dissoudrons pas notre Parti Communiste. Nous savons que son rôle grandit et grandira encore davantage dans le futur» (1).

La répression qui s'exerce alors, surtout à partir de décembre 1958 contre le P.C.S., redevenu clandestin, et les crises qui affectent les relations syro-égyptiennes au sein de l'union provoquent simultanément deux effets à l'intérieur du parti Baas :

1) la répression exercée contre les communistes, si elle condamne ceux-ci à la clandestinité et par conséquent à une activité politique plus limitée, n'en rehausse pas moins son prestige auprès de ses sympathisants et au détriment du Baas :

«La suppression du parti communiste syrien mina sérieusement son efficacité politique mais **non son prestige.** Au cours des années précédentes le parti avait, avec succès, acquis la réputation d'un ardent champion de l'indépendance, de l'unité et du progrès» (2).

2) la dissolution volontaire du Baas syrien apparut rapidement comme contraire aux principes mêmes du parti qui sont d'être présent dans tous les pays arabes, d'autant que par son auto-dissolution le Baas n'avait élargi son audience ni auprès des courants favorables à l'instauration d'un système socialiste, ni auprès des courants nationalistes à tendance socialiste. Enfin, les représentants baasistes prirent rapidement conscience qu'ils n'étaient appelés qu'à jouer un rôle politique de second plan au sein de l'Union.

Réaffirmant son originalité, la mission du Parti qui est de reconstituer une force pan-arabe et qui l'empêche notamment de disparaître au nom d'intérêts locaux (l'union syro-égyptienne n'étant qu'une petite partie de la patrie arabe),

(1) Khaled Bagdache : «The crisis and the problems of the Middle East» *World Marxist Review*, Londres, septembre 1958.

(2) M.S. Agwani : *Communism in the Arab Middle East* - Asia Publishing House, Londres 1969, p. 100.

le P.B.A.S. convoque clandestinement un troisième Congrès, du 27 août au 1er septembre 1959 et qui réunit :

«... des représentants des organisations du parti en Irak, au Liban, en Jordanie, dans la presqu'île et le Golfe arabes, dans le Sud arabe, au Maghreb arabe, de l'organisation des enfants de la Palestine et des organisations des étudiants partisans dans les universités arabes et dans les autres universités en-dehors de la patrie» (1)

ainsi que l'affirme, douze années plus tard, le Baas syrien, montrant ainsi que le parti n'avait pas perdu son caractère pan-arabe.

Les discussions du quatrième Congrès National qui se réunit en août 1960 à Beyrouth portent, elles aussi, essentiellement sur la position du Baas à l'intérieur de l'union syro-égyptienne, position jugée défavorable tant en ce qui concerne le parti lui-même que la cause qu'il défend, c'est à dire l'unité du monde arabe :

«Le 4ème Congrès National a discuté la crise du parti durant cette période. Il a analysé la décision concernant la dissolution du parti en République Arabe Unie et la détermination du rôle du P.B.A.S. dans la vie des Arabes en tant que mouvement historique dont le rôle dépasse la réalisation de l'unité politique entre les régions arabes à la réalisation d'une société socialiste» (2).

commentent en avril 1974 les représentants du Baas irakien.

Durant la période qui s'étend entre 1959 et 1963, et qui voit la fin de l'union syro-égyptienne, le P.B.A.S., tant en Syrie qu'en Irak, confronté au problème de l'unité, élabore une nouvelle stratégie qui tient compte des éléments suivants :

1) L'échec de l'unité syro-égyptienne n'est qu'une expérience malheureuse, il ne doit pas contribuer à entretenir ses sentiments anti-unitaires mais servir au contraire, dans l'avenir, à envisager avec plus de réalisme l'unité du monde arabe ;

2) Le Baas, en dépit de l'influence du nassérisme, favorisée par l'Union, demeure une force politique susceptible d'élargir son audience (à ce moment, le parti communiste syrien traverse une crise) (3) et surtout de prendre le pouvoir.

(1) *La lutte du P.B.A.S. (1941-1971)* op. cit., p. 58.

(2) in *L'Opinion de Bagdad*, 16 au 30 avril 1974 p. 11.

(3) sur la crise du P.C.S. en 1959, voir *infra* p. 210.

(Telles sont les thèses du Cinquième Congrès National du P.B.A.S. qui se tient à Homs en mai 1962).

L'action du P.B.A.S. durant cette période est dirigée principalement en vue de l'accession au pouvoir, accession à laquelle les baasistes syriens avaient cru, en récompense de leur participation à la formation de la R.A.U.

A la veille du coup d'État de février 1963 en Irak, et de celui de mars 1963 en Syrie qui conduiront le Baas au pouvoir, celui-ci se caractérise par les traits suivants :

- volonté déterminée du P.B.A.S. de prendre le pouvoir, soit avec, soit contre les autres forces politiques, mais en tout état de cause en devenant la force politique dominante ;

- appui du P.B.A.S. sur l'armée ou sur des organismes para-militaires (1) ;

- nécessité de redéfinir les thèses en faveur du socialisme afin de rallier tous les éléments progressistes non communistes ;

- refus de considérer la disjonction de la R.A.U. comme définitive mais au contraire comme accidentelle.

Les événements qui se sont déroulés depuis 1958 ont attiré toute l'attention sur les problèmes de l'unité du monde arabe et en particulier sur les relations entre le Baas et Nasser, laissant semble-t-il dans l'ombre les problèmes ayant trait au socialisme ; or c'est précisément autour de ces problèmes que vont se cristalliser à l'intérieur du Baas les luttes entre les différentes tendances. La Charte de l'Action Nationale égyptienne qui vient d'être proclamée le 30 juin 1962 consacre le socialisme scientifique, la proclamation d'un tel texte ne pouvait pas être sans influence sur certains éléments baasistes séduits par l'idéologie marxiste ; le sixième congrès du P.B.A.S., qui se réunit à Damas du 5 au 23 octobre 1963 et au cours duquel vont être défi-

(1) C'est autour des années 50 que l'idéologie baasiste commence à bénéficier d'une audience dans l'armée, parce qu'un certain nombre d'étudiants, anciens élèves et disciples d'Aflaq s'engagent à l'académie militaire d'Homs (essentiellement) et parce que A. Hourani, bénéficiant de liens privilégiés avec l'armée, avait transmis cette clientèle au P.B.A.S. au moment de la fusion. Par armée, il faut entendre essentiellement les jeunes recrues d'origine paysanne (paysannerie pauvre) qui avaient admiré la lutte d'A. Hourani contre les féodaux d'Hama.

nies les nouvelles orientations du Baas tant sur le plan de la politique intérieure que de la politique extérieure, illustre parfaitement la nécessité pour le Baas de se «situer» par rapport au socialisme scientifique, et en conséquence par rapport à la Charte égyptienne. A plusieurs reprises, le texte des décisions prises à l'issue du 6ème congrès, insiste sur le caractère *scientifique* de l'analyse qui a conduit le Baas à opter pour le socialisme ; ainsi, dans un passage le plus important, le terme «scientifique» est-il repris deux fois :

«Suivant une discussion *scientifique* sur la composition socio-politique et sur les classes sociales dans les deux régions de Syrie et d'Irak, le Congrès a réaffirmé que le parti devrait s'appuyer sur les masses... Sur la base d'une analyse *scientifique* des conditions économiques et politiques des deux régions, le Congrès a conclu que la bourgeoisie est incapable de jouer un rôle positif dans le domaine de l'économie» (1).

De même que la Charte d'Action Nationale égyptienne a pu servir de texte de référence à la fois aux socialistes égyptiens marxisants et aux protagonistes du «socialisme arabe», les décisions du 6ème Congrès concernant «quelques problèmes théoriques sur l'idéologie du parti» (qui sont considérés comme les documents essentiels sur le plan de l'élaboration idéologique) vont être à l'origine de deux conceptions du socialisme :

1) la première qui s'apparente à celle du «socialisme arabe»,

2) la seconde, au contraire, qui rend compte de l'influence de l'idéologie marxiste.

L'existence de ces deux conceptions se traduit à l'intérieur du parti par l'opposition entre deux tendances qu'il est convenu d'appeler «tendance modérée» et «tendance dure».

7) *L'opposition des tendances et fractions au sein du Baas.*

Saleh ed-din Bitar qui devient chef du gouvernement après le coup d'État du 8 mars 1963 en Syrie incarne la

(1) in *Al Nahar*, Beyrouth, 29 octobre 1963.

«tendance modérée» ; certes sa volonté d'instaurer un régime socialiste paraît sans équivoque :

«Des propos de M. Bitar (dès 1954) il ressortait que le regroupement arabe pouvait être comparé à celui du prolétariat, au siècle dernier, dans les premiers syndicats. Et qu'en lui, «socialiste arabe», le socialisme pesait au moins aussi lourd que l'arabisme» (1).

Mais il s'agit bien encore une fois du «socialisme arabe» socialisme spécifique, S. Bitar écrit :

«... le marxiste arabe tente de nous rappeler, ne l'oublions pas que le marxisme-léninisme affirme que chaque pays a sa propre voie vers le socialisme, et qu'en conséquence *notre socialisme est la voie arabe vers le socialisme*. Mais cela ne change rien au fond de la question, car la voie particulière vers le socialisme au regard du *marxisme-léninisme antinational*, résulte de la différence du niveau de développement économique entre les deux pays, alors que la différence profonde réside dans les caractéristiques nationales qui comprennent non seulement l'économie, mais aussi la culture, la tradition, l'histoire et la civilisation au premier chef» (ici souligné) (2).

Ainsi les représentants de la «tendance modérée» rejettent-ils le marxisme-léninisme : «anti-national», considérant que celui-ci, en privilégiant l'économique, ne fournit pas une explication «juste» de la situation actuelle des pays arabes.

L'idéologie nationaliste rejetait catégoriquement la lutte des classes, les représentants de la «tendance modérée» à l'intérieur du Baas considèrent quant à eux, que si la lutte des classes n'a aucun sens en pays arabe, il n'en reste pas moins que certaines couches sociales privilégiées, telle la bourgeoisie, ont par leur attitude rendu possible le maintien de la tutelle économique étrangère, et se sont opposées à toute transformation du pays. Ainsi, à la théorie selon laquelle une minorité consciente constituant une «élite d'a-

(1) J. Lacouture «Damas et Bagdad après les récents coups d'États — Le socialisme de M. Salah Bitar a fait école parmi les nationalistes d'Afrique du Nord» in *Le Monde Diplomatique*, avril 1963 p. 3.

(2) in *Al-Ahrar*, Beyrouth, 27 octobre 1965.

vant-garde» conduirait le pays dans la voie du progrès se substitue une autre théorie qui, sans pour autant faire allusion à la lutte des classes, insiste sur le rôle que doivent jouer les couches sociales les plus défavorisées : le VIème Congrès déclarait :

« .. l'opportunisme de la bourgeoisie signifie que celle-ci est l'alliée du néo-colonialisme. Les ouvriers, les paysans, l'intelligentsia révolutionnaire civile et militaire et la petite bourgeoisie sont considérés comme les forces propres à accomplir une révolution socialiste à son étape préliminaire » (1).

Saleh Bitar précise :

« ... les classes inférieures se sont montrées plus éclairées que la bourgeoisie, elles ont pris la tête et mené le drapeau de la révolution plus haut et plus loin que n'aurait pu le faire la bourgeoisie et ont ouvert à la révolution nationale des horizons sociaux et socialistes... Et en cela, il n'y a pas eu une double révolution ou une rupture révolutionnaire, mais *une seule révolution issue de la lutte nationale menée par le peuple*, lutte qui débouche sur le socialisme lorsque le peuple s'engage sur le chemin national révolutionnaire » (2) (ici souligné).

Vouloir faire coopérer les différentes classes sociales (sous-entendu sans s'aliéner la bourgeoisie) dans un combat national débouchant sur le socialisme, telle est la position de la tendance modérée baasiste à l'égard du socialisme, à laquelle s'oppose avec de plus en plus de vigueur la tendance « dure », incarnée en Syrie par Saleh Jadid, qui elle au contraire se rapprochant de l'idéologie marxiste reconnaît la notion de lutte des classes, et pour laquelle socialisme signifie « appropriation par le peuple des moyens de production ».

Entre 1963 et 1966, les tendances s'affrontent non seulement à l'intérieur du parti, mais aussi au niveau gouvernemental puisque depuis 1963 le parti Baas a pris le pouvoir.

La rupture qui intervient dès 1963 à l'intérieur du parti tant à l'échelon national (opposition entre deux tendances) qu'à l'échelon inter-arabe (opposition entre le Baas syrien

(1) in *Al-Nahar*, Beyrouth, 29 octobre 1963.

(2) in *Al-Ahrar*, Beyrouth, 27 octobre 1965.

et irakien) rend compte de trois éléments qui, aujourd'hui encore, permettent de cerner les caractéristiques du Parti Baas Socialiste et qui concernent :

— l'hétérogénéité sociale de la clientèle du parti et les moyens mis en œuvre pour la conquête du pouvoir (et le maintien au pouvoir),

— l'expérience politique propre à chaque Baas régional qui a conduit à une altération de l'idéal pan-arabe. Ces trois éléments sont :

1) L'impossibilité des théoriciens du Baas de résoudre sur le plan idéologique les contradictions nées à l'intérieur du parti, résultat des modifications de la composition sociale du parti : au sein du Baas, en Syrie, côtoient des éléments de la petite et moyenne bourgeoisie syrienne (première clientèle baasiste), certains éléments de la bourgeoisie de Hama (conséquence de la fusion avec le Parti Socialiste Arabe d'Hourani), certains éléments issus de la paysannerie pauvre (essentiellement représentée par les partisans militaires), enfin les paysans pauvres de la région d'Hama (autre conséquence de la fusion avec le parti d'Hourani).

L'un des faits caractéristiques de l'élargissement de la clientèle baasiste est certainement le nombre de plus en plus important de militaires. Cette clientèle militaire n'est pas, quant à elle, plus « homogène » que le Baas lui-même ; en effet, une partie est issue de la petite bourgeoisie citadine qui n'a pas trouvé d'emplois civils (correspondant à sa formation scolaire ou universitaire), l'engagement dans l'armée est souvent un moyen de réaliser des ambitions politiques ; une autre partie est issue de la paysannerie pauvre, l'engagement dans l'armée est le seul moyen de sortir de la misère et de l'asservissement aux féodaux.

Pour l'Irak, on retrouve cette même répartition dans la clientèle du Parti, résultant d'une évolution en des points bien comparable :

Les débuts du baasisme en Irak remontent à 1949, lorsque des étudiants baasistes syriens propagèrent l'idéologie du parti à partir de l'université de Bagdad où ils étaient venus poursuivre leurs études. Le régime représ-

sif qu'impose Nouri Saïd prolonge la période pendant laquelle le Baas irakien restera un noyau d'intellectuels très isolé ; ce n'est que vers les années 1955 que, se rapprochant des autres courants progressistes, le Baas irakien entre (prudemment) dans la deuxième phase qui est celle de l'ouverture à une clientèle plus large et plus diversifiée.

La succession des différentes phases d'évolution du parti en Syrie et en Irak, est sensiblement la même, mais pour des raisons qui tiennent à la fois à la situation socio-économique (la Syrie est «plus développée» que l'Irak) et politique (toute activité partisane est réprimée en Irak), ces différentes phases ne coïncident pas dans le temps ;

— l'étape de diffusion à partir des Universités se situe entre 1943 et 1947 pour la Syrie, de 1949 à 1954 pour l'Irak. Ce décalage fait qu'à chaque période les deux Baas se présentent sous deux aspects opposés. En effet, entre 1949 et 1954, le Baas irakien est une organisation squellettique mais unie ; au contraire, pendant la même période, le Baas syrien est un parti où, sinon les adhérents, du moins les sympathisants sont de plus en plus nombreux mais divisés.

Ce décalage entraîne incontestablement dès l'origine des difficultés dans les relations entre les deux Baas régionaux, d'autant plus qu'en Irak, l'idéologie baasiste est parvenue au moins dans un premier temps, à séduire des éléments d'origine tribale ou féodale qui ne supportaient pas la dictature et la politique pro-britannique de Nouri Saïd.

La présence de ces éléments d'origine féodale ou tribale qui adhèrent au Baas irakien autant par anti-communisme que par opposition à Nouri Saïd, accentue les effets du décalage dans le temps (incompréhension réciproque entre les deux Baas régionaux). Pour chacun des deux Baas, il s'agit bien d'une évolution très comparable : d'abord l'université, l'intelligentsia de la capitale puis l'extension à certaines couches sociales dont cette intelligentsia est issue : bourgeoisie citadine ou notables locaux pour la Syrie ; bourgeoisie citadine mais aussi certains milieux

féodaux ou tribaux pour l'Irak ; enfin l'extension à la paysannerie pauvre soit directement (paysans d'Hama soutenant Hourani en Syrie, ou paysans adoptant le baasisme par «fidélité» à leurs seigneurs féodaux ou chefs tribaux en Irak) soit indirectement par le biais de l'armée (encore qu'il faille noter que pour l'Irak l'engagement dans l'armée se présente comme une solution aux problèmes de toutes les couches sociales, y compris pour les tribus et leurs chefs).

Ainsi, cette succession d'étapes est bien similaire, mais aucune n'est franchie simultanément dans les deux pays et ne recouvre exactement la même réalité sociologique. En outre, les mobiles d'adhésion au Baas ne correspondent pas toujours à des objectifs identiques, que l'on soit en Syrie ou en Irak : entrer au Baas en Syrie vers les années 1955 c'était un peu «voler au secours du plus fort», à l'inverse, pour les mêmes années en Irak c'est «choisir la clandestinité et l'adversité». Rien de surprenant alors que le contenu de l'idéologie baasiste d'une part se trouve modifié à chaque nouvelle étape et que d'autre part il devienne de plus en plus difficile à définir dans la mesure où chaque partisan tend à lui greffer ses propres idéaux (cela est particulièrement vrai pour l'Irak, où les capacités d'initiative, d'innovation pratiques et théoriques individuelles furent les premiers atouts du Parti).

En contre-partie de cette diversité, voire cet éclectisme idéologique, le Baas irakien privilégie la discipline, seule susceptible d'assurer l'efficacité grâce à une grande cohésion : discipline signifiant ici qu'en dernier ressort ce sont les cadres (la plupart d'origine féodale et tribale) qui tranchent, mais rien n'est prévu, ou plutôt rien ne peut être prévu si ces cadres entrent en conflits. Pour le Baas syrien, la «discipline» qui s'est imposée comme une nécessité après les années 1949, repose moins sur la hiérarchie sociale que sur la notion de majorité, ou plutôt de consensus. A la limite on retrouve dans la coupe sociologique du Parti Baas irakien, cette forte hiérarchisation qui caractérise la société irakienne dans son ensemble et une quasi absence «d'éléments intermédiaires» entre les cadres d'origine féodale, tribale ou bourgeoise (bourgeoisie citadine) et la base com-

posée d'éléments issus de milieux très modestes, au moins jusque vers les années 60. En effet, à partir de cette date, le nombre croissant de militaires compromettra cette hiérarchisation dans la mesure où, issus de milieux modestes mais ayant eu une formation qui les détache de leurs origines sociales, ils remettent en cause la prédominance des cadres et tendent à constituer l'élément intermédiaire.

Au contraire, pour le Baas syrien, il est plus discutable d'affirmer que celui-ci est le reflet de la société syrienne, puisque bien avant 1960 ce sont les partisans venus de la petite bourgeoisie qui dominent de plus en plus (ce qui anticipe sans doute sur l'évolution ultérieure du pays), mais pour l'heure ne traduit pas le poids de la bourgeoisie dans la vie politique syrienne (essentiellement de la bourgeoisie commerçante) et de la féodo-bourgeoisie conservatrice.

Lorsqu'en 1963 survient le conflit entre le Baas irakien et le Baas syrien, il s'agit bien d'un affrontement provenant d'une incompréhension réciproque de deux partis qui ont conquis le pouvoir par des moyens et pour des objectifs très différents et dans des conditions tout à fait spécifiques :

- le Baas irakien est encore très largement soumis au carcan d'une société fortement hiérarchisée,

- le Baas syrien, plus ancien, possède déjà sa propre dynamique qui lui permet d'anticiper sur l'évolution future du pays.

2) La rupture qui intervient en 1963, rend compte en second lieu des difficultés rencontrées par un parti assez puissant pour prendre le pouvoir, (principalement grâce à l'appui de l'armée et à la constitution de milices) (1) mais trop divisé et trop «étiqué» pour éviter que des fractions ne se constituent et ne s'affrontent. Invoquer l'unité nationale au nom de l'édification du socialisme ou inverse-

(1) C'est au cours de l'été 1963 que sont constituées les milices baasistes syriennes, tandis que dès février 1963 les milices baasistes irakiennes «Les Brsards Verts» s'illustrent lors de la répression dirigée contre les communistes et les anciens partisans de Kassem.

sement, contribue en outre à accroître les dissensions internes, car chaque fraction ne manque pas de se rendre réciproquement responsable des échecs subis : échec de la nouvelle tentative de fédération entre l'Égypte, la Syrie et l'Irak le 17 avril 1963 ; élimination des baasistes irakiens en novembre 1963 de la scène politique (résultat de l'affrontement entre « l'aile gauche » irakienne du Baas, représentée par Ali Saleh al-Saadi, et la tendance modérée proche du maréchal Aref et soutenue par la Syrie ; Michel Aflaq tentera en vain de jouer un rôle de médiateur) : Parlant de la crise de 1963, le Baas irakien commente dix ans plus tard :

« Le 7ème Congrès National tenu en février 1964 (à Damas) est venu à la suite de *l'apostasie de novembre 1963*... Ce Congrès a été tenu... dans une atmosphère lourde et étouffante créée en grande partie par des éléments qui ont contribué à l'échec de novembre en Irak... » (1) (ici souligné).

3) Cette rupture de 1963 rend compte enfin des profondes différences qui existent entre les diverses directions régionales (par pays) moins du point de vue de l'idéologie, où l'on retrouve la même opposition entre tendance « dure » et tendance « modérée » ou sociologique, qui a été évoquée, qu'au point de vue organisationnel. En Irak, le Baas apparaît à cette date véritablement comme une organisation para-militaire et non comme un parti s'appuyant sur l'armée comme en Syrie.

Les situations socio-politiques de l'Irak et de la Syrie dans lesquelles s'est développée l'activité du parti ont fait que le militantisme baasiste dans les deux pays n'a enfin de compte rien de commun (ou peu de choses en commun). Jusqu'en 1963 le Baas irakien a été presque toujours contraint à la clandestinité et a opté dès l'origine pour les activités subversives : c'est lui qui dès 1952 provoque grèves et manifestations dont le but est de renverser le régime en place et non de lui succéder au moins dans l'immédiat. A l'inverse, le Baas syrien fut très tôt représenté sur la scène politique officielle et ses leaders élaborèrent déjà des program-

(1) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973 p. 9.

mes politiques ; par ailleurs son influence dans l'armée (c'est rappelons-le grâce essentiellement à Hourani que le Baas syrien trouve appui dans l'armée) qui consolide sa position dans le pays, le dispensa pratiquement de fortifier ses milices.

Il en va tout autrement pour le Baas irakien, puisque l'armée est avant tout, et encore en 1963, le fief des nationalistes dits de droite (c'est à dire bien sûr anti-kassé-mistes, anti-communistes mais non baasistes) (1).

Les méthodes de la lutte clandestine (qui relèvent en l'occurrence d'un certain pragmatisme) l'enrôlement des militants dans la milice, la formation de la «garde nationale» par le général Al Bakr dès février 1963 qui constitue une véritable armée parallèle, sont autant d'éléments qui distinguent le Baas irakien du Baas syrien.

Compte tenu des impératifs définis de part et d'autre, le problème de la force militaire pour les baasistes syriens et irakiens se pose en des termes très différents :

- faute de contrôler l'armée, le Baas irakien tend à se transformer lui-même en une véritable organisation paramilitaire, rivale de l'armée ;

- au contraire, le nombre de militaires au sein du Baas syrien est tel que, Baas et armée tendent à se confondre.

Ainsi, les différences entre le Baas irakien et syrien devaient se traduire pour le parti dans son ensemble par une altération de son caractère pan-arabe (lutte entre les diverses commandements régionaux et lutte entre le commandement national et les commandements régionaux). Par ailleurs, la Syrie ne devait plus constituer le centre de ce mouvement pan-arabiste. Conscients de leur perte d'influence et de la «concurrence» politique et idéologique du Baas irakien, les baasistes syriens retraçant en 1972 l'évolution du parti constateront :

«Si notre parti est né dans la contrée arabe syrienne, le *premier prolongement de ses bases se situe cependant en Jordanie*, sur les deux rives du Jourdain, où notre parti a réussi grâce à ses attitudes rigides en ce qui concerne la question palestinienne, et grâce à sa position ferme face à la direction dirigeante, à devenir l'une des avant-gardes du mouvement des masses» (2).

(1) En 1968, certains de ces militaires nationalistes soutiendront le coup d'État du général Al Bakr, mais alors la direction irakienne du Baas sera assez forte pour éliminer des partenaires dont elle réproue en fait le «caractère réactionnaire» de leur nationalisme.

(2) *La lutte du P.B.A.S. (1943-1971) op. cit.*, p. 47.

Ce qui leur permet d'éluder habilement le problème de la rivalité entre Bagdad et Damas.

Les divergences entre baasistes syriens et irakiens sont considérées parfois comme la manifestation du déclin du Parti. Il serait peut être plus exact de dire que plus se multiplient les querelles, plus l'idéal pan-arabiste s'éloigne, ce qui n'implique pas que le parti soit véritablement « en perte de vitesse », bien au contraire. Cependant, force est de constater que si la réconciliation entre Damas et Bagdad n'a rien d'une vue idéaliste et utopique, il n'empêche que celle-ci peut résulter davantage d'options gouvernementales que d'un retour à la situation d'avant 1963.

Encore convient-il de remarquer que l'unité du Baas avant 1963 était assurée par la prédominance des Syriens et qu'en tout état de cause, les divergences étaient en germe dès les années 50.

Section 2 : Les Partis Communistes en Syrie et en Irak

Face à la montée du Parti Baas, il a été souvent fait allusion à l'échec des partis communistes (1) dans les pays arabes, c'est une appréciation qui mérite d'être nuancée si l'on considère qu'à l'heure actuelle ceux-ci participent (certes en petit nombre) à l'action gouvernementale, et que depuis leur création leur audience s'est relativement étendue et diversifiée et que leurs structures ont sensiblement évolué.

1) La Révolution d'Octobre et le Monde arabe.

Lorsque du 1er au 8 septembre 1920 se réunit à Bakou le premier Congrès des Peuples opprimés d'Orient, sur l'invitation du Comité Exécutif de la IIIème Internationale, la représentation des pays arabes apparaît extrêmement faible (le nombre des délégués arabes était de trois sur un total de 1891 délégués), mais cela ne signifie pas que, d'une

(1) Cf. Maxime Rodinson : « Les masses populaires sont favorables à une réforme sociale mais le communisme n'a pas de prise sur les dirigeants » in *Le Monde Diplomatique*, avril 1963 p. 5.

part la Révolution d'Octobre en Russie ait été sans influence dans les pays arabes, et que d'autre part les délégués au Congrès de Bakou aient ignoré les problèmes que posait le démantèlement de l'Empire Ottoman par les puissances franco-anglaises.

La Révolution d'Octobre a été immédiatement interprétée comme un défi lancé au monde occidental, comme une victoire des populations opprimées ; en août 1919, Mohamed Rachid Rida, l'un des idéologues et théoriciens du pan-islamisme, dont les travaux théoriques serviront à la formation des cadres des Frères Musulmans écrivait :

«... (le bolchevisme) est représenté (par l'Occident) comme l'expression de l'anarchie, du meurtre, des séditions, de la diffamation, du pillage et de l'absence de loi et d'institution. Tous les États avancés s'affolent de voir le bolchevisme s'insinuer dans leurs pays et l'emporter sur leurs institutions, leurs lois, leur religion et leur morale.

Mais précisément cette crainte, cette mise en garde contraignent à douter de la sincérité de tant de critiques et à les contester» (1).

Cette «sympathie» à l'égard de la Révolution d'Octobre de la part des nationalistes arabes résulte en grande partie également de l'attitude adoptée en 1920 par les représentants de la Russie soviétique concernant les mouvements nationaux ; au cours du Congrès de Bakou, Zinoviev déclarait :

«... nous soutenons avec patience les groupes qui ne sont pas encore avec nous et qui sont même dans certains cas contre nous...
... Aussi, disons-nous franchement à tous les sans parti qui sont ici (2) : «Le pan-islamisme et les autres tendances nationalistes ne sont pas les nôtres. Nous avons une tout autre politique... (mais) nous soutenons et nous soutiendrons tout mouvement tels que les mouvements nationaux en Turquie, en Perse, en Inde, en Chine» » (3).

(1) in *Al-Hanâr*, août 1919, cité par Anouar Abdel Malek : *La Pensée Politique Arabe Contemporaine*. Le Seuil, Paris 1970 p. 230.

(2) Sur 1891 délégués au Congrès de Bakou, 1273 étaient communistes.

(3) *Le Premier Congrès des Peuples de l'Orient - Bakou 1920*, Ed. de l'Internationale Communiste Pétrograd 1921, compte rendu sténographique Feltrinelli Reprint 1967 pp. 40 et 42.

La Russie des Soviets paraît constituer un soutien possible aux mouvements nationaux nés dans les pays s'efforçant d'accéder à l'indépendance (avec certes toutes les réserves que cela comporte) et parallèlement le régime adopté en Russie, qui diverge fondamentalement des normes de la démocratie de type occidental, apparaît comme un des moyens possible de mettre fin à l'injustice :

«Le bolchevisme est un autre nom pour le socialisme, et le socialisme signifie la libération des travailleurs des capitalistes et des gouvernements qui oppriment. Les Musulmans doivent souhaiter son succès... en vérité, le communisme n'est pas en conformité avec la Loi Islamique, mais les activités des gouvernements européens ne le sont pas non plus» (1).

précisait Rachid Rida.

L'analyse de la situation des pays arabes faite par certains délégués au congrès de Bakou ne pouvait, non plus, laisser les nationalistes arabes indifférents, d'autant qu'elle constituait un long réquisitoire contre l'expansionnisme franco-anglais, dont il semble utile de citer un large extrait. Un des délégués au Congrès de Bakou, le soviétique Radek s'exprimait en ces termes :

«(La victoire franco-anglaise) signifie que le corps anglais d'expédition a occupé l'Arabie et la Mésopotamie, que les armées françaises ont occupé la Syrie... elle signifie que les armées françaises ont occupé l'Anatolie du Sud non pour liquider l'absolutisme du Sultan, mais pour y rester, pour démembrer la Turquie en une foule d'États indépendants : Syrie, Mésopotamie, Arabie. Quels sont les aspects de cette «indépendance» ? Nous le savons par les témoignages de la presse anglaise et française. La France a promis de créer une Syrie libre ; elle a trouvé un homme de paille en la personne de l'émir Fayçal. Mais sitôt qu'il a cessé d'obéir aux ordres des capitalistes français, les armées françaises ont occupé Damas, ont chassé Fayçal lui-même et occupé la Syrie d'où l'on exporte tout ce qui plaît aux capitalistes français, tandis que les officiers français dictent au peuple syrien leurs lois. Les anglais parlaient de l'indépendance de la Mésopotamie et nous voyons un spectacle admirable. Pour créer un État indépendant avec deux millions et demi d'habitants, le capital anglais a dépensé

(1) Rachid Rida cité par A.H. Hourani – in *Arabic Thought in the Liberal Age 1798-1939*, Londres 1962.

pendant une année un quart de milliard de livres sterling. La question se pose : pourquoi cette générosité anglaise ?... quand on eut déchiffré ce que cela signifiait (et ce fut fait par le ministre français des Affaires Étrangères, Pichon) on vit que les capitalistes anglais possèdent tous les puits de pétrole de Mésopotamie, la seule richesse des Arabes de Mésopotamie... le capitalisme anglais s'est emparé de la Mésopotamie non pour y libérer les Arabes de l'oppression turque, mais pour débarasser les Arabes du pétrole qui pourrait en faire une riche nation de l'Orient» (1).

Ainsi, certains nationalistes arabes souligneront-ils avec satisfaction les prises de position adoptées par le gouvernement soviétique (et notamment la publication et la dénonciation des Accords Sykes-Picot) en ce qui concerne le problème national, mais dès l'apparition de partis communistes dans les pays arabes ils ne tarderont pas à établir l'indispensable distinguo entre Union Soviétique et parti communiste local et à réagir de la même manière que les libéraux de l'Occident.

2) L'apparition des partis communistes

Vers les années 30, les partis communistes dans les pays arabes du Moyen-Orient ne représentent que de petits groupes dispersés dont la plus grande partie des membres se recrute dans les minorités ethniques et religieuses.

Le 24 octobre 1924 est fondé à Beyrouth ce qui devait être plus tard le Parti Communiste Libanais et est officiellement enregistré le 30 avril 1925 sous le nom de Parti du Peuple Libanais (2). Après sa fusion avec l'organisation communiste arménienne (3), le Parti du Peuple Libanais devient le Parti Communiste de Syrie et du Liban, il entre en 1928 au Komintern (4).

(1) Radek in *Le Premier Congrès des Peuples de l'Orient op. cit.*, pp. 56 et 57.

(2) Sur la genèse de ce parti cf. J. Couland : *Le Mouvement Syndical au Liban 1919-1946*, éd. Sociales, Paris, 1970 pp. 103 à 106.

(3) Les minorités arméniennes à cette date représentent en Syrie : 100 000 personnes et 31 000 au Liban ; l'organisation communiste arménienne est alors connue sous le nom de Parti Spartacus.

(4) Cf. W.Z. Laqueur : *Communism and nationalism in the Middle East*, Routledge & Kegan Paul, Londres 1956 ainsi que M.S. Agwani : *Communism in the Middle East*, Asia Publishing House, Londres 1969.

En 1931, Khaled Bagdache, instituteur syrien d'origine kurde, âgé alors de 19 ans, entre au Comité Central du P.C.S.L. aux côtés des leaders libanais : Farjallah Hélou et Nicola Shawi et du syrien Rafiq Rida.

Une année plus tard, apparaissent dans le Sud de l'Irak quelques cellules communistes isolées ; sur l'initiative de Yosouf Salman Yosouf, connu sous le nom de Fahed (le léopard) la décision de créer un parti communiste irakien sera prise le 31 mars 1934 à Bagdad, lors d'une réunion illégale et clandestine au cours de laquelle sera élu un Comité Central provisoire (1).

La genèse des deux partis : P.C.S.L. et P.C.I. est par conséquent fondamentalement différente. Le premier est lié directement au courant socialiste de Palestine apparu dès le lendemain de la première guerre mondiale (2) et bénéficie de la montée du mouvement syndical ; tandis que le second, le P.C.I., apparaît dès l'origine particulièrement isolé. L'état de sous-développement et cette sorte de « cordon sanitaire » qui entoure l'Irak, expliquent en grande partie la date relativement tardive d'apparition d'un parti communiste en Irak.

Au moment où le parti communiste de Syrie et du Liban et le parti communiste d'Irak commencent véritablement à se former et à se fortifier, les problèmes nationaux s'estompent devant la montée du fascisme en Europe, qui tend de plus en plus à s'attirer la sympathie des nationalistes arabes.

En 1936, le parti communiste de Syrie et du Liban mène une lutte nationale dans le cadre d'un combat anti-fasciste (en 1938 le P.C.S.L. crée le Front anti-fasciste) et plus spécialement dirigé contre le Parti Populaire Syrien d'Antoun Saadé. La lutte contre le fascisme apparaît alors comme une condition « sine qua non » à la libération du pays ; c'est au nom de cette lutte anti-fasciste que Khaled Bagdache écrit, en 1937 :

(1) En 1934, la plupart des futurs membres du P.C.I. appartenaient au « Comité de Lutte contre le Colonialisme et l'Exploitation ».

(2) Dès 1922 est formé le Parti Communiste de Palestine (héritier du Parti Socialiste de Palestine) qui entre au Komintern en 1922.

« Nous n'attendons pas un instant du Front Populaire notre indépendance. Nous ne prétendons nullement que la victoire du Front Populaire en France signifie la délivrance des peuples arabes d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et de Syrie du colonialisme... (mais) nous croyons que sa persistance et son succès dans la lutte contre le courant fasciste créent des circonstances et des conditions qui facilitent aux peuples arabes la lutte pour l'indépendance totale et la marche vers la liberté la plus complète » (1) (ici souligné).

Durant la période de gouvernement de Front Populaire en France, le P.C.S.L. peut exercer ses activités dans une semi-légalité et accroître ainsi son audience dans le pays, il en va tout autrement du parti communiste irakien dont l'existence inquiète fortement le gouvernement central, la parution du premier journal clandestin du P.C.I. : La Lutte du Peuple (Kif al-Cha'ab), est considérée même plus dangereuse que la fameuse insurrection paysanne qui de Soq al-Shiyoukh avait éclaté quelques temps auparavant (1935) ; ainsi le Parlement irakien adopte-t-il en 1938 la loi « anti-communiste » (article 89 A. du Code Pénal) qui prévoit que : « Sera puni d'emprisonnement quiconque sera soupçonné d'approuver ou de propager les doctrines du socialisme bolchevique » (1), la peine de mort sera requise lorsqu'il s'agira de militaires. Le texte met par conséquent hors la loi non seulement les membres du P.C.I., mais tout sympathisant ou supposé tel.

Outre le privilège d'exercer dans une semi-légalité ses activités (1936-1939) (2) le P.C.S.L. optera pour une ligne de conduite, après la signature du pacte germano-soviétique, qui lui vaudra un certain prestige : les responsables du P.C.S.L., après la signature de ce pacte continuent leur lutte anti-fasciste témoignant ainsi leur « indépendance » vis à vis de Moscou (à l'inverse de partis communistes de la région et notamment du parti communiste de Palestine) et n'attendant pas l'entrée en guerre de l'Union Soviétique pour mener leur campagne contre l'infiltration des idées nazies.

(1) Texte de la Loi reproduit in *U.S. Congress - House Committee on Foreign Affairs*, 1938.

(2) Le P.C.S.L. connaîtra deux périodes de semi-légalité : 1936 - 1939 et 1941 - 1947.

Lorsque le général Catroux proclame, en 1941, l'indépendance de la Syrie et du Liban, le P.C.S.L. est alors peu ou prou toléré dans la mesure où ses activités contribuent à faire échec dans la région à la propagande nazie.

C'est ainsi qu'en 1944, le deuxième congrès du P.C.S.L. peut se tenir dans la légalité (le premier congrès s'étant tenu le 10 décembre 1925).

3) *L'expansion des partis communistes*

Si la période qui s'étend de 1941 à 1946 correspond à une expansion du P.C.S.L., il convient cependant d'en tracer les limites, d'une part en ce qui concerne le nombre d'adhérents et d'autre part en ce qui concerne le rôle politique.

Entre 1936 et 1939, le nombre d'adhérents du P.C.S.L. passe de 200 à 2.000 (1) ; de 1941 à 1945 ce nombre passe de 1.000 à 10.000 pour la Syrie et de 1 500 à 15 000 pour le Liban (2), ce qui témoigne certes d'une réelle expansion mais trop modeste pour jouer un rôle de poids dans la vie politique des deux pays, d'autant que la majorité des membres du parti, et notamment Khaled Bagdache, appartient aux minorités ethnico-religieuses (argument qui sera utilisé plus tard contre le P.C. syrien jugé anti-arabe (3)).

— Aux élections organisées en 1943, aucun candidat communiste, tant au Liban qu'en Syrie ne sera élu (le P.C.S.L. présentait 2 candidats en Syrie et 4 au Liban, dont Farjallah Hélou et K. Bagdache).

Par conséquent, ce n'est pas tant par l'aspect quantitatif (nombre d'adhérents, nombre de députés) que la période 1941-1946 peut être considérée comme une période d'expansion, mais par le fait que durant cette période le P.C.S.L. s'efforce de consolider ses structures organisationnelles.

(1) Source W.Z. Laqueur : *Communism and nationalism in the Middle East* op. cit.

(2) Selon Nicola Shawi in *Labour Monthly*, Londres, vol 18, février 1946.

(3) Cf. *infra* p. 122 — Sur les minorités ethnico-religieuses au sein des P.C. au Moyen-Orient arabe, voir W.Z. Laqueur op. cit., Les P.C. dans les pays arabes ont le triple « privilège » d'être jugés anti-arabes parce qu'ils prônent l'internationalisme prolétarien (notion aberrante pour les nationalistes) l'amitié avec une grande puissance (l'URSS) et parce que beaucoup ne sont pas d'origine arabe.

Au cours du deuxième congrès du P.C.S.L. qui se tient du 31 décembre 1943 au 2 janvier 1944 à Beyrouth et qui réunit 180 délégués (représentant environ 50 organisations et 7 000 membres) ceux-ci approuvent un document programme : La Charte Nationale qui met l'accent sur la question de l'indépendance nationale.

Commentant la Charte Nationale, Khaled Bagdache déclare en 1944 :

«Quiconque lit notre Charte Nationale s'apercevra qu'elle ne fait pas mention de socialisme... Il s'agit d'une charte nationale et démocratique ni plus ni moins...

Il n'y a pas là un quelconque recul en matière de principe. En effet, la question de l'édification du socialisme dans un pays donné ne dépend pas du désir ou de la volonté qu'on en a, pas plus qu'elle est déterminée par la volonté d'un individu, d'une collectivité ou d'un parti politique. Elle dépend, plutôt, de la situation de tel ou tel pays et de son degré d'évolution générale.

...

Il est vrai que nous sommes un parti de bouleversement, c'est à dire que nous voulons une transformation radicale de notre vie et de notre société. Cette transformation n'est pas socialiste, mais plutôt nationale et démocratique.

...

Il est évident que la question d'indépendance nationale intéresse toute la nation... La libération nationale représente, en effet, l'intérêt de tous les citoyens, quelles que soient leur appartenance doctrinale, leur religion et leur classe ; elle représente l'intérêt des ouvriers tout comme celui des patrons, des pay-sans, celui des propriétaires terriens patriotes, des petits commerçants, tout comme celui des grands commerçants» (1).

Le premier objectif fixé par la Charte est en conséquence la réalisation de l'union nationale dans le but d'une indépendance politique véritable ; sur le plan organisationnel, le P.C.S.L. se scinde alors en deux partis, le Parti Communiste de Syrie et le parti communiste du Liban,

(1) Khaled Bagdache *«Le Parti Communiste dans la lutte pour l'indépendance et la souveraineté nationales»* – Beyrouth 1944 p. 65 (en arabe). Ce rapport est cité par Anouar Abdel Malek in *«La persée politique arabe contemporaine»* Le Seuil, Paris 1970 p. 88 et par M. Rodinson in *«Marxisme et Monde Musulman»* Le Seuil, Paris 1972 pp. 436 et suivantes où l'on trouvera de très larges extraits.

ayant un même comité central ; quelques mois plus tard, en juillet 1944, deux comités centraux distincts sont formés ayant respectivement à leur tête : Farjallah Hélou pour le Liban (il sera remplacé en 1946 par Nicola Shawi) et Khaled Bagdache pour la Syrie ; cependant les deux partis travailleront en étroite collaboration (1). L'adoption du texte de la Charte Nationale d'une part et d'autre part la réorganisation opérée au sein du P.C.S.L. (adoption des statuts du parti) témoignent de l'activité des partis communistes (2) sinon de leur influence.

En janvier 1944 eut lieu également la première conférence du parti communiste irakien qui approuva, lui aussi, un document programme : la Charte Nationale fixa les statuts du parti et élut en avril 1945, à Bagdad, le Comité Central.

La fin de la III^{ème} Internationale (10 juin 1943) ne parait pas avoir affaibli les P.C. dans les pays arabes, mais avoir au contraire poussé ceux-ci à se définir par rapport à la situation locale, compte tenu des impératifs politiques, économiques et sociaux, et même du contexte culturel. Dans son discours prononcé au Congrès du P.C.S.L. de janvier 1944, Khaled Bagdache faisant appel au patrimoine culturel des pays arabo-musulmans proclamait :

«... Nous (les communistes de Syrie et du Liban) nous nous sommes inspirés du patrimoine arabe de liberté et nous avons introduit le meilleur de la sagesse et des traditions de nos pères les Arabes dans le cœur de notre mouvement national et libérateur. Nous avons adopté dans notre lutte politique le verset auguste : «et leur affaire est délibération entre eux» et le noble Hadith : «celui qui porte aide à un oppresseur, la puissance d'Allah est

(1) Ce n'est qu'à partir de 1966 (réunion du Comité Central de février 1966) qu'aura lieu effectivement une séparation entre les deux partis. Jusqu'à cette date et plus particulièrement de 1945 à 1954 et de 1958 à 1966, il est très mal aisé de distinguer les deux partis : la plupart des communistes libanais résidant en Syrie et le P.C.L. se présentant comme «soutien» au P.C.S., les responsables estimant alors que les transformations intervenant en Syrie «décideront» des transformations au Liban : priorité est donc donnée au P.C.S.

(2) En 1943 est fondé également le parti communiste jordanien sous le nom de Ligue de la Libération Nationale (la plupart de ses membres appartenaient au parti communiste de Palestine), en 1951 la Ligue prendra le nom de Parti Communiste Jordanien.

contre lui»... Nous nous sommes mis à répandre (ces devises) parce que nous, pour notre part, nous ne craignons pas que ces devises entrent dans la vie du peuple, que les masses les assimilent et qu'elles en réclament l'application pratique dans leur vie nationale et sociale» (1).

Sur le plan de la stratégie politique les partis communistes vont s'efforcer de réaliser avec les autres forces politiques internes des fronts unis, et de se voir reconnaître par les instances gouvernementales leur existence en tant que partis politiques représentatifs.

Lorsque le cabinet Suwaydi en Irak autorise, en 1946, la formation de certains partis politiques (2), le parti communiste irakien demande la permission officielle de former un parti sous le nom de Parti de la Libération Nationale (permission qui lui sera catégoriquement refusée), dans le même temps, il préconise un rapprochement, une alliance avec les autres forces politiques de l'opposition. En 1974, Adel Haba, membre suppléant du Comité Central du P.C.I., mettant en lumière la nécessité de constituer des Fronts unis et s'appliquant à montrer le rôle joué par le P.C.I. sur ce point, écrit :

«Hussein Mohammed Al Chabibi, membre du Bureau Politique du Comité Central du P.C.I., qui mourut héroïquement (3) écrivit dans un livre publié clandestinement (4) : «Un front national uni est le slogan de tous les combattants dans les pays cherchant leur indépendance ou s'efforçant de la consolider... C'est le premier pas décisif que devraient franchir ceux qui croient en nos buts patriotiques et d'abord les démocrates qui chérissent la justice et la liberté sociale» (5).

C'est ainsi qu'à la fin de 1947 est réalisée une union entre : le P.C.I., le Parti du Peuple d'Aziz Chérif et l'aile gauche du Parti National Démocrate de Chadirchi.

(1) Khaled Bagdache : «*Le Parti Communiste dans la Lutte...*» op. cit., p. 58.

(2) Cf. *supra* p. 77.

(3) H.M. Al Chabibi fut exécuté ainsi que les principaux membres du P.C.I. en février 1949, voir *infra* p. 117.

(4) Il s'agit de : *Front National : Notre Voie et notre devoir Internationaliste* - Bagdad, 1946 (en arabe).

(5) Adel Haba : «*Promising First Steps*» in *World Marxist Review*, Londres, juin 1974 p. 109.

4) Les partis communistes et la guerre froide.

En 1947, le rapport Jdanov à la réunion constitutive du Kominform précise :

«Les changements profonds intervenus dans la situation internationale et dans la situation des différents pays à la suite de la guerre, ont modifié tout le tableau politique du monde. Une nouvelle disposition des forces politiques s'est créée...

Les communistes doivent être la force dirigeante qui entraîne tous les éléments anti-fascistes épris de liberté, à la lutte contre les nouveaux plans expansionnistes américains d'asservissement de l'Europe» (1).

En d'autres termes, cela signifie pour les partis communistes dans les pays arabes, que ceux-ci doivent conduire les autres forces progressistes, mais cela implique également que toute alliance avec des mouvements ou partis «non-engagés» dans l'affrontement U.S.A. — U.R.S.S. semble difficile.

Les partis communistes dans les pays arabes, et plus particulièrement le parti communiste syrien, se trouvent par ailleurs mis en marge de l'ensemble des autres forces politiques arabes en raison de la reconnaissance par l'U.R.S.S. du plan de partage de la Palestine (vote de l'Assemblée générale de l'O.N.U. le 29 novembre 1947), puis de l'existence de l'État d'Israël et de son gouvernement provisoire (15 mai 1948 : expiration du mandat britannique sur la Palestine qui implique la reconnaissance de deux nouveaux États, l'un arabe, l'autre israélien). L'attitude qualifiée de «suiviste» du parti communiste syrien, parce que celui-ci s'aligne sur les positions adoptées par l'U.R.S.S., et son acceptation de la formation de l'État d'Israël contrastent avec les slogans des mouvements nationalistes à cette date et plus spécialement avec le parti Baas qui vient à peine de se constituer (2).

(1) Rapport d'Andreï Jdanov sur la situation internationale in *Cahiers du Communisme*, n° 11, novembre 1947.

(2) La rupture des relations soviéto-israéliennes le 12 février 1953 jouera peu en faveur des P.C. en général, d'autant que ces relations sont rétablies le 15 juillet 1953.

Les répercussions de la guerre froide en Irak se traduisent par une vaste répression dirigée contre les communistes. En février 1949, les principaux membres du P.C.I. : Fahed, Zaki Basim, Mohammed Chabibi qui avaient été arrêtés en janvier 1947 sont jugés et pendus. La loi de 1938 «contre le communisme» est appliquée dans toute sa rigueur, plus d'une centaine de communistes sont emprisonnés.

Isolement en Syrie, répression en Irak, c'est ainsi qu'apparaissent tout d'abord les premières conséquences de la guerre froide ; cependant dès 1949 les deux partis vont s'efforcer pour l'un d'échapper à l'isolement, pour l'autre à la répression.

Ainsi, les impératifs de la guerre froide se traduisent davantage par une radicalisation des positions du P.C.S. que par une mise à l'écart de ce parti qui constate ses échecs ou semi-échecs auprès des couches sociales les plus défavorisées :

«Nos progrès parmi la classe ouvrière et la paysannerie ont été très lents, et s'ils continuent à ce rythme ils ne pourront produire les résultats désirés avec la rapidité requise et en conformité avec les exigences du développement de la situation internationale et intérieure. *Nous devons donc opérer une modification fondamentale dans notre activité politique et organisationnelle et dans notre travail parmi les masses* ; cela marque un tournant décisif que certains camarades appellent révolution» (1) (ici souligné).

Le constat d'échec ou de semi-échec par conséquent se situe non au niveau de la stratégie politique (recherche d'une alliance avec les autres partis) mais au niveau de l'activité même du parti auprès de la population, et en particulier auprès des paysans pauvres :

«Nos camarades ... n'ont pas compris quand ils se sont efforcés d'organiser des mouvements de masses... de fellahs sous le nom de «Le salut des Fellah» et quand ils commencèrent à constituer dans les villes des comités d'intellectuels... qu'ils appelèrent

(1) K. Bagdache : «For the Successful Struggle for Peace, National Independence and Democracy we must resolutely turn towards Workers and Peasants», rapport de la Session plénière du C.C. du P.C.S. et du P.C.L. tenue en janvier 1951, in *The Middle East Journal*, Washington, printemps 1953.

«Comité pour le salut des Fellahs» que l'objectif primordial est que les *organisations de Fellahs doivent se faire par les Fellahs eux-mêmes...*» (1).

L'éclipse du P.C.S. de la scène politique entre 1949 et 1954 ne peut être interprétée comme une des conséquences de la Guerre Froide puisqu'elle concerne l'ensemble des partis politiques (Le colonel Chichakli alors au pouvoir en Syrie fait interdire tous les partis politiques et s'efforce de créer en 1952 un parti unique).

Le P.C.S. refuse de la sorte d'abandonner l'idée d'un front uni qui va se constituer à partir de 1953, avec le parti Baas de Michel Aflaq et le parti Arabe Socialiste d'A. Hourani. Après son élection au Parlement syrien en 1954, Khaled Bagdache réaffirme :

«Nous communistes avons toujours dit, et nous le répétons aujourd'hui, que notre politique consiste essentiellement à chercher les points d'accord et non de divergence avec tous les nationalistes sincères. Notre programme dans l'étape actuelle de libération nationale et de démocratie est clair. Il comprend l'indépendance et la souveraineté» (2).

En Irak, les communistes irakiens, face à la répression, s'efforcent de continuer clandestinement leurs activités, soit dans les prisons elles-mêmes «transformées en centre d'éducation politique et de recrutement» (3) soit en créant des organisations qui leur permettront d'atteindre plus spécialement les milieux intellectuels, tel le Mouvement des Partisans de la Paix, créé en 1949.

En 1954, Nouri Al Saïd interdit tous les partis politiques mais la même année se constitue, en Irak, un Front National qui unit les principaux partis d'opposition : le Parti National Démocrate, l'Istiqlal, le Parti Baas Arabe Socialiste et le Parti Communiste Irakien. C'est la deuxième fois que le P.C.I. s'unit à d'autres forces politiques (en 1936 le P.C.I. avait appuyé le coup d'État de Békir Sidki).

(1) *Ibidem.*

(2) Discours de K. Bagdache au Parlement Syrien cité in M.S. Agwani : *Communism in the Arab Middle East*, op. cit., p. 59.

(3) M.S. Agwani *ibidem.*, p. 67.

Aussi convient-il de tracer les limites des répercussions de la guerre froide pour ce qui concerne les partis communistes syrien et irakien qui demeurent durant cette période, une des forces politiques les plus importantes, malgré la répression en Irak et la montée d'autres forces politiques en Syrie, tel le Baas. Il n'en reste pas moins cependant que du fait de la situation socio-économique des deux pays, essentiellement agricoles, les deux partis communistes ont été confrontés au problème de l'élargissement de leur clientèle dans des conditions particulièrement difficiles les contraignant par ailleurs à exercer leurs activités dans la clandestinité ou semi-clandestinité. La guerre froide n'a pas entraîné un « revirement » dans la ligne de conduite des deux partis dont les deux axes principaux demeurent :

1) rapprochement avec les forces progressistes (autant que faire se peut) dans le but de constituer un front national (1)

2) développement de la propagande et propagation de l'idéologie marxiste-léniniste auprès des masses, c'est à dire en grande partie la paysannerie pauvre.

Certes le P.C.S. a fait le constat de ses échecs auprès des masses populaires, mais pour mieux insister sur la nécessité de l'alliance avec la paysannerie pauvre ; il y a donc eu non une remise en cause des objectifs définis, au contraire, ceux-ci sont réaffirmés, mais une critique des moyens tactiques employés qui ont conduit à dénaturer ces objectifs mêmes ; le parti communiste risquant de devenir celui des intellectuels, issus pour la plupart de la petite bourgeoisie, et d'une partie d'un prolétariat naissant encore très faible numériquement.

5) La fin de la guerre froide, le neutralisme positif et les partis communistes.

L'entrée de l'Irak hachémite dans le Pacte de Bagdad en février 1955, fournit à Nasser l'occasion de se prononcer officiellement pour le neutralisme positif et le non-aligne-

(1) Cf. à ce sujet l'article de Fahed « Le Front National est l'arme de la Victoire » in *Oeuvres du camarade Fahed*, ed. Al-Cha'ab, 1973 (en arabe).

ment, position qu'il défendra lors de la Conférence de Bandoung en avril 1955, qui traduit cette volonté politique d'indépendance à l'égard des deux blocs, mais surtout la « lutte contre l'impérialisme occidental ». L'attitude de « neutralisme » inaugure également l'entrée officielle de l'U.R.S.S. au Moyen-Orient (le 27 septembre 1955, Nasser annonce la signature d'un accord avec la Tchécoslovaquie pour la fourniture d'armements de provenance soviétique) ; le 16 novembre 1956, le chef de l'État syrien, Chukri Al-Kouatly déclare que l'U.R.S.S. est prête à fournir les armements nécessaires aux pays arabes pour leur défense ; la Syrie rejette par ailleurs officiellement la Doctrine Eisenhower le 10 janvier 1957, doctrine qui prévoyait notamment l'aide militaire américaine et au sujet de laquelle l'Agence Tass écrit :

« L'affaiblissement des positions des colonialistes anglo-français au Proche et Moyen-Orient, ainsi que les succès des pays arabes dans la consolidation de leur indépendance sont considérés par les milieux gouvernementaux des États-Unis comme un « vide » qu'ils voudraient combler par leur ingérence militaire et économique dans les affaires intérieures de ces pays. Mais de quel vide s'agit-il ? Il est clair que la consolidation de l'indépendance nationale, le renforcement de leur lutte contre l'oppression coloniale, loin de créer un « vide » rétablissent les droits nationaux des peuples du Proche et du Moyen-Orient et sont un facteur progressiste du développement social » (1).

Les milieux gouvernementaux syriens se prononcent alors pour une ouverture vers les pays socialistes et plus particulièrement l'Union Soviétique ; le ministre de la Défense Khaled Al-Azem, appelé ironiquement par l'Occident « le milliardaire rouge », se rend à Moscou et devient le « champion de la coopération soviéto-syrienne » ; au cours de la visite du vice-amiral soviétique Kotov en Syrie, il déclare :

« Lattaquié n'est pas une base soviétique. Cependant l'Union Soviétique occupe une large place dans le cœur de chaque Arabe » (2).

(1) Déclaration de l'Agence Taas, in *Les Izvestia* 13 janvier 1957.

(2) in *Soviet News* 1er octobre 1957.

Parlant du rapprochement entre les pays arabes et l'Union Soviétique, il est très tentant de mettre l'accent sur le sort qui est fait alors aux partis communistes locaux, pris entre leurs idéaux et la politique suivie par l'U.R.S.S. au Proche et au Moyen-Orient, ainsi qu'en témoigne le commentaire suivant :

«... quand la Russie de Khrouchtchev prit pied en Egypte et dans d'autres pays arabes, Moscou regarda ces partis communistes arabes *comme une cause d'embarras*, et les traita avec le même cynisme politique que celui dont Staline avait fait preuve en 1940 quand il remit à la Gestapo des communistes allemands qui s'étaient réfugiés en Union Soviétique... les exigences des géopoliticiens soviétiques engendrent des contradictions irréductibles entre la politique poursuivie par Moscou et les buts idéaux des partis communistes arabes» (1) (ici souligné).

Interprétée de la sorte, l'ouverture vers les pays socialistes pour ce qui concerne la Syrie (l'Irak jusqu'en 1958, dirigé par Nouri Saïd reste dans l'orbite occidentale) reviendrait, entre autre, à neutraliser les partis communistes, dont la liberté d'action est sensiblement réduite. Il est certain que la politique «d'ouverture à l'Est» ne s'est pas traduite immédiatement et explicitement par une reconnaissance officielle des partis communistes, au contraire ; cependant, il convient de re-situer cette politique dans son contexte, c'est à dire celui du neutralisme positif ; la Syrie, comme un certain nombre de pays du Tiers Monde à cette date, et en particulier l'Égypte, est à la recherche de nouvelles alliances non susceptibles de l'engager irrémédiablement dans un système économique, politique ou militaire défini : c'est ainsi qu'est conçu le rapprochement avec les pays socialistes dont les milieux gouvernementaux syriens apprécient l'opposition au bloc occidental, mais ne souscrivent pour autant ni à leur idéologie, ni à leur type de société. Dans ces conditions, les partis communistes locaux sont toujours considérés par les nationalistes arabes, qui détiennent alors le pouvoir, comme une force politique rivale

(1) A. Yodfat : «The USSR and Arab Communist Parties — A chilling account of Great Power penetration» in *New Middle East*, Londres, mai 1971 p. 29.

dont la réalisation des objectifs risque précisément de mettre un terme au non-engagement. L'Union Soviétique, quant à elle, s'efforce d'élargir le camp des pays favorables à l'élimination de l'influence occidentale, mais somme toute avec une sorte de pragmatisme parfois audacieux, parfois prudent (la livraison d'armes à l'Égypte se faisant officiellement non par l'URSS mais par la Tchécoslovaquie). Cette prudence qui semblera justifiée en février 1958, lors de la formation de la R.A.U. et de l'élimination des communistes syriens de la scène politique, restera de règle au moins jusqu'en 1965 (1).

La formation de la R.A.U. en 1958 a en effet quatre conséquences importantes pour ce qui concerne le parti communiste syrien :

1) en novembre 1958, le P.C.S. présente un programme en treize points (2) qui répond aux objectifs définis par Nasser et les gouvernants syriens au moment de la constitution de la R.A.U.

2) Dès le mois de décembre 1958, les principaux leaders du P.C.S. sont arrêtés, le parti communiste redevenu clandestin subit une nouvelle répression systématique dont Nasser est le principal instigateur.

3) Au mois de juillet 1959, le P.C.S. connaît une crise grave : un certain nombre de communistes syriens (3), dont Rafiq Rida (membre du comité central) déclare quitter le parti en signe de protestation contre « l'autoritarisme » de K. Bagdache et surtout contre le caractère anti-arabe du parti. Ainsi, Rafiq Rida au nom de l'unité arabe, dénonce-t-il en ces termes l'attitude du P.C.S. (parti s'étant recruté à l'origine surtout parmi les minorités ethnico-religieuses) :

« Bagdache aurait posé la question à savoir si la Syrie, avec ses 100 000 arméniens, ses 50 000 assyriens, ses 100 000 kurdes et ses 700 000 alaouites était arabe ? »

(1) Il est intéressant de noter à ce sujet qu'une brochure intitulée : « URSS et le Proche-Orient — Problèmes de la Paix et de la Sécurité 1947-1971 » éditée par l'Agence de Presse Soviétique Novosti et qui rassemble l'ensemble des déclarations de l'URSS sur le Proche-Orient ne contient aucun texte se rapportant à la période 1958-1966.

(2) Programme du P.C.S. publié in *World Marxist Review*, Londres, février 1959.

(3) Cf. *Al-Hayat*, Beyrouth, 15 juillet 1959.

(4) Rafiq Rida : « Lettre ouverte au Peuple Arabe » in *Al-Ahram*, Le Caire, 4 octobre 1959.

4) Enfin, le parti Baas qui avait pour un temps coopéré avec le P.C.S. dans le but d'éliminer le P.P.S., s'oppose cette fois violemment aux communistes syriens qu'il accuse de trahir la cause de l'unité du monde arabe en s'étant montrés hostiles à la formation de la R.A.U.

Cette fois, le parti communiste syrien apparaît bien isolé, un isolement dont il ne sortira à peine qu'en 1966 (date du retour de K. Bagdache en Syrie après avoir été réfugié pendant huit années en URSS et dans les démocraties populaires).

Si l'année 1958 constitue pour les communistes syriens une éviction de la vie politique officielle du pays, tel n'est pas le cas pour les communistes irakiens.

En 1957, les principaux partis d'opposition à la dictature de Nouri Saïd constituent à nouveau un Front d'Unité Nationale qui comprend : le parti Istiqlal, le Parti National Démocrate, le Parti Baas Arabe Socialiste, le Parti Démocratique du Kurdistan (1) et le Parti Communiste Irakien. Le Front adopte un document programme portant sur les points suivants :

- 1) Retrait de l'Irak du Pacte de Bagdad,
- 2) indépendance politique et économique complète,
- 3) garantie des droits démocratiques et des libertés civiles,
- 4) suppression des structures socio-économiques archaïques et notamment du féodalisme,
- 5) solidarité arabe face à l'impérialisme et au sionisme,
- 6) politique d'ouverture vers les pays socialistes.

C'est avec l'appui de ces partis que Kassem renversera le 14 juillet 1958 le royaume hachémite et appliquera une partie de leur programme à savoir : retrait du pacte de Bagdad (24 mars 1959) essai de transformation des structures socio-économiques, amitié et coopération avec l'Union Soviétique.

Pour la première fois, le P.C.I. peut exercer quasi librement ses activités et paraît même, pour certains (2), domi-

(1) A l'origine le P.D.K. n'appartient pas officiellement au Front National Uni, mais il collabore avec le P.C.I. sur la base du document programme adopté par le Front.

(2) «Allen W. Dulles, alors directeur de la C.I.A., déclarait à la fin d'avril (1959) que la situation en Irak était : «la plus dangereuse aujourd'hui dans le monde» et que les communistes étaient «prêts de l'emporter», Dulles n'était pas le seul. Le journal l'Economist, généralement bien informé, écrivait : «il n'est plus question de savoir quand l'Irak deviendra communiste. Le pays est dé-
.../...

ner la vie politique du pays, d'autant que l'Union Soviétique voyant dans la révolution irakienne une réplique possible à la R.A.U., accorde immédiatement son soutien à la nouvelle République. Cependant, Kassem, à l'instar des gouvernants syriens d'avant 1958, établit rapidement le *distinguo* entre Union Soviétique et parti communiste local, dont l'influence et le rôle politique ne cesse de croître dans le pays, grâce notamment à la formation des Forces de Résistance Populaires. Les événements qui surviennent à Kirkouk, en août 1959 (des communistes et sympathisants communistes écrasent dans le sang une révolte de la communauté Turkomane, jugée conservatrice) et quelle qu'en fût la part de responsabilité du parti communiste irakien (1), permettront à Kassem de trouver une justification à l'éviction du P.C.I. : non seulement dès le mois de juin 1959 Kassem avait pris soin de dissoudre les Forces de Résistance Populaires, mais en janvier 1960, son ministre de l'Intérieur refuse de reconnaître l'existence du P.C.I.

A ce sujet, la formation d'un second P.C.I., par Sayegh, qui sera lui reconnu officiellement, ne peut être interprétée comme la manifestation d'une crise à l'intérieur du parti communiste irakien, ni même d'une dissidence : la création d'un second parti communiste étant davantage l'œuvre de Kassem que de Sayegh, aucune des personnalités les plus marquantes du Parti, tel Aziz Al Hajj, Wasfi Tahir ou surtout Abd Al Qadir al-Bustani (éditeur du journal *Ittihad Ach Cha'ab*) ne rejoindront Sayegh, pas plus que les militants de base (2).

(suite de la note 2 de la page précédente) j'ai contrôlé par les communistes» (4). Extrait de Oles M. Smolansky : «Quasim and the Iraqi Communist Party : a study in Arab Politics» in *Man, State and Society in the Contemporary Middle East*, ed. par Jacob M. Landau - Pall Mall Press, Londres ; 1972 p. 156.

(1) Le Parti Communiste irakien déclarera que les événements de Kirkouk ont été le fait d'éléments incontrôlés ayant cherché à donner une réplique aux événements de Mossoul (tentative en mars 1959 d'un coup de force dirigé essentiellement contre les communistes). Un journaliste égyptien (anonyme) affirmera, quant à lui, que la Grande-Bretagne ne fut pas étrangère aux événements de Kirkouk, dont elle avait bien entrevu les répercussions futures dans la politique intérieure irakienne (*Al Ahram* 19 août 1959).

(2) Cf. Oles Smolansky in *Man, State...* op. cit., p. 156 et suivantes.

La reconnaissance officielle du parti de Sayegh permet à Kassem dans sa campagne anti communiste :

1) de mettre en place une organisation communiste «docile».

2) de montrer à l'opinion irakienne que les communistes irakiens sont divisés.

3) de faire du parti Communiste irakien, devenu illégal et clandestin, un parti «anti-national», anti-démocratique, l'isolant ainsi des autres formations politiques : légales et «loyales».

Ainsi, le P.C.I. se trouve-t-il être comme le P.C.S., particulièrement isolé et la cible de l'ensemble des mouvements nationalistes arabes qu'incarnent en Irak, Kassem et en Egypte, Nasser et en dépit du conflit qui oppose les deux chefs d'État.

La propagande anti-communiste de Kassem n'est que le prélude à la répression que va subir le P.C.I. au moment du coup d'État baasiste conduit par Aref en février 1963 et qui renverse Kassem.

6) Le temps de la répression, de la clandestinité et de la division.

En février 1963, le Baas accède au pouvoir en Irak ; aussitôt commence une vaste campagne de répression contre les partisans de Kassem et contre les communistes. Commentant le coup d'État, on peut lire dans la presse :

«Il apparaît... que le pouvoir de Bagdad est aux mains d'une coalition entre le Ba'ath (de Michel Aflaq) et l'armée, coalition dirigée par Ali Saleh el-Saadi : les observateurs occidentaux ont retenu qu'hormis l'anti-communisme mortel (plus de 5 000 victimes abattues par les «Brassards Verts» et le nationalisme arabe militaire, cette équipe n'avait guère de soutien populaire appréciable, ni de programme» (1).

Le premier secrétaire du parti, Salam Adil, Abd Al Qadir Al-Bustani et Wasfi Tahir sont exécutés au mois de juillet 1963, trois autres membres du Comité Central du P.C.I. seront pendus.

(1) Anouar Abdel Malek : «Le rôle des militaires dans les récents coups d'État» in *Le Monde Diplomatique*, avril 1963, p. 4.

«L'élimination physique» des communistes irakiens est bien l'œuvre des milices baasistes irakiennes, auxquelles Aref laisse le champ libre, et inaugure pour le P.C.I. une ère de clandestinité (ère qui ne prendra fin officiellement qu'en 1972). Mais le gouvernement d'Aref rejetant tous les partis politiques dans l'illégalité en créant, le 14 juillet 1964, un parti unique : l'Union Socialiste Arabe Irakienne (calquée sur le modèle égyptien) consacrera aussi l'éviction officielle du Baas.

A l'inverse des périodes précédentes, le sort réservé aux partis politiques par Aref n'entraîne pas leur rapprochement, puisque depuis le «putsch fasciste et pro-impérialiste de février 1963» (1) la Baas irakien et le P.C.I. sont devenus deux forces politiques hostiles l'une à l'autre.

L'isolement du P.C.I. à l'intérieur de l'opposition clandestine limite incontestablement son efficacité, certains membres du P.C.I. vont jusqu'à mettre en cause la stratégie adoptée par le parti qui l'a conduit à l'impuissance vis à vis du pouvoir en général et vis à vis du problème kurde en particulier. C'est ainsi que le 17 septembre 1967 éclate une crise au sein du parti qui devait aboutir à une scission ; commentant les événements, le P.C.I. écrit :

«... en septembre 1967, le groupe scissionniste et opportuniste dirigé par Walid et Ramzi a cherché à saper l'unité du parti. Ce groupe a eu recours à des méthodes anarchistes, à la violence individuelle et à la terreur contre les dirigeants du parti et ses cadres. Auparavant, il avait déclenché une campagne de calomnies contre le parti et son Comité Central et avait commencé à divulguer des informations qui n'intéressaient que le parti» (2).

tandis que les membres de la faction dissidente : Parti Communiste (Direction Centrale) condamne en 1974 le P.C.I. en ces termes :

«Le révisionnisme contemporain causa des dommages immenses au Parti et à la Révolution dans les périodes 1959-1962 et 1964-1967. Le 17 septembre 1967, le parti épura sa direction du rang des révisionnistes qui continuent d'utiliser le nom du parti et de

(1) Cf. Ahmed Samir : «La 3ème Conférence Nationale du Parti» in *Le Nouvelle Revue Internationale*, Paris, avril 1968.

(2) Ahmed Samir : «La 3ème Conférence Nationale du Parti *op. cit.*, p. 171.

son Comité Central et sont maintenant les alliés du régime fasciste» (1).

La troisième Conférence du P.C.I. qui se tient en décembre 1967 (2) sanctionne la scission (55 délégués présents condamnant le groupe Walid et Ramzi ainsi que celui de «Nadjim» qui fusionna par la suite avec le groupe Ramzi).

La scission qui intervient ainsi en septembre 1967 résulte de plusieurs facteurs qu'on peut tenter d'énumérer :

1) «l'échec des partis communistes» dans les pays arabes et plus particulièrement du P.C.I. est mis au compte, par la fraction dissidente, de l'incapacité du parti de suivre une ligne révolutionnaire : l'attentisme pour lequel semble avoir opté le P.C.I. jouerait en fait en faveur de la réaction et contre l'intérêt des masses, voire contre les communistes irakiens victimes «passives» de la répression. Présentée de la sorte il s'agit bien alors d'une remise en cause totale de la ligne suivie par le P.C.I. qui n'aurait conduit, en définitive, qu'à renforcer le rôle de forces politiques de type fasciste (comme le Baas irakien). Telle est la position de la fraction dissidente qui, face à cet «attentisme» préconise au contraire le soulèvement armé (à la fin de 1967 apparaissent dans le sud de l'Irak des maquis de type «castriste» constitués par des guerilleros dirigés par Khaled Ahmed Zaki, — membre du secrétariat de la Fondation Bertrand Russell, ces maquis seront sévèrement réprimés et Khaled Ahmed Zaki sera tué).

Les thèses de la fraction dissidente sont bien à l'opposé des thèses du P.C.I. et résultent d'une divergence fondamentale dans l'analyse de la situation intérieure et extérieure de l'Irak.

Selon le P.C.I. (Direction Centrale) les forces réactionnaires, sur le plan intérieur, seraient telles que tout compromis même tacite avec le Baas, ne serait ni plus ni moins qu'une capitulation, voire une trahison des masses, un renie-

(1) *Rapport Politique de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) tenue en janvier 1974 op. cit., p. 1*.

(2) La première Conférence eut lieu en 1944, la seconde en 1956 ; le premier Congrès se tint en 1945.

ment de l'héritage légué par les révolutionnaires irakiens et en particulier du fondateur du P.C.I. Fahed (les membres du P.C.I. (Direction Centrale) se réclament de Fahed que le P.C.I. pro-soviétique aurait trahi).

Sur le plan extérieur, l'attitude « bienveillante » de l'URSS à l'égard des gouvernements des pays arabes (bienveillance non exempte d'intérêt) contribue selon le P.C.I. (Direction Centrale) à paralyser les partis communistes locaux, à leur ôter toute initiative et à les cantonner dans une attitude prudente, au mieux défensive mais jamais offensive.

Il semble bien par conséquent que cette scission, à l'origine, résulte en grande partie des difficultés mêmes que rencontrent les communistes irakiens, dont certains ne peuvent admettre que l'activité du parti doive se limiter à la propagande ou à la recherche d'alliances, se révélant être parfois des « marchés de dupes » ; et dont certains autres, au contraire, estiment que tout soulèvement armé, toute rébellion dans les conditions présentes (fragilité du soutien populaire, résultant d'une complexité exceptionnelle des structures socio-économiques) ne peuvent être considérés que comme une attitude aventuriste qui servira de prétexte au gouvernement central, à une sanglante répression compromettant ainsi l'avenir du mouvement de libération nationale (1).

La scission qui apparaît tout d'abord comme le résultat d'une divergence sur les méthodes employées, se cristallise autour du problème kurde.

2) Le P.C.I. (Direction Centrale) s'oppose résolument à un règlement pacifique du problème kurde, décelant dans le mouvement insurrectionnel son caractère révolutionnaire. L'arrivée au pouvoir du général Al Bakr en juillet 1968, les tentatives du règlement du conflit et la reprise des hostilités entre les forces du gouvernement central et les auto-

(1) Les membres du P.C.I. (Direction Centrale) feront notamment l'objet d'une sanglante répression en février 1969, précédée le 5 janvier 1969 de l'exécution de l'étudiant : Mattasher Hawaas qui « fut le début de la plus sauvage des campagnes contre toutes les forces progressistes et qui ne concernaient pas seulement notre parti... » ainsi que le précise le P.C.I. (D.C.) dans son rapport, *op. cit.*, p. 25.

mistes kurdes sous la direction de Barzani et du P.D.K. en mai 1974 (hostilités précédées d'affrontements armés entre le P.D.K. et les membres du P.C.I.) renforcent le P.C.I. (Direction Centrale) sur sa position à l'égard du problème kurde : le droit à la sécession du Kurdistan «la reconnaissance) de ce droit est un principe marxiste-léniniste qui est conforme à la question nationale en Irak» (1) le conduit ainsi à soutenir le général Barzani et le P.D.K., alors que le P.C.I. à l'inverse affirme :

«... maintenir une situation tendue au Kurdistan, s'opposer au règlement de la question kurde nourrir les tendances chauvines et sectaires, les idées étroites nationalistes chez les Arabes et les Kurdes... tout cela constitue le cheval de bataille des forces impérialistes et réactionnaires» (2),

loin de revêtir un caractère révolutionnaire, le mouvement insurrectionnel kurde en 1974 conduit par le P.D.K. jouerait en fait, selon le P.C.I. en faveur de la réaction et s'expliquerait de la façon suivante :

«Le mouvement de libération nationale du peuple kurde en Irak, qui était et reste une partie intégrante du mouvement patriotique et démocratique du peuple irakien dans son ensemble, embrasse des classes et des groupes sociaux variés... ainsi il n'est pas du tout étrange que leurs vues et leurs objectifs divergent sur la définition des droits nationaux... Il n'est pas étrange en conséquence que des contradictions apparaissent entre eux lors du développement du mouvement révolutionnaire dans le pays...» (3).

Le P.C.I. refuse de faire abstraction des divergences qui existent au sein du P.D.K., dues à sa composition hétérogène, et de le considérer comme le seul représentant du peuple kurde, un membre du Comité Central du P.C.I. précise :

«L'attitude (du P.D.K.) est due à son caractère de classe, (le P.D.K.) compte des seigneurs féodaux influents et des membres de la bourgeoisie nationale...» (4).

(1) *Rapport de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit.*, p. 44.

(2) *Rapport du Comité Central du P.C.I. (25 janvier 1974) op. cit.*, pp. 24 et 25.

(3) *Ibidem.*, p. 33 et 34.

(4) Adel Haba : «Promising first steps» *op. cit.*, p. 113.

La question kurde fait donc l'objet de la part du P.C.I. (Direction Centrale) et du P.C.I. de deux analyses totalement inverses bien que partant de la même proposition : le mouvement kurde s'inscrit dans le cadre de la lutte du peuple irakien pour la démocratie :

«Notre parti (P.C.I. (Direction Centrale)) considère le problème national kurde comme une partie, une parcelle de la question de la démocratie en Irak» (1).

3) L'opposition entre les deux partis s'approfondit également au moment de la participation des deux ministres communistes irakiens au sein du gouvernement baasiste en mai 1972, puis de la formation du Front National Progressiste et Patriotique (en juillet 1973) considérées comme deux étapes importantes par le P.C.I. dans la mesure où ces deux événements lui permettent d'abord d'exercer ses activités dans la légalité :

«... des pas importants ont été effectués dans le domaine du mouvement politique, en particulier en ce qui concerne la légalité des activités de notre parti» (2) ;

en outre, la signature de l'accord intervenu entre le P.B.A.S. et le P.C.I., en juillet 1973 : «(revêt) une importance historique... pour la cohésion du mouvement révolutionnaire en Irak» (3).

Pour le P.C.I. (Direction Centrale) cet accord n'est ni plus ni moins qu'une trahison, une collaboration avec un régime capitaliste bureaucratique et bourgeois qui a conduit le pays dans une impasse complète :

«Les caractéristiques de la situation (actuelle) sont la détérioration de la production agricole, le développement de l'appareil bureaucratique d'État, l'accroissement de la course aux armements de l'État, l'extension de la machine répressive, la fuite des capitaux à l'étranger par des officiels importants...» (4).

(1) Rapport de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) *op. cit.*, p. 44.

(2) *Rapport du Comité Central du P.C.I.*, 25 janvier 1974, *op. cit.*, p. 18.

(3) in *La Nouvelle Revue Internationale*, Paris, novembre 1973.

(4) *Rapport de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit.*, p. 54.

Le Comité Central du P.C.I. déclare au contraire :

«La session plénière du Comité Central de notre parti, qui s'est tenue en avril 1973, a bien vu la marche de l'Irak selon une ligne progressiste de développement dans les domaines politique, économique et social» (1).

Assez paradoxalement le P.C.I. (Direction Centrale) dans sa lutte contre le Parti Baas «connu pour sa liquidation des mouvements démocratiques et communistes et pour ses liens historiques avec l'impérialisme étranger» (2) préconise la formation d'un front national progressiste :

«Ainsi la base sociale pour la constitution d'un Front National Progressiste dirigé contre le fascisme, la bourgeoisie bureaucratique et l'impérialisme, est en fait très large. Les classes sociales qui ont intérêt à ce que finisse le pouvoir de la bourgeoisie bureaucratique, du fascisme et de l'exploitation impérialiste de notre richesse nationale sont : les ouvriers, les paysans, la petite bourgeoisie urbaine et les éléments progressistes de la bourgeoisie nationale» (3).

C'est dans cette optique que le P.C.I. (Direction Centrale) avait constitué en décembre 1971 avec cinq autres formations politiques hostiles au régime baasiste, l'Alliance Nationale qui accuse le président Al Bakr «d'avoir trahi la nation arabe, supprimé les libertés et conspiré avec les monopoles économiques étrangers» (4). En dehors de leur hostilité unanime au régime baasiste, les six formations politiques n'ont que peu de points communs, ou plus exactement en dehors du P.C.I. (Direction Centrale) les cinq autres formations s'apparentent davantage au courant nationaliste arabe qu'au courant socialiste (encore moins communiste) (5).

Au-delà des facteurs spécifiques qui ont amené la scission du parti communiste irakien :

(1) *Rapport du Comité Central du P.C.I.*, (25 janvier 1974) *op. cit.*, p. 18.

(2) *Rapport du P.C.I. (Direction Centrale)* *op. cit.*, p. 32.

(3) *Ibidem.*, p. 38.

(4) in *Le Monde* 30 décembre 1971.

(5) Il s'agit du Parti Socialiste — du Mouvement Socialiste Arabe — du Commandement régional du Baas (dissident) — du Congrès des Socialistes Nationaux — du Parti de l'Unité Socialiste.

— problèmes internes au parti nés des divergences sur les méthodes puis sur la conception du rôle révolutionnaire du parti,

— importance du problème kurde dont les répercussions sont sensibles à l'intérieur même du parti,

— enfin attitude adoptée à l'égard des dirigeants baasistes actuels,

il faut noter que cette scission résulte également de la pénétration des thèses maoïstes dans la région ; le P.C.I. (Direction Centrale) dans son analyse de la situation internationale opposant le «social-impérialisme» de l'Union Soviétique à la politique amicale de la Chine et de l'Albanie à l'égard du Tiers-Monde, déclare :

«Le Parti (P.C.I. (Direction Centrale)) dénonce le rôle détestable joué par le social-impérialisme soviétique et la rivalité entre les deux super-puissances pour le contrôle de l'Irak, comme le danger principal (qui menace) notre peuple» (1) «... La Conférence salue les deux partis et peuples frères de la République Populaire de Chine et d'Albanie et leur exprime tous ses vœux pour d'autres victoires dans l'édification du socialisme et la lutte contre l'impérialisme, la réaction, et le révisionnisme» (2).

L'influence des groupes de tendance maoïste est incontestablement une des premières préoccupations des dirigeants actuels des partis communistes dans les pays arabes du Moyen-Orient, en Irak mais aussi en Syrie. Il est à noter que le rapport du Comité Central du P.C.I. qui se réunit le 25 janvier 1974, commence immédiatement par une condamnation des thèses maoïstes et de ceux qui les soutiennent :

«Nous sommes appelés à faire une guerre inlassable contre ceux qui, lors de la Conférence (Conférence d'Alger en septembre 1973 des pays non alignés) ont établi une équation entre les U.S.A. et l'Union Soviétique et ont utilisé le slogan «impérialisme soviétique» repris par certains dirigeants arabes... (croyant) en une division du monde entre Nord et Sud, ou entre États riches

(1) *Rapport de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit., p. 4.*

(2) *Rapport de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit., p. 19.*

et États pauvres... Ces argumentations dangereuses et erronées sont inspirées et encouragées par le leadership chinois maoïste qui favorise de plus en plus l'hostilité à l'égard du marxisme, de l'Union Soviétique et de beaucoup de partis communistes» (1).

De la même manière, le secrétaire général du parti communiste syrien déclare :

«Les positions des maoïstes sont non seulement étrangères, mais encore diamétralement opposées au marxisme-léninisme. Elles découlent du nationalisme qui crée un terrain dangereux favorisant la justification des déviations de toutes sortes, que ce soit de droite ou de «gauche»... Or, les conceptions maoïstes et les autres conceptions du «communisme national» ne trouvent pas de terrain favorable dans notre pays. Au contraire, à partir de l'expérience pratique, les nationalistes progressistes pensent que les mots d'ordre extrémistes ou vagues, qui ne procèdent pas d'une attitude de classe ou d'une attitude réaliste (comme par exemple ceux qui concernent l'unité arabe et le peuple arabe de Palestine) ne répondent pas aux intérêts de notre mouvement contre l'impérialisme et le sionisme et pour la consolidation de l'indépendance nationale, pour le socialisme» (2).

La mise en garde de K. Bagdache contre l'influence des thèses maoïstes s'adresse non seulement aux nationalistes progressistes, mais bien aux membres mêmes du Comité Central du Parti Communiste Syrien.

Le retour du P.C.S. sur la scène politique officielle s'est effectué en deux étapes :

— après le coup d'État mené par la tendance «dure» du Baas, représentée par Saleh Jadid, en février 1966, Khaled Bagdache est autorisé à retourner en Syrie et un communiste entre au gouvernement.

— lorsque le général El Assad prend le pouvoir en novembre 1970 et élimine la tendance dure, il manifeste immédiatement son intention de constituer un regroupement des forces nationalistes progressistes, y compris le P.C.S. (le Front Progressiste est constitué en mars 1972).

(1) *Rapport du C.C. du P.C.I.* (25 janvier 1974) *op. cit.*, p. 4 & 5.

(2) Intervention de Khaked Bagdache au cours d'une conférence théorique internationale consacrée au 50ème anniversaire de l'URSS, qui s'est tenue à Prague du 5 au 7 juillet 1972, in *La Nouvelle Reue Internationale*, Paris, novembre 1972 pp. 97 et 99.

Ce retour officiel du P.C.S. coïncide exactement avec une crise qui éclate au sein du Parti en mai 1971 et qui tourne tout d'abord autour de la personnalité du secrétaire général, Khaled Bagdache. Sur les sept membres du Bureau Politique, cinq sont hostiles à Bagdache auquel ils reprochent ses méthodes autoritaires «rappelant l'époque stalinienne» (1). En fait, la crise dépasse le cadre de la querelle personnelle, les dissidents majoritaires rejetant la ligne suivie par le P.C.S. élaborent en mai 1971 un projet de programme qui :

- ne fait aucune mention de la résolution du 22 novembre 1967 sur le règlement du conflit israélo-arabe,
- critique sévèrement l'Union des Républiques Arabes à laquelle vient d'adhérer la Syrie,
- enfin qui n'attribue pas à Pékin la responsabilité du conflit sino-soviétique (2).

Les dissidents majoritaires reprochent en outre à Khaled Bagdache de se prêter «aux manœuvres du gouvernement de Damas destinées à étouffer la voix du Parti et à lui faire perdre son rôle dirigeant auprès des masses» (3). Ainsi peut-on apercevoir au travers des critiques adressées par les dissidents, l'influence des thèses maoïstes à l'intérieur même du P.C.S. ; ici encore, ce sont les conditions particulières dans lesquelles s'est développé le parti qui expliquent en partie l'origine de la dissidence.

Non seulement K. Bagdache avait reconnu le caractère insuffisant des activités du parti auprès des masses payannes (4) mais encore il avait insisté sur le rôle mineur joué par la classe ouvrière :

«... Le passage de la libération nationale à la libération sociale a commencé avant que la classe ouvrière ait pris en mains la direction du mouvement. Aujourd'hui encore, ce sont les éléments non prolétariens qui en assurent la direction» (5).

(1) Cf. *Le Monde*, 12 avril 1972.

(2) Cf. Yasser Ali «Crise au Parti Communiste Syrien» in *Africasia*, 6 - 19 mars 1972.

(3) in *Le Monde*, 12 avril 1972.

(4) Voir *supra* p. 204.

(5) K. Bagdache «Le Mouvement de Libération en Syrie» in *La Nouvelle Revue Internationale*, Paris, Juillet 1968 p. 145.

Parallèlement le P.C.S., sous la plume de son Secrétaire Général, exprimait les réserves qu'il convenait de faire au sujet du rôle de la paysannerie en général :

«Il y a des nationalistes progressistes qui déclaraient que le rôle essentiel, même le rôle d'avant-garde, dans la révolution appartient à la paysannerie... la paysannerie en général... si l'on parle de la paysannerie en général comme d'une classe homogène on abandonne la direction de ces masses aux Koulaks» (1).

En mettant ainsi l'accent sur les limites du rôle joué par la classe ouvrière jusqu'à présent, et sur le fait que l'appel aux masses paysannes pouvait être assimilé à une sorte de «koulakophilie» dans les conditions présentes, le P.C.S. avait-il défini les grandes lignes de sa stratégie devant conduire à l'instauration progressive d'un système socialiste :

1) intensification de la propagande marxiste-léniniste auprès de la classe ouvrière, en premier lieu, lui permettant de jouer son rôle d'avant-garde,

2) alliance avec les forces politiques nationalistes progressistes, en l'occurrence le Parti Baas Arabe Socialiste,

3) encourager les dirigeants baasistes à consolider l'amitié entre l'URSS et les pays arabes, considérant que l'URSS est la principale force anti-impérialiste :

«Nous, combattants du mouvement de libération nationale, quelle que soit notre orientation, que nous soyons communistes ou nationalistes progressistes d'opinions différentes, nous devons comprendre que la principale contradiction dans le monde actuel est celle qu'il y a entre les deux systèmes antagonistes : le système capitaliste, conduit par l'impérialisme américain, et le système socialiste, avec l'Union Soviétique comme force principale» (2).

Sur les deux derniers points, alliance avec le P.B.A.S. et reconnaissance du rôle principal joué par l'Union Soviétique, les dissidents majoritaires avancent des thèses inverses, mais certains d'entre eux acceptent néanmoins que le conflit qui les oppose à Bagdache soit arbitré par le Parti Communiste d'Union Soviétique (deux délégations soviétiques se rendent à Damas fin 1971 et en février 1972) (3).

(1) *Ibidem* pp. 153 et 154.

(2) *Ibidem* p. 146.

(3) Ces visites eurent lieu officiellement à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation du Parti Baas.

Cet arbitrage, joint à l'activité menée par K. Bagdache (tournées d'explications dans le pays) et au dialogue renoué entre les dissidents majoritaires et le secrétaire général aboutit à la création par le Comité Central d'une «Commission des Quatre» qui s'efforce de «garantir l'unité du Parti». Ce n'est qu'au début de l'année 1974 que la crise trouvera une solution par :

1) la décision de réunir en session plénière un IVème Congrès dont les résolutions devront permettre de réaliser «l'entière unité idéologique, politique et d'organisation du Parti...» (1).

2) la condamnation de «l'activité anti-parti» du groupe du Comité Central dirigé par Omar Kachache, Riad Al-Turk, Y. Nimer et Faiz Fawaz, qui sont exclus du parti pour avoir «refusé de reconnaître l'accord réalisé... visant à la liquidation de l'état de crise dans le Parti et... boycotté la session du Comité Central qui s'est tenue le 30 novembre 1973» (2).

3) la reprise de la publication de l'organe du P.C.S., Nidal Al Cha'ab.

Les crises qui affectent le parti communiste d'Irak et le parti communiste syrien, sont sans conteste une des répercussions de la crise mondiale du communisme et plus particulièrement du conflit sino-soviétique, mais elles sont aussi un des signes de la crise idéologique que connaît le monde arabe depuis la dernière décennie en raison des changements qui sont intervenus tant sur le plan intérieur que sur le plan inter-arabe ou le plan international.

— sur le plan intérieur, le nationalisme arabe qui pouvait être encore considéré comme l'idéologie dominante vers les années soixante, s'est trouvé confronté à des problèmes que ses théories politiques et économiques n'ont pas permis de résoudre : qu'ils s'agisse aussi bien de la stabilité politique, que du développement économique ou encore du règlement du problème palestinien. Au cours de cette période, un certain nombre de groupes ou personnalités

(1) in *La Nouvelle Revue Internationale*, Paris, mars 1974 p. 401.

(2) *Ibidem*.

proches de l'idéologie marxiste ou même à l'intérieur des partis communistes, se sont interrogés sur le rôle joué par les partis communistes dont le bilan des activités ne leur a pas paru très positif : les partis communistes «inféodés à l'Union Soviétique» se révélant incapables d'assurer le «relais» entre le nationalisme arabe (étape de la libération nationale) et la transition vers l'édification du socialisme. Les partis communistes se sont trouvés ainsi attaqués tant à droite qu'à gauche parce que jugés anti-nationaux par les uns, et trop tolérants vis à vis des forces politiques d'essence bourgeoise ou petite bourgeoise par les autres.

Les problèmes que soulève la transition au socialisme dans des pays essentiellement agricoles où les structures archaïques, même partiellement et en dépit des réformes entreprises, n'ont pu être résolus avec la rapidité que souhaitaient les progressistes des pays arabes et ont laissé par conséquent subsister (parfois même ont avivé) les contradictions à l'intérieur de la société syrienne et irakienne civile ou militaire en mutation. Par ailleurs, les partis communistes syrien et irakien ont souvent dénoncé violemment, au plus fort des périodes de répression, certaines incuries gouvernementales, mais n'ont pas orienté leurs activités vers la prise du pouvoir (ce qui les différencie notamment du P.B.A.S. pour lequel la prise du pouvoir est essentielle) et ne se sont pas imposés comme une force politique dominante (y compris à l'époque de Kassem où le P.C.I. s'est joint à d'autres partis progressistes et a tenté davantage de faire pression sur le gouvernement que de le renverser ; y compris également à la veille de la formation de la R.A.U. où le P.C.S. semblait assez puissant pour prendre à lui seul le pouvoir, mais préférera prolonger la polémique avec le Baas plutôt que de tenter le coup de force). Quelques mois avant le coup d'État du 14 juillet 1968, on peut lire :

«Le régime existant en Irak (celui d'Aref) est dépassé depuis longtemps. La *solution de rechange à ce régime c'est un gouvernement de coalition* formé par toutes les forces progressistes et patriotiques» (1) (ici souligné).

(1) Ahmed Samir «La 3ème Conférence Nationale du Parti» in *La Nouvelle Revue Internationale*, Paris, avril 1968, p. 175.

L'attitude que l'on a pu qualifier au mieux de «prudente» a sans conteste aiguë l'impatience de certains éléments proches cependant des partis communistes.

— sur le plan inter-arabe depuis l'échec de la R.A.U., l'idée d'unité du monde arabe s'est posée plus en termes socio-économiques ou politiques qu'en termes ethniques, religieux ou culturels. Il n'en reste pas moins cependant que réalisées dans une sorte «d'enthousiasme» ces unions apparaissent pour les nationalistes arabes une étape importante dans la voie de l'unité du monde arabe ; ainsi, nombre de nationalistes progressistes ne comprennent-ils pas l'attitude adoptée notamment par le P.C.S. en 1958 (attitude approuvée par le P.C.I.) sinon en l'attribuant à des sentiments anti-arabes qui s'expliquent par le fait que la plupart des dirigeants appartiennent aux minorités ethnico-religieuses (Bagdache pour la Syrie étant d'origine kurde et Bustani pour l'Irak étant d'origine indienne) (1). En fait, les thèses des partis communistes posent comme préalable à l'unité arabe, la consolidation des régimes progressistes :

«En harmonie avec des pays impérialistes et Israël, les forces réactionnaires internes arabes s'activent dans l'intention de faire éclater la solidarité en isolant les pays arabes les uns des autres et en les poussant à entrer en conflit... Les forces ennemies se rendent parfaitement compte que la solidarité arabe constitue un moyen efficace (permettant) la réalisation des objectifs du mouvement de libération arabe, c'est à dire la protection et *l'essor des régimes arabes libérés* (2) (ici souligné).

Le rôle des partis communistes en faveur de l'unité du monde arabe apparaît pour les nationalistes progressistes comme particulièrement limité ; pour une autre partie de

(1) Bustani fut l'un des principaux leader du P.C.I. en 1958, il sera exécuté en 1963 (voir *supra* p. 126), Aziz Al Hajj et Wasfi Tahir, autres leaders importants du P.C.I. sont respectivement d'origine iranienne et turkomane. Il est très significatif de constater que les P.C. dans les pays arabes insistent toujours sur la majorité d'arabes au sein des partis (c'est incontestablement un des meilleurs arguments de dissuasion utilisé par les nationalistes arabes anti-communistes). Ainsi, un communiste irakien prend soin de préciser en 1968 que le P.C.I. est composé de 62% d'Arabes, 31% de Kurdes et 7% d'autres minorités nationales (Ahmed Samir *op. cit.*, p. 172).

(2) Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1974) *op. cit.*, p. 25.

l'opinion, au contraire, les partis communistes ne dénoncent pas assez clairement le caractère artificiel des unions arabes au sommet (le P.C.I. déclara cependant en novembre 1971 que l'Union des Républiques Arabes n'avait été conçue que «pour ramener le monde arabe dans le giron de l'Occident» (1) et au nom de l'unité arabe répugnent à condamner explicitement les régimes arabes conservateurs. Ces attaques dirigées contre les partis communistes montrent assez bien le clivage qui est en train de s'opérer, déjà depuis quelques années, dans le courant nationaliste arabe au sujet de l'unité, entre les partisans d'une unité au sommet (y compris avec les pays conservateurs) et les partisans au contraire d'une union de toutes les forces progressistes officielles ou clandestines arabes (même dirigée contre les gouvernements actuels).

— sur le plan international, il est incontestable que les thèses chinoises sur la division du monde entre nations riches et nations pauvres ont eu un certain écho tant auprès des gouvernements officiels qu'auprès de l'opposition «d'extrême-gauche» ; sans adhérer explicitement à la thèse selon laquelle l'Union Soviétique mène une politique extérieure qualifiée de «social-impérialiste», il n'en reste pas moins que les gouvernants baasistes syrien et irakien insistent sur ce qui les distingue des partis communistes locaux, à savoir leur idéal purement national, laissant entendre que les partis communistes ne sont parfois que l'instrument d'une politique venant de l'étranger. Parlant des tensions qui ont existé entre le Baas et le P.C.I., Saddam Hussein précisait :

«... Le parti au pouvoir doit tenir compte de ses responsabilités et il est normal qu'il se défende, dans les limites de la légalité, contre ceux qui peuvent le mettre en danger et contre les organisations dont l'action est susceptible, à un moment donné, de se confondre avec celle des ennemis de l'extérieur...» (2).

(1) in *Le Monde* 21-22 novembre 1971.

(2) Paul Balta «Une interview du Vice-Président du Conseil de la Révolution» in *Le Monde* 9/10 janvier 1971.

De la même manière, les milieux «d'extrême-gauche» arabes estiment que les partis communistes ne sont que l'instrument de la politique extérieure de l'Union Soviétique ; au nom des bonnes relations inter-étatiques, l'URSS ferait pression sur les partis communistes afin que ceux-ci s'intègrent au pouvoir et adoptent une attitude «modérée». Ainsi, les thèses nationalistes et les thèses de «l'extrême-gauche» convergent-elles, partant de la même proposition qui est la division entre nations riches et nations pauvres et la domination des deux super-puissances (URSS et USA), ce qui conduit les courants, tant de «droite» que de «gauche» à condamner dans des termes identiques les partis communistes locaux.

Il serait erroné cependant de penser que les crises qui se sont manifestées à l'intérieur des partis communistes, ou les sévères attaques dont ils ont fait l'objet les aient affaiblis. En vérité, les effets de ces crises, de ces attaques, si graves soient-ils pour le développement et l'efficacité des partis, ne peuvent être comparés aux effets de la répression, surtout en Irak (de 1948 à 1958 et de 1963 jusqu'en 1971) (1) qui les a véritablement décimés. Ces dernières années ont été témoin, certes d'importantes dissidences, mais aussi du retour officiel et légal des partis communistes, tant au Liban (2), qu'en Syrie ou en Irak. Elles furent également témoin d'un rapprochement des différents partis communistes des pays arabes que la clandestinité ou semi-clandestinité rendaient impossible.

C'est ainsi qu'en novembre 1973, les représentants des partis communistes jordanien, irakien, syrien et libanais se réunissaient à Beyrouth en vue d'harmoniser leurs politiques ; le communiqué final soulignait :

«Au cours de l'échange d'opinions et de l'analyse de la situation les quatre partis ont été unanimes quant à l'appréciation de la

(1) Sur ce point il est à noter qu'en février 1971, en dépit du dialogue établi entre le Baas et le P.C.I., deux membres du P.C.I. Kasim Aljasim et Aziz Hamid mouraient dans les prisons de Bagdad, ils n'avaient fait l'objet d'aucune inculpation officielle (*Le Monde*, 12 février 1971).

(2) Le 15 août le P.C.L. est autorisé à exercer ses activités.

situation existante et des tâches qui s'imposent aux communistes dans les pays arabes. Les quatre partis ont *décidé de rester en contact* afin d'analyser l'évolution de la situation politique» (1). (ici souligné).

Le communiqué final mettait également l'accent sur le maintien de la stratégie adoptée au sujet de l'alliance avec les autres forces progressistes :

«Nos partis communistes... estiment... (qu'il faut) prendre des initiatives pour renforcer la collaboration et l'unité d'action, coordonner plus étroitement les efforts entre toutes les forces nationales et progressistes, en particulier d'Égypte, de Syrie, d'Irak, d'Algérie, du Yémen Démocratique, du Mouvement palestinien de résistance et entre les partis communistes des pays arabes en lutte contre l'impérialisme et le sionisme...

... (Nous devons) créer et renforcer les fronts nationaux qui doivent avoir des appuis dans les pays arabes, octroyer des libertés démocratiques aux masses populaires et aux forces nationales progressistes, en particulier la *liberté d'exercer une activité politique*» (2) (ici souligné).

Pour les partis communistes comme pour le Parti Baas, à l'heure actuelle la coalition des diverses forces progressistes résulte non d'une tactique mais bien d'une stratégie visant à instaurer un régime socialiste ; on est en droit cependant de se demander si les conditions présentes se prêtent à la formation de telles coalitions et quel peut être leur avenir.

*

* *

(1) in *Al-Nida*, Beyrouth, 18 novembre 1973.

(2) *Ibidem*.

Institut kurde de Paris

Chapitre III

LA CONSTITUTION DE FRONTS UNIS EN IRAK ET EN SYRIE

Depuis ces toutes dernières années, les deux faits caractéristiques dans la vie politique des pays arabes, tels que l'Irak, la Syrie ou le Liban sont très certainement :

- la réapparition des partis communistes sur la scène politique officielle, après des années de clandestinité ou semi-clandestinité,

- la constitution de fronts progressistes qui unissent en particulier les partis baasistes (irakien ou syrien) et les partis communistes (1).

La réapparition des partis communistes ainsi que leur collaboration avec le Baas sur le plan gouvernemental, montrent qu'un rapprochement entre ce qui est une forme de «socialisme nationaliste» et les partis communistes est possible.

(1) Le ministre de l'Intérieur libanais, Kamal Joumblatt, leader du Parti Socialiste Progressiste, autorise par arrêté du 13 août 1970 le Parti Communiste libanais ainsi que d'autres groupements «gauchisants» à exercer leurs activités. En outre, en décembre 1971 est formé le «Front des partis et forces progressistes» qui groupe : le Parti Socialiste Progressiste — l'Union des Nassériens — le Parti Baas et le Parti Communiste libanais.

Ce rapprochement résulte sans doute d'une volonté réciproque mais également de conditions politico-économiques intérieures et extérieures particulièrement favorables.

— Sur le plan intérieur en Syrie et en Irak, les partis au pouvoir, en l'occurrence le Baas, dans leur course au développement se heurtent à des problèmes politiques, économiques, sociaux tels qu'ils requièrent «la paix intérieure» et une mobilisation de toutes les forces nationales progressistes. Parallèlement les partis communistes estiment que la mise en œuvre d'un régime socialiste n'est possible qu'après avoir franchi un certain nombre d'étapes nécessaires, et en premier lieu celle d'une indépendance politique nationale véritable. C'est pourquoi les partis communistes préconisent un rapprochement avec les divers partis ou mouvements politiques progressistes qui se dressent contre les anciennes hégémonies.

— Sur le plan extérieur, les conditions d'un rapprochement entre le Baas et les partis communistes paraissent également très favorables, puisque celui-ci s'effectue dans le cadre de la coexistence pacifique et que la position de l'Union Soviétique à l'égard du problème palestinien et de la cause arabe en général a (toute proportion gardée) facilité le dialogue entre nationalistes et communistes. Sur ce point, le P.B.A.S. syrien précise :

«Dans les premières années de sa fondation (c'est à dire 1943-1949) et de sa lutte politique le parti avait adopté une attitude hostile vis à vis du camp capitaliste... vis à vis du camp socialiste, l'attitude du parti était une attitude de prudence mêlée à de l'hostilité, surtout au moment de la parution de la résolution du partage de la Palestine en 1947... l'attitude du Parti vis à vis du camp socialiste... a commencé à perdre progressivement son caractère négatif et ce dans la mesure où les attitudes du camp socialiste et du parti communiste syrien en particulier, se rapprochaient des positions de combat du parti et des aspirations des masses arabes dans leur lutte en vue de l'unité, de la liberté et du socialisme» (1).

La constitution de Fronts unis dans les années récentes a pu apparaître, à bien des égards, comme le résultat «d'alliances contre nature» puisqu'elle suivait des périodes d'af-

(1) *La Lutte du P.B.A.S. op. cit.*, p. 36.

frontements (souvent sanglants) entre baasistes et communistes. Or, si l'on considère l'évolution politique, non depuis ces toutes dernières années, mais d'une façon plus globale, depuis le début de la lutte pour l'émancipation politique, il ressort que ce sont ces affrontements qui peuvent être qualifiés de « contre nature ». En dehors de certaines périodes exceptionnelles (1), les partis politiques tels que le Baas ou les partis communistes ont en effet trouvé dans leur hostilité à des régimes dits réactionnaires ou dictatoriaux, des éléments susceptibles de constituer la plateforme d'un programme politique commun. La question de formation d'un « Front Uni » s'est posée pour l'Irak et la Syrie dès l'entre-deux guerres, c'est à dire au moment où naissait et se renforçait une opposition soit au régime en place (pour l'Irak) soit à la tutelle étrangère (pour la Syrie). Lorsque le Baas apparaît sur la scène politique, il n'échappe pas à la règle : le premier souci de ses leaders est de situer le Parti par rapport aux autres forces politiques ou plus particulièrement par rapport au parti communiste.

Pour les partis communistes locaux, l'alliance avec les forces progressistes non communistes, est un des problèmes majeurs qui n'a cessé de se poser tout au long de l'histoire du communisme international et qui ne cesse de se poser. A la différence des autres courants politiques, ce problème entre dans un cadre théorique et idéologique dont les grandes lignes ont été définies en 1938 par la III^{ème} Internationale.

Les Partis Communistes se référant toujours (explicitement ou implicitement) à ce cadre théorique et idéologique pour accepter ou rejeter les alliances, celui-ci mérite donc d'être vu à la lueur des événements qui ont marqué l'évolution politique de l'Irak et de la Syrie et surtout du Parti Baas.

Par ailleurs, l'élaboration de la Charte d'Action Nationale par les baasistes irakiens et sa signature par le P.C. irakien

(1) Les périodes exceptionnelles correspondent d'une façon générale à des moments de crise du pouvoir, où la complexité et l'ampleur des problèmes intérieurs et extérieurs n'ont fait qu'exacerber les oppositions entre les différentes formations politiques qui se rendaient réciproquement responsables des échecs subis.

tendraient à montrer que l'adoption d'un programme de gouvernement de coalition répond aux vœux de deux formations politiques s'efforçant d'atténuer les effets d'une « concurrence » politique (qu'il serait vain de nier).

Section 1 : Conditions théoriques et idéologiques de l'alliance entre le Parti Baas irakien et le Parti Communiste.

Les éléments de la situation intérieure et extérieure ont favorisé la constitution de fronts progressistes qui s'inscrit, pour ce qui concerne les partis communistes, dans le cadre de la stratégie de soutien à apporter aux mouvements nationaux d'essence bourgeoise ou petite bourgeoise.

1) *Les bases théoriques de la stratégie de constitution de Fronts Unis*

En ce qui concerne le soutien des partis communistes aux mouvements nationaux, Staline écrivait en 1924 :

« Le caractère révolutionnaire du mouvement national n'implique pas nécessairement l'existence d'éléments prolétariens dans le mouvement, l'existence d'un programme révolutionnaire ou républicain du mouvement, l'existence d'une base démocratique du mouvement... La lutte des commerçants et des intellectuels bourgeois égyptiens est une lutte objectivement révolutionnaire malgré l'origine et la qualité bourgeoise des leaders du mouvement national égyptien et bien qu'ils soient contre le socialisme... » (1).

L'histoire et l'expérience ont montré aux communistes d'Orient, à plusieurs reprises, les risques que pouvait entraîner cependant une collaboration avec les mouvements nationalistes bourgeois, et plus précisément lors de l'échec de la Révolution chinoise en 1927 ; un délégué au VIème Congrès de la IIIème Internationale (1928) affirmait notamment :

« ... peut-être n'est-il pas vraiment approprié de constituer un bloc avec la bourgeoisie, peut-être est-ce là le péché capital, la faute essentielle qui détermina toutes les autres et qui progressivement aboutit à la défaite de la Révolution chinoise... » (2).

(1) Staline : *Le Marxisme et la Question Nationale*, Editions Sociales, Paris, 1949.

(2) Rapport de Buharin au VIème Congrès de l'Internationale cité par H. Carrère d'Encausse - Schram : *Le marxisme et l'Asie*, éd. A. Colin, Paris, 1970, p. 325.

Condamnant expressément toute alliance avec la bourgeoisie, L. Trotsky affirme :

«Présenter les choses comme si du fait du joug colonial découlait absolument le caractère révolutionnaire de la bourgeoisie nationale, c'est reproduire à rebours l'erreur fondamentale du menchevik qui estimait que la nature révolutionnaire de la bourgeoisie russe devait absolument se déduire de l'oppression absolutiste et féodale...» (1).

Il serait erroné de conclure cependant que les thèses présentées en faveur d'une alliance des partis communistes avec les mouvements nationalistes d'essence bourgeoise ou petite bourgeoise (thèses qui s'opposent à celles du refus d'alliances) préconisent une collaboration inconditionnelle : à toute alliance correspondent plusieurs exigences :

1) Délimitation politique et organisationnelle :

«Il est absolument indispensable que les partis communistes des... pays (colonisés) procèdent dès le début et de la façon la plus nette à une délimitation politique et organisationnelle entre eux et tous les partis et groupes petits bourgeois...» (2) (déclaration du délégué indonésien Padi au VIème Congrès de l'Internationale).

2) Analyse des buts et objectifs fixés par les mouvements nationalistes progressistes :

«... une collaboration momentanée entre le parti communiste et le mouvement national-révolutionnaire est admissible si elle est exigée par l'intérêt de la lutte révolutionnaire» (3).

3) Possibilité pour le Parti communiste d'exercer ouvertement ses activités :

«... une alliance temporaire peut même être conclue si le mouvement national révolutionnaire... est réellement révolutionnaire et si ses représentants n'empêchent pas les communistes d'éduquer les paysans et les larges masses des travailleurs dans l'esprit révolutionnaire» (4).

Or, à l'heure actuelle, et surtout depuis 1972, il semble en effet que ces trois conditions sont requises puisque :

(1) Trotsky : *l'Internationale Communiste après Lénine*, Rieder, Paris 1930.

(2) Padi in *Le Marxisme et l'Asie op. cit.*, p. 332.

(3) *Ibidem*.

(4) *Ibidem*.

— les partis communistes syrien et irakien en participant aux fronts unis, s'allient aux autres partis sans pour autant fusionner avec eux,

— les partis communistes syrien et irakien considèrent que leurs alliés actuellement au pouvoir suivent une ligne anti-impérialiste et par conséquent qui doit, dans les circonstances présentes, être qualifiée de révolutionnaire,

— enfin, depuis 1972, les partis communistes se sont vus reconnaître officiellement le droit d'exercer ouvertement et dans la légalité, leurs activités.

Ainsi ces trois facteurs concourent-ils à rendre possible, voire souhaitable, la collaboration des partis communistes avec les autres forces progressistes, en l'occurrence le Baas, d'autant que les dirigeants baasistes expriment leur volonté, sinon d'édifier une société socialiste du moins de procéder à des transformations sociales et économiques :

«... dans ces conditions, écrit La Pravda, il importe surtout de renforcer le front de libération nationale et sociale, d'unir les forces qui sont partisans d'une orientation socialiste, de tenir compte de l'élément national et de l'élément social dans la lutte anti-impérialiste» (1).

Pour ce qui concerne plus particulièrement le Baas irakien, il est à noter que celui-ci, surtout depuis 1972, puise largement dans l'idéologie marxiste ; avant de se demander si cela correspond à une politique de surenchère ayant pour but de «neutraliser» les partis communistes ou la tendance «dure» à l'intérieur du parti, il convient sans doute de faire ressortir les points principaux de divergence qui opposent les théoriciens du Baas irakien et les partis communistes.

2) Les points de divergence

Dans leur analyse de la situation internationale, les théoriciens du Baas écrivent :

«L'idéologie arabe révolutionnaire distingue deux vérités essentielles :

(1) Iskenderov : «Les objectifs nationaux et sociaux concourent à une même fin» in *La Pravda*, 10 février 1972.

a) la nation prolétaire ou l'interpénétration mutuelle de la *conception nationaliste* et de la *conception de classe* dans le cadre de la situation de sous-développement et de la *division actuelle du monde entre nation riche et nation pauvre*.

b) La signification de cette lutte tire sa source de la nature de phase révolutionnaire traversée par les *nations prolétaires* et de la détermination du rôle principal dirigeant révolutionnaire et complet de la classe ouvrière dans le cadre de cette phase» (1). (Ici souligné).

Le rôle déterminant que doit jouer la classe ouvrière dans le processus révolutionnaire est sans aucun doute l'un des points où se rejoignent socialistes et communistes arabes ; mais pour le reste, diviser le monde entre nations riches et nations pauvres, de même que parler de nation prolétaire révèlent certainement l'influence des théoriciens occidentaux (2) ou maoïstes.

Il s'agit là sans aucun doute d'un point de divergence fondamental sur lequel les partis communistes ne tolèrent ni concession, ni ambiguïté :

«Le monde n'est pas divisé en superpuissances et en non superpuissances. C'est pourquoi la contradiction principale n'est pas celle qui les divise, mais celle qui se manifeste entre la classe des travailleurs et la classe des capitalistes. La distinction principale entre les systèmes sociaux représentant ces classes est celle qui existe entre le socialisme, système de la classe ouvrière, et le capitalisme, système de la classe capitaliste» (3).

Selon les partis communistes, cette conception qui ne retient que l'aspect quantitatif (volume du produit national brut) et non l'aspect qualitatif (rapports de production, notamment socialisation des moyens de production) conduit à de graves conclusions :

1) l'URSS classée parmi les superpuissances et considérée comme l'alliée objective des U.S.A., pratiquerait par

(1) «Le Baas : parti de la classe ouvrière» in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973 p. 17.

(2) Cf. à ce sujet R. Falk : *The Analysis of International Politics*, ed. J. Rosenau, V. Davis Middle East, New-York 1972 : R. Falk avance la théorie selon laquelle le monde serait divisé en deux zones, la première comprendrait les U.S.A. et l'U.R.S.S., la seconde tous les autres pays, la première zone chercherait à soumettre les États de la seconde zone.

(3) Gus Hall (secrétaire général du parti communiste des États Unis) in *Daily World*, New-York, 12 juin 1971, p. 6.

conséquent une politique impérialiste au même titre que les États-Unis, et aux dépens des nations les plus pauvres ;

2) parler de superpuissances et de domination de certaines nations sur d'autres nations, c'est également faire abstraction des classes prolétariennes dans les pays industrialisés capitalistes (nier l'internationalisme prolétarien).

Ainsi, ces deux conclusions encourageraient-elles l'hostilité à l'égard de l'Union Soviétique qui serait alors considérée, au mieux, comme une alliée provisoire dont il conviendrait de guetter et de craindre les sursauts expansionnistes dus à son comportement de grande puissance et comme l'affirmait un des représentants du «nationalisme/socialiste» arabe vers les années cinquante :

«Les États ne sont pas des instituts de charité. Les États (tous les États) cherchent à réaliser leurs objectifs... ils n'accordent rien aux autres États, sauf si en retour ils en tirent bénéfice... les amis d'aujourd'hui peuvent devenir les ennemis de demain... nous devons nous souvenir que les relations internationales — de tout temps et pour tout pays — n'a jamais eu d'autres bases que... l'intérêt» (1).

Or, pour les partis communistes, la contradiction antagoniste principale dans le monde réside dans l'opposition entre le camp socialiste d'une part et le camp capitaliste d'autre part, les trois facteurs du processus révolutionnaire mondial étant :

- le renforcement du bloc socialiste avec à sa tête l'Union Soviétique,
- le développement des mouvements de libération nationale,
- enfin la lutte de la classe ouvrière principalement dans le monde capitaliste industrialisé.

Affirmer que, tant le Baas syrien que le Baas irakien, à l'heure actuelle rejette cette analyse est erroné ; il est certain qu'au travers des déclarations officielles, des discours, transparaît l'influence des thèses inverses (la contradiction principale réside dans l'opposition entre les deux

(1) Abd Al Rahman Al-Bazzaz «This is our nationalism» in *Man, State.. op. cit.*, p. 28-29.

super-grands et le Tiers-Monde), cependant, il n'est pas rare non plus de constater que les théoriciens du Baas souscrivent aux thèses avancées par les partis communistes :

«(Notre) politique étrangère... à la suite du 16 novembre 1970 a été édictée sur la base de la collaboration avec les mouvements de libération nationale et les forces progressistes dans le monde... et sur la base du développement des relations d'amitié avec les États socialistes, à leur tête l'Union Soviétique, le grand ami des Arabes» (1).

Ainsi le point de divergence qui existe entre partis communistes et parti Baas en ce qui concerne l'analyse de la situation internationale est-il moins le résultat d'une opposition entre deux théories, que le fait d'une incertitude de la part des partis communistes quant aux options du parti Baas dans le domaine de la politique extérieure.

Un autre point de divergence, ou de conflit idéologique existe en ce qui concerne la réinterprétation par les baasistes (principalement à l'heure actuelle les baasistes irakiens) de l'appareil conceptuel du marxisme, en l'occurrence le «concept de classe».

Une étude théorique du Baas irakien affirme :

«... Nous pouvons énumérer certains types de conception sur le rôle de la (classe) ouvrière dans la révolution arabe contemporaine :

- la conception nationaliste hostile à la conception de classe (non scientifique),
- la conception non nationaliste de classe (conception internationaliste abstraite ou conception partielle),
- la conception nationaliste de classe (conception du Baas ou conception révolutionnaire scientifique universelle» (2).

(1) *La lutte du Parti Baas op. cit.*, p. 123.

(2) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973, p. 16. La revue *l'Opinion de Bagdad*, contrôlée par le ministère de l'Information, citée ici à plusieurs reprises, reproduit généralement des articles, études ayant paru dans la presse baasiste irakienne. Dans le but de faciliter une consultation éventuelle des articles et études cités, il est apparu plus judicieux de renvoyer à *l'Opinion de Bagdad*, qui est facilement disponible auprès des représentations officielles de l'Irak dans les pays francophones. Par ailleurs, si l'on constate dans cette revue qu'il est donné peu de place à l'information en politique intérieure, en revanche, sont sélectionnées (en général) les déclarations officielles les plus importantes et les études théoriques les plus significatives.

Par «conception de classe non nationaliste» il faut entendre «marxiste». De la sorte, selon le Baas, le marxisme ne serait qu'une conception partielle sur le rôle de la classe ouvrière dans la révolution arabe, tandis que l'idéologie baasiste par sa conception de classe dans une optique nationaliste (qui n'en est pourtant pas moins qualifiée de «scientifique et universelle») devient un système complet d'explication de la société et du monde.

L'originalité de l'idéologie baasiste, à l'heure actuelle, par rapport aux autres formes de «socialisme spécifique» réside bien dans ce désir de faire du concept nationaliste un concept *universel*, ce qui peut être une autre manière de privilégier avec éclat le spécifique.

Refusant de rejeter l'idéologie marxiste, le Baas se propose au contraire de l'approfondir, compte tenu des problèmes spécifiques qui se posent au monde arabe :

«En s'ouvrant au marxisme, dans le cadre de son analyse de la société, loin de se contenter des résultats auxquels celui-ci est parvenu, le Baas, lui, procède à une analyse objective de la société arabe et trouve des solutions adéquates» (1).

En effet, l'argument principal présenté par les théoriciens du Baas dans leur critique du marxisme, est que celui-ci ne répond pas aux problèmes spécifiques du monde arabe :

«... le type internationalisme abstrait ... se contente de répéter la logique marxiste *propre aux sociétés industrielles développées...*» (2) (ici souligné).

Par des chemins détournés, les baasistes retrouvent en définitive les principaux arguments qui ont servi aux «socialistes arabes» à rejeter, sur le plan idéologique, le marxisme au nom du nationalisme, et bien que les baasistes irakiens condamnent explicitement le «socialisme arabe» :

«Le Baas en s'opposant fermement aux socialismes locaux, et en les ravalant au rang de mouvements de droite, agit en fonction du fait qu'il sait parfaitement que si on laissait à ce socialisme local une chance de voir le jour, il enterrerait les réalités existantes et par conséquent ne pourrait amener les masses arabes à un socia-

(1) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er août 1973, p. 18.

(2) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973, p. 16.

lisme scientifique capable de soulager les masses de la société arabe et de leur trouver des solutions» (1) (ici souligné).

La condamnation du «socialisme arabe» par les théoriciens du Baas irakien s'explique principalement en raison du fait que, depuis 1962, date de la proclamation de la Charte d'Action Nationale égyptienne, «socialisme arabe» a été opposé à «socialisme scientifique». Il serait erroné de minimiser l'importance des facteurs psychologiques ; vers les années 1960 et même au-delà, l'Égypte est devenue le centre du socialisme dans le monde arabe par opposition aux pays conservateurs d'une part et aux pays progressistes de moindre importance d'autre part, tel que l'Irak de Kassem. En se réclamant du socialisme scientifique et non du socialisme arabe, les théoriciens du Baas :

1) cherchent à s'affirmer par rapport au nassérisme et à ses adeptes (notamment l'équipe dirigeante qui l'a précédé au pouvoir et qui sous la conduite des frères Aref n'a fait que «recopier» le modèle égyptien) ;

2) ils cherchent également à faire de l'Irak l'un des centres «idéologiques» du monde arabe.

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que les représentants du Baas irakien, à la recherche de leur personnalité et de leur identité, s'efforcent de se distinguer des deux courants idéologiques les plus importants dans le Moyen-Orient arabe, à savoir l'idéologie «socialiste arabe» (essentiellement nassérienne) et l'idéologie marxiste. A la première, ils reprochent son caractère non scientifique et à la seconde, son inadaptation au monde arabe, due à son caractère «abstrait» :

«Le fait que (le) type internationaliste (c'est à dire marxiste) insiste sur les lois générales de l'évolution des sociétés et les expériences socialistes réalisées et opère une *analyse de classe abstraite*, sans tenir compte du fait direct, lui a valu l'impuissance, des réactions diverses et des complexes».

«Ce faisant, il n'a pu bénéficier de ses expériences, ni atteindre le degré de conscience qui lui permette de *lier les lois générales aux lois spéciales* et aux circonstances historiques, c'est à dire

(1) in l'*Opinion de Bagdad*, 1er août 1973, p. 18.

aux circonstances objectives de la phase historique traversée par la société arabe» (1) (ici souligné).

Ceux qui se réclament de l'idéologie marxiste, en l'occurrence les partis communistes, ne pourraient ainsi cerner la spécificité du monde arabe en raison d'une méthode d'investigation trop générale, inadaptée au monde arabe actuel et passé ; cela revient en d'autres termes à affirmer que le marxisme est étranger à toute idée de spécificité (sauf peut-être en ce qui concerne l'étude des sociétés occidentales industrialisées : «le marxisme est pour nous le résumé méthodique de l'histoire occidentale») (2). Il est important cependant de remarquer que les marxistes «orthodoxes» s'élèvent contre cette affirmation que l'on retrouve plus spécialement depuis ces dernières années dans les discours des dirigeants des pays du Tiers-Monde. En effet, partant de l'idée que «la science fondée par Marx n'a... nul autre objet que les spécificités historiques» (3) il est dit :

«La *spécificité d'un régime* donné découle non seulement de l'unicité des proportions dans lesquelles sont mêlées les *différentes structures*, mais aussi des *conditions* nationales concrètes de chaque structure et, respectivement, de ses corrélations avec les autres structures... Si l'on reconnaît qu'une société est caractérisée par une pluralité de structures économiques, l'étude de sa superstructure politique et idéologique exige une approche plus complexe...» (4).

Ainsi, sur le plan idéologique, il apparaît que l'élément nationaliste au sens large : c'est à dire l'affirmation d'une

(1) *Ibidem.*, p. 18.

(2) Abdalla Laroui : *L'Ideologie Arabe Contemporaine*, F. Maspero, Paris 1967 p. 152 ; la phrase qui est ici citée ne contient certes aucune nuance critique ou péjorative du marxisme, bien au contraire, l'auteur affirmant que le marxisme est pour les Arabes la seule explication scientifique possible du monde occidental et que c'est au travers du marxisme que les arabes ont «appris» l'histoire de l'Occident. Il n'en reste pas moins qu'implicitement l'auteur souligne le fait que le marxisme est avant tout l'histoire de l'Occident.

(3) Georges Labica «Marxisme et spécificité» in *La Pensée*, Paris, n° 177 oct. 1974.

(4) R. Oulianovski et V. Pavlov : «Les Problèmes du Tiers-Monde : L'approche de G. Myrdal et le point de vue marxiste» in *Sciences Sociales* (revue de l'Académie des Sciences de l'URSS) Éd. Nasuka, Moscou n° 2 (12) 1973 p. 157.

spécificité qui justifie «une volonté de puissance exacerbée par les longues (décennies) d'humiliations et à laquelle une «méthode» à la fois politique et économique semble promettre une revanche assurée» (1), contribue à approfondir le fossé entre les baasistes et les marxistes «orthodoxes». Cette spécificité affirmée par les baasistes en quoi consiste-t-elle ? Elle consiste certes en une complexité exceptionnelle des structures socio-économiques, sur ce point les baasistes irakiens ne récusent pas l'analyse marxiste, mais elle consiste essentiellement en ce que la superstructure détermine le type de société :

«Toute tentative de maquiller les aspects culturel et social de l'idéologie ne pourra qu'aboutir à la création d'une société bâtarde et dénaturée où l'accent sera mis en priorité sur l'économie, les autres aspects restant à l'état de stagnation, de sous-développement et de pourriture» (2).

L'arabisme (ou l'arabité) devient l'élément essentiel des théories baasistes : «la vérité au-dessus de l'arabité, jusqu'à ce que *l'arabité et la vérité ne soient qu'un*» (3).

La critique de l'idéologie marxiste par le Baas, au nom de l'arabité, rappelle à bien des égards l'attitude des «socialistes vrais» allemands à propos desquels K. Marx et F. Engels ont écrit en 1846 :

«... leurs activités à l'égard des Français et des Anglais réputés «non scientifiques» consiste donc à livrer — comme il se doit — au mépris du public allemand l'esprit artificiel et le «grossier» empirisme de ces étrangers, à chanter les louanges de la «science allemande» et à lui confier la mission de faire connaître la vérité du communisme et du socialisme, de faire connaître le socialisme vrai» (4).

Le parallèle avec les «socialistes vrais» allemands doit, évidemment s'arrêter là.

C'est à ce moment qu'apparaît l'affrontement entre le mythe nationaliste et l'idéologie marxiste. Le terme mythe correspondant à la définition suivante :

(1) L. Gardet : «Les Arabes devant la tentation du marxisme» *op. cit.*, p. 33.

(2) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er août 1973, p. 18.

(3) Michel Aflaq : *Fi Sabîl Al Baas* (sur la Voie du Baas), Dar-El-Malayen, Beyrouth, 1963.

(4) K. Marx et F. Engels : *L'Idéologie Allemande*, ed. Sociales 1971 p. 499.

«récit relatif à un événement primordial, de nature sacrée, qui dans la civilisation est censé être à l'origine de l'existence des institutions et des techniques indispensables à l'instauration et au maintien de l'ordre social» (1).

Le récit relatif à un événement primordial étant ici la vie du Prophète et l'expansion du monde islamique :

«Le mouvement de l'Islam qui s'est incarné dans la vie du noble prophète n'est pas seulement pour les Arabes un événement historique se définissant dans le temps et dans l'espace par ses causes et ses conséquences, ce mouvement est aussi en relation directe avec toute la vie entière des Arabes, par sa profondeur, son intensité, son étendue... Mahomet fut l'incarnation de tous les Arabes, que chaque Arabe soit donc aujourd'hui Mahomet» (2).

Le passé du monde islamique est alors idéalisé, l'opposition avec les marxistes est totale.

Quelle que soit l'ampleur de l'opposition sur le plan idéologique entre baasistes irakiens et marxistes «orthodoxes» il n'en demeure pas moins que les théoriciens du Baas reconnaissent à l'idéologie marxiste une supériorité sur toutes les autres idéologies :

«Mais le type (marxiste) reste, après tout, plus développé que (les autres idéologies) car il est attaché au programme dialectique ; il fait partie de la révolution mondiale et finit, en fin de compte, par découvrir la dialectique propre à l'expérience arabe révolutionnaire et comprendre le rôle véritable de la classe ouvrière dans la révolution arabe contemporaine» (3).

3) Les emprunts à l'idéologie marxiste

Les partisans du «socialisme arabe» rejetaient le concept de la lutte des classes, les théoriciens du Baas irakien actuel affirment au contraire :

«Les classes féodales, bourgeoises et bureaucratiques étaient dans l'incapacité de résister au colonialisme et de protéger notre terre. La lutte des classes a éclaté non pas tant du fait de la division de la société en une minorité de capitalistes et la classe des travailleurs, qu'en raison de l'impuissance de la féodalité et de la bourgeoisie à défendre le pays» (4).

(1) *Dictionnaire Quillet*, tome V, édition 1973, Paris p. 4.504.

(2) Michel Aflaq : *Fi Sabil al Baas*, op. cit.

(3) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973, p. 16.

(4) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er août 1973, p. 17.

Il s'agit bien par conséquent d'un emprunt, et comme tel, il est réinterprété en fonction de l'élément essentiel de l'idéologie baasiste à savoir le nationalisme : les classes bourgeoises, féodales ayant trahi par incompetence les intérêts de la nation ont été chassées du pouvoir par des soulèvements populaires. Le concept de « lutte des classes » permet surtout aux théoriciens du Baas en avilissant le régime qui l'a précédé (qui est qualifié d'essence bourgeoise) de légitimer le pouvoir, de la même manière il leur permet de différencier l'Irak des autres régimes progressistes arabes :

« La petite bourgeoisie qui s'est hissée au pouvoir dans certains États arabes et a réussi à mettre en place des régimes dits progressistes... considère le peuple avec les mêmes yeux que ceux de la bourgeoisie, mais sait user de démagogie verbale face à ces masses » (1).

La condamnation des classes féodales, bourgeoise et petite bourgeoise amène les baasistes irakiens à se présenter comme les représentants des classes laborieuses et en particulier du prolétariat :

« La conception qui se fait le parti de l'élément populaire n'est ni nationaliste bourgeoise, ni nationaliste petite-bourgeoise, mais nationaliste prolétarienne » (2),

de la sorte, le Parti Baas devient, selon les théoriciens, le parti de la classe ouvrière :

« Le parti Baas, le parti de l'idéologie arabe révolutionnaire, le parti de la classe arabe, est par sa structure et sa lutte, le parti de la révolution ouvrière d'avant-garde de la révolution arabe » (3).

Le Baas emprunte ici au marxisme-léninisme les deux concepts « d'avant-garde » et de « parti de la classe ouvrière » en mettant l'accent sur le rôle que doit jouer à présent la classe ouvrière :

(1) « Caractéristique de l'Idéologie arabe révolutionnaire » in *l'Opinion de Bagdad*, 15 décembre 1973 p. 23.

(2) *Ibidem*, p. 23.

(3) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973 p. 16.

«Nous ne pouvons être socialistes, nous dire socialistes et limiter le rôle de la classe ouvrière et nous considérer comme étranger à elle... le pouvoir socialiste est celui qui est dirigé par la classe ouvrière et qui apprécie son rôle dans l'avenir sans considérer ses insuffisances à l'heure actuelle» (1).

Il est vrai que les théoriciens du Baas syrien, cette fois, qui à l'heure actuelle ne puisent que modérément dans l'analyse marxiste, affirment également

«Le Parti Baas Arabe Socialiste... a proclamé sa foi dans l'ineluctabilité de l'unité arabe, affirmant le rôle des prolétaires arabes dans la consolidation de ses fondements» (2),

mais les baasistes syriens ajoutent : «(Le Parti Baas Arabe Socialiste) est le *parti du peuple*» (3).

Le Baas irakien, quant à lui, paraît faire siennes les théories marxistes-léninistes sur le parti :

«Le Parti mena une lutte incessante contre les aspects bureaucratiques et les conceptions petites-bourgeoises qu'avaient certains envers la classe ouvrière. Le parti critique suivant une optique révolutionnaire, dans le but de créer une cohésion totale entre la structure du parti et la classe ouvrière sur les deux plans : idéologique et organisationnel» (4).

Il est de fait que les structures du parti Baas, sa forte centralisation, «rappellent» à bien des égards celles des partis communistes et le principe du centralisme démocratique :

«Le Commandement national du parti, formé par un congrès à l'échelle nationale, réunit des membres des différents pays arabes et de ce commandement qui fonctionne selon la centralisation et la démocratie, dépendent les autres commandements du parti dans les pays arabes» (5).

(1) «Le Baath : Parti de la classe ouvrière» in *l'Opinion de Bagdad* 1er mai 1973, p. 16.

(2) *Manifeste publié par la Direction Régionale Syrienne du P.B.A.S. à l'occasion du 9ème anniversaire de la Révolution de mars 1963*, Office Arabe de Presse et de Documentation, Damas 1972 p. 2 (en français).

(3) Discours prononcé par le général Hafez El Assad à la cérémonie commémorative du 25ème anniversaire de la fondation du P.B.A.S. in *La Lutte... op. cit.*, p. 182.

(4) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er mai 1973 p. 16.

(5) in *l'Opinion de Bagdad*, 15-31 janvier 1974 p. 6 : extrait du discours de Chibli El Aissami, secrétaire général adjoint du P.B.A.S.

Enfin, rejetant les théories exprimées autrefois par les chefs historiques du Baas quant au militantisme et au concept d'élite, les baasistes irakiens déclarent :

« La distinction des options théoriques adoptées par le VI^{ème} Congrès national, entre le concept fasciste d'élite et le concept socialiste d'avant-garde, indique le besoin urgent de cette évolution dans la structure de classe du Parti Révolutionnaire sur laquelle a insisté le camarade fondateur du Parti (c'est à dire Michel Aflaq). Une barrière infranchissable sépare le concept fasciste d'élite du concept socialiste d'avant-garde » (1).

Le concept d'élite d'intellectuels « éclairés » est par conséquent condamné par celui-là même (Michel Aflaq) qui l'avait élaboré au moment de la genèse du parti (2).

Dans les circonstances présentes, et eu égard aux nouvelles orientations du parti, celui-ci se veut avant tout un parti de masse, le plus large possible, et un parti d'authentiques militants :

« ... l'idéologie du Baas est une idéologie de lutte, ce n'est pas une idéologie d'intellectuels éloignés de tout engagement militant » (3). « Les masses populaires qui croient en la pensée et dans les objectifs du parti sont la matière première fondamentale de toute lutte qui vise à atteindre ces mêmes objectifs... les adhérents du parti constituent l'avant-garde la plus consciente... l'adhésion au parti représente un degré plus élevé que l'engagement à l'égard de la pensée » (4).

L'abondance des emprunts au marxisme, tant au niveau conceptuel qu'au niveau du vocabulaire, peut être interprétée de deux manières contradictoires :

1) Les théoriciens du Baas irakien actuel pratiquent une surenchère verbale, démagogique, tout à fait artificielle avec l'intention plus ou moins machiavélique de lutter contre la pénétration de l'idéologie marxiste en la dénaturant,

2) les théoriciens du Baas actuel, conscients des erreurs commises dans le passé, des « insuffisances » de l'idéologie purement nationaliste, s'efforcent en puisant largement dans

(1) in *l'Opinion de Bagdad*, 15 décembre 1973, p. 24.

(2) cf. *supra* p. 167.

(3) in *l'Opinion de Bagdad*, 1er janvier 1974 p. 23.

(4) *Ibidem*, 15 décembre 1973 p. 25.

le marxisme de donner à l'idéologie baasiste un contenu plus riche dans lequel le socialisme ne serait plus un vague programme de réformes mais bien un socialisme voulu «scientifique».

4) *L'idéologie baasiste «anti-dote» du marxisme*

Au sujet du Baas, certains se sont demandé si son socialisme n'était pas en fait destiné à lutter contre la pénétration de l'idéologie marxiste dans le monde arabe, et en particulier contre les partis communistes. On constate en effet que dès 1963 le Baas n'a cessé d'empiéter sur l'idéologie marxiste et que cette tendance est tout à fait caractéristique pour le Baas irakien depuis 1972 (encore qu'il faille déceler à partir de 1974 quelques changements dans le vocabulaire utilisé : le terme «camarade» étant remplacé par exemple par «compagnon»). On peut supposer que par ses slogans, le Baas détourne ainsi des partis communistes une partie de l'opinion ouverte aux idées de socialisme, non seulement à l'intérieur de l'intelligentsia, mais aussi chez les ouvriers et paysans pauvres que les responsables du Baas se proposent d'encadrer politiquement grâce, notamment, aux activités de propagande de l'armée.

Sur ce dernier point, le Baas dispose de moyens de propagande incontestablement plus importants que les partis communistes, moyens que l'on peut regrouper en trois catégories :

- 1) Utilisation de l'armée, principalement auprès des masses paysannes, comme instrument propagateur de l'idéologie baasiste,
- 2) utilisation des mass media,
- 3) contrôle des syndicats, des associations professionnelles ou autres organisations.

Dans son programme publié le 2 août 1965, le Commandement régional provisoire du Baas déclarait :

«Notre parti révolutionnaire fait appliquer ses principes par ces trois moyens que sont : le gouvernement, les organisations populaires et l'armée».

«L'expérience de l'armée idéologique est la seule solution révolutionnaire capable de faire de l'armée une avant-garde militante pour la réalisation des objectifs de la nation arabe et de nos foules,

sans que cela lui enlève son cachet militaire ou qu'il la détourne de son devoir de respecter l'ordre et la discipline. Il y a un seul moyen à cela : lier organiquement l'armée au parti, selon de nouvelles conceptions disciplinaires révolutionnaires, basées sur la foi dans les valeurs et non plus sur la peur de mourir» (1).

S'inspirant de ces recommandations, la Charte d'Action Nationale irakienne de novembre 1971 proclame :

«... parce que... (les) aspirations (de l'armée) sont attachées aux intérêts de la grande majorité des fils du peuple : paysans, ouvriers et classes moyennes, l'armée a la responsabilité de contribuer à la tâche nationale qui est de construire une nouvelle société révolutionnaire conformément au slogan de la révolution «l'Armée est pour la Guerre et la Reconstruction» (2).

L'armée est alors considérée comme un moyen de propagande privilégié devant toucher les masses populaires et plus spécialement les masses paysannes dont elle est à présent issue en grande majorité. Lors de la formation du Front Progressiste d'Union Nationale en Syrie, en mars 1972, les partenaires du Baas s'engageaient à n'avoir aucune activité au sein de l'armée (et de l'Université), domaines réservés au parti Baas. Il est certain que depuis l'indépendance ou l'émancipation politique, l'armée a joué sinon un rôle déterminant, du moins un rôle majeur ; à l'heure actuelle, les préoccupations du Baas irakien et du Baas syrien de contrôler et utiliser l'armée à des fins politiques, montrent clairement que celle-ci n'a pas perdu de son influence, bien au contraire, et que les dirigeants irakiens et syriens sont bien décidés non seulement à s'assurer de sa fidélité mais aussi de son dévouement, (d'autant plus qu'une grande partie des dépenses budgétaires irakiennes et syriennes est consacrée à sa formation, son équipement et son entretien).

Si le Baas peut estimer, sans doute à juste titre, que l'armée est un *instrument* de propagande privilégié, il est indispensable de remarquer, cependant, que l'armée constitue

(1) Cité par B. Vernier : in «*Armée et Politique au Moyen-Orient*» Paris, Payot 1966 p. 232.

(2) *Charte d'Action Nationale*, op. cit., p. 27.

elle-même un *terrain* de propagande. A. Haba, membre suppléant du Comité Central du parti communiste irakien déclare :

« Lorsque nous avons commencé notre action parmi les jeunes dans l'armée... nous nous sommes heurtés à l'idée émise par certains selon laquelle il s'agirait d'une position incorrecte et non révolutionnaire. Néanmoins, nous considérons que *notre action au sein de l'armée est une partie importante de nos activités*. A l'étape de la révolution nationale démocratique, nous avons tenu compte du fait que la majorité des jeunes soldats sont d'origine paysanne. Nous en avons aussi tenu compte pour définir les mots d'ordre que nous utilisions pour nous adresser aux soldats : ils étaient basés sur nos propositions de solution du problème agraire et de démocratisation de l'armée.

L'objectif principal que nous nous sommes fixé en l'occurrence, consistait à faire avorter les tentatives de la réaction pour séparer l'armée du peuple. Il est incontestable que l'action menée par les communistes pour gagner une partie importante des soldats et officiers à la cause du peuple a joué pour beaucoup dans la victoire de la révolution de 1958. Très précieuse a été pour nous l'expérience de la Révolution d'Octobre en Russie, l'expérience acquise par les bolcheviks militant parmi les soldats et les marins » (1). (ici souligné).

Dans ces conditions, dire que l'armée irakienne constitue un « domaine réservé » mérite d'être nuancé ; la création de la Garde présidentielle en 1963 par le général Al Bakr (2), la constitution des milices baasistes : « Les Brassards Verts » (qui reçoivent après le coup d'Etat du 17 juillet 1968 un statut légal en devenant : « Appareil de Sûreté Nationale ») attestent que les gouvernants baasistes irakiens ont jugé nécessaire la constitution d'organismes militaires et para-militaires susceptibles de contrebalancer l'influence de l'armée régulière et du contingent (3).

(1) Conférence théorique organisée par la *Nouvelle Revue Internationale* (6 au 8 mai 1974) sur le thème : « La jeunesse et les Communistes », déclaration de A. Haba, in *La Nouvelle Revue Internationale*, août 1974, p. 47.

(2) De février 1963 à novembre 1963, le général Al Bakr est Premier Ministre, (de novembre 1963 à janvier 1964, il sera vice-président avant d'être évincé plus complètement de la scène politique).

(3) Le total des forces armées en Irak s'élève à 135.000, les forces paramilitaires à 20.000 (dont : Garde nationale (ou présidentielle) 10.000 et les troupes de sécurité : 4.800). Pour la Syrie le total des forces armées s'élève à 177.500, les forces para-militaires à 9.500 (dont gendarmerie : 8.000). Source : *The Military Balance 1975-1976*, I.I.S.S., Londres 1975.

En outre, la Charte d'Action Nationale irakienne précise que si l'armée doit être pour le peuple un éducateur, elle doit elle-même être éduquée :

« Afin que l'armée assume ses « saintes » tâches de guerre et de reconstruction et pour consolider ses liens avec le mouvement populaire et les intérêts des masses, il est nécessaire de travailler à l'approfondissement des sentiments nationaux, démocratiques et progressistes dans les rangs de l'armée. Cela exige aussi que l'armée soit protégée... contre les déviations des cliques aventuristes qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts » (1).

L'éducation des militaires se fera en conséquence par quelques éléments sûrs du parti Baas dont l'origine (notamment l'appartenance à un clan) leur assurera une audience auprès des jeunes recrues. Ainsi s'explique, en partie, la nouvelle orientation du Baas irakien depuis ces cinq dernières années, qui est de pratiquer une sorte de démilitarisation des hautes instances du parti (ce qui lui évite les rivalités entre officiers, plus menaçantes pour la stabilité du régime que les rivalités entre civils) et d'accroître dans le même temps le pouvoir de certains officiers baasistes au sein de l'armée afin de propager l'idéologie du Parti (les responsables gouvernementaux misant alors le plus souvent sur l'importance des relations personnelles). C'est dans cette optique qu'il convient, sans doute, de situer la démilitarisation des hautes instances du parti qui ne peut être confondue avec un quelconque ressentiment à l'égard de l'armée ou du militarisme en général, mais qui répond au souci de conjuguer : stabilité politique (stabilité des équipes gouvernementales, cohésion de la direction du parti) et transformation de l'armée en une avant-garde militante (selon les critères définis par le parti).

Évoquer la démilitarisation du Baas irakien en ces termes permet parallèlement d'éclaircir certains points qui se rapportent à l'opposition très formelle qui est faite actuellement entre :

(1) *Charte d'Action Nationale op. cit.*, p. 27 ; le paragraphe cité vise très certainement des groupements tel que le « Mouvement Révolutionnaire Arabe » nationaliste de droite formé de jeunes officiers et auquel appartenait le colonel Abdel Razzak El Nayef qui participa au coup d'État du 17 juillet 1968 mais fut, quelques jours après, écarté du pouvoir.

- Baas irakien qui serait dominé par les civils,
- et Baas syrien dominé, au contraire, par les militaires.

Cette opposition, renvoie, à tort, à une conception occidentale selon laquelle tout pouvoir de type civil succédant à un pouvoir de type militaire est le signe d'une démocratisation du régime. Dans un raccourci souvent trop brutal, démilitarisation du régime devient synonyme de démocratisation. Il ne s'agit ici de débattre du bien fondé d'un tel jugement, mais il importe de remarquer, qu'en ce qui concerne l'Irak et la Syrie, il faut se garder d'opposer ces deux pays à partir du schéma : pouvoir civil chez l'un et pouvoir militaire chez l'autre, précisément parce que le pouvoir en Irak n'est pas civil. En effet, le processus de démilitarisation du parti et par contrecoup du pouvoir en Irak, devrait conduire selon les leaders actuels :

- 1) à ne pas permettre à une personnalité militaire baasiste de jouer de son influence pour «accaparer» le pouvoir ; c'est une précaution prise contre un éventuel coup de force militaire *personnel*.

- 2) Ce processus devrait conduire également à extirper de l'armée tous les éléments nationalistes de droite (rivaux dangereux pour le Baas). Les militaires baasistes seraient chargés non plus de tâches gouvernementales, mais de former une armée fidèle au régime actuellement en place.

Ces deux objectifs ainsi définis, montrent bien que la préoccupation des baasistes irakiens n'est pas d'écarter les militaires du pouvoir, mais seulement d'éviter la dictature militaire *personnelle* (supprimer les risques de coups de force dans le gouvernement *et* dans le parti) et de faire de l'armée le premier auxiliaire gouvernemental *et* partisan. On peut avancer que le Baas irakien tente «après-coup» de faire en sorte que Baas et armée se confondent, phénomène qui n'a pas résulté de son évolution propre, à l'inverse du Baas syrien où, très tôt dans son histoire, l'influence baasiste a été très grande au sein de l'armée.

Le second instrument de la propagande baasiste est les mass media : radiodiffusion, presse et publication.

En août 1974, le parti communiste irakien considérait comme un «événement historique dans la vie politique

de l'Irak» la publication d'un ouvrage rédigé par une historienne irakienne communiste sur le mouvement révolutionnaire en Irak :

« Cette étude constitue une tentative d'écrire l'histoire du mouvement révolutionnaire dans notre pays en se basant sur la méthode marxiste... la description de l'histoire des partis communistes dans les pays arabes se limitait jusqu'à ces temps derniers à ce que disaient de nous nos ennemis » (1).

Il est certain que la publication de cet ouvrage, qui suivait la parution des « Oeuvres du camarade Fahed » (2) (fondateur du P.C.I.) revêt en effet un caractère exceptionnel dans la mesure où jusqu'en 1972 (à l'exception de courtes périodes) la presse du P.C.I. fut toujours clandestine et le plus souvent (notamment aux périodes de répression) ce fut la presse communiste libanaise (notamment Al-Nida) qui constituait l'un des rares moyens d'expression des communistes irakiens. Or, depuis le rapprochement de 1972 entre le Parti Baas au pouvoir et le P.C.I., deux journaux, l'un hebdomadaire : La Pensée Nouvelle (Al Fikr al-Jadid) éditée en kurde et en arabe, l'autre quotidien : Tarriq al-Cha'ab (la Voie du Peuple) organe du P.C.I., peuvent paraître légalement (le premier depuis septembre 1972, le second depuis le 16 septembre 1973).

Le parti Baas irakien après 1972 paraît, en conséquence, avoir officiellement renoncé au monopole de l'information écrite qui fut de règle précédemment, même si la parution clandestine et semi-clandestine et l'audience auprès de l'opinion de certains journaux (notamment la Fraternité (Al-Taakhi) organe du P.D.K.) entamaient largement ce monopole (3).

(1) in *La Nouvelle Revue Internationale*, août 1974 p. 233 ; il s'agit de l'ouvrage de Suad Khairi : « *Histoire du Mouvement Révolutionnaire en Irak* » ed. Al Cha'ab, Bagdad, 1974 (en arabe), ouvrage préfacé par Zaki Khairi, membre du Bureau Politique du P.C.I.

(2) Cf. *supra.*, p. 119.

(3) A ce sujet, le gouvernement de l'époque d'Aref promulgua, en décembre 1967, la loi n° 155 qui instituait un organisme de la presse et des publications ; en vertu de cette loi, tous les quotidiens et périodiques se voyaient retirer leur licence à l'exception de : Al-Thawra, Al-Jumhuriyya, Al Muwatin, Al-Masa et Baghdad Observer.

Il serait faux néanmoins d'en conclure que le Baas n'occupe pas la première place en ce qui concerne la publication et la presse (et en dépit du fait que Al Taakhi en l'occurrence a été considéré comme l'un des journaux les plus lus en Irak, son tirage avoisinant 25.000 exemplaires). Outre l'organe du parti Baas : La Révolution (Al Thawra), celui-ci contrôle par l'intermédiaire du ministère de l'Information trois périodiques : l'Opinion de Bagdad (en français), Howkari (en kurde), Alef Ba' (en turc). La presse du Baas ne se limite pas à cela, deux périodiques qui sont les organes de la Fédération Générale des Associations de Paysans (fondée en 1968) : La Voix des Paysans (Sawt Al-Fellah) et de l'Union Nationale des Etudiants irakiens : La Voix des Etudiants, sont en réalité contrôlés par le Baas.

Le Parti Baas bénéficie incontestablement dans ce domaine de moyens de propagande plus nombreux que les autres organisations, formations ou associations. A tout cela il convient également d'ajouter le rôle que le Baas entend faire jouer aux Universités pour ce qui concerne non seulement le domaine culturel, mais aussi celui de l'information. La Charte d'Action Nationale précise :

« Dans notre pays (les universités) jouent un rôle particulier par leur soutien au processus révolutionnaire ... (de) la lutte nationale. Sur cette base, la Charte considère qu'il est important d'encourager les Universités et les Institutions de recherche scientifique dans la voie qui conformément aux aspirations des masses (devra permettre) l'accélération des transformations sociales et économiques (propres à) l'édification d'une société démocratique du peuple uni, tournée vers le socialisme. Cela ne pourra être réalisé qu'en « purgeant » ces institutions de toutes les tendances... libérales et de droite qui sont hostiles à l'idéologie révolutionnaire et en réformant le système d'éducation universitaire de telle façon qu'il soit conforme aux programmes et aux premières réalisations... de la révolution... » (1).

Le Baas entend ainsi que non seulement le contrôle des milieux universitaires ne lui échappe pas, mais que les

(1) Charte d'Action Nationale *op. cit.*, p. 52.

universités deviennent le lieu privilégié où seront formés les futurs cadres acquis à l'idéologie baasiste :

«Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique s'efforce de... former des «guides» dans le domaine de la pensée socialiste capables d'approfondir les concepts du socialisme scientifique et les principes de mise en œuvre du socialisme arabe» (1).

Cette politique qui consiste à rechercher un terrain favorable à la propagation de l'idéologie baasiste, et ensuite à transformer ce terrain en moyen de diffusion de l'idéologie baasiste ne se limite pas aux universités. A cette fin, les dirigeants baasistes ont mis sur pied depuis 1968 toute une série d'organisations, d'associations, de syndicats qu'ils contrôlent étroitement et qui touchent l'ensemble des secteurs de la vie socio-économique du pays. Parmi ceux-ci, les plus importants sont la Fédération Générale des Associations de Paysans, l'Union Nationale des Etudiants Irakiens, la Fédération Générale des Femmes Irakiennes, l'Union Générale des Syndicats Ouvriers. En fait, depuis 1968, le parti Baas au pouvoir contrôle les instances syndicales, ce qui ne signifie pas que les milieux socio-professionnels intéressés se soient immédiatement pliés aux directives du parti : en 1971 un comité préparatoire constitué par des ouvriers irakiens de tendance nationaliste, progressiste et communiste, forma la «Liste d'Union des Travailleurs» en vue des élections pour le renouvellement des instances syndicales ; mais devant le nombre des irrégularités : menaces, arrestations, voire tortures (selon le quotidien communiste *Al Akhbar*) dont les représentants de la Liste furent la cible, le Comité décida de boycotter les élections, ce qui aboutit à la reconduction des instances syndicales qui «avaient été imposées aux organisations ouvrières vers la fin de 1968 par le moyen d'élections préfabriquées».

Il est de fait que depuis 1968 le Baas, soit par le système du noyautage, soit par l'artifice d'élections plus ou moins

(1) *La Révolution dans sa troisième année*, Al Huriah Printing House, Ministère de l'Information, Bagdad, 1970 (en anglais).

régulières, soit enfin par la création de nouvelles organisations, est parvenu à exercer un contrôle quasi-absolu, encore qu'il convienne d'en tracer les limites. Face à cette politique, le Parti communiste irakien dissident P.C.I. (Direction Centrale) et le P.C.I. après 1972 adoptèrent deux attitudes diamétralement inverses, qui révèlent sur ce point l'opposition entre deux stratégies possibles selon qu'une organisation politique d'obédience marxiste se trouve dans l'opposition ou au contraire associée au pouvoir.

Au cours de la Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) en janvier 1974, celui-ci dénonça violemment la politique suivie par le Baas pour ce qui concernait les droits syndicaux :

« Les classes laborieuses irakiennes, sous l'actuel régime se voient confisquer leurs droits politiques et leur droit de former des syndicats. Des pseudo-syndicats ont été imposés aux travailleurs et sont utilisés comme un instrument d'oppression dans les mains du régime » (1).

Sans paraître nier la mainmise du Baas sur les instances syndicales, le P.C.I. estime, quant à lui, que sa présence au sein de Front Progressiste, Nationaliste et Patriotique et l'existence même de ce Front sont susceptibles de modifier favorablement la situation présente :

« La plus grande garantie de succès du Front... est une mobilisation politique constante des masses et la participation efficace des comités du Front, des organisations de parti et de masse dans les activités du Front. Une (...) tâche qui attend le Front est que le travail, selon le concept de Front, soit étendu aux organisations professionnelles et sociales pour que celles-ci puissent devenir des instruments efficaces de la lutte unie des masses... Les syndicats, les fédérations de femmes, d'étudiants, de jeunes et de paysans doivent devenir des instruments efficaces de la mise en œuvre de la politique du Front et servir (de la sorte) ses adhérents... Une autre tâche est d'œuvrer dans le sens d'un approfondissement et d'un renforcement de (...) l'alliance (des forces progressistes) et de l'étendre aux autres organisations de masses de base, de façon très large et non feinte » (2).

(1) *Rapport politique de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit.*, p. 37.

(2) *Rapport du Comité Central du P.C.I. (25 janvier 1974) op. cit.*, pp. 22 et 23.

Le P.C.I. voit donc dans la constitution du Front un moyen « pacifique » de rétablir sinon une véritable liberté syndicale, du moins une collaboration au sein des syndicats et autres organisations des différentes forces progressistes appartenant au Front, c'est-à-dire pour l'heure : le Baas et le Parti Communiste.

L'utilisation par le Parti Baas irakien de l'armée, des mass media, des syndicats et autres organisations comme moyens de propagande lui assure sans conteste une efficacité supérieure aux autres formations politiques ; mais dans le même temps le contenu même de la propagande baasiste contribue largement à répandre l'idéologie marxiste (dont s'inspire le Baas) auprès de couches sociales autrefois pratiquement inaccessibles, en particulier la paysannerie pauvre. Pour répondre à la question qui était de savoir si le Baas pratiquait à l'heure actuelle une surenchère verbale dans le but de lutter contre l'idéologie marxiste et de rivaliser avec le parti communiste, il est indispensable de préciser que :

1) le parti Baas ne peut prétendre à une utilisation exclusive des trois moyens de propagande qui viennent d'être énumérés en raison même de ses engagements politiques et socio-économiques (alliance des forces progressistes et aspiration au développement socio-économique) ;

2) le parti Baas irakien ne peut être véritablement considéré comme un parti ayant vocation à devenir « parti unique ». Certes, à plusieurs reprises le Baas, tant en Irak qu'en Syrie s'est trouvé seul au pouvoir, mais cette situation s'expliquait davantage par l'isolement du parti (l'impossibilité de trouver un terrain d'entente avec d'autres forces politiques) que par la volonté d'instaurer une sorte de dictature du parti : sur ce point, Saddam Hussein affirmait en 1971, au sujet des relations entre le Baas et le P.C.I. :

« ... avant de prendre le pouvoir, nous sommes entrés en contact avec les autres formations, y compris le parti communiste, pour constituer un « front national » et lutter contre l'ancien régime. Ils ont hésité, et c'est la raison pour laquelle nous avons agi seuls. Le 30 juillet 1968, nous avons à nouveau proposé aux communistes de participer au gouvernement. Ils ont refusé treize jours après le début de la révolution. Pourquoi ? Nous n'avions

à ces derniers une efficacité plus grande et que cette liberté soit davantage conforme à l'idéologie marxiste ; de la même manière, rien ne permet d'affirmer que les compromis (qu'il convient de définir) des partis communistes syrien et irakien sont autant d'entorses à l'idéologie marxiste et restreignent en conséquence leur efficacité.

Considérer que les partis communistes syrien et irakien constituent une sorte « d'otages » revient à la fois :

1) à remettre totalement en cause la stratégie de la formation des fronts unis : les partis communistes ne pourraient contracter que des alliances contre nature,

2) à soutenir la thèse selon laquelle les partis communistes ne peuvent qu'être soit dans l'opposition, soit seuls au pouvoir,

3) enfin cela revient à nier que chaque parti communiste détermine, en fonction de sa propre analyse de la situation intérieure la stratégie qu'il convient d'adopter (ce seraient en fait les impératifs de la politique extérieure de l'Union Soviétique qui dicteraient aux partis communistes l'attitude à adopter).

Sans revenir sur le rôle de la politique extérieure de l'Union Soviétique et sans anticiper sur la nature des relations entre les pays arabes progressistes et les pays socialistes (1) on peut cependant remarquer que la position des partis communistes en Syrie et en Irak révèle clairement l'alternative devant laquelle sont placés, dans le Tiers-Monde à l'heure actuelle, les partis communistes et les forces politiques progressistes non-communistes, c'est à dire d'un côté l'alliance (avec les compromis, les concessions, voire les tensions que cela implique de part et d'autre) et d'un autre côté le refus de collaborer (avec toutes les possibilités de renforcement des forces conservatrices qu'offre cette absence d'union). On peut remarquer également que face à cette alternative, les partis communistes, tant dans les pays arabes progressistes que dans les pays arabes conservateurs ou libéraux, ont opté pour une alliance avec les forces progressistes non-communistes, qu'elles soient au pouvoir

(1) Cf. *infra*, chapitre V.

ou dans l'opposition. S'agissant de compromis ou de concessions, on ne peut manquer de souligner que la volonté de rapprochement exprimée par le parti communiste libanais avec les autres forces progressistes, suppose une alliance plus large et par conséquent plus «hétérogène» que celle constituée pour l'heure entre le Baas et le P.C.I. :

«Dans le cadre du rapport des forces politiques et de la loi électorale présentement en vigueur... notre parti se propose des tâches qu'il considère réalistes... (et qui permettront) de former un groupe parlementaire unissant les représentants des forces d'avant-garde (socialistes progressistes, communistes, baasistes, nassériens progressistes et autres éléments patriotiques et démocratiques) capable de faire contrepoids aux ultras de la réaction...

Le Congrès (du P.C.L.) a souligné que l'unité des forces progressistes, patriotiques et démocratiques joue le rôle fondamental dans la lutte pour un pouvoir national démocratique» (1).

La réconciliation actuelle des partis communistes avec les autres forces progressistes (réconciliation qui aurait paru inconcevable il y a quelques années) peut laisser supposer que les partis communistes ont opté pour une «alliance à tout prix», alliance qui serait par conséquent éminemment précaire et provisoire, purement tactique (leur participation au sein du Front leur permettrait essentiellement de gagner du temps et de se reconstituer après les différentes vagues de répression qui les ont touchés). Infirmant cette hypothèse, le parti communiste irakien, ainsi que le parti Baas irakien, récusent l'idée selon laquelle leur alliance n'est de part et d'autre que pure «manœuvre» ; Michel Aflaq affirme à ce sujet :

«Notre alliance avec le parti communiste n'est pas une coïncidence ou quelque chose d'ordinaire... (elle) concrétise... une étape mûre à laquelle sont parvenus les deux partis militants » (2).

(1) Georges Haoui «Une Période d'Essor» in *La Nouvelle Revue Internationale*, avril 1972, p. 221.

(2) *L'Opinion de Bagdad*, 1er novembre 1974 p. 3.

Section 2 : La Charte d'Action Nationale Irakienne : programme d'un gouvernement de coalition.

L'alliance entre le parti communiste irakien et le parti Baas irakien résulte, selon ces deux partis, de leur aspiration commune au socialisme :

«La formation du Front Progressiste Nationaliste et Patriotique est (un élément) sûr créant une base plus large et plus solide pour l'action commune entre les forces et partis patriotiques ; consolidant une coopération militante entre eux, fondée sur la compréhension et le soutien mutuels pour la réalisation des tâches définies dans la Charte d'Action Nationale» (1).

C'est par conséquent autour du programme contenu dans la Charte d'Action Nationale que s'est réalisée l'alliance entre les partis Baas et le P.C.I., programme qui doit constituer une étape dans la voie de l'édification du socialisme.

1) L'alliance entre le P.C.I. et le P.B.A.S. : tactique ou stratégie ?

Entre la proclamation de la Charte d'Action Nationale irakienne (15 novembre 1971) et la signature de l'accord entre le parti Baas et le P.C.I. (17 juillet 1973) il s'est écoulé près de deux ans durant lesquels le Baas, en dépit de son rapprochement éphémère avec le P.D.K., s'est trouvé seul au pouvoir aux prises avec des difficultés (difficultés économiques d'abord résultant des carences de l'équipe gouvernementale précédente, difficultés intérieures nées de l'influence dans le pays des forces conservatrices, difficultés enfin propres au parti (2)) telles qu'elles paraissaient le condamner à un isolement total. C'est pourquoi la constitution du Front uni est apparue pour certains comme un moyen commode de mettre fin à une crise politique latente. Or le Baas rejette une telle explication :

(1) *Rapport du Comité Central du P.C.I. (25 janvier 1974) op. cit., pp. 19 et 20.*

(2) Voir à ce sujet le rôle «suspect» joué par Nazem Kazar, chef de la Sécurité, responsable d'une répression que les dirigeants baasistes auront peine à justifier (cf. *infra* p. 179).

«... la naissance, aujourd'hui, du front n'est pas, comme le prétendent les impérialistes et les réactionnaires suspects : «un appui à un pouvoir faible et menacé». Au contraire, elle est née d'un besoin stratégique d'élargissement de la base d'un pouvoir révolutionnaire et d'un front solide. De même, elle est née d'une nécessité stratégique visant la réalisation d'une énergie nationale et progressiste pour pouvoir mener à bonne fin les tâches nationales démocratiques et socialistes de la révolution... La naissance du Front... n'est pas... une solution de la crise du pouvoir» (1).

De la même manière dans le Manifeste publié par la Direction Régionale du Parti, les baasistes syriens affirment que la constitution du Front (qui s'étend à cinq formations politiques) (2) représente bien un objectif défini par le «mouvement de redressement du 16 novembre» et qu'elle ne peut être considérée comme la résultante accidentelle d'une politique pragmatique.

Si l'on admet que la formation des fronts unis correspond effectivement à une stratégie de la part des partis Baas syrien et irakien, on peut néanmoins s'interroger sur le rôle que peuvent jouer à l'intérieur de ce Front les partis alliés au Baas et notamment le parti communiste (le parti Baas conservant son rôle de parti dominant).

La crise qui a affecté le parti communiste syrien et a compromis pour un temps son unité, explique en partie les raisons pour lesquelles celui-ci paraît actuellement se confiner dans un rôle de second plan, qui consiste essentiellement à manifester sa satisfaction devant «l'amitié soviéto-syrienne» :

«Si aujourd'hui le peuple de Syrie et les peuples d'autres pays arabes frères ont pu se libérer du pouvoir des féodaux, des propriétaires terriens, des grands capitalistes, s'engager sur la voie du progrès social, sur une voie de développement non capitaliste et entreprendre de créer les conditions nécessaires à l'édification du socialisme, ils le doivent à l'aide économique, politique, militaire et culturelle de l'Union Soviétique et des autres pays

(1) in *l'Opinion de Bagdad*, 15 août 1973 p. 3 et 4.

(2) — le P.B.A.S.

- le parti de l'Union Socialiste Arabe (pro-nassérien)
- le parti Communiste syrien
- l'organisation des Socialistes Unionistes
- le Mouvement des socialistes arabes.

socialistes... Hafez Assad, président de la République Arabe Syrienne déclarait que l'amitié avec l'Union Soviétique n'était pas pour notre pays une question tactique ou un phénomène temporaire : c'est une ligne stratégique ferme» (1).

Cela ne signifie pas pour autant que le parti communiste syrien se soit transformé en panégyriste du régime baasiste syrien :

«... jusqu'au moment où je vous parle (déclare Khaled Bagdache)... tout indique que la Syrie s'oriente dans la bonne direction. Elle ne rampe pas aux pieds de l'impérialisme américain comme le font certains pays arabes et ne s'enferme pas, comme d'autres, dans un sectarisme borné. Mais nous savons que la Syrie est soumise à de fortes pressions destinées à l'entraîner vers la capitulation et l'aventure» (2).

Cette déclaration de Khaled Bagdache au sujet de l'attitude adoptée par la Syrie en ce qui concerne ici le conflit israélo-arabe, témoigne assez fidèlement de la prudence des communistes syriens qui, représentés au sein du gouvernement par deux ministres et approuvant les grandes orientations du régime actuel (transformations socio-économiques, amitié avec les pays socialistes) paraissent cependant se réserver la possibilité de s'ériger en censeur du régime, si celui-ci revenait sur ses engagements (notamment rupture avec les pays socialistes).

La situation politique en Irak se présente de manière toute différente pour 3 raisons essentielles :

1) Le parti communiste est jusqu'à présent, et depuis le conflit né entre le P.D.K. et le Baas, le seul parti politique officiellement allié au parti Baas irakien, bien que Saddam Hussein ait déclaré :

«Le Baas a proposé un pacte d'action nationale qu'il a soumis à une large discussion publique. Nous sommes parvenus à un accord définitif avec le parti communiste... Quant aux nationalistes indépendants et progressistes... ils approuvent ce pacte pour l'essentiel» (3).

(1) in *La Nouvelle Revue Internationale*, novembre 1972 pp. 96 & 97.

(2) Déclaration reproduite par Eric Rouleau «Les Syriens se font à l'idée de la négociation», *Le Monde*, 5 février 1974.

(3) Saddam Hussein : «Nous avons toujours attaché une grande importance à l'édification d'un Front National» interview reproduite in *Le Monde Diplomatique*, juillet 1973 p. 21.

2) le problème kurde et plus spécialement l'affrontement armé entre certains partisans du P.D.K. et les communistes irakiens, a pour un temps renforcé l'alliance entre baasistes et communistes ; le parti communiste dissident avançant même que :

«... le régime a suivi une nouvelle tactique pour combattre le mouvement de libération kurde qui est de recruter les révisionnistes irakiens, de les armer, de leur fournir aide et protection afin qu'ils puissent être utilisés contre le mouvement national kurde» (1).

3) les discussions qui ont précédé la «réconciliation» entre le P.C.I. et le parti Baas et qui ont duré près de deux années, ont été l'occasion pour les deux partis de définir leur position respective quant à la lutte commune et à la mise en œuvre d'une politique devant ouvrir la voie au socialisme.

2) Les préalables à la constitution du Front Uni

La Charte d'Action Nationale définit ainsi le système politique de l'Irak :

«Le système politique est l'expression légale des intérêts des classes sociales et des groupes qu'il représente... ce système sera une étape qui devra conduire à la réalisation d'un système arabe uni, démocratique et socialiste... la coalition nationale prônée par le parti Baas arabe socialiste est la base de ce système...» (2).

Le texte de la Charte reprend ainsi comme objectifs ceux contenus dans son slogan : «Unité, Liberté, Socialisme» (démocratie venant ici remplacer Liberté en raison sans doute du contexte) il est à noter par ailleurs que dans le paragraphe qui vient d'être cité, il est dit que le parti Baas irakien est le promoteur de l'idée d'une coalition des forces progressistes : or, précisément une partie des discussions qui vont s'engager entre le Baas et le P.C.I. porteront sur ce point : le P.C.I. refusant de voir passer sous silence

(1) 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit., p. 44.

(2) Charte d'Action Nationale, op. cit., p. 20.

son rôle d'avant-garde, mais ne pouvant parvenir à ce qu'il soit explicitement reconnu par le parti Baas, obtiendra que le texte du communiqué commun publié à la suite de la formation du Front, précise que cette alliance est le fruit d'actions communes :

«Pour que ce front naisse et réalise l'espoir du peuple et les aspirations des masses, les deux partis progressistes, le Baas Arabe Socialiste et le Parti Communiste irakien ont déployé de très grands efforts» (1).

Il ne s'agit pas ici d'évoquer une quelconque «susceptibilité» ayant poussé les communistes irakiens à refuser que le parti Baas soit représenté comme le promoteur, voire le leader du Front. Tenant à rappeler sa fidélité au marxisme-léninisme, le P.C.I. précise qu'un parti communiste doit être un parti :

«... qui ne se cantonne pas sur les arrières du mouvement révolutionnaire, mais ne tente pas non plus de le distancer ; il ne doit pas en effet perdre le contact avec le mouvement d'où il tire sa force, ni le priver de sa direction politique» (2).

Même si l'on est en droit de constater que la position du P.C.I. n'est qu'une position de principe (qui n'a pas empêché le Baas d'être le parti dominant et de se proclamer tel ultérieurement (3), il faut remarquer parallèlement que celle-ci traduit la volonté du P.C.I. de se voir reconnaître officiellement, de façon non ambiguë, ni partielle, son rôle dans la lutte nationale.

Au cours des entretiens qui ont précédé la signature de l'accord entre le Baas et le P.C.I., celui-ci demande :

1) que la réintégration des fonctionnaires limogés, la libération des membres du P.C.I. et plus particulièrement des militaires militants ou sympathisants communistes ne se fassent pas «à la hâte» et soient, dans le dernier cas, précédés de la révision des procès.

(1) Texte du communiqué commun signé par Hassan Al-Bakr, secrétaire du commandement régional du P.B.A.S. et Aziz Mohamed, secrétaire général du P.C.I. le 17 juillet 1973.

(2) Zaki Khairi «Les idées qui éclairent notre chemin», in *La Nouvelle Revue Internationale*, mars 1974 p. 432.

(3) Cf. *supra.*, p. 169.

2) il demanda également que la constitution du 17 juillet 1970 soit révisée de façon à ce que le Conseil des Ministres se voit attribuer certaines compétences, jusque là réservées au Conseil de la Révolution qui détenait à cette date l'essentiel du pouvoir exécutif et était composé exclusivement de baasistes.

Le rapprochement entre le P.C.I. et le parti Baas devait s'inscrire, selon les responsables communistes, dans le cadre d'une légalisation officielle du parti (et implicitement d'une condamnation par le Baas de sa politique de répression) et dans le cadre d'une démocratisation du régime.

Sur le premier point : légalisation officielle du P.C.I., il importe de remarquer que ses effets ne se limitent pas au seul parti communiste, mais bien au parti Baas lui-même : en reconnaissant l'existence du P.C.I. et en le rangeant parmi les forces politiques progressistes proches du parti, le Baas bénéficiait par contre-coup d'une «solide caution» pour ce qui concernait ses engagements en faveur de l'édification du socialisme, au regard non seulement de l'opinion irakienne mais également au regard de l'opinion mondiale : il pouvait en effet paraître aberrant que «l'Irak socialiste» continuât à persécuter les communistes et que cette répression conduisait moins à se débarrasser d'un rival gênant, qu'à renforcer les milieux de droite en Irak : l'organe du P.C.I., après l'arrestation de 270 communistes écrivait en 1970 :

«Au profit de qui est menée cette campagne contre le parti communiste irakien ?... les milieux réactionnaires et impérialistes ont accueilli avec satisfaction cette campagne anti-communiste» (1).

Il est de fait qu'en juillet 1973, lors de l'échec du coup d'État de Nazem Kazzar, ancien chef de sécurité et «grand stratège de la liquidation physique des communistes» les autorités gouvernementales irakiennes purent faire le constat d'une politique de répression quelque peu incohérente. La politique de répression exécutée par Nazzem Kazzar visait tant les communistes que les baasistes dissidents

(1) Tarriq Al-Cha'ab, cité in *Al-Nida*, Beyrouth, 1er juin 1970.

de tendance pro-syrienne, ou les nassériens, ou encore les partisans kurdes, ou enfin les communistes dissidents ; outre cette particularité de viser l'ensemble des forces considérées comme de «gauche» il faut ajouter qu'elle semblait contredire la stratégie suivie par le président Al Bakr qui consistait à écarter progressivement des instances gouvernementales des éléments nationalistes de droite : les activités du chef de sécurité ne pouvaient alors qu'entraver sérieusement le rapprochement entre le Baas et les autres formations (1).

La reconnaissance légale du P.C.I. comme force progressiste, par le Baas, est à lier très étroitement à une démocratisation du régime sans laquelle, pour les communistes irakiens, elle n'aurait guère de sens. Qu'il soit permis au P.C.I. de sortir de la clandestinité représente certes pour celui-ci un événement important, mais dans le même temps, si les dirigeants baasistes n'offrent pas aux communistes irakiens les garanties institutionnelles suffisantes permettant au parti d'exercer librement et ouvertement ses activités, le P.C.I. se trouve beaucoup plus exposé à une éventuelle menace de répression à laquelle la clandestinité lui permettait auparavant d'échapper.

C'est pourquoi le Comité Central du P.C.I. déclare, en janvier 1974,

«utiliser l'énergie et la capacité de tous les éléments sincères et compétents dans la réalisation des programmes progressistes et la mise en œuvre de la Charte du Front, rendre plus efficaces les organes étatiques purgés des éléments réactionnaires et les rapprocher des masses populaires : tout cela suppose une ligne de conduite généreuse et équitable pour tous les adhérents des partis patriotiques et les patriotes sans-parti dans le respect du partage des responsabilités et des attributions dans l'organe étatique ; cela suppose la réparation des injustices passées faites aux patriotes» (2).

(1) Les déclarations et aveux de Nazem Kazzar et des 35 conjurés n'ont pas été rendus publics, de sorte qu'il est difficile de déterminer avec exactitude le rôle joué effectivement par Kazzar, d'autant que celui-ci «prit soin» d'impliquer dans le complot deux personnalités du Baas : Mohamed Fadel (qui fut exécuté) et Abdel Khalek Samarraï (membre du Conseil de la Révolution de la Direction internationale et régionale du Baas, président de la commission culturelle du parti) connu pour son hostilité à Kazzar (!) et ses idées proches de l'idéologie marxiste ; ce n'est que sur l'intervention des principales formations de gauche, y compris le P.C.I., que Abdel Khalek Samarraï verra sa condamnation à mort commuée en travaux forcés à perpétuité.

(2) *Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1974), op. cit., p. 23.*

Le second point sur lequel portent les revendications du P.C.I. concerne en conséquence la révision de la constitution provisoire du 17 juillet 1970 et la modification dans leur structure et dans leur fonctionnement des organes étatiques :

«(il est nécessaire) d'étendre et d'affermir le rôle du Front... en ce qui concerne le gouvernement patriotique et que soit définie, par toutes les forces qui participent au Front, la politique générale de l'État : préparation du programme gouvernemental à long terme, développement des organes gouvernementaux et des institutions, accroissement du rôle et des activités du Conseil des Ministres afin qu'il exerce pleinement ses fonctions exécutives...» (1).

3) Le Front doit impliquer une démocratisation du régime

La Constitution provisoire du 17 juillet 1970, qui proclame que l'Irak est une République Populaire Démocratique, consacre l'instauration d'un régime présidentiel : le Président de la République qui cumule les fonctions de Chef de l'État et de chef de gouvernement devient en droit : Chef Suprême des Armées et Président du Conseil du Commandement de la Révolution (ou C.C.R. quelques fois appelé Conseil de la Révolution).

C'est le Conseil du Commandement de la Révolution, organe collégial (dont le nombre des membres ont varié entre 5 et 15, composé après 1970 exclusivement de baasistes) qui détient tous les pouvoirs législatifs et partage avec le Conseil des Ministres certaines compétences dans le domaine exécutif.

La Charte d'Action Nationale proclame :

« — Le pouvoir exécutif et législatif seront exercés durant la période transitoire actuelle par les institutions publiques désignées à cet effet par la constitution provisoire. L'Assemblée Nationale sera constituée conformément aux dispositions prévues par la loi et aux principes énoncés dans la Charte,

— Sera mis en œuvre le principe de l'administration locale et des conseils populaires dans toutes les unités administratives de la République d'Irak. Ces conseils auront le droit de superviser,

(1) *Ibidem.*, p. 23.

d'inspecter et de critiquer le fonctionnarisme d'État, conformément à la loi les régissant, qui sera promulguée par le Conseil du Commandement de la Révolution et l'Assemblée Nationale.

— la fin de la période transitoire actuelle aura lieu lors du vote de la Constitution définitive et de sa ratification par un plébiscite populaire et général...» (1).

La Charte d'Action n'apporte donc sur le plan des institutions que peu de modifications importantes : la période qualifiée de «transitoire» justifiant implicitement le caractère embryonnaire des organes étatiques et l'absence d'une délimitation précise de leurs attributions et compétences.

Il est vrai que les dirigeants baasistes vont s'efforcer de mettre en œuvre un Conseil National doté du pouvoir législateur : l'article 4 de la loi n° 228 de décembre 1970 précise :

«Le Conseil du Commandement de la Révolution choisit lui-même les (cent) membres du Conseil National parmi le peuple, dans les secteurs politiques, économique, social et dans les éléments nationaux et progressistes» ;

cependant, constatant les limites et l'imprécision des pouvoirs d'une telle assemblée, le Conseil du Commandement de la Révolution publie, le 16 juillet 1973, le décret n° 575 qui apporte les modifications suivantes :

— Le Conseil National comprendra 150 membres désignés selon l'article 4 de la loi n° 228 (cité ci-dessus),

— quatre commissions seront formées concernant les affaires juridiques, financières et économiques, intérieures, inter-arabes et internationales.

Le Conseil du Commandement de la Révolution ne perd pas, par conséquent, sa suprématie puisqu'il confie à une assemblée dont il désigne les membres, les pouvoirs législatifs qu'il est censé abandonner.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le P.C.I. ait proposé une réforme des structures institutionnelles susceptible de rendre compte de l'évolution politique actuel-

(1) *Charte d'Action Nationale*, op. cit., pp. 22 et 23.

le de l'Irak (Constitution du Front) et de limiter les prérogatives du Conseil de la Révolution :

« Dans sa session plénière, tenue en avril 1973, le Comité Central a, dans ses résolutions, insisté sur certains points dont la réalisation (conduira) avec certitude... à approfondir la marche de la révolution démocratique et à consolider le Front Nationaliste Progressiste et patriotique... il s'agit plus particulièrement :

- 1) de travailler à la préparation... d'élections générales d'une Assemblée Nationale au scrutin secret et direct. Comme première étape dans cette voie (sera) formée une Assemblée Nationale constituée sur la base d'une alliance des partis et forces progressistes et (qui servira) de corps législatifs provisoire ;
- 2) de revoir la façon dont sont formés les conseils populaires actuels et (la nature) des tâches qui leur sont confiées. Ils devraient être constitués en tant que conseils locaux populaires, élus directement par les masses... afin de bénéficier de l'autorité d'une administration locale dans les governorats » (1).

Accroître le rôle et les compétences du Conseil des Ministres transformer les conseils populaires en véritable assemblées locales (consacrant ainsi le principe de la décentralisation), procéder à la mise sur pied d'une assemblée exerçant pleinement les pouvoirs législatifs, faire en sorte que les formations unies au sein du Front participent effectivement à la transformation politique (transformations qui permettront de procéder à des élections générales) : tels sont les quatre points sur lesquels portent les revendications du P.C.I.

Compte tenu de la situation intérieure, il semble bien que ni le P.C.I., ni le Baas ne souhaitent pour l'heure avoir recours à des élections générales, que les deux partis jugent prématurées.

L'absence d'élections d'une part et d'autre part le fait que depuis son émancipation politique l'Irak n'a connu qu'une succession de constitutions provisoires (2), révèlent que la définition d'un régime se voulant démocratique (mais non selon les principes de la démocratie de type occidental)

(1) Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1975), *op. cit.*, p. 27.

(2) La constitution du 17 juillet 1970 est la quatrième constitution provisoire depuis 1958 et la Charte d'Action Nationale peut être considérée comme le canevas d'une 5ème constitution.

reste, incontestablement un des problèmes les plus délicats et le plus sujet à controverses.

Rejetant les principes de la démocratie de type libéral, les dirigeants irakiens n'optent pas pour un cadre institutionnel rigide (constitution occidentale). Ainsi, les dirigeants irakiens prolongent-ils la période transitoire durant laquelle le pays est privé de cadre institutionnel permanent :

«La loi et la constitution peuvent évoluer et doivent évoluer au fur et à mesure des nécessités du peuple et se développer en harmonie avec les étapes de la Révolution. Ce qui aujourd'hui peut sembler un programme parfait peut être bien demain ouvert à une révision... cependant... nous devons prendre grand soin que si nous apportons des modifications à la Constitution, ceci doit être fait de la même manière que nous avons construit, c'est à dire par des voies légitimes» (1).

Cette déclaration de Saddam Hussein traduit bien la position des responsables du Baas irakien, soucieux de se voir reconnaître la légitimité de leur pouvoir et des institutions mises en place, si imparfaites et si provisoires soient-elles, mais qu'imposent les nécessités politiques présentes.

C'est sur ce dernier point : nécessités politiques nées des tâches révolutionnaires qu'assument les dirigeants baasistes, que tourne en fait l'essentiel des controverses sur la démocratisation du régime. Bien que le Baas ait exprimé sa confiance à l'égard des masses, il n'en reste pas moins que, selon lui, les dangers qui menacent la révolution irakienne rendent impossible, pour le moment, une sorte de «normalisation» de la situation :

«Nous devons surveiller étroitement les activités de l'impérialisme et prévenir tout développement de leur plan. Nous devons être prêts à toute éventualité... Nous pouvons assurer nos frères *qu'aucun de nous ne sera jamais un Allende...* L'impérialisme s'efforce de donner à ses agents et à leurs comparses l'impression que notre révolution est vulnérable. Ces gens-là affirment que c'était Nazem Kazzar qui protégeait la révolution...» (2) (ici souligné).

(1) Extrait d'un discours de Saddam Hussein (24 septembre 1973) in *l'Irak Pur et Dur*, op. cit., p. 14.

(2) *Ibidem.*, p. 16.

L'étape révolutionnaire que connaît à l'heure actuelle l'Irak, devrait permettre par conséquent la consolidation des acquis de la révolution ; le fonctionnement d'un régime véritablement démocratique et populaire ne devant commencer qu'après cette première période transitoire.

Il apparaît, en conséquence, que sans la formation du Front uni, le Baas serait seul juge pour décider du terme de cette période transitoire. La formation du Front uni revêt donc, dans ce domaine une grande importance dans la mesure où le parti Baas accepte effectivement que le P.C.I. ou d'autres formations (qui ont en principe la possibilité d'adhérer au Front) participent aux transformations politiques du pays, abrégeant ainsi la phase politique provisoire.

La révision des institutions, l'établissement d'un régime démocratique répondant aux exigences spécifiques de l'Irak soulèvent sans conteste un grand nombre de difficultés résultant en grande partie des conditions politiques et socio-économiques propres à l'Irak (mutation des structures archaïques cependant encore très vivaces dans certaines régions où survivent tribalisme et féodalisme).

En revanche, les propositions faites par le Baas quant aux transformations à effectuer dans le domaine de l'économie paraissent avoir largement déterminé le P.C.I. à adhérer au Front et à accorder au régime baasiste irakien son appui.

4) Le programme de développement économique de la Charte irakienne

La lutte pour une véritable indépendance politique des pays du Tiers-Monde, tel l'Irak, ne peut être envisagée, estime la Pravda, en dehors de son contexte socio-économique.

« Dans sa progression, le mouvement de libération nationale est arrivé à la limite historique où le renforcement de l'indépendance dépend directement du caractère et de la profondeur des transformations sociales et économiques » (1).

(1) Iskenderov « Les objectifs nationaux et sociaux concourent à une même fin », *La Pravda*, 10 février 1970.

C'est essentiellement sous cet angle, c'est à dire celui de la transformation sociale et économique du pays, que le P.C.I. conçoit en tout premier lieu sa collaboration avec le gouvernement baasiste. Lorsque le gouvernement irakien annonça le 1er juin 1972 la nationalisation des installations de l'Irak Petroleum Company (1), le P.C.I. fit immédiatement connaître sa satisfaction :

«Le peuple tout entier a soutenu le gouvernement. Le message que le Bureau Politique du Comité Central du P.C.I. a adressé au président Al Bakr souligne que la décision de nationaliser l'Irak Petroleum Company exprime la volonté du peuple qui lutte pour libérer les richesses pétrolières du contrôle des monopoles impérialistes» (2).

La formation du Front uni serait l'un des plus sûrs garants de l'évolution de l'Irak dans une voie de développement non capitaliste ; le président du Conseil des Ministres d'Union Soviétique déclarait :

«La consolidation du front national des forces progressistes de l'Irak acquiert une grande importance pour le développement heureux dans (la voie de développement choisie par son peuple). Nous sommes convaincus que l'unité de toutes les forces révolutionnaires et patriotiques de l'Irak lui permettra un plus grand succès dans les refontes sociales et économiques ultérieures» (3).

Le titre 2 de la Charte d'Action Nationale est entièrement consacré au domaine de l'économie nationale et comporte cinq points qui sont : le pétrole et les ressources minérales - la richesse agricole - l'industrie - le commerce - la politique financière ; chacun de ces domaines est examiné considérant que :

«La voie du développement capitaliste est rejetée non seulement en principe, mais aussi comme étant incapable... de conduire à l'émancipation de l'économie nationale... sur des bases permettant d'assurer la prospérité à tous les citoyens» (4).

(1) Sur la nationalisation de l'I.P.C. voir *infra* p. 252.

(2) Ara Khachador (membre du Comité Central du P.C.I.) «Une défaite des monopoles pétroliers» in *La Nouvelle Revue Internationale*, septembre 1972 p. 181.

(3) «Discours d'A. Kossyguine au déjeuner offert au Kremlin en l'honneur de Saddam Hussein le 22 mars 1973», in *La Pravda* 23 mars 1973.

(4) *Charte d'Action Nationale*, op. cit., p. 36.

Il est nécessaire de rappeler que le Baas irakien rejette, à l'heure actuelle, le socialisme «spécifique», qu'il se prononce clairement pour le socialisme scientifique, ce qui ne peut, du moins sur le plan de l'idéologie que le rapprocher des communistes irakiens. Il est nécessaire de souligner également que pour ce qui concerne l'Irak, comme d'ailleurs un grand nombre de pays du Tiers-Monde, les dirigeants (et non pas seulement les dirigeants baasistes) ont fait un usage quelque peu «abusif» du terme «socialisme» qui a contribué à :

- discréditer certaines réformes économiques entreprises, certes très étrangères au socialisme, mais qui n'en témoignaient pas moins d'une volonté d'indépendance économique,

- et à considérer avec circonspection le soutien des partis communistes à des programmes de réformes économiques, dont on suppose qu'ils n'ignorent pas les rapports «lointains» avec le marxisme-léninisme.

Les argumentations présentées en faveur du «socialisme spécifique» avaient au moins deux constantes : rejet du système capitaliste et du socialisme scientifique. Ce qui peut différencier les partisans du socialisme spécifique des baasistes irakiens c'est que les premiers prétendaient être en train d'appliquer un socialisme conforme aux particularités de la situation nationale, tandis que les seconds prennent soin de présenter le socialisme scientifique comme un objectif à atteindre. Si la première attitude conduisait à appliquer une politique économique essentiellement pragmatique, souvent très proche du nationalisme économique, la seconde en revanche concourt à rationaliser le processus de transformation économique : en fonction de l'objectif défini (le socialisme scientifique) sera déterminée la politique économique à suivre.

C'est par conséquent dans la mesure où les dirigeants baasistes désirent s'orienter dans la voie du socialisme (qui reste, il faut le noter, un objectif à atteindre, le but des transformations accomplies ou à accomplir et non la caractéristique du système économique présent) que les partis communistes apportent leur appui considérant que «... dans la zone de libération nationale... le rôle dirigeant

dans le processus révolutionnaire est rempli souvent non par les communistes, mais par les partis révolutionnaires démocratiques...» (1).

L'attitude des partis communistes dans les pays en voie de développement à l'égard des problèmes économiques, mérite d'être replacée dans le contexte des études théoriques faites par les économistes soviétiques à partir des années soixante, dont le point de départ était la conclusion formulée par le programme du parti communiste d'Union Soviétique :

«Les jeunes États souverains ne font partie ni du système des États impérialistes, ni de celui des États socialistes. Mais dans leur grande majorité ils ne sont pas encore dégagés de l'économie capitaliste mondiale, bien qu'ils y occupent une place à part» (2).

Cette conclusion, qui sera reprise par la Conférence Internationale des partis communistes et ouvriers à Moscou en 1969 s'efforce de répondre au problème fondamental pour les pays retardés, qui est de savoir si ceux-ci devront connaître irrémédiablement un stade de développement capitaliste :

«... quel grand service vous nous rendriez si vous nous exposiez votre opinion sur les destins possibles de nos communautés rurales et sur la théorie qui veut que tous les peuples du monde soient contraints par la nécessité historique de parcourir toutes les phases de la production capitaliste...» (3)

écrivait Vera Zassoulitch à Karl Marx qui lui répondait :

«En analysant la genèse de la production capitaliste, je dis : «Au fond du système capitaliste il y a donc la séparation radicale d'avec les moyens de production... La base de cette évolution c'est l'*expropriation des cultivateurs*. Elle ne s'est accomplie d'une manière radicale qu'en Angleterre... Mais tous les autres pays de l'*Europe occidentale* parcourent le même mouvement». (Le Capital, édition française p. 315).

(1) Y. Krassine : *La dialectique du Processus Révolutionnaire*, Ed. Novosti, Moscou, 1972 p. 68.

(2) *Programme du P.C.U.S.*, Moscou, 1961 p. 51.

(3) Karl Marx et F. Engels : *Lettres sur le Capital*, Ed. Sociales, Paris 1964, p. 305 (lettre de Vera Zassoulitch du 16 février 1881).

La «fatalité historique» de ce mouvement est donc *expressément* restreinte aux pays de l'Europe Occidentale» (1) (souligné par K. Marx).

Lénine précisera dans le «rapport de la commission nationale et coloniale» présenté au deuxième Congrès de l'Internationale communiste (26 juillet 1920) :

«... pouvons-nous considérer comme juste l'affirmation que le stade capitaliste de développement de l'économie est inévitable pour les pays arriérés, actuellement en voie d'émancipation et parmi lesquels on observe depuis la guerre un mouvement vers le progrès ? Nous y avons répondu par la négative» (2).

Ainsi, la théorie du «développement dans la voie non capitaliste» mérite d'être ici retracée brièvement, dans la mesure où elle est l'argument essentiel (pour ne pas dire le seul argument théorique de poids) qui sert à justifier l'appui des P.C. aux gouvernements progressistes et quelques fois même leur participation.

A partir des théories qui rejettent le caractère inéluctable du développement capitaliste dans les pays retardés, les sociologues et économistes marxistes «orthodoxes» ont tenté d'élaborer et d'approfondir, surtout après les années soixante, la théorie du «développement dans la voie non-capitaliste», partant du principe qu'il ne peut y avoir que deux possibilités : soit le capitalisme, soit à travers une série d'étapes transitoires, le socialisme : le développement dans «la voie non capitaliste» serait une de ces étapes (dont la durée varierait d'un pays à l'autre) et non une troisième voie entre capitalisme et socialisme.

Le développement dans la voie non capitaliste connaîtrait lui-même deux étapes : la première qui se caractériserait par la lutte pour la libération totale du capitalisme international et l'organisation et le regroupement des forces sociales et politiques progressistes ; la seconde étape se caractériserait par l'établissement de nouveaux rapports de production de type socialiste et le renforcement des po-

(1) *Ibidem.*, p. 305.

(2) Lénine : «Rapport de la Commission Nationale et Coloniale», in *Oeuvres Complètes*, Ed. Sociales, Paris, Moscou, 1961, tome 31 p. 251.

sitions de la classe ouvrière, de son alliance avec la paysannerie et les éléments non-prolétariens progressistes, étant entendu que :

«sous-estimer les éléments du socialisme qui apparaissent durant la première période de développement des jeunes États au lendemain de leur libération du joug colonial est aussi néfaste que surestimer les positions du socialisme à cette étape, car cela pourrait susciter la fausse idée que le problème du choix de la voie à suivre est pour eux réglé définitivement» (1).

Partant de cette analyse et compte tenu de l'évolution intérieure de certains pays en voie de développement, tel que l'Irak mais aussi la Syrie, la participation des partis communistes est apparue comme possible, voire éminemment souhaitable puisque :

«... la montée irrésistible du mouvement de libération nationale qui conduisit la plus grande partie des pays colonisés ou semi-colonisés à se débarrasser du joug étranger (a) permis à certains d'entre eux, comme l'Algérie, la Syrie, l'Irak, l'Égypte à s'engager dans la voie d'une édification progressiste, ouvrant les perspectives du socialisme» (2).

De la même manière, A. Kossyguine exprimait en ces termes la satisfaction de l'Union Soviétique devant les orientations politico-économiques des dirigeants irakiens :

«Les soviétiques ne manquent pas de se réjouir des grands succès de l'Irak dans la voie de l'édification d'une nouvelle vie pour les vastes couches du peuple laborieux dans le développement de l'économie nationale et l'approfondissement des réformes sociales et économiques. Nous voyons avec quelle fermeté et persévérance l'Irak défend son droit de décider lui-même de ses richesses nationales dont la principale est le pétrole» (3).

Les principaux traits de la politique économique suivie par les dirigeants baasistes, considérée par conséquent

(1) O. Kapoustine : *Le Mouvement révolutionnaire mondial à l'étape actuelle*, Ed. Novosti, Moscou, 1972 p. 175.

(2) Ali Yata (Secrétaire général du Parti de la Libération et du Socialisme du Maroc) «le principal rempart anti-impérialiste» in *La Nouvelle Revue Internationale*, novembre 1972, p. 152.

(3) «Discours d'A. Kossyguine...» *op. cit.*, *La Pravda*, 23 mars 1973.

par les «marxistes orthodoxes» comme une première étape dans la voie du développement non capitaliste, peuvent être regroupés de la façon suivante :

1) libération à l'égard du capitalisme international sous les deux formes qui suivent :

- nationalisation des plus grandes sociétés capitalistes étrangères opérant dans le pays et contrôlant les secteurs clés de l'économie irakienne (plus précisément l'I.P.C.)

- développement des relations commerciales avec les pays socialistes (plus précisément l'URSS et les autres pays du COMECON)

2) extension du secteur public aux dépens de la propriété privée capitaliste locale,

3) accélération des transformations socio-économiques par :

- un effort d'industrialisation dans le cadre de la planification de l'économie,

- l'application d'une réforme agraire.

Tels sont les trois traits essentiels de la politique économique irakienne qui permettent, selon l'analyse des marxistes «orthodoxes» de la classer comme s'apparentant au type de développement non capitaliste, puisque chacun de ces trois traits et leurs combinaisons répondent à la définition du type de développement :

- où les facteurs extérieurs (influence des relations avec les pays capitalistes ou socialistes) jouent un rôle important (les pays retardés étant caractérisés par leur «sensibilité» immédiate aux changements qui peuvent intervenir dans les relations économiques internationales),

- où les organes de l'État sont chargés de restreindre, voire d'entraver le développement du capitalisme local (extension du secteur public) ; c'est l'État qui détient les leviers de commande de l'économie,

- où enfin les transformations socio-économiques (industrialisation, réforme agraire) contribuent à supprimer les structures archaïques, et à accélérer le processus de formation des classes sociales.

Les théoriciens du Baas reprennent en effet sinon tout, du moins une partie de l'analyse ci-dessus :

— «D'après l'optique socialiste du Baas, la transition... vers le socialisme dépend essentiellement des grandes transformations matérielles, d'où la nationalisation... des secteurs importants de l'économie nationale... (qui) est alors le premier pas révolutionnaire vers le socialisme» (1).

— «Selon le parti Baas, la transformation socialiste de la société doit se traduire par la substitution à la propriété privée des moyens de production, la propriété collective dont l'ensemble du peuple doit tirer bénéfice» (2).

— «la planification scientifique profondément étudiée est une pratique indispensable aux sociétés progressistes et socialistes. C'est pourquoi on constate que les pays qui nous avaient précédés dans ce domaine, en particulier les pays socialistes, ont déjà remporté de grands succès à l'ombre de strictes planification et programmation» (3).

Le chapitre 2 de la Charte de l'Action nationale irakienne répertorie en conséquence les différentes tâches qui doivent être accomplies à l'étape actuelle (4) :

1) Pour ce qui concerne la libération à l'égard du capitalisme international :

«mise en œuvre d'une économie nationale diversifiée... en prenant soin que le pays (échappe à la mono-production) décidée par les États impérialistes et les monopoles...» (p. 37).

«Faire de l'intérêt national et nationaliste la base de toute forme de coopération économique et de commerce avec les pays étrangers, et travailler au développement des relations économiques avec les pays amis et les pays socialistes sur cette base» (p. 37).

Un paragraphe de la Charte est en outre consacrée aux problèmes pétroliers dans lequel il est affirmé :

«qu'en raison de l'importance exceptionnelle du pétrole dans (la) vie (du) pays, les compagnies monopolistes étrangères ont joué un rôle important menaçant l'indépendance du pays... L'objectif de la révolution doit être... la libération complète des richesses pétrolières de la domination et l'exploitation étrangère» (p. 38).

(1) in l'*Opinion de Bagdad*, 1er juin 1973 p. 9.

(2) *Ibidem.*, 1er janvier 1974 p. 17.

(3) *Ibidem.*, 1er juin 1973 p. 5.

(4) Il s'agit ici non de dresser le bilan de la politique économique gouvernementale (ce qui tentera d'être fait au chapitre suivant) mais de mettre l'accent sur les *positions de principe* qui ont favorisé le rapprochement entre baasistes et communistes, au moins sur le plan des objectifs à définir et à atteindre.

2) Pour ce qui concerne l'extension du secteur public :

«Le secteur public est la «première pierre» de l'économie nationale dans toutes les branches : agriculture, industrie, commerce et services. L'État prend la responsabilité de conduire l'activité économique...» (p. 37).

3) pour ce qui concerne enfin l'accélération des transformations socio-économiques :

«Assurer le progrès conformément à une planification scientifique élaborée dans le but d'émanciper pleinement l'économie nationale» (p. 36).

«Assurer la prospérité des masses, en particulier des paysans, des ouvriers et des (autres) travailleurs, en liquidant tous les aspects et toutes les méthodes de contrainte et d'exploitation de classes» (p. 37).

Deux paragraphes de la Charte sont consacrés au problème de l'industrialisation et de la réforme agraire ; dans le premier paragraphe il est dit que :

«Les puissances colonisatrices et leurs alliés locaux ont essayé d'entraver... (l'industrialisation) pour deux raisons essentielles : 1) garder (le) pays dans une situation... telle, qu'il reste un marché pour les produits manufacturés des États impérialistes, 2) pour éviter la formation d'une classe ouvrière» (p. 42).

Dans le paragraphe consacré à la réforme agraire, il est dit que :

«Les campagnes dans notre pays ont besoin d'une révolution complète qui doit liquider les relations économiques de type tribal... et toutes les valeurs rétrogrades héritées des années d'esclavage et qui se sont répandues sous le régime féodal sous-développé et monopoliste» (p. 40).

Tout semble indiquer que la «surenchère verbale» du Baas à laquelle il a été fait allusion précédemment, ainsi que les emprunts à l'idéologie marxiste, témoignent d'un effort de théorisation de la part des baasistes irakiens. Face au problème du sous-développement, que les équipes dirigeantes précédentes n'ont pu résoudre, les baasistes d'Irak se sont engagés à prendre des mesures dont les effets ne pouvaient que se répercuter sur l'idéologie du parti : le nouvel appareil conceptuel agissant alors à son tour dans

le sens d'une radicalisation de ces mesures. Il est certain qu'il s'agit d'une évolution par «contrecoups» et non de type linéaire où la progression vers le socialisme serait fonction directe du seul développement socio-économique. Cette évolution par «contrecoups» n'exclut pas par conséquent les possibilités d'un changement d'orientation (même provisoire) dans la mesure où la lutte pour l'indépendance économique se situe d'abord dans la sphère politique, elle-même liée au rythme des transformations socio-économiques. C'est ainsi que la persistance ou la continuation d'une situation de sous-développement (due à la vivacité des structures socio-économiques archaïques et par conséquent à l'influence des forces conservatrices) peut entraîner une exaspération des tensions à l'intérieur de la sphère politique et plus particulièrement au niveau de l'équipe dirigeante. Étant donné le décalage inévitable entre les prises de décision et leurs effets dans l'évolution socio-économiques du pays, (décalage plus grand dans les pays sous-développés en raison de la résistance des structures archaïques) et étant donné par ailleurs la cadence (rapide) avec laquelle se succèdent les différentes équipes gouvernementales (due aux difficultés rencontrées par les forces politiques à s'organiser et à se consolider) il arrive alors que les dirigeants bénéficient, ou au contraire pâtissent, des politiques décidées par leurs prédécesseurs sans assumer dans le même temps la responsabilité de leurs propres politiques.

La combinaison de ces différents facteurs :

- interaction réciproque entre transformations socio-économiques et modification de l'appareil conceptuel, de l'idéologie de l'équipe dirigeante,

- polarisation des tensions, essentiellement dans la sphère politique et plus particulièrement au niveau gouvernemental,

- écart entre prises de décision et responsabilité, permettent d'entrevoir les raisons pour lesquelles la transition vers le socialisme peut être considérée sinon comme incertaine (sans nuance péjorative) du moins comme très difficile et problématique.

Les transformations, parfois spectaculaires, qu'ont connues depuis ces dernières années les pays anciennement colonisés ou semi-colonisés, ainsi que cette sorte de «mystique

du socialisme» ne peuvent faire oublier, si l'on se réfère à l'analyse marxiste (celle qui est reprise par les partis communistes à l'heure actuelle), que les pays capitalistes développés sont plus près du socialisme que les pays sous-développés eu égard à l'ampleur et à la complexité des problèmes socio-économiques :

«... la transformation du capitalisme monopoliste en capitalisme monopoliste d'État, a *par là même* considérablement rapproché l'humanité du socialisme.

«... le capitalisme monopoliste d'État est la préparation *matérielle* la plus complète du socialisme, l'*antichambre* du socialisme, l'étape de l'histoire qu'*aucune autre étape intermédiaire ne sépare* du socialisme» (1) (souligné par Lénine).

Partant de cette analyse et compte tenu des difficultés futures, les partis communistes, et en l'occurrence le parti communiste irakien, sont appelés par conséquent, selon leurs propres théories à soutenir l'action gouvernementale présente dont il approuve les grandes orientations et les premières mesures politiques sociales et économiques :

«Les développements dans le sens du progrès qui ont eu lieu en Irak ont avivé les espoirs des masses laborieuses du peuple et des intellectuels qui aspirent à une marche de l'Irak de plus en plus déterminée dans la voie du progrès grâce à l'initiative d'un plus grand nombre de transformations politiques, économiques et sociales» (2).

mais il est appelé également à mettre en garde les dirigeants contre les conséquences d'une politique économique de course au développement où l'objectif «de croissance» viendrait remplacer l'objectif socialiste :

«Il va sans dire que l'accélération du développement économique en Irak, compte tenu des nouveaux revenus (pétroliers) disponibles, demande un recours accru aux experts étrangers... Les considérations patriotiques et nationales, les intérêts d'un développement indépendant de l'économie nationale et les perspectives d'une transition vers le socialisme : tout cela devra être pris en compte» (3).

(1) Lénine : «La catastrophe imminente et les moyens de la conjurer septembre 1917» in *Oeuvres*, Ed. Sociales, Paris, Moscou 1971, tome 25 p. 390.

(2) *Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1974) op. cit.*, p. 24.

(3) *Ibidem.*, p. 49.

Il n'en reste pas moins que dans ses grandes lignes le programme économique du Baas irakien, tel qu'il est exposé dans la Charte d'Action Nationale, et tel qu'il a commencé à être réalisé (nationalisation, réforme agraire) est approuvé par le P.C.I. dans la mesure où il garantit la transformation socio-économique du pays :

«L'accroissement des revenus en Irak, l'alliance des (forces) patriotiques, la possibilité d'utiliser l'aide des pays socialistes et la coopération avec d'autres pays, tout cela joint à une politique économique efficace accélère de façon sûre et au plus haut point, le rythme économique et le changement des actuelles structures économiques archaïques» (1).

Cette attitude du P.C.I. contraste sérieusement avec celle du P.C.I. (Direction Centrale) qui, dans sa condamnation du régime actuel et de la politique économique qu'il applique, réfute... la prétendue voie non capitaliste de développement» (2) : seuls les intérêts de l'Union Soviétique en Irak et dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient expliqueraient l'alliance intervenue entre le Baas et le P.C.I., argumentation que l'on retrouve dans des termes assez similaires dans l'analyse occidentale :

«Sauf pour l'équipe des Vieux Croyants du communisme, c'est à l'heure actuelle devenu une banalité d'affirmer que l'Union Soviétique agit en grande puissance qui poursuit des objectifs nationaux et véritablement impériaux. L'idéologie communiste reste un facteur de la manœuvre politique soviétique...» (3).

Les P.C. et l'Union Soviétique s'efforceraient (à grand peine) d'élaborer une théorie de la voie non capitaliste de développement dans le but de justifier pour les premiers leur alliance avec des partis nationalistes et pour l'Union Soviétique son appui à des gouvernements qui n'ont pas hésité (et qui n'hésiteront pas) à persécuter les communistes.

(1) *Ibidem.*, p. 49.

(2) *Rapport politique de la 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) op. cit.*, p. 3.

(3) Bernard Lewis «Russia in the Middle East Reflections on Some Historical Parallels» ; *The Round Table*, Londres, juillet 1970 p. 257.

L'opposition entre les thèses soutenues par le P.C.I. d'une part et d'autre part par le P.C.I. (Direction Centrale) au sujet de la politique économique du régime actuel (qualifié par le P.C.I. (Direction Centrale) de régime «bureaucratique bourgeois» et le système de «capitalisme d'État bureaucratique») illustre incontestablement les répercussions dans les pays du Tiers-Monde du conflit sino-soviétique, mais au-delà, la complexité exceptionnelle des structures socio-économiques, de leur processus de transformation, de leur interaction avec les superstructures institutionnelles et idéologiques, complexité à laquelle est confrontée l'analyse marxiste contemporaine.

En affirmant que tous les pays ne connaîtraient pas nécessairement «toutes les phases de la production capitaliste» K. Marx et après lui Lénine, ont ouvert la voie à toutes les théories possibles, d'autant plus que le type de développement des «pays retardés» semble aujourd'hui de plus en plus difficile à cerner et dans le même temps à définir, même sur une courte période (1).

Par ailleurs, si «marxistes orthodoxes» et «maoïstes» s'accordent pour reconnaître que la classe montante est à l'heure actuelle la petite bourgeoisie, ils s'opposent en revanche très violemment sur le rôle joué par cette petite bourgeoisie en ce qui concerne l'édification du socialisme quand il lui arrive de contrôler «tous les leviers de commande».

Or, précisément l'ascension (non encore achevée) d'une petite bourgeoisie qui ne domine pas encore d'une façon permanente et exclusive le pouvoir, et cela dans un cadre de développement très particulier, engendre nécessairement un approfondissement de l'analyse marxiste ancienne et provoque en conséquence de sérieuses divergences.

*

* *

(1) L'on insiste souvent et à juste titre sur le poids des structures anciennes, mais il faut également insister sur la rapidité avec laquelle s'effectuent des changements brusques en général dans les secteurs «nouveaux» de l'économie (en l'occurrence les ressources minières) et consécutifs à des mesures générales de nationalisation, voire étatisation.

Institut kurde de Paris

Chapitre IV

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE SOCIALISME

La mainmise des grandes puissances occidentales sur l'économie des pays arabes du Moyen-Orient a empêché le développement d'une économie nationale diversifiée. Libérés de la tutelle politique, les gouvernements locaux syrien et irakien ont entrepris, dès 1948 pour la Syrie et 1958 pour l'Irak, toute une série de réformes propres selon eux à assurer le développement du pays, et par conséquent une véritable indépendance nationale, partant du principe selon lequel l'indépendance politique n'a de sens sans l'indépendance économique, et reprenant les thèses présentées dès le début du XXème siècle par les représentants de l'idéologie marxiste :

« Nos journaux bourgeois ne cessent de parler de la libération nationale... mais ils laissent dans l'ombre leur libération économique. Et pourtant, c'est précisément cette dernière qui est la plus importante » (1) (souligné par Lénine).

écrit Lénine. Ces thèses qui, au cours du Congrès de Bakou firent l'objet d'amples développements :

(1) Lénine « La signification sociale des victoires Serbes et Croates » Nov. 1912, *Oeuvres*, Ed. Sociales, Paris, Moscou, tome 18 p. 408.

«... la seule proclamation de l'indépendance politique des colonies : Indes, Egypte, Mésopotamie, Arabie, etc... ne suffit pas à délivrer les paysans de l'Orient de l'oppression, de l'exploitation et de la ruine. Avec le maintien de la société capitaliste en Europe et en Asie, les pays d'Orient, même affranchis de la dépendance politique des pays impérialistes de l'Occident, demeureront inévitablement, vu leur infériorité considérable au point de vue industriel, dans une profonde dépendance économique et serviront, comme autrefois, de champ d'activité au capital financier des pays industriels de l'Europe» (1).

Il convient de remarquer cependant que ce n'est qu'à posteriori qu'il est possible d'établir un rapprochement entre ces thèses et la volonté d'indépendance économique des gouvernements syrien et irakien. Ces thèses n'ont eu, au moment où elles furent exposées, qu'un écho seulement auprès de quelques cercles, voire quelques personnalités de l'intelligentsia locale. En outre, les séries de mesures entreprises à partir de 1948 en Syrie et de 1958 en Irak dans le domaine économique, n'entrent pas dans un programme véritablement bien défini, les décisions gouvernementales revêtant le plus souvent un caractère ponctuel dépendant très largement de la conjoncture intérieure et extérieure.

Les lendemains de l'indépendance ou de l'émancipation politique sont, par conséquent, marqués par toute une série de mesures s'apparentant très largement au réformisme économique et social, qui traduit essentiellement la crainte des nouveaux gouvernants de bouleverser les structures socio-économiques. Ce réformisme repose sur le postulat suivant : les États sous-développés connaissent une situation comparable à celle que connurent autrefois les pays industrialisés ; le développement est donc conçu comme un phénomène linéaire «naturel», l'intervention de l'État n'étant considérée que comme un moyen d'accélérer cette évolution.

L'adoption du réformisme économique et social suppose alors, que volontairement ou non, les gouvernants adoptent : 1) le modèle capitaliste occidental comme modèle de

(1) «Thèses sur les questions agraires» présentées par Statchko au Congrès de Bakou, in *Le Premier Congrès des Peuples de l'Orient op. cit.*, p. 195.

développement (en matière de développement, le monde occidental apparaît comme un éducateur possible : n'est-ce pas lui qui semble détenir le «secret» du développement ?)

2) et l'analyse occidentale du sous-développement telle qu'elle sera plus tard explicitée par ses théoriciens (notamment W.W. Rostow) (1).

A partir des années soixante en Syrie (de façon plus épisodique en Irak) l'influence des pays socialistes, sous le double effet de l'échec du réformisme et l'aspiration au socialisme, devient plus sensible et se manifeste à son tour sur le plan de la pratique et de la théorie :

1) L'Union Soviétique, en dépit des graves conséquences économiques qu'a entraînées la Seconde Guerre Mondiale, s'affirme comme une grande puissance industrielle : le capitalisme ne semble plus dès lors détenir la clef du développement ;

2) L'analyse marxiste s'est efforcée de démontrer (sur-tout après les années soixante) que la situation des pays sous-développés ne peut être comparée à celle que connaissent les pays industrialisés :

«Le développement socio-économique du Tiers-Monde présente des caractéristiques qui le diffèrent substantiellement des processus qui s'étaient déroulés du XVIIIème au début du XXème siècle dans les pays capitalistes aujourd'hui évolués» (2).

Les nouveaux gouvernants qui vont se succéder après les années soixante, et en particulier les gouvernants baasistes, incontestablement très influencés par le modèle socialiste, n'abandonnent pas pour autant l'objectif primordial (sinon essentiel) qui est l'*accélération* du développement : la remise en cause de la politique de croissance n'aura guère de retentissement dans des pays où la sous-alimentation, la misère des campagnes restent les préoccupations dominantes. En réalité, développement et aspiration au

(1) Cf W.W. Rostow : *Les Étapes de la Croissance Économique* – Le Seuil, Paris 1963.

(2) K. Varentsov : «Problèmes des pays en voie de développement» in *Sciences Sociales* (Revue de l'Académie des Sciences de l'URSS) Ed. Nauka, Moscou, n° 2 (20) 1975 p. 312.

socialisme sont étroitement liés : le développement économique est le seul moyen de porter remède à la misère et à l'iniquité sociale, par ailleurs, l'édification du socialisme est le seul moyen de garantir ce développement, affirmeront les dirigeants baasistes.

C'est à partir de cette thèse (socialisme = développement et inversement) qu'a été conçu le programme économique de la Charte d'Action Nationale irakienne, qui a pu être considérée comme le point de départ d'une politique économique nouvelle, définie après des années d'hésitations et partant d'insuccès.

Ainsi le programme de la Charte, en ce qu'il concrétise une étape importante dans l'élaboration d'une politique économique se voulant efficace et cohérente, peut servir «d'armature» à une étude se proposant de mettre en parallèle développement économique et socialisme, bien entendu pour ce qui concerne l'Irak mais aussi la Syrie. (la définition des grands axes par le programme : réforme agraire — extension du secteur public — nationalisation des secteurs clef de l'économie (1) comme étape vers le socialisme à une portée assez générale pour être adaptée à un grand nombre de pays en voie de développement).

La réalisation d'un tel programme implique :

- d'une part, toute une série de mesures visant les secteurs traditionnels de l'économie, principalement (et quasi-exclusivement) le secteur agricole ;

- d'autre part, toute une série «d'innovations» visant cette fois des secteurs (essentiellement l'industrie) qui n'apparaissent pas encore véritablement intégrés à l'ensemble de l'économie.

Il y a par conséquent un clivage de fait qui apparaît entre secteurs traditionnels (agriculture) et secteurs nouveaux (industrie, pétrole) clivage qui se retrouve dans le même temps dans la nature des décisions gouvernementales. Alors que toute mesure gouvernementale visant les secteurs traditionnels sera facilement (parfois à tort) qualifiée de

(1) Cf. *supra*, pp. 185 et suivantes sur le programme économique de la Charte.

«révolutionnaires», en revanche, l'intervention de l'État dans les secteurs «nouveaux» apparaît le plus souvent comme une nécessité de l'époque contemporaine : l'opinion locale reconnaît à l'État le droit et lui impose le devoir de gérer les secteurs nouveaux promis à une forte expansion et cela au profit de la collectivité.

Section I : Les réformes entreprises

L'élaboration de réformes agraires est apparue comme une condition nécessaire afin de briser les structures socio-économiques archaïques de la Syrie et de l'Irak.

La volonté des gouvernants baasistes syriens et irakiens de mettre en œuvre une politique de développement cohérente, contraste par ailleurs avec le pragmatisme de leurs prédécesseurs, quand bien même l'application de cette politique et ses résultats peuvent soulever quelques sujets de réflexion quant à son efficacité et son orientation socialiste.

1) Les séquelles de la domination française et anglaise

Durant toute la période du mandat, la France, dont la politique consiste à s'appuyer sur la grande bourgeoisie et les féodaux, loin de procéder à des réformes importantes (1), favorise au contraire la puissance des grands féodaux puisque les propriétés «Waqf» (2) en principe inaliénables, sont vendues aux industriels et aux grands propriétaires fonciers. Des industries s'établissent cependant dans le textile, la cimenterie, l'alimentation mais la grande majorité de la population syrienne vit essentiellement de l'agriculture, et le secteur industriel qui paraît se développer donne naissance certes à une grande bourgeoisie, mais dont la plus grande partie est étroitement liée avec les grands propriétaires fonciers.

(1) Cf. à ce sujet A: Khuri : «Land Tenure» in S.B. Himadeh, *Economic Organisation of Syria*, 1936, p. 66.

(2) Les propriétés «waqf» sont constituées par une donation de biens au profit d'un bénéficiaire (Mosquée, Ecole...) pour la réalisation d'un but pieux ou d'intérêt général. Selon le droit musulman, cette donation emporte la mise sous séquestre du bien (propriété nue et jouissance) qui devient inaliénable ; dans l'ancienne Turquie les «waqf» représentaient les trois quarts des surfaces cultivées.

La situation économique de la Syrie au lendemain de l'indépendance se caractérise par une distorsion entre ville et campagne : si les structures socio-économiques dans les campagnes ne paraissent guère avoir évolué, en revanche, dans les centres urbains apparaît une

«classe moyenne composée de fonctionnaires et de petits employés (qui) se développe à partir de 1948... (et dont) les appartements sont situés entre le luxe des quartiers riches et le bric-à-brac des souques ; leur mode de vie est calquée sur le modèle des classes moyennes européennes» (1).

Cette classe moyenne s'oppose de plus en plus à la grande bourgeoisie et aux féodaux qui continuent à contrôler l'ensemble de l'économie syrienne et freinent dans le même temps son développement. Les grands propriétaires fonciers qui détiennent à la fois les moyens de production et la terre se refusent à effectuer des investissements, ne voyant pas la nécessité de mettre en valeur des terres dont ils tirent suffisamment de bénéfices.

Dès 1948, cependant Husni Al-Zaïm avait annoncé la création d'une commission chargée de préparer une réforme agraire, mais il faudra attendre la promulgation du décret présidentiel n° 161 du 27 septembre 1958 avant de parler véritablement de réforme agraire : avant 1958, la répartition de la propriété agricole montre incontestablement le «caractère» latifundiaire des structures agraires en Syrie :

	1945	1955
Petite propriété moins de 19 ha	15%	13%
Moyenne propriété 10 à 100 ha	33%	36%
Grande propriété 100 ha et plus	29%	29%

(1) D. Lerner : «Syria : The Lure of Extremism» in *The Passing of Traditional Society, Modernizing in The Middle East* : The Free Press, New-York, 1964 pp. 275-276.

	1945	1955
Domaines de l'État*	23%	22%

* les grands propriétaires exploitent plus de 70% des domaines de l'État.

(Sources : Service du cadastre syrien et Bureau de documentation syriennes et arabes – Damas 1955).

La situation dans les campagnes s'aggrave d'année en année au détriment de la paysannerie pauvre, qu'elle soit constituée par les ouvriers agricoles salariés qui s'emploient dans les premières exploitations de type capitaliste (1) ou par de petits métayers (qui est la forme d'exploitation la plus répandue) ou encore par de petits propriétaires qui sont contraints d'avoir recours à « l'aide » financière soit des usuriers professionnels soit des féodaux, (la population rurale en Syrie représentait alors environ 70% de la population totale, les grands propriétaires fonciers constituant environ 1% de cette population rurale mais détenant 50% des terres cultivées) (2).

La misère des campagnes encourage l'exode rural qui, à son tour, contribue à retarder le développement de l'économie du pays. En effet, la nouvelle main-d'œuvre sans qualification, qui vient de la paysannerie, ne trouve pas à s'employer dans l'industrie locale qui, à son tour, ne trouve dans le pays aucun débouché en raison même de la dégradation continue de la situation dans les campagnes, seul client possible cependant de l'industrie locale : tel est le cercle vicieux du sous-développement que connaît la Syrie, comme d'ailleurs l'ensemble des pays du Tiers Monde, et bien évidemment l'Irak dans les années soixante.

(1) Les premières exploitations de type capitaliste représentent une sorte de « conquête citadine et technique » dans le secteur agricole ; voir à ce sujet F.B. Victoriov : *L'Économie de la Syrie Moderne*, Dar Al Baas, Damas 1970 (Trad. arabe).

(2) La superficie totale de la Syrie est de 18,5 millions d'ha, seuls 8 millions d'ha sont des terres de culture, dont 6 millions sont effectivement cultivés (environ 7% de ces terres sont irriguées) le reste est composé de désert ou de terres montagneuses.

On constate cependant que l'idée de «cercle vicieux» est très tôt remise en cause par les représentants de la classe moyenne syrienne citadine, qui considère que les privilèges de l'oligarchie foncière sont à l'origine de la régression économique et que le «cercle vicieux» peut et doit être brisé par la suppression de ces privilèges et par conséquent par une transformation des structures socio-économiques.

Dès les années cinquante, la crise économique et sociale que connaît la Syrie «poussa le gouvernement du Bloc National (1954-1955)... à intervenir dans le domaine économique» (1) en s'efforçant de lutter contre la thésaurisation de l'épargne et d'empêcher la fuite des capitaux (entre 1950 et 1960, trois cents millions de livres syriennes ont été déposées par les capitalistes syriens dans les banques libanaises) ; cette politique, qui ne rencontra guère de succès, répondait au souci d'encourager l'investissement dans le secteur industriel et commercial et se caractérisait surtout par cette crainte de s'attaquer à la racine du mal, c'est à dire le féodalisme, et de s'aliéner ainsi l'oligarchie foncière. Pour la classe moyenne, essentiellement citadine, qui constitue la classe montante et qui, à travers l'ascension du Baas notamment, chassera la bourgeoisie du pouvoir, on constate au contraire une profonde hostilité envers le féodalisme et une volonté arrêtée de briser les structures archaïques. Néanmoins, les moyens à mettre en œuvre demeurent encore imprécis, ainsi que les nouvelles structures devant être mises en place.

A la veille de la Révolution du 14 juillet 1958, la situation économique de l'Irak, en dépit de l'importance des recettes pétrolières, présente des symptômes de sous-développement plus graves qu'en Syrie, ne serait-ce que par le fait que la domination étrangère s'est prolongée au-delà de la Seconde Guerre Mondiale et a accentué le caractère désarticulé de l'économie nationale (tous les secteurs productifs de l'économie étant négligés au seul profit du

(1) Rizkallah Hilan «De grands projets pour assurer un développement autonome», in *Le Monde Diplomatique*, mars 1973, p. 22.

développement de l'industrie pétrolière dont les recettes échappent en fait au pays (1).

Le premier secteur de l'économie irakienne à souffrir du sous-développement est sans conteste le secteur agricole, domaine dans lequel le gouvernement hachémite, sous l'influence britannique, a véritablement créé une féodalité qui était primitivement inconnue. Le «Land Settlement Act» ou loi de Dawson de 1932 (complétée en 1940 par la loi dite de Louzna) qui fut l'œuvre des conseillers britanniques, revenait à morceler le domaine public au bénéfice des cheikhs locaux, (avant cette date, la plus grande partie du sol appartenait à l'État, représentant la communauté musulmane). La loi permit aux chefs de tribus de se constituer des domaines ; elle prévoyait que l'État irakien accorderait le droit de propriété des terres lui appartenant à ceux qui en auront eu la «possession de fait» pendant au moins quinze ans ; les terres «miri» (2) seraient louées par l'État pendant une période n'excédant pas six années (en fait cette période maximum ne fut jamais respectée). Les lois qui furent promulguées par la suite sur la «colonisation des terres domaniales» en 1945 et 1951 permirent aux grands propriétaires d'accroître leurs domaines : en 1954 sept à neuf cheikhs dans le Sud de l'Irak détiennent à eux seuls près de 20% des terres (soit environ 125.000 ha chacun). A cette date, la population rurale rassemble plus de 80% de la population irakienne, c'est dire l'importance que revêt en Irak le problème agraire (3) ; les révoltes paysannes (engendrées par la misère) (4), par leur caractère

(1) Un tiers des redevances versées par le consortium pétrolier concessionnaire était placé dans les institutions financières anglaises, le reste était versé à un Office de développement, organisme particulièrement incompétent, voir à ce sujet B. Vernier : *l'Irak d'Aujourd'hui*, Ed. Colin, Paris, 1963.

(2) Terre «miri» ou Terre d'État.

(3) En 1958, sur 10 millions d'ha cultivables, seuls 2,5 millions sont effectivement cultivés. La législation en matière rurale entre 1945 et 1958 a considérablement aggravé le sort des paysans pauvres ; c'est durant cette période que se multiplient les jacqueries, l'une d'elles qui éclate en 1955 provoquera même une réunion d'une conférence de la F.A.O. chargée d'examiner les remèdes au délabrement de l'agriculture en Irak.

(4) En 1958, le revenu mensuel moyen d'un paysan se situe entre 5 et 10 F.

spontané et par la façon dont elles sont sévèrement réprimées, traduisent l'état de crise dans lequel se trouve le pays. Dans ces conditions, la réforme agraire prévue au lendemain du 14 juillet 1958 par l'article 14 de la Constitution («Les droits des propriétaires agricoles sont garantis conformément aux lois agraires, jusqu'à la promulgation d'une nouvelle législation») en laissant entrevoir un changement important dans ce domaine, fait apparaître la nécessité et l'urgence des mesures à prendre. C'est ainsi que le 1er août 1959, le Docteur Kubba, responsable de l'application de la loi sur la réforme agraire qui vient d'être promulguée déclare à Radio-Bagdad :

«Cette loi agraire est la plus importante de celles qui ont été promulguées. Sa réussite et sa bonne application commandent l'avenir, non seulement de l'économie nationale, mais encore celui de la République elle-même et de la démocratie».

2) Les différentes étapes de la réforme agraire en Irak et en Syrie

La loi de réforme agraire de juillet 1958 en Irak et de septembre 1958 en Syrie sont incontestablement inspirées de la première loi égyptienne de 1952 dans ce domaine, et répondent aux mêmes motivations :

- porter remède aux effets désastreux de la grande propriété, à la fois sur le plan économique (régression de la production) et sur le plan social (inéquité et misère chaque jour plus grandes),

- supprimer les structures féodales ou semi-féodales et par conséquent l'hégémonie de quelques féodaux qui jusqu'alors tenaient en mains (grâce à l'appui britannique dans le cas de l'Irak) l'économie du pays.

Pour parvenir à de tels résultats, les moyens mis en œuvre sont, d'une part la limitation des superficies des propriétés, et d'autre part la redistribution des terres expropriées.

Bien que ces deux textes portant sur la réforme agraire aient été présentés comme «révolutionnaires», il convient cependant de remarquer que les transformations prévues s'effectueront lentement, graduellement et sans porter un préjudice irréparable aux anciens grands propriétaires :

les propriétaires expropriés percevant une indemnité (d'abord prévue en bons du Trésor par le gouvernement irakien, puis au comptant).

Dès la mise en œuvre de la réforme agraire et le début de son application, les trois partis politiques irakiens : le Parti Communiste irakien, le Parti Démocratique du Kurdistan (1) et le Parti National Démocrate exigent que la loi soit strictement appliquée, que chaque paysan soit assuré de la pleine propriété de la parcelle qui lui est remise et puisse bénéficier des moyens indispensables pour cultiver sa terre, ce qui supposait la création de coopératives et l'amélioration par les pouvoirs publics de l'infrastructure : extension du réseau hydraulique, introduction de matériel agricole mécanisé...

En fait, le gouvernement de Kassem, tout comme le gouvernement syrien durant la même période, se heurte à des difficultés qui paraissent impossibles à surmonter pour 3 raisons essentielles :

1) en premier lieu, les concessions faites aux féodaux qui se traduisent par la lenteur dans l'exécution des programmes d'expropriation et de redistribution, laissent peu augurer une transformation radicale des structures, les résultats de la réforme agraire étant les suivants :

de 1958 à 1961

	<i>Irak</i>	<i>Syrie</i>
terres expropriées	1.200.000 ha*	670.212 ha
terres redistribuées	517.210 ha	148.439 ha**

*expropriation définitive : 427.998 ha

** dont 97.969 ha de terre non irriguées et 40.619 ha de terres en friche.

(Sources : Evolution Economique au Moyen Orient : Rapports de l'U.N.E.S.C.O., Paris).

(1) Au Kurdistan irakien, environ 90% de la population, encore à l'heure actuelle, vivent de l'agriculture.

Les hésitations, les louvoiements de la politique du gouvernement naissent de la crainte de se heurter trop violemment aux intérêts des grands propriétaires (en 1960, la direction du Comité de la Réforme agraire en Irak échappe au Dr Kubba, jugé «trop» progressiste, elle est rattachée le 16 février au Ministère de l'Intérieur détenu par le général Ahmad Yahiya, l'une des personnalités les plus conservatrices du gouvernement de Kassem).

2) En second lieu, les grands propriétaires terriens se refusaient à coopérer aussi bien avec les agriculteurs qu'avec les fonctionnaires chargés de faire appliquer la réforme agraire pour ce qui concernait notamment l'amélioration, voire le simple fonctionnement normal des systèmes de distribution d'eau dont ils détenaient autrefois la propriété.

3) enfin, en dernier lieu, le début de l'application de la réforme se solda, comme toute transition dans ce domaine, par une baisse de la production : en Irak, la part de l'agriculture qui était de 31,8% en 1957 dans le produit intérieur brut tombe à 24,9% en 1960, en Syrie elle tombe de 43,4% à 30% (1).

Carences de la politique gouvernementale, opposition des grands propriétaires, régression de la production agricole, sont les traits qui marquent la première étape de l'application d'une réforme agraire en Irak et en Syrie.

L'équipe baasiste qui accède au pouvoir en Syrie en 1963 ne peut faire que le constat de l'échec de la réforme agraire (2) échec qui s'inscrit, il est nécessaire de le souligner, dans un contexte d'accroissement rapide de la population, de la dégradation des termes de l'échange et de forte pénurie de vivres (en premier lieu les céréales) qui touchent l'ensemble des pays en voie de développement.

Le 23 juin 1963, le décret législatif n° 88, apporte quelques modifications au décret présidentiel syrien de

(1) Pour la même période 1957-1960, la part de l'agriculture au Liban à l'inverse s'accroît, elle passe de 15,8% à 18,4%.

(2) La baisse de la production céréalière est particulièrement sensible en Syrie, puisque l'indice de production en 1960/61 tombe à 53 contre 100 en 1956/57 pour ce qui concerne le blé et pour ce qui concerne l'orge, il tombe pour la même période à 34 contre 100.

1958, sans toutefois «changer l'esprit» de la réforme telle qu'elle fut conçue à l'origine par les responsables syriens : les modifications portent sur la définition des superficies maxima et sur le prix des terres redistribuées, mais les principes restent les mêmes : limitation de la grande propriété dans le but de «réaliser une véritable justice sociale» au bénéfice de la paysannerie pauvre. De même en Irak, les insuffisances de la réforme agraire sont si évidentes, qu'une politique agricole visant à accroître la production est plus ou moins définie en 1965 et se manifeste par la création de coopératives : la redistribution des terres expropriées en Irak continue cependant de se faire de façon partielle et désordonnée : selon les estimations officielles, en 1968, moins de 10% de la population agricole avait reçu environ 630.000 ha, dont 430.000 ha provenant de terres expropriées, le reste des terres expropriées (environ un million d'hectares) n'avait pas été redistribué : sous l'effet de la réforme, il est certain que l'économie rurale avait été «destructurée» mais aucun secteur productif n'avait été créé ; les insuffisances de la réforme agraire avaient même accentué l'exode rural des paysans les plus pauvres, qui n'étaient en mesure ni de racheter les terres qui leur étaient remises, ni de les exploiter lorsqu'elles leur étaient remises gratuitement.

Le décret législatif n° 345 du 3 décembre 1966, promulgué en Syrie se proposa d'apporter les remèdes nécessaires en rationalisant d'une part l'application de la réforme, c'est-à-dire l'expropriation et la redistribution (création de comités spéciaux chargés d'établir un inventaire des expropriations et de contrôler la redistribution) et en permettant d'autre part à un plus grand nombre de paysans d'accéder à la propriété (le propriétaire pouvant se réserver le maximum de la terre arable s'il la bonifie ou l'irrigue).

A partir de 1970, l'Irak et la Syrie paraissent s'orienter dans deux directions divergentes, alors que jusqu'à cette date les deux pays semblaient avoir connu la même évolution pour ce qui concernait le domaine agricole. Il faut préciser que les exportations syriennes sont constituées entre 60 et 80% par les produits agricoles : En con-

séquence, les efforts des pouvoirs publics porteront essentiellement sur la hausse rapide de la rentabilité du secteur agricole (au détriment d'une plus grande égalité dans la distribution du revenu agricole).

Les dirigeants baasistes d'Irak, en promulguant la nouvelle loi sur la réforme agraire en mai 1970 (loi n° 117) annoncent en revanche que celle-ci constitue le véritable commencement d'une révolution agraire totale : «La nouvelle loi... adopta les principes de la distribution collective, l'établissement de fermes collectives, l'abrogation du droit de sélection et de compensation...» (1).

Ainsi les dirigeants irakiens vont-ils s'efforcer non seulement de réaliser entièrement le programme d'expropriation et de distribution, c'est-à-dire de démembrer les grandes exploitations, mais également d'étendre et d'améliorer le système et le réseau coopératif.

3) Le système de la coopérative agricole

En Irak, la dimension moyenne des terres redistribuées par famille (environ 11 ha) pose un certain nombre de problèmes quant aux conditions d'exploitation. Il s'agit de savoir, non seulement si une famille peut vivre de l'exploitation de 11 ha, mais encore si elle est en mesure d'exploiter rentablement cette terre. L'exiguïté des parcelles ne permet pas des cultures à haut rendement tel que les céréales (la superficie consacrée à des variétés à haut rendement comme le blé représente pour l'Irak 6,2% des terres cultivées) (2) et par conséquent l'auto-satisfaction des besoins céréaliers de l'Irak.

En Irak, les différents postes des importations agricoles depuis 1969 ont évolué comme suit :

(1) *La Révolution dans sa troisième année op. cit.*, p. 52.

(2) Source : *Agriculture : Étude Sectorielle*, Banque Mondiale Juin 1972.

(millions de dinar,
1 dinar = environ 3 dollars E.U.)

	1969	1970	1971	1972
— fruits et légumes	4,82	4,17	3,09	4,83
— thé	6,49	5,16	6,07	8,00
— céréales	0,13	2,62	4,16	7,00*
— huiles végétales	3,43	6,12	8,58	6,60
— sucre	7,84	7,81	12,27	11,00

Source : Centre Français du Commerce Extérieur — Paris 1973

(*) (En raison des conditions climatiques exceptionnellement favorables, les importations de céréales ont très sensiblement augmenté, mais en raison de ces mêmes conditions climatiques, les exportations de dattes ont sensiblement baissé :

Exportations de dattes : 1970 : 9,28 millions de dinars
 1971 : 6,91 " "
 1972 : 4,84 " "

Or, les dattes constituent la principale exportation de l'Irak).

Le morcellement des parcelles étant incompatible avec l'utilisation de certains types de machines agricoles, seules certaines cultures (fruits, légumes, tabac) s'accommodent de petites exploitations. Pour le reste des cultures qui exigent non seulement une technologie moderne, mais encore une gestion technique complexe, la superficie des exploitations joue par conséquent un rôle très important.

Le système de la coopérative agricole est apparu comme pouvant permettre de résoudre les problèmes nés de l'exiguïté des terres et dans le même temps de faire participer réellement les petits exploitants à l'amélioration de l'économie nationale.

Selon les sources gouvernementales irakiennes, il existe en 1973 : 1.250 coopératives qui couvriraient une superficie de 2,3 millions d'hectares, ces coopératives étant de trois types :

— première forme : les fermiers s'unissent pour procéder aux divers travaux agricoles. Seul le travail est collectif. Il n'y a pas socialisation des moyens de production et de la terre.

— deuxième forme : la propriété privée demeure, mais les moyens de production et les équipements sont mis en commun.

— troisième forme : les fermiers travaillent collectivement, chaque fermier reçoit le produit de la parcelle qui lui a été réservée (1).

Il n'y a pas encore, à l'heure actuelle, de coopérative dite « évoluée » qui se rapprocherait de la propriété socialiste collective. Le type évolué de coopérative étant schématiquement la mise en commun des terres, du travail et des moyens de production, puis la répartition selon le travail effectué, compte tenu des besoins de chacun. Si l'Irak désire s'engager dans la voie du développement socialiste, la propriété socialiste de groupe, telle qu'elle vient d'être définie, serait par conséquent appelée à apparaître et à se généraliser. Dans un pays où la plus grande part de la population est employée dans l'agriculture, la réalisation de la coopératisation revêt une importance exceptionnelle pour la construction du socialisme, ne serait-ce que dans la transformation psychologique des différentes couches paysannes.

En revanche, le système collectif en Syrie reste peu important ; il couvrirait en 1972 moins de 420.000 ha ; par ailleurs, ce système aboutirait en fait à une koulakisation des campagnes, et les propriétaires les plus riches à l'intérieur des coopératives étant les principaux bénéficiaires des diverses mesures (aides financières, en matériel agricole mécanisé, etc...).

L'expérience de la réforme agraire en Irak d'une part, et d'autre part en Syrie, et ensuite les deux orientations divergentes que l'on peut constater :

— développement du système coopératif comme premier impératif défini par la réforme irakienne,

(1) Cf. « L'Irak : Agriculture », in *Courrier de Politique Étrangère* Paris, n° 94 - 16 au 30 novembre 1973.

— assurer avant tout, sinon la hausse, du moins le maintien de la production agricole comme premier objectif de la réforme syrienne, tout cela témoigne du choix devant lequel sont placés à l'heure actuelle les pays du Tiers Monde qui ont procédé à l'application d'une réforme agraire, ayant pour but initial de déstructurer l'ancien système. Dans le premier cas, celui de l'Irak, l'extension du système coopératif est la condition première au développement du secteur agricole :

«... pour réaliser la révolution agraire, pour élever le niveau de vie des masses... pour accroître la production conformément aux besoins de l'économie nationale, les fermes d'État, les fermes collectives et les coopératives agricoles, qui sont en train de se généraliser dans tout le pays, constituent le cadre directeur» (1).

Dans le second cas, celui de la Syrie, nous sommes très près des conceptions qui ont prévalu sous la dénomination de «Révolution Verte». C'est pourquoi il semble utile de tracer brièvement les grandes lignes de ce type de réforme agraire qui n'implique pas une transformation des structures féodales ou semi-féodales en structures de type collectiviste : la «Révolution Verte» se propose essentiellement, à partir des nouveaux procédés et méthodes agraires introduits depuis la seconde guerre mondiale, grâce à la révolution technique et scientifique, d'élever le rendement des terres (en particulier dans la production céréalière), les moyens mis en œuvre sont principalement d'ordre financier : octroi de prêts, et d'ordre éducatif : aide des conseillers techniques. Les structures existantes sont maintenues, ce qui entraîne lorsque la grande propriété foncière est prédominante, une accentuation des différenciations entre les diverses couches paysannes : grands propriétaires, petits propriétaires et paysans sans terre. La «Révolution Verte» consiste en effet à encourager les investissements, les grands propriétaires sont les principaux bénéficiaires de l'aide financière qui

(1) *Charte d'Action Nationale op. cit.*, p. 41.

n'est accordée que pour compléter l'autofinancement initial (les prêts consentis couvrent généralement entre 50 et 80% des dépenses nécessaires). Ainsi, les petits propriétaires, et à plus forte raison les paysans sans terre, qui ne sont pas en mesure de réaliser les premiers investissements faute de capitaux, sont-ils d'emblée exclus du programme d'aide. Lorsque la grande propriété a commencé à être en partie démembrée (1), la « Révolution Verte » accentue ici encore la différenciation entre paysans riches et paysans pauvres : les structures féodales ou semi-féodales disparaissant partiellement pour faire place à un processus de développement de type capitaliste.

Il est bien évident que dans le cas de la Syrie il serait impropre de parler de « Révolution Verte » (2) dont les objectifs n'ont jamais été explicitement retenus dans la doctrine qui a inspiré la réforme agraire ; il n'empêche cependant que le souci d'élever la production (les produits agricoles constituent 65% des exportations syriennes) semble l'emporter sur celui de réaliser, sinon une égalité, du moins une plus grande équité dans la distribution des revenus agricoles. C'est ainsi que la Syrie, plus que l'Irak, se trouve à mi-chemin entre développement capitaliste (type « Révolution Verte ») et développement en vue du socialisme qui implique la mise en place d'un système coopératif étendu à l'ensemble de la population rurale et qui implique également une véritable participation des paysans (les fonctionnaires gouvernementaux syriens chargés de faire appliquer la réforme agraire, jouant au sein des coopératives le rôle d'intendant et se fiant davantage aux conseils des experts étrangers qu'aux doléances des paysans) (3).

Par ailleurs, la réforme agraire telle qu'elle a été conçue et appliquée en Syrie n'a jamais remis en cause le

(1) De 1958 à 1969 sur plus de 1,5 million d'hectares de terres syriennes expropriées, environ 443.000 ha ont été effectivement redistribués.

(2) Le Liban, en revanche, a lancé en août 1963 le « Plan Vert » inspiré par les objectifs définis par la « Révolution Verte » : augmentation des surfaces et du rendement des terres cultivables.

(3) On relève généralement l'aspect « paternaliste et bureaucratique » des méthodes mises en œuvres pour faire « avancer » la réforme agraire syrienne. Cf. notamment : Fayez Malas « Les résultats et les lacunes de la réforme agraire » in *Le Monde*, 14-15 mars 1976 p. 11.

principe de la propriété privée, au contraire : l'accession à la propriété est considérée comme devant permettre de mettre fin d'une part à l'hégémonie des féodaux et d'autre part à « la colère » des campagnes ; la propriété privée a donc une fonction sociale et une portée politique : les paysans pauvres devenus petits propriétaires terriens devant constituer une classe sociale « calme » et conciliante à l'égard du régime en place.

La question agraire ne se pose donc pas simplement en termes économiques ; voulant mettre l'accent sur les insuffisances de la réforme agraire en Irak (1), le P.C.I. (Direction Centrale) écrit :

« Le régime a apporté quelques amendements à la loi sur la réforme agraire et promulgué la loi n° 117 de 1970 qui, en dépit de son caractère « progressiste » allait développer le capitalisme d'État à la campagne et trouver une base sociale rurale pour le régime fasciste » (2).

4) Portée socio-politique des réformes agraires : L'enseignement de l'exemple Sud-Yéménite

La place et le rôle de la paysannerie dans les changements qui interviennent dans les pays en voie de développement constituent incontestablement l'un des facteurs qui, parce qu'il détermine la spécificité des structures socio-économiques de ces pays, est le plus sujet à controverses.

Au cours de son intervention à la Conférence Internationale des partis communistes et ouvriers tenue à Moscou en 1969, Léonid Brejnev, secrétaire général du Comité Central du P.C. d'Union Soviétique déclarait :

« Aujourd'hui, la question centrale du processus révolutionnaire en Asie et en Afrique est la question de la position de la paysannerie qui y constitue la majorité de la population. La paysannerie de cette région du monde est une puissante force révolutionnaire. Mais c'est généralement une force spontanée avec toutes les hésitations, avec toutes les contradictions en idéologie et en politique qui en découlent » (3).

(1) Le P.C.I. (Direction Centrale) écrit : « Un défenseur du régime actuel, le révisionniste Makerram Al Talabani, ministre, admet que même après la mise en œuvre de la réforme agraire... les féodaux continueraient à exploiter près de 150.000 familles de paysans qui représentent 1/6^e de la population rurale » in *Rapport de la 3ème Conférence op. cit.*, p. 34.

(2) 3ème Conférence du P.C.I. (Direction Centrale) *op. cit.*, p. 34.

(3) *Conférence Internationale des P.C. et Ouvriers*, Ed. Paix et Socialisme, Prague 1969.

Les réserves exprimées ici quant au rôle de la paysannerie dans le processus révolutionnaire découlent de l'analyse de classes (la paysannerie ne constitue une classe sociale homogène et même, dans certains cas, la formation de classes n'est pas achevée, la paysannerie restant notamment très liée au système féodal) ces réserves ont pour but de forcer à réaffirmer la nécessité d'une alliance entre la classe ouvrière et la paysannerie. Mais la question reste de savoir comment pourra se réaliser une telle alliance dans la mesure où la classe ouvrière est numériquement très faible et où «... le passage de la libération nationale à la libération sociale a commencé avant que la classe ouvrière ait pris en main la direction du mouvement» (1).

L'expérience de la République Populaire Démocratique du Yémen (ou Yémen du Sud) pour ce qui concerne l'édification du socialisme mérite d'être ici signalée pour deux raisons essentielles :

1) le Yémen du Sud, qui est un des pays les plus pauvres dans le monde (le produit national brut par habitant est de 100 dollars E.U. en 1972) (2) est considéré comme

«... le point chaud de l'affrontement entre les forces conservatrices représentées principalement dans la région par le régime autocratique séoudien, et les forces révolutionnaires représentées par le régime marxiste établi au Sud Yémen depuis l'indépendance d'Aden et de ses protectorats» (3).

En d'autres termes, nul ne conteste (4) que dans le monde arabe, le Yémen du Sud connaisse à l'heure actuelle un des régimes les plus progressistes, les plus authentiquement révolutionnaires. Dans ces conditions, l'orientation idéologique de ses dirigeants exerce une très grande influence sur les régimes progressistes arabes, et plus particulièrement sur

(1) Khaled Bagdache «Le mouvement de Libération en Syrie» *op. cit.*, p. 145.

(2) Source : Banque Mondiale, *Rapport annuel 1974*, p. 35.

(3) J.P. Viennot : «L'expérience révolutionnaire du Sud Yémen» in *Maghreb-Machrek, La Documentation Française*, sept-Oct. 1973 p. 71.

(4) Le P.C.I. (Direction Centrale) notamment «exprime sa solidarité avec la lutte du peuple et du gouvernement du Yémen démocratique...» *3ème Conférence*, *op. cit.*, p. 18. Le régime de la R.P.D.Y. est en effet considéré comme révolutionnaire tant par les marxistes «orthodoxes» que par les maoïstes.

l'Irak d'aujourd'hui. Cette influence idéologique, et notamment la référence au socialisme scientifique, se fait sentir par contre-coups sur le plan pratique, et en l'occurrence dans l'application des réformes agraires : si le régime baasiste irakien recherche des solutions propres à répondre aux problèmes spécifiques de l'Irak, il n'en demeure pas moins qu'il est amené à tirer leçon de l'expérience des pays voisins et à plus forte raison lorsqu'il s'agit de pays arabes progressistes.

Ainsi, confronté au problème agraire dans des conditions certes très différentes de celles du Yémen du Sud, (il serait vain de dresser une liste exhaustive de tout ce qui peut séparer l'Irak du Yémen du Sud) les dirigeants irakiens peuvent-ils trouver néanmoins dans l'expérience yéménite, et plus précisément dans la participation directe des masses paysannes à l'application des réformes agraires (1), une solution à des problèmes fondamentaux et généraux, à savoir :

- importance numérique des masses paysannes,
- poids des structures féodales et semi-féodales,
- alliance entre la classe ouvrière et la paysannerie, alliance qui dans les conditions actuelles doit être la plus large possible et inclure l'ensemble des forces progressistes ; le secrétaire général du Front National du Sud Yémen déclare sur ce point :

«La victoire de l'orientation progressiste au sein du Front National (a créé) des conditions propices à la formation d'un pouvoir démocratique populaire, exprimant les intérêts des masses les plus larges, à savoir les ouvriers et leurs alliés : les paysans, les intellectuels révolutionnaires, la petite bourgeoisie et les autres couches de travailleurs et les soldats» (2).

(1) A. Fattah Ismaël, secrétaire général du Front National de la R.P.D.Y. écrit :

«Afin d'assurer le succès de la loi sur la réforme agraire (novembre 1970) et pour en assurer l'application, nous avons décidé de prendre appui sur les paysans eux-mêmes dans la lutte sociale et politique contre leurs oppresseurs et leurs exploiters, afin d'éviter d'avoir à recourir à l'appareil d'Etat lors du transfert des terres aux paysans». Abdel Fattah Ismaël «L'Aube de la Révolution» in *La Nouvelle Revue Internationale*, avril 1975 pp. 132 et 133.

(2) Abdel Fattah Ismaël : «L'Aube de la Révolution» in *La Nouvelle Revue Internationale*, avril 1975 p. 127.

L'expérience yéménite a donc, pour les pays progressistes arabes, une valeur d'exemple en tant que régime national démocratique et révolutionnaire.

2) La seconde raison pour laquelle l'expérience yéménite mérite d'être signalée est le fait que les deux partenaires du Front National sont le Parti de l'Avant-Garde Populaire (dont le secrétaire général est Anis Hassan Yahya, ministre des communications, ce parti est baasiste) et le Parti de l'Union Populaire Démocratique (dont le secrétaire général est Abdullah Badib, ministre de la Culture et du Tourisme, communiste pro-soviétique).

La participation de baasistes et de communistes dans les organes législatifs et exécutifs yéménites (1) (en janvier 1970, Anis Hassan Yahya se vit attribuer le ministère de l'Économie) montre les points de convergences entre les différentes forces progressistes dont on a trop souvent souligné l'opposition (au moins en ce qui concerne l'Irak au moment des diverses vagues de répression) :

« Les deux autres partis du pays, le parti de l'Avant-Garde Populaire et l'Union Populaire Démocratique, qui ont réaffirmé dans leurs programmes leur attachement au marxisme-léninisme, sont des partenaires du Front National... Ils discutent ensemble des divers problèmes de la consolidation des forces démocratiques. C'est ce qu'on appelle chez nous le dialogue. Des difficultés surgissent parfois au cours de ce dialogue, mais étant donné que les positions politiques et idéologiques coïncident souvent, ces difficultés sont finalement surmontées » (2).

L'accord entre ces trois forces progressistes a pu se faire dans un certain nombre de domaines et plus particulièrement dans le domaine de la réforme agraire, nonobstant les contradictions que l'on pouvait supposer exister entre les différentes thèses :

(1) La constitution du Sud Yémen entrée en vigueur le 30 novembre 1970 prévoit : un Conseil Populaire de 101 membres élus au suffrage universel direct, c'est l'organe législatif suprême ; un Conseil Présidentiel de 3 à 7 membres élus par le Conseil Populaire ; un Conseil des Ministres, désignés également par le Conseil Populaire qui est l'organe responsable devant le Conseil Populaire.

(2) Déclaration de Ali Saleh Obad, membre du Bureau Politique et Président du Comité Central du Front National (qui fut exclu provisoirement du F.N.L. en 1968 pour « déviationisme gauchiste ») in *La Nouvelle Revue Internationale*, avril 1975 p. 160. En octobre 1975, les deux partis baasistes et communistes ont décidé de se fondre dans le Front National.

— L'aile gauche du Front National (Front dont la réorganisation ne s'est achevée qu'au milieu de l'été 1974) avait encouragé les jacqueries et les révoltes paysannes dans les campagnes yéménites au moment de sa prise du pouvoir («processus de rectification» du 22 juin 1969) ce qui pouvait laisser supposer que le Front National s'appuierait essentiellement sur les masses paysannes (1).

— Les représentants du Baas, que les leaders du Front National rangeaient parmi les partis petits-bourgeois, avec une très nette nuance péjorative (2) paraissaient favorables au maintien du principe de la propriété, au moins sous la forme d'un émiettement de la grande propriété,

— les représentants des organisations communistes, quant à eux, affirmaient leur confiance en la classe ouvrière yéménite, pour ne pas parler de leur méfiance à l'égard de la paysannerie.

Cependant, les trois formations trouveront un terrain d'entente dans la mesure où, d'une part la situation dans les campagnes ne permet pas de solutions provisoires et partielles (refuser d'opter pour des solutions radicales revenait à permettre aux féodaux du Yémen de rendre caduques les mesures envisagées par la réforme agraire) et où d'autre part, la R.P.D.Y. de par sa position géo-stratégique constitue la cible de choix pour les pays et forces conservateurs (cible pouvant être atteindre à la fois par une agression extérieure militaire, et une utilisation des sentiments traditionnalistes d'une partie de la population yéménite (notamment de la paysannerie) dans le but de provoquer le renversement du régime par des soulèvement intérieurs).

(1) Les responsables du Front National, à la suite d'une série de jacquerie qui éclatèrent en octobre 1970 dans la région de Batis déclaraient : «Le Front National encourage les jacqueries et autres révoltes populaires, car la violence révolutionnaire est seule apte à provoquer un divorce définitif entre les grands propriétaires et les travailleurs, à creuser un fossé infranchissable entre les exploités et les exploités».

(2) Abdel Fattah Ismaël déclarait : «La petite bourgeoisie et ses partis politiques qui se nomment souvent eux-mêmes «partis socialistes» (Union Socialiste Arabe et parti Baas) ... n'ont en réalité aucun rapport avec le socialisme. La voie du développement petit-bourgeois est sans issue, parce que la petite bourgeoisie, à l'époque de l'impérialisme mondial et de la politique soviétique de coexistence pacifique, manifeste une incapacité historique à s'engager dans une politique de classe radicale», cité par René Lefort : «Révolution du Sud Yémen», in *Le Monde Diplomatique*, février 1971 p. 3.

La solution qui s'impose alors, dans le domaine agricole, est la généralisation dans tout le pays de la coopération avec la participation directe des paysans sous la direction de comités de paysans au sein desquels sont présents les représentants du Front National. Il est bien certain que des solutions communes ont été trouvées en d'autres domaines et que le problème agricole, si important soit-il pour l'avenir des pays où la population rurale est très nombreuse, doit être néanmoins resituer dans le cadre du développement économique en général.

Le second volet du développement économique est aussi l'industrialisation ; ici encore les déclarations d'Abdel Fattah Ismaël ont pour les pays progressistes arabes valeur d'exemple :

«... la classe ouvrière est encore peu nombreuse dans le Yémen démocratique. C'est pourquoi l'une des tâches actuelles de la Révolution est d'accroître l'importance numérique de la classe ouvrière par l'industrialisation, de l'éduquer dans l'esprit du socialisme scientifique, ce qui aura pour résultat de renforcer son rôle d'avant-garde» (1).

Le problème de l'industrialisation se présente donc sous deux aspects :

— le premier qui se pose essentiellement en termes économiques : l'industrialisation du pays permettra de sortir du sous-développement dans la mesure où elle s'accompagne d'une politique agricole cohérente ; en effet, les campagnes, dans lesquelles aura cessé, ou se sera ralenti l'exode rural, seront en mesure de supporter l'expansion industrielle (2) ;

— le second aspect se pose en termes socio-économiques : l'industrialisation permettra à la classe ouvrière de devenir plus importante et de se former idéologiquement et politi-

(1) Abdel Fattah Ismaël : « L'Aube de la Révolution » *op. cit.*, p. 136.

(2) L'exode rural continue d'être en Syrie l'un des obstacles majeurs à un développement harmonieux ; il est incontestablement le résultat des insuffisances de la réforme agricole qui n'est pas intégrée véritablement dans un cadre général de développement. Voir en particulier les problèmes nés du « chômage déguisé » dans le rapport de Soneil Gouha, expert du Bureau International du Travail, Damas 1971 (en arabe).

quement dans la mesure où l'industrialisation du pays sera réalisée par l'État et par les ouvriers eux-mêmes.

La Charte d'Action Nationale irakienne précise également à ce sujet, et dans le même esprit que les responsables yéménites : « L'industrie est considérée comme la base essentielle de la civilisation du progrès à notre époque et elle est une des conditions pour la transition vers le socialisme » (1) et elle ajoute :

« L'un des objectifs... de la révolution est... de développer la gestion démocratique des établissements industriels et de production à travers l'élargissement de la participation des travailleurs dans les services de l'administration, de façon à garantir l'accroissement et le développement de la production... » (2).

5) Conditions de l'accélération des transformations socio-économiques

L'industrialisation est, surtout depuis l'augmentation sensible des revenus pétroliers en Irak, considérée comme la clef du développement, ce qui signifie que les thèses chinoises sur le développement : « il faut appliquer sans défaillance la politique générale de développement de l'économie nationale en prenant l'agriculture comme base et l'industrie comme facteur dominant » (2) ont peu de chances à trouver à l'heure actuelle un écho dans les pays arabes du Moyen-Orient (même au Yémen du Sud).

En 1970, le secteur industriel ne représente en Irak que 9% du produit national brut (contre 32% pour les revenus pétroliers et 19% pour l'agriculture).

Par ailleurs, l'augmentation des revenus pétroliers depuis 1971 (bien que l'Irak connaisse un ralentissement de sa production (4)) après les accords de Téhéran (février 1971), de Tripoli (2 avril 1971) et enfin après la guerre d'octobre 1973, a contribué à accentuer le caractère désarticulé de l'économie ; l'économiste syro-libanais Nicolas Sar-

(1) *Charte d'Action Nationale op. cit.*, p. 41.

(2) *Ibidem.*, p. 42.

(3) *Cahiers de la Chine Nouvelle « Numéro Spécial » : Célébration du 23ème anniversaire de la fondation de la R.P.C. 1949-1972* p. 111.

(4) « Ralentissement » comparé à d'autres pays arabes, tels que l'Arabie Séoudite notamment.

kis (1) estimant même que le développement du secteur pétrolier fut «un facteur de paralysie plutôt que d'essor» (2).

On peut souligner immédiatement que dans le cas de l'Irak, l'industrialisation s'inscrit dans le cadre de «l'après pétrole» : si les revendications des États pétroliers à la fin de l'année 1973 et leurs satisfactions ont montré le poids des pays producteurs dans l'économie des pays capitalistes industrialisés (essentiellement les pays européens et le Japon, tributaires de la production du Moyen-Orient), elles ont dans le même temps montré qu'il s'agissait d'un rapport de forces provisoire, d'autres formes d'énergie devant dans les vingt prochaines années se substituer au pétrole. Or, l'Irak reste essentiellement un pays mono-producteur, ce qui l'oblige à se cantonner dans le rôle de fournisseur et de réservoir de pétrole du monde occidental. Cette situation ne peut, par conséquent, qu'inciter les autorités irakiennes à accélérer l'industrialisation du pays avant l'échéance de 1990.

Il est cependant nécessaire de montrer les limites de cette industrialisation : outre le pétrole, l'Irak possède d'autres ressources naturelles : cuivre, plomb, mais à l'heure actuelle, seuls le soufre et le fer (3) ont commencé d'être exploités ; de surcroît, les centres industriels sont très circonscrits et correspondent aux principaux centres urbains : Bagdad, Bassorah, Mossoul et Suleymanyié (Bagdad compte environ 45% des emplois), l'industrie et l'artisanat emploient ensemble environ 150.000 personnes (4).

(1) Voir à ce sujet : Nicolas Sarkis : *Le Pétrole à l'heure Arabe*, Stock, Paris 1975.

(2) in *Le Monde*, 13 juin 1972.

(3) Il s'agit de l'exploitation du gisement de soufre de Mishraq, près de Mossoul, pour laquelle la Compagnie Nationale irakienne des Minerais a conclu un accord avec une société polonaise, et du gisement de fer près d'Al-Amadia.

(4) En 1970, le commerce emploie également environ 150.000 personnes. Le nombre total d'emplois est de 2.664.900 dont 1.385.700 dans le secteur agricole. Source : *The Middle East and North Africa 1972-1973* — Europa Publication Ltd, Londres 1972 p. 360. Pour l'année 1973, l'annuaire pré-cité fait état des chiffres suivants : nombre d'emplois : 3 052 700, dont, 1 540 000 dans le secteur agricole : *The Middle East...* 1975-76.

Aux difficultés que pose la mise en valeur des ressources naturelles, s'ajoutent deux problèmes importants qui sont :

— «l'exode des cerveaux» (brain drain) phénomène qui se manifeste par l'émigration des élites, en particulier par ordre décroissant : techniciens, ingénieurs, biologistes, médecins, enseignants ;

— le chômage qui affecte plus particulièrement les ouvriers non spécialisés venus des campagnes.

L'exode des cerveaux est un phénomène qui ne touche pas uniquement l'Irak, mais bien l'ensemble des pays arabes : entre 1962 et 1968, 37.603 spécialistes arabes ont émigré aux États-Unis dont :

2.406 venant de Syrie

4.192 d'Irak

9.315 d'Égypte

8.191 du Liban

9.548 de Jordanie (1)

entre 1962 et 1966, le pourcentage des diplômés de l'Enseignement Supérieur ayant émigré aux États-Unis et au Canada était le suivant :

— en Syrie : 56,5% des ingénieurs, 11,7% des biologistes, 18% des sociologues ;

— en Irak : 9,2% des ingénieurs, 1% des sociologues (2).

L'exode des cerveaux (qui est plus important pour la Syrie que pour l'Irak) est d'autant plus grave que, faute de cadres spécialisés, les pays intéressés sont contraints d'avoir recours à des missions d'experts étrangers, très onéreuses : le préjudice est par conséquent double pour les pays qui ont besoin de cadres techniques et scientifiques, mais il faut remarquer également que, parfois, l'émigration de «l'élite» est une façon pour ceux qui émigrent de résoudre individuellement le problème du chômage ; en effet, un grand nombre de diplômés de l'Enseignement Supérieur ne trouvant pas dans leur pays d'origine un emploi correspondant à la formation qu'ils ont

(1) Source : *L'Orient Le Jour*, Beyrouth, 17 mars 1974.

(2) *Ibidem*.

reçue, ce qui est particulièrement vrai pour ce qui concerne le domaine de la recherche fondamentale, ou les domaines (Sciences humaines, Droit, Lettres) où les diplômés sont trop nombreux (1).

L'autre problème important est celui du chômage résultant directement de l'ampleur de l'exode rural, à ce sujet le P.C.I. (Direction Centrale) condamnant la politique suivie par le régime actuel, écrit : «Des statistiques officielles publiées en 1971 montrent que 60.000 chômeurs ont été enregistrés par les bureaux de l'emploi gouvernementaux» (2).

Ce chiffre de 60.000 montre l'ampleur du problème, souligné également par le P.C.I. qui, dans le rapport présenté par son Comité Central, l'expose en ces termes :

«Les problèmes relatifs aux conditions de vie du peuple ont attiré l'attention des masses populaires... en particulier ceux qui se sont traduits par une augmentation des prix d'un certain nombre de biens de consommation et la disparition de certain autres sur le marché local. Ce phénomène s'est accompagné d'un gel des salaires et des revenus des travailleurs... Cette situation se caractérise aussi par un accroissement du chômage qui touche aussi les diplômés de l'Enseignement Supérieur.

On peut apprécier le fait que le gouvernement ait pris l'initiative d'étudier (ces problèmes) dans le but de les résoudre... et d'accélérer la (réalisation) des projets économiques.

... Nous pensons qu'il est nécessaire... de trouver une solution au problème du chômage de manière à servir les intérêts des masses et de l'économie nationale» (3).

Tous les éléments qui caractérisent l'économie irakienne : prédominance du secteur pétrolier, secteur industriel embryonnaire notamment, ont poussé les dirigeants actuels à opter pour la planification qui est apparue comme un des moyens d'assurer harmonieusement le développement économique. L'adoption du système de la planification corres-

(1) Il est utile également de rappeler que les diplômes obtenus dans les Universités arabes ne jouissent pas du même «prestige» que ceux obtenus dans les pays développés, principalement les pays occidentaux.

(2) 3ème Conférence... *op. cit.*, p. 37. En 1973, le nombre de chômeurs officiellement enregistrés est de 200.000 (source : *The Middle East and North Africa 1975-76 op. cit.*).

(3) Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1974) *op. cit.*, pp. 46 et 47.

pond à la nécessité d'organiser et d'assurer la continuité du développement économique qui semble incompatible avec le libre jeu du marché. Il est vrai que l'ensemble des pays arabes (y compris les pays à l'économie de marché) a adopté le système de la planification, mais les dirigeants baasistes insistent sur le fait qu'il s'agit d'une planification scientifique qui concerne l'ensemble de l'économie nationale. Cette conception s'oppose par conséquent à celle qui est exprimée, ci-dessous, par le ministre du Plan libanais :

« Impératif pour le secteur public, le plan n'est qu'indicatif pour le secteur privé... la planification est, au Liban, plus complexe que dans la plupart des autres pays. C'est que... la structure de l'économie libanaise, ouverte sur l'étranger, rend difficile la maîtrise de nombreux facteurs économiques... » (1).

La complexité de l'économie libanaise joue, en fait, peut-être moins qu'une position de principe, que le Président de la République libanaise a clairement exprimée : « ... dans toutes les occasions et dans toutes les circonstances, le Liban... maintiendra son économie libérale organisée... » (2).

A l'inverse, la planification en Irak se propose de toucher l'ensemble de l'économie :

« Dans le domaine de l'économie, la Révolution a jeté les bases d'un régime tendant vers la réalisation du socialisme. Pour ce faire elle a dressé un plan d'ensemble qui doit servir de base au redressement de l'économie nationale, à la justice sociale, empêchant toute exploitation quelle qu'elle soit, afin que le capital soit utilisé au service de l'économie nationale et qu'ensuite, dans cette *économie dirigée*, le secteur public et le secteur privé collaborent à la réalisation du développement économique et social pour arriver à une production suffisante et à une distribution équitable » (3) (ici souligné).

(1) *Plan sexennal de développement (1972-1977)* – Publication du Ministère du Plan Libanais, p. 198.

(2) Déclaration de Soleiman Frangié contenue dans le document cité ci-dessus (p. 3) (Soleiman Frangié a été élu Président du Liban en août 1970).

(3) *L'Irak va de l'avant* – Brochure préparée par une Commission du Ministère de l'Information irakien – 1972.

Cependant depuis 1971, l'augmentation sensible des recettes provenant du pétrole a rendu plus aigu le problème du développement harmonieux de l'économie nationale dans la mesure où l'écart s'est encore accru entre le secteur pétrolier (qui depuis 1972 est presque entièrement aux mains de l'État) et les autres secteurs de l'économie irakienne, qu'ils soient publics ou privés. A la suite du doublement des recettes pétrolières depuis l'année financière 1971, le plan quinquennal lancé en 1970 dut être modifié en hausse, pour ce qui concernait les investissements à la charge du budget de l'État qui passaient de 536,9 millions de dinars à 952,5 millions (1 dinar = environ 3 dollars E.U.) et qui se répartissaient de la façon suivante : (1)

– Agriculture	:	336,485 millions de dinars	
– Industrie	:	207,250 "	"
– Transports & communications	:	96,580 "	"
– Constructions & services	:	120,118 "	"

(Les investissements privés étant au total de 285 millions de dinars et 322 millions étant auto-financés par le secteur public).

Tout en reconnaissant les possibilités qu'offrait l'accroissement des revenus pétroliers pour le développement économique du pays, le P.C.I. soulignait par ailleurs :

«L'accroissement des revenus provenant de la nationalisation d'une grande partie des participations financières des compagnies monopolistes et de la hausse des prix du pétrole et de l'exportation du pétrole brut, exige que l'on se réfère aux principes de la planification scientifique qui a déjà été essayée et testée, et de l'adoption de plans économiques centralisés de cinq ans pour un développement... de l'économie et de la société irakienne à la lumière d'une stratégie sociale et économique à long terme» (2).

En abordant le problème de la planification et par conséquent des impératifs économiques qu'elle définit : essor du secteur industriel, essor du secteur agricole (on peut

(1) Source : *Bulletin d'Information : B.I.T.* – Octobre 1971 p. 11.

(2) *Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1974) op. cit., p. 47/48.*

constater en effet que l'agriculture bénéficie de plus du tiers des investissements prévus par le plan) mais aussi diversification de l'économie et équilibre entre les différents secteurs, il ressort que la complexité des structures socio-économiques nécessite une analyse précise et approfondie des lois qui régissent le mécanisme interne de leur évolution. Cette analyse requiert plus spécialement l'utilisation des méthodes statistiques, jusqu'aux méthodes économico-mathématiques.

Tout cela suppose qu'au niveau des services de la planification, sont étroitement liées l'exploitation des recherches quantitatives (statistiques), qualitatives (études des mécanismes internes) et les simulations économico-mathématiques (éventail des modèles de développement) : c'est ici qu'on peut également mesurer toute l'ampleur de l'écart qui sépare la situation actuelle des pays en voie de développement, des pays industrialisés à l'aube du XIX^{ème} siècle.

L'essor de l'économie nationale dans les pays en voie de développement se situe à l'heure présente dans le cadre de la révolution scientifique et technique, de sorte que l'apport de nouveaux instruments scientifiques et de nouvelles méthodologies est susceptible de permettre à des pays tels que l'Irak ou la Syrie, d'accélérer leur processus de développement sur la base de recherches économiques et socio-économiques qu'ignoraient bien évidemment les pays européens au moment de la révolution industrielle.

Il reste que les pays en voie de développement sont contraints le plus souvent, faute de mathématiciens, de statisticiens et d'économistes (1), d'imposer ces nouveaux moyens et procédés que la science fournit, en principe à tous les pays.

Il est en conséquence indispensable de souligner que la révolution scientifique et technique s'effectue tant en Irak qu'en Syrie dans des conditions tout à fait particulières, bien que caractéristiques d'un certain nombre de pays en voie de développement :

(1) On en revient ici au problème évoqué ci-dessus sur l'exode des cerveaux et sur sa conséquence (paradoxe) qui est le recours à des spécialistes étrangers.

1) face aux difficultés que ces pays rencontrent pour assurer leur développement économique, l'assimilation des acquis scientifiques et techniques s'impose ;

2) mais l'introduction de telles innovations se fait le plus souvent, non à partir des compétences nationales, mais bien de façon allogène sous la forme d'une sorte «d'importation de compétences étrangères»,

3) enfin l'État, qui est le principal promoteur et instigateur du développement économique, prend à sa charge la quasi totalité de ces «importations» dont il doit assurer, certes, le financement mais aussi le contrôle : or, on peut se demander comment pourra s'effectuer ce contrôle (dont dépend en fait toute l'économie du pays) sur des moyens et procédés que les «compétences nationales» ne maîtrisent pas.

Ce problème se pose en des termes semblables pour ce qui concerne l'introduction de la technologie et des techniques nouvelles, que ce soit dans le domaine industriel ou agricole (introduction qui se fait de façon beaucoup plus nette que celle des nouvelles méthodes statistiques économico-mathématiques : ni l'Irak, ni la Syrie n'ont adopté jusqu'à présent de modèles macro économiques de développement).

Section 2 : La course au développement

Depuis ces cinq dernières années, l'Irak et la Syrie se sont lancés dans une «véritable course au développement» qui demande d'importants efforts financiers, mais aussi certains «aménagements» à la politique économique suivie jusqu'alors.

1) L'extension du secteur public

L'équipe baasiste (dite tendance «dure») qui accède au pouvoir en 1966 en Syrie, fait connaître immédiatement son désir de transformer l'État en «un puissant moteur de développement national» : la part de l'État dans les investissements passe de 30% pour la période 1960-1965 à 60% pour 1966-1970.

En 1970, les capitaux investis se répartissent de la façon suivante :

	Secteur public	Secteur privé
– Industries textiles	63,8%	36,2%
– Industries mécaniques		
(y compris électricité)	76,8%	23,2%
– Industries chimiques	58,5%	41,5%
– Industries alimentaires	85,8%	14,2%
– Raffinage pétrole	100,0%	
Total	74,1%	25,9%

Source : Centre Français de Commerce Extérieur-janvier 1972.

Ainsi il n'existe plus en Syrie depuis la nouvelle législation de 1970, qui a nationalisé les entreprises du secteur industriel mixte, que deux secteurs :

– le secteur privé qui groupe toutes les petites et moyennes entreprises,

– le secteur public qui groupe les quatre Fédérations des Industries textiles, des Industries alimentaires, des Industries mécaniques, des Industries chimiques (ce secteur comprend également le Monopole des Tabacs, les minoteries, l'industrie des appareils de télévision, l'Électricité de Syrie et le raffinage du pétrole).

En Irak, avec la nationalisation de l'I.P.C. le 1er juin 1972,

«l'État baasiste est parvenu, au cours de ces trois dernières années (1970-1973) à contrôler l'ensemble de l'activité économique du pays ; il laisse toutefois une place à l'initiative privée dans la distribution commerciale dans l'importation de quelques articles en nombre limité, dans les loisirs et l'hôtellerie, dans les services, agences de voyages, transports, réparation, dans la petite industrie et notamment dans la production de biens de consommation et enfin, tout récemment, dans les activités agricoles» (1).

(1) Rapport 1973-1974 sur l'économie arabe – Office Arabe de Presse et de Documentation, Damas, 1974 (en français).

Le secteur d'État, tant en Irak qu'en Syrie, s'est par conséquent considérablement élargi depuis ces dernières années ; s'il est vrai qu'en Irak, l'État laisse une place à l'initiative privée, il convient cependant d'en tracer les limites.

Sur le rôle du secteur privé dans l'économie nationale, la Charte d'Action Nationale irakienne précise :

«Le secteur privé est encore capable de jouer un rôle positif dans la réalisation d'une économie nationale. Il est essentiel d'aider ce secteur selon les directives du secteur public et en coopération avec celui-ci, conformément aux conditions, programmes et lois (définis) par l'État sur la base de cette Charte» (1).

Il faut noter cependant que le secteur étatique regroupe en 1974, 111 sociétés (contre 104 en 1973 et 102 en 1972) et qu'en 1973 le secteur privé ne reçoit plus que 7% des contingents d'importations (2).

L'extension du secteur public répond bien ainsi aux «considérants» du troisième congrès des économistes arabes, qui, en 1971, déclarait :

«Vu la nécessité urgente d'asseoir le développement économique des pays arabes sur des bases scientifiques solides, tenant compte du progrès rapide des États avancés et de la nécessité de suivre le progrès dans les délais les plus brefs,

Vu le fait que le développement ne peut être sain que s'il est fondé sur une planification scientifique concertée et sur des efforts continuels en vue d'introduire les procédés technologiques de pointe, à la lumière des possibilités disponibles,

... considérant... que de tels projets... ne peuvent voir le jour que seulement lorsque les responsables dans les États arabes seront pleinement convaincus de l'importance de l'action économique commune et de la planification économique de chaque contrée» (3).

(1) Charte d'Action Nationale *op. cit.*, p. 38.

(2) Cf. *Le MOCI, Moniteur du Commerce International*, n° 45/46 du 13 août 1973 p. 61 et le n° 52 du 24 septembre 1973, p. 100 qui donne la liste des 69 articles des importations relevant du secteur privé.

(3) Travaux et recommandations du 3ème Congrès des Économistes Arabes (11 au 16 décembre 1971) tenu à Damas, in *Commerce Arabe et Développement* — Office Arabe de Presse et de Documentation, Damas, décembre 1972 (en français).

Le texte qui vient d'être cité en faisant de la planification un impératif du développement économique, ouvre bien la voie à l'interventionnisme étatique, mais dans le même temps, le texte fait apparaître une certaine ambiguïté, en ce sens qu'il fut élaboré principalement dans le souci de resserrer les liens économiques entre tous les États arabes, mais à aucun moment il n'est fait allusion au type de développement qui caractérise chacune des économies arabes.

Cette ambiguïté apparaît également dans le texte de la Charte d'Action Nationale irakienne qui déclare :

«Les nécessités du développement économique requièrent la participation des capitaux arabes dans tous les projets pour lesquels ils pourraient prendre part, selon les directives de l'État. Des garanties suffisantes devront être données pour la participation de ces capitaux, publics ou privés, dans l'économie nationale» (1).

La Charte précise également que : «(il est nécessaire) de travailler à l'unité économique et de promouvoir le Marché Commun Arabe» (2).

Ainsi que le fait remarquer G. El Etifi, professeur à l'Université du Caire : «Le Marché Commun Arabe est le palladium des économies arabes face à Israël et face aux blocs économiques mondiaux... ce marché est le premier pas vers l'unité, espoir et désir du peuple arabe» (3).

En dehors de la motivation nationaliste qu'accroît le «danger sioniste», il serait sans doute vain de chercher ce qui a poussé des États aussi différents que l'Irak et le Koweït par exemple, à adhérer au Marché Commun Arabe, zone arabe de libre échange où l'intégration économique (eu égard à la disparité des systèmes économiques des différents pays membres) (4) apparaît pour le moins très problématique.

(1) *Charte d'Action Nationale op. cit.*, p. 38.

(2) *Ibidem.*, p. 39.

(3) G. El Etifi «Le Marché Commun Arabe» in *Articles et Documents, La Documentation Française*, n° 0 1799, 13 mai 1966.

(4) La Convention sur le M.C.A. signée le 13 août 1964 par le Conseil de l'Unité Economique Arabe de la Ligue Arabe, est entrée en vigueur le 1er avril 1965. Elle fut approuvée par l'Irak, la Jordanie, le Koweït, l'Égypte (R.A.U.), la Syrie.

«Les décisions prises par le Conseil de l'Unité Économique en vue de promouvoir la coordination entre les secteurs industriels dans les divers États arabes et d'assurer leur complémentarité, demeurent pratiquement lettre morte. Chaque pays arabe continue à développer et à équiper son industrie conformément à ses propres plans — et souvent sans planification — sans se soucier de ce qui se fait ou se projette chez les autres membres de l'Unité Économique» (1).

Par ailleurs, accorder un droit préférentiel aux capitaux arabes n'a qu'une valeur très subjective, puisque les capitaux arabes susceptibles d'être investis ne peuvent provenir que des pays arabes dont l'activité est étroitement liée à celle de l'Occident. L'appel à des capitaux arabes suppose en outre l'existence d'organismes financiers d'investissement, dont les bailleurs de fonds ne pourront être que les pays arabes riches en devises, essentiellement les pays producteurs de pétrole, tels que l'Arabie Séoudite ou le Koweït ; or depuis ces dernières années, il est apparu que de plus en plus les capitaux arabes tendent à s'associer aux capitaux occidentaux.

Ainsi, en présentant comme impératif économique le recours aux capitaux arabes et la consolidation du Marché Commun Arabe, le texte de la Charte soulève-t-il une ambiguïté dans la mesure où les considérations d'ordre nationaliste l'emportent sur les considérations d'ordre économique (transition vers le socialisme) et viennent les rendre caduques.

Il est de fait que parallèlement la course au développement dans laquelle se sont lancés l'Irak et la Syrie, sous l'impulsion de leurs gouvernements respectifs, et par conséquent l'ambition des projets tant industriels qu'agricoles ou commerciaux supposent un afflux considérable de capitaux et quelques aménagements de la politique économique suivie jusqu'alors.

2) L'ambition des projets et les aménagements à la politique économique de type «dirigiste»

Les aménagements à une politique de type «dirigiste» vont se concrétiser pour la Syrie par la création de zones

(1) *Commerce Arabe et Développement op. cit.*, p. 110.

franches, et pour l'Irak par la promulgation d'une loi sur «la réalisation, des grands projets de développement».

Le troisième plan de développement quinquennal, approuvé le 30 janvier 1971 en Syrie et qui couvre la période de 1971-1975, révèle l'ambition des projets : il est prévu que le produit national brut devra augmenter de 8% par an (à prix constant), alors que les prévisions des plans précédents : 7,2% par an n'ont pu être réalisés, l'augmentation annuelle avoisinant 3,1% entre 1965 et 1971 (1).

Il faut préciser cependant que c'est l'équipe baasiste syrienne précédente qui a fixé les grands pôles de développement :

- réalisation du barrage Tabqa sur l'Euphrate (2)
- développement de l'industrie pétrolière : extraction, exportation, raffinage,
- développement du secteur sidérurgique et mécanique,
- mise en chantier du nouveau port de Tartous.

Dans le cadre de la «course au développement» et de la «libéralisation économique» a été promulgué le décret législatif du 18 février 1971 qui crée une Organisation Générale des Zones Franches (3).

En 1952, deux zones franches avaient été créées, à Damas et à Lattaquié, mais leurs activités avaient été très réduites ; à l'inverse, l'Organisme créé en 1971 est appelé à jouer un rôle important puisque :

«Il est certain que l'application de l'arrêté n° 380 du 13 septembre 1971 relatif à la vente sur le marché local d'une proportion de 20% de la production industrielle des zones franches, constitue un stimulant non seulement pour les installations et entreprises industrielles de ces zones, mais aussi un stimulant pour toute l'industrie syrienne, car il est désormais établi qu'une certaine dose de concurrence et de stimulation est plus que bénéfique pour la promotion de l'industrie nationale et pour l'application des procédés scientifiques et techniques les plus modernes» (4).

(1) Source : *Atlas 1973 de la Banque Mondiale*.

(2) Le coût approximatif du barrage est de 1,5 milliards de livres syriennes (1 livre syrienne = 0,31 dollar E.U.), soit le quart des dépenses publiques prévues par le 3ème plan ; l'URSS qui a participé à la réalisation de l'ouvrage a avancé environ un tiers des dépenses au taux de 2,5%.

(3) L'Organisation est rattachée au Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur, mais elle est dotée de l'autonomie financière et administrative, elle a pour tâche de coordonner les activités des zones franches : Décret du 12 janvier 1972.

(4) in *Commerce Arabe et Développement op. cit.*, p. 78.

Il s'agit incontestablement d'une sérieuse entorse à l'interventionnisme de l'État si l'on considère que depuis 1965, date de la création de la SIMEX (Société d'État d'importations et d'exportations), et de sa réorganisation (Décret loi du 10 septembre 1969) l'État contrôle la quasi-totalité du Commerce extérieur (1), et une remise en cause même du principe de l'étatisation au profit d'une «réconciliation avec les normes capitalistes» :

«En raison de ses grands avantages et de l'absence de toutes restrictions sur les activités financières et bancaires qui peuvent avoir lieu dans le cadre de la zone franche, cette dernière offre de très grandes opportunités de travail et d'investissements aux émigrés arabes et syriens afin qu'ils fassent fructifier leurs capitaux» (2).

L'Organisation générale des Zones Franches est autorisée à établir des marchés libres dans les zones franches, à l'intérieur des principales villes syriennes, dans les ports et les aéroports civils.

Il s'agit par conséquent :

- d'encourager les capitaux à s'investir en Syrie,
- de créer grâce à la présence d'un secteur privé, libre de toute contrainte et de toute restriction, une sorte de concurrence dont les effets stimulants se répercuteront favorablement sur l'économie syrienne.

On est autorisé par conséquent à en déduire que, selon les gouvernants actuels de la Syrie, une économie nationale dirigée et la stricte planification condamnent le pays à la stagnation économique, tandis qu'au contraire, le capitalisme par le jeu de la concurrence, est susceptible de donner une nouvelle impulsion à l'économie. Cette remise en cause — implicite — du principe de l'interventionnisme étatique repose, principalement, sur une conception, ou plutôt sur une interprétation subjective des lois du capitalisme : il y aurait deux sortes de

(1) Le secteur public contrôle environ 70% de l'ensemble des exportations syriennes.

(2) *Commerce Arabe et Développement op. cit.*, p. 77.

capitalisme, le capitalisme monopoliste responsable de tous les maux (celui contre lequel lutte l'État) et le capitalisme non monopoliste, ouvert à la concurrence, qui stimule le développement de certains secteurs de l'économie. Cette interprétation subjective est à lier directement avec l'évolution socio-économique du pays ; le capitalisme monopoliste était contrôlé en Syrie à la fois par l'étranger et par la bourgeoisie nationale actuellement « en perte de vitesse » ; en revanche, le capitalisme non monopoliste est le fait de la petite bourgeoisie qui, elle, au contraire, s'impose comme la classe montante : il y a donc une interaction entre les facteurs suivants :

1) facteurs d'ordre socio-économiques : la grande bourgeoisie ne joue pratiquement aucun rôle dans l'économie nationale, à l'inverse de la petite bourgeoisie montante,

2) facteurs d'ordre idéologique : la petite bourgeoisie qui raffermir de jour en jour son influence sur le pouvoir d'État, tente d'imposer une sorte d'éthique économique : «... Nous formons avec notre peuple ce bloc compact capable de résister et de vaincre : le bloc du Droit, du Bien, du Succès » (1).

L'interaction de ces deux facteurs fait que sur le plan de l'économie nationale le secteur d'État s'accroît aux dépens des intérêts de la grande bourgeoisie (ou des intérêts des monopoles étrangers) mais dans le même temps sont préservées les activités capitalistes « innocentes », c'est à dire celles qui ne paraissent pas compromettre les intérêts nationaux, ni empiéter sur le secteur public contrôlé par la petite bourgeoisie. Plus ses activités capitalistes « innocentes » se développent quantitativement, se diversifient qualitativement (nombre croissant de secteurs économiques touchés) et tendent à se concentrer, plus le secteur public se trouve à son tour concurrencé, dans ce cas :

— soit le secteur public reçoit une nouvelle impulsion et pour briser la concurrence continue de s'étendre (au détriment du secteur privé),

(1) Discours prononcé par le président Al Assad à la cérémonie commémorative du 25ème anniversaire de la fondation du P.B.A.S.

— soit la tendance du secteur public à évoluer indépendamment du secteur privé s'accroît.

Il serait vain ainsi de spéculer sur les effets tangibles de la «libéralisation économique» décidés par le président El Assad, puisque rien ne permet d'affirmer qu'elle doive *inévitablement* conduire à un essor du capitalisme local. Dans le cas d'une tendance du secteur public à se spécialiser dans certaines branches de l'économie (deuxième hypothèse) le fossé s'approfondit entre secteur public et secteur privé, dont les structures respectives évoluent indépendamment et parallèlement, mais cela ne signifie pas que le secteur public doive *inévitablement* disparaître (puisque'il continue à contrôler les secteurs clefs de l'économie). Sa disparition ou au contraire son extension dépendant à ce stade : des forces socio-économiques en présence, du degré d'influence sur le pouvoir politique des forces socio-économiques favorables au capitalisme d'État et du rôle même du pouvoir politique sur l'économie.

Outre le problème du développement du capitalisme local, il convient de souligner que l'ambition des projets d'infrastructure nécessite à la fois d'importants investissements (que les recettes pétrolières ne peuvent suffire parfois à financer pour ce qui concerne l'Irak) et également un recours aux sociétés industrielles étrangères privées (dans le cas des sociétés occidentales) ou des entreprises étatiques (dans le cas des pays socialistes).

Un article paru dans le *Moniteur du Commerce International* affirmait

«L'Irak va devenir de plus en plus le champ clos pour les géants de l'industrie mondiale. Grâce à des recettes pétrolières accrues (pour 1974-75 elles atteindront 31 milliards de francs) Bagdad étudie un budget d'investissement dépassant les 17 milliards de francs...

«Les marchés ainsi prévus, tant par leur ampleur que par leurs caractéristiques (fournitures d'usines clés en mains ou équipements importants) seront surtout obtenus par des groupes industriels de taille internationale du type Mannesman (R.F.A.) Simitomo (Japon) General Electric (U.S.A.) ou encore du type des entreprises étatiques de l'Europe de l'Est» (1).

(1) A. Rieutort : «L'Irak : l'affrontement des géants de l'industrie» *MOCI*, n° 76, 11 mars 1974 p. 11.

La course au développement offre ainsi une nouvelle chance aux firmes occidentales, essentiellement européennes, qui ne manquent pas d'être sollicitées. Les sociétés privées occidentales, autrefois honnies, sont conviées à revenir dans le pays, mais leur implantation ne s'effectue pas, bien évidemment, dans les conditions que connurent jadis la Syrie et l'Irak.

La réalisation des grands projets d'infrastructure a amené l'Irak à réviser la législation en vigueur pour permettre aux grands groupes industriels de s'implanter rapidement dans le pays et de mener à bien la construction d'usines «clés en mains».

«... Selon certaines évaluations, les entreprises françaises pourraient obtenir en Irak un marché global de 1 milliard de francs. Pour cela, elles doivent agir vite et profiter d'une loi nouvelle qui confie à un organisme particulier «Oil Affairs follow-up and Agreements Implementation Committee» la responsabilité des investissements les plus importants» (1).

Il s'agit d'une référence à la loi n° 157 du 31 décembre 1973 sur la réalisation des grands projets de développement ; aux termes de cette loi : «un Comité Technique sera formé dont le rôle sera de coordonner et d'étudier le mode de mise en œuvre des projets» (article 3) ; les prérogatives de ce Comité l'emportent sur le Conseil du Plan :

«Si le comité est convaincu que l'intérêt public exige la mise en œuvre d'un projet qui n'avait pas été inclus dans le Programme d'Investissement du Plan National de Développement, le Comité peut décider la réalisation d'un tel projet. Dans ce cas, le Comité devra notifier le Conseil du Plan de façon à inclure le projet dans le programme d'investissement et à approprier les fonds nécessaires à sa réalisation rapide» (article 4) (ici souligné).

La décision des travaux, leur inscription au plan, la fixation du coût de financement, le contrôle des travaux appartiennent sans partage à ce Comité technique ; en outre, celui-ci pourra décider si l'urgence de la réalisation du projet justifie d'importants privilèges et exemptions :

(1) A. Rieutort, in *MOCI op. cit.*, p. 12.

«Par décision du Comité ou du Président, dans les cas urgents, le projet devra jouir de privilèges et exemptions suivants, en totalité ou en partie :

a) Exemption de l'impôt sur le revenu, des droits de douane, des droits de timbre, du droit du fond pour la promotion de l'exportation et de tous autres taxes et droits.

b) exemption de l'application des règles et restrictions sur les permis de travail et l'emploi des étrangers, sauf pour les déclarations et l'information qui devraient être faites en connexion avec l'emploi.

c) exemption des restrictions à l'importation sauf pour l'envoi de l'information nécessaire à l'autorité officielle compétente...» (article 6).

Cette loi permet aussi d'opérer de sérieuses entorses au Plan de développement et de ne pas respecter le rythme de développement fixé à l'origine. Chacun des termes de cette loi est assez symptomatique de la «course au développement» et si l'on peut s'interroger sur l'opportunité d'une telle loi qui facilite aux sociétés étrangères privées leur implantation en Irak et ouvre la voie à toutes les hypothèses possibles, (y compris le retour à la dépendance économique dans le cas d'un revirement politique de l'Irak ou de l'affaiblissement de ce pouvoir) il convient cependant de remarquer que pour les pays en voie de développement, refuser les opérations d'investissements étrangers de façon systématique, ne peut contribuer à résoudre leurs difficultés économiques. Il arrive même le plus souvent que la théorie selon laquelle un pays en voie de développement doit compter «sur ses propres forces» appliquée dans le domaine économique (théorie qui s'apparente au nationalisme économique) mène le pays dans une impasse, et conduit à des résultats si désastreux que les monopoles étrangers «récupèrent» les marchés qui leur avaient pour un temps échappé : ce retour des sociétés étrangères s'effectuant alors dans des conditions telles qu'elles permettent à ces dernières, profitant de l'impasse économique, d'imposer des contrats parfaitement inégaux.

Si l'on se réfère aux théories qui sont présentées au sujet de «la voie non capitaliste de développement», on constate que le recours au capital privé étranger est même

considéré comme un des facteurs positifs contribuant au développement économique, Lénine n'écrivait-il pas :

«... encerclés par les capitalistes, nous exploitons leur soif de profit et l'hostilité réciproque des trusts afin de créer les conditions permettant à la République socialiste d'exister, ce qu'elle ne peut faire en dehors des relations mondiales ; elle doit dans les circonstances présentes, lier son existence aux rapports capitalistes» (1).

Ainsi, l'implantation des sociétés privées étrangères dans les pays ayant choisi la voie de développement non capitaliste, n'entraverait en rien la transition vers le socialisme, à condition bien évidemment que ne soit pas perdu de vue l'objectif premier qui est l'indépendance économique nationale, et dont la réalisation implique que l'État est en mesure de contrôler sévèrement, et en toute connaissance de cause, l'entrée et les activités des sociétés privées étrangères. De la sorte, un tel contrôle, lié à la détermination des dirigeants, ne permettrait pas que les sociétés soient utilisées comme un moyen de pression.

3) *Les investissements étrangers et l'aide des Organisations internationales*

Il peut paraître surprenant que des pays tels que l'Irak ou la Syrie, dans leur «course au développement» sollicitent de plus en plus les sociétés privées étrangères (plus rarement des sociétés publiques ou mixtes) à un moment où l'opinion internationale s'élève des activités des firmes multinationales capitalistes dans le Tiers Monde (2) :

Le 12 décembre 1974, l'Assemblée Générale des Nations-Unies adoptait la Résolution 3.281 sur la Charte des droits et devoirs économiques des États :

(1) Lénine : «Rapport sur les concessions présenté à la réunion de la fraction communiste du Conseil Central des Syndicats de Russie le 11 avril 1921». *Oeuvres*, ed. Sociales, Moscou, Paris, tome 32 p. 334.

(2) Le coup d'État qui le 11 septembre 1973 a mis fin au gouvernement d'Unité Populaire du Dr Allende au Chili, coup d'État dans lequel la Compagnie américaine ITT a joué un rôle déterminant, a particulièrement sensibilisé l'opinion mondiale ; voir à ce sujet notre étude : *les Firmes multinationales et l'Indépendance nationale (le cas chilien)*. Centre de Droit Comparé, Paris 1974.

«Article 2 :

...

Chaque État a le droit :

- a) de réglementer les investissements étrangers dans les limites de sa juridiction nationale et d'exercer sur eux son autorité en conformité avec ses lois et règlements et conformément à ses priorités et objectifs nationaux. Aucun État ne sera contraint d'accorder un traitement privilégié à des investissements étrangers ;
- b) de réglementer et de surveiller les activités des sociétés transnationales dans les limites de sa juridiction nationale et de prendre des mesures pour veiller à ce que ces activités se conforment à ses lois, règles et règlements et soient conformes à ses politiques économiques et sociales. Les sociétés transnationales n'interviendront pas dans les affaires d'un État hôte...» (1).

(Il est à noter, au passage, que la plupart des pays industrialisés du monde occidental, ou bien se sont abstenus ou bien ont voté contre (2)).

Pris entre la nécessité de faire appel aux investisseurs étrangers et la volonté de sauvegarder et de consolider leur indépendance économique, les dirigeants baasistes irakiens et syriens, mettant en avant les intérêts de la nation arabe, s'efforcent d'élaborer une politique économique qui tient compte davantage des prises de position des pays dont dépendent les sociétés étrangères au sujet du conflit israëlo-arabe, que de la «conduite» de ces sociétés ou de leurs filiales dans le Tiers-Monde. Cette politique économique que l'ensemble des pays arabes pétroliers paraîtra appliquer en octobre 1973, à la suite de la guerre israëlo-arabe, prendra la forme d'une menace de boycottage économique :

«... la guerre arabo-israélienne d'octobre 1973 a suscité un vif sentiment anti-américain dans le monde arabe et une réunion urgente des Chambres de Commerce d'Agriculture et d'Industrie Arabes, tenue le 22 octobre, a recommandé une prise en

(1) Texte intégral de la résolution in *La Politique Étrangère de la France ; Texte et Documents*, 2ème semestre 1974, La Documentation Française, juin 1975 p. 265 et suivantes.

(2) *La Charte*, proposée en 1972 par le président mexicain Echeverria a été adopté par 120 voix contre 6 et 10 abstentions : ont voté contre : les États-Unis, la Grande-Bretagne, la R.F.A., le Danemark, la Belgique, le Luxembourg ; se sont abstenus : la France, le Canada, l'Autriche, les Pays-Bas, la Norvège, le Japon, l'Irlande, l'Espagne, l'Italie, Israël.

charge des sociétés américaines opérant dans la région en raison de l'attitude pro-israélienne des États-Unis, allant jusqu'à proposer une suppression du commerce avec les États-Unis et tous les pays appuyant Israël, comme la Hollande par exemple» (1).

Cette politique se présente donc sous la forme suivante :

1) les sociétés privées étrangères dépendant de pays qui n'ont pas soutenu Israël bénéficieraient d'une position privilégiée,

2) Une telle hiérarchie établie sur des critères d'ordre politique devrait avoir le double avantage de renverser la situation au bénéfice des pays en voie de développement (puisqu'elle constituerait cette fois un moyen de pression sur les autorités gouvernementales des pays industrialisés) et dans le même temps de s'assurer de la «bonne conduite» des sociétés opérant dans le pays.

Par cette politique, les dirigeants baasistes syriens et surtout irakiens (qui bénéficient en outre de «l'arme du pétrole») s'efforcent d'inverser le processus que l'on observe habituellement dans le Tiers-Monde et qui se présente schématiquement (2) sous la forme de services mutuels entre société multinationale (généralement en droit et en fait nord-américaine) et gouvernements desquels celles-ci ressortissent : ces derniers utilisant à des fins politiques le rôle économique joué par les sociétés dans le pays hôte, tandis que les sociétés ou leurs filiales se servent de la caution des gouvernements des pays dont elles dépendent pour étendre leurs activités et consolider leurs positions.

En posant le facteur politique comme élément préalable et déterminant (à savoir soutien à la cause arabe ou tout au moins neutralité effective dans le conflit israélo-arabe) l'Irak et la Syrie tentent ainsi d'exercer une

(1) *Rapport 1973-1974 sur l'économie arabe*, op. cit., p. 7.

(2) Il est bien certain qu'à certains moments précis les intérêts entre société multinationale et pays dont elles dépendent, ne coïncident pas exactement et que les différends peuvent apparaître. Mais de telles situations sont incontestablement l'exception.

pression sur les gouvernements des pays industrialisés par l'intermédiaire même des sociétés multinationales.

Il est bien certain qu'une telle stratégie économico-politique élaborée par l'Irak et la Syrie et certains autres pays arabes progressistes (et par certains pays arabes conservateurs qui, sans remettre en cause, au moins dans les faits, leurs relations économiques avec les pays occidentaux, essaient néanmoins de modifier la situation en leur faveur). Cette stratégie économico-politique, donc, ne peut atteindre ses objectifs que dans la mesure où le rapport de forces est en faveur de l'Irak et de la Syrie : la nécessité des pays industrialisés d'investir dans les pays en voie de développement étant au moins aussi grande que la nécessité pour ces derniers de s'équiper et de s'industrialiser :

«... Les États-Unis ont besoin de maintenir de bonnes relations commerciales avec les pays arabes. Ces derniers disposent d'immenses revenus capables de financer les projets ambitieux de développement économique. Le Moyen-Orient arabe présente un vaste débouché aux nations industrialisées et les hommes d'affaires américains, ainsi que les firmes U.S. sont prompts à en saisir toute l'importance. L'exécution de deux importants projets du Sumed (oléoduc Suez — Méditerranée) en Égypte et de la section off-shore du terminal pétrolier en eau profonde en Irak à Fao, avait été confiée aux sociétés américaines Bechtel en Égypte (laquelle société américaine ayant réussi à évincer le consortium européen qui était sur le point d'enlever l'affaire) et Brown and Root en Irak» (1).

D'une façon générale, il semble que cette stratégie économico-politique se solde par l'établissement de relations commerciales privilégiées (en dehors des relations avec les pays socialistes (2)) avec les pays européens et le Japon (pour ce qui concerne plus précisément l'Irak), la France occupant en l'occurrence une place de plus en plus «confortable» (3).

(1) *Rapport 1973-1974 sur l'économie arabe op. cit.*, p. 8.

(2) Sur les relations avec les pays socialistes voir *Infra* chapitre V.

(3) La politique «gaullienne» à l'égard du monde arabe a incontestablement contribué à améliorer les relations commerciales de la France avec les pays arabes du Moyen-Orient, notons qu'en 1963, la France est le 25ème fournisseur de l'Irak ; en 1967, elle passe au 8ème rang et à partir de 1970 elle occupe le 3ème rang, derrière l'URSS et la Grande-Bretagne ; sur l'évolution du commerce extérieur de l'Irak et de la Syrie, voir *infra*, chapitre V (Section 1).

Parlant de l'aide accordée par l'Occident (aide étant compris ici au sens large : c'est à dire aide financière et technique mais aussi investissements des sociétés privées), la revue anglaise *New Africa* faisait remarquer :

«aussi paradoxal que celui puisse paraître, l'Afrique voudrait se libérer de l'Occident essentiellement avec son aide. Or, l'Occident veut utiliser cette aide pour un objectif diamétralement contraire, maintenir et consolider ses positions. L'aide est une sorte de levier sur lequel des forces antagonistes font pression» (1).

Cette remarque sur l'aide apportée par l'Occident à l'Afrique peut également s'appliquer aux pays arabes du Moyen-Orient et plus particulièrement à l'Irak et à la Syrie et même au Yémen du Sud. En effet, on constate que depuis ces toutes dernières années, les pays arabes progressistes, dans la réalisation de leur programme de développement, font appel non seulement aux grandes sociétés privées, mais ont également recours à l'aide extérieure au sens financier du terme, en sollicitant l'octroi de prêts ou crédits, notamment des organisations internationales telles que la Banque Mondiale (ou BIRD) ou ses filiales : la Société Financière Internationale et l'Association Internationale de Développement (ou AID), ce qui tendrait à démontrer que les pays arabes progressistes sont bien décidés à utiliser tous les moyens mis à leur disposition pour accélérer leur développement :

Prêts de la Banque Mondiale et crédits de l'AID :
total cumulé au 30 juin 1974
(millions de dollars E.U.)

	Prêts de la BIRD		Crédits de l'AID		Total	
	Nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant
Irak	6	156,2	—	—	6	156,2
Syrie*	2	88	3	47,3	5	135,3
Yémen du Sud	—	—	3	5,66	3	5,66

* Le 19 juin 1975 la Syrie a bénéficié d'un prêt de 72 millions de dollars de la Banque Mondiale pour la réalisation d'un projet énergétique sur le fleuve Grontes.

(Source : *Banque Mondiale, Rapport annuel 1974* p. 152).

(1) *New Africa*, Londres, juillet 1969 p. 11.

Afin de compléter le tableau ci-dessus, il est nécessaire de souligner que la plus grande partie des prêts et crédits ont été accordés après 1970, il s'agit donc bien d'une «nouvelle tendance» de la part des gouvernants baasistes (1).

Le fait que l'Irak, et plus particulièrement la Syrie, ont recours à l'aide financière et technique de la Banque Mondiale et de ses filiales conduit à formuler les deux remarques suivantes :

1) d'une part les gouvernants baasistes syriens et irakiens paraissent faire abstraction des implications politico-idéologiques que suppose le recours aux services du groupe de la Banque Mondiale. La Banque Mondiale (dont le président est à l'heure actuelle Robert Mac Namara) devait après la seconde guerre mondiale contribuer au relèvement économique de l'Europe occidentale, en fait dès 1948, date de la mise en route du Plan Marshall américain, la Banque se consacre au Tiers Monde (2) ; or c'est devenu aujourd'hui une «lalapissade» de déclarer que la Banque Mondiale, dans ses activités, tient compte avant tout de la «couleur» politique des États solliciteurs : rappelons qu'au sein de la Banque n'est présent aucun pays socialiste membre du COMECON, à l'exception toutefois (ce qui mériterait d'être analysé de façon plus approfondie) de la Roumanie et de la Yougoslavie (membre associé du COMECON) (3).

Les responsables soviétiques ont depuis toujours, et jusqu'à nos jours (4), mis en garde les États en voie de développement contre les activités de la Banque Mondiale

(1) Sur les 6 prêts accordés par la BIRD à l'Irak, 4 l'ont été après 1970 et représentent un montant total de 120,4 millions de dollars E.U. ; la même remarque s'impose également pour la Syrie.

(2) Depuis les 25 dernières années, l'Europe a reçu 500 millions de dollars, 29 pays d'Afrique : 2,3 milliards et 15 pays d'Asie 5 milliards.

(3) Bien que la formule d'association ne soit pas explicitement prévue la Yougoslavie a été admise le 17 septembre 1964 à participer à 7 commissions permanentes du COMECON (à l'heure actuelle elle participe à 11 commissions permanentes).

(4) Cf. notamment V. Panov «Les organisations financières internationales et leur rôle dans la politique du néo-colonialisme», in *La Vie Internationale*, Moscou, n°7, juillet 1973 p. 76.

qui, sous leurs aspects «philanthropique et désintéressé», s'inscrivaient en fait dans le cadre du «néo-colonialisme» occidental. Il est de fait que la Banque Mondiale est contrôlée par les puissances occidentales, en 1974 : six pays détenaient ensemble 49,91% des voix (France : 4,40% — Japon : 3,51% — R.F.A. : 5,74% — Canada : 3,73% — Royaume-Uni : 8,27% et États-Unis : 24,26%) (1).

Une publication de la Banque écrit :

«Jusqu'à présent, les gouvernements ont convenu officieusement que le Président de la Banque serait un ressortissant des États-Unis et que le Directeur du F.M.I. (Fonds Monétaire International) serait un européen... l'influence des «puissances occidentales» et particulièrement des États-Unis est indéniable» (2).

L'influence des puissances occidentales d'une part et d'autre part les statuts du groupe de la Banque qui prévoient qu'avant tout octroi de prêts ou d'assistance technique, seront effectuées une étude approfondie de la situation économique et des études de marchés (dont les résultats seront tenus à la disposition exclusive des investisseurs privés occidentaux) servent à justifier en partie les réserves des pays socialistes quant aux activités de la Banque.

Lorsque des pays en voie de développement font appel à l'aide de la Banque, ils se trouvent dans une situation qui, dans ses lignes générales, est comparable à celle évoquée ci-dessus au sujet de l'implantation des firmes étrangères ; en effet, le rejet systématique de l'aide des organisations internationales n'apparaît pas comme une solution aux problèmes du sous-développement (!) en revanche, si le pays solliciteur est à même de contrôler l'utilisation des fonds octroyés, et les activités des services administratifs et techniques de ces organisations internationales, ceux-ci peuvent contribuer à accélérer le processus de développement ; reste à savoir si un tel contrôle est possible.

(1) Source : *Banque Mondiale : Rapport annuel 1974 op. cit.*, p. 142.

(2) *Banque Mondiale et I.D.A. — Questions et Réponses* ; Brochure publiée par la Banque Mondiale, janvier 1972 p. 6.

Par ailleurs, depuis ces dernières années, les organisations internationales qui regroupent les pays «occidentaux» (occidentaux se référant ici non à une notion géographique, le terme étant utilisé par opposition à pays socialistes d'une part et d'autre part pays non-engagés), du type «OCDE», ont progressivement élaboré une doctrine sur l'aide aux pays en voie de développement qui succinctement est présentée de la façon suivante :

«... si l'aide extérieure qu'ils (les pays en voie de développement) reçoivent de source publique, continue d'être une pierre angulaire de l'effort de développement, les pays donateurs sont devenus de plus en plus conscients du caractère complémentaire de l'aide publique et des investissements privés étrangers dans le processus de développement».

Le texte précise plus loin :

«l'aide publique va, en effet, pour l'essentiel au secteur public du pays bénéficiaire sous forme d'aide à l'administration, à l'enseignement, à la santé publique ainsi qu'à la création et à l'entretien d'éléments d'infrastructure économique, tels que les routes, les installations portuaires et la production d'électricité. Quant aux investissements privés, ils constituent la majeure partie de la contribution de l'étranger aux secteurs directement productifs. Comme les industries manufacturières, les industries extractives, la production pétrolière et l'agriculture» (1) (ici souligné).

Cette doctrine qui réserve aux investisseurs privés les «secteurs productifs» des pays en voie de développement et qui s'accompagne d'un certain nombre de mesures susceptibles de «rassurer» les sociétés privées dont les activités s'étendent aux pays du Tiers-Monde, (2) concourt à dé-

(1) *Investir dans le Tiers Monde* — Publications de l'O.C.D.E., Paris 1972 p. 9 (3ème édition révisée, Paris 1975).

(2) C'est à dire :

- système de garantie qui couvre les risques politiques ;
- avantages fiscaux pour le revenu des investissements effectués dans les pays en voie de développement ;
- information et financement d'études technico-économiques et de pré-investissement ;
- coopération entre les organismes publics et les investisseurs privés ;
- sociétés d'investissements financées sur fonds publics.

naturer sensiblement la notion « d'aide », puisque les organisations internationales reconnaissent :

- qu'elles peuvent jouer un rôle de second plan : l'aide publique n'intervenant ni directement, ni indirectement dans le développement économique puisqu'elle est réservée en principe aux secteurs non productifs, du moins à court et moyen terme,

- elles reconnaissent également que seules les lois du capitalisme peuvent permettre le développement économique du pays :

« En pays sous-développés, l'investissement privé constitue finalement l'assurance d'une utilisation judicieuse des rares ressources disponibles... les impératifs de la rentabilité et la pression de la concurrence contraignent les entreprises privées à réduire leur coût, à s'adapter toujours davantage aux besoins des consommateurs, à renforcer l'aptitude du pays à occuper une position concurrentielle sur les marchés mondiaux ou à élargir le marché en faisant baisser les prix... » (1).

On peut avancer qu'il y a une dénaturation de la notion d'aide (si tant qu'elle ait été un jour clairement définie) puisque les organisations publiques internationales lient leurs interventions à celles des sociétés privées. (2)

Bien que les représentants du Baas irakien déclarent : « (Les) aides de (l'Occident) ne sont qu'un instrument important en faveur de l'expansion du néo-colonialisme » (3), force est de constater que celles-ci sont loin d'être rejetées, peut-être en raison de l'importance et de l'urgence de mettre en route les projets de développement ; et peut-être en raison aussi de la conviction des gouvernants de maîtriser entièrement tant le pouvoir économique que politique, et d'être en mesure d'appliquer dans le cas extrême (par exemple ingérence dans la politique intérieure des services des organisations internationales en liaison avec les sociétés privées) une politique de rechange grâce aux relations qu'ils

(1) Luc Durand-Réville (Président de la Commission du Développement au Conseil National du Patronat Français) : « l'investissement privé peut-il être considéré comme une aide ? » in *Revue Coopération Technique*, Paris, juillet 1969.

(2) Sur l'aide venant des pays socialistes (principalement l'URSS) et sur l'évolution actuelle, voir *infra* Chapitre V.

(2) in *l'Opinion de Bagdad*, 15 août 1973 p. 32.

ont établies et consolidées avec les pays socialistes, en particulier l'Union Soviétique. Il faut noter, en effet que :

1) l'Irak et la Syrie font appel parallèlement à l'assistance financière et technique de l'URSS et que les études faites par les spécialistes soviétiques sur l'économie du pays, si elles ne sont pas utilisées dans l'immédiat à mettre en route certains projets (dont la réalisation peut très bien être confiée à des entreprises occidentales), celles-ci peuvent néanmoins servir aux responsables locaux à établir quelques comparaisons (ce qui peut être un moyen de contrôle). En outre, ce serait une erreur de négliger le facteur psychologique (qui n'est pas bien sûr déterminant), à savoir la pression « morale » que peut exercer pour les missions d'experts occidentaux la présence simultanée de missions d'experts soviétiques : chacune de ces missions (en dehors de l'aspect commercial et financier) rivalisant de « bonnes intentions » (on peut ajouter également que depuis la réalisation par les Soviétiques du Haut-Barrage d'Assouan en Egypte, les entreprises occidentales et les organisations internationales d'aide ont été amenées à tirer leçon de cet « échec »).

2) Il est possible de remarquer par ailleurs que la tendance actuelle de l'Irak à faire appel aux prêts et services de la Banque Mondiale montre que, dès à présent, les recettes pétrolières actuelles, en dépit de leur augmentation, ne sont pas en mesure de répondre entièrement aux besoins de l'économie irakienne.

Les recettes pétrolières, dont on ne saurait par excès inverse minimiser l'importance, constituent un moyen de financement et dans le même temps renforcent la « solvabilité » de l'État.

En d'autres termes, les recettes pétrolières jouent un double rôle dans l'économie irakienne :

— elles représentent la plus grande part des recettes de l'État : en 1971, elles constituaient 50% des recettes budgétaires, 70 à 80% des moyens d'investissement et 85% des recettes en devises : « (la) seule richesse monayable (de l'Irak) est le pétrole, sa seule « devise » forte » (1).

(1) *Rapport 1973 - 1974 sur l'économie arabe op. cit.*

— les recettes pétrolières par leur importance (et leur accroissement futur) «rassurent» les investisseurs étrangers pour lesquels il n'y a pas lieu de craindre les conséquences d'une crise économique (le pétrole restant pour les vingt prochaines années la source d'énergie principale) ni les conséquences d'une nationalisation (puisque c'est chose déjà faite depuis le 1er juin 1972 (1) et que celle-ci n'a compromis que très provisoirement l'exploitation de ce secteur) (2).

Considérant que les recettes pétrolières assurent au pays au moins pour les vingt ans qui viennent des revenus importants et sûrs, les gouvernants baasistes n'ont-ils pas craint, bénéficiant d'une solvabilité incontestée, de s'endetter et de prendre d'importants engagements à l'égard d'investisseurs étrangers : c'est dire l'importance que revêt à tout point de vue le pétrole, importance économique certes, mais aussi (et surtout) politique ; lors d'un discours prononcé le 1er juin 1973, le président Al Bakr déclarait :

«Bien que toutes les transformations et réalisations enregistrées durant cinq années de lutte soient d'une grande importance, la victoire du 1er juin (nationalisation de l'I.P.C.) dont nous fêtons aujourd'hui le premier anniversaire présente... un virage historique très important, non seulement par ses répercussions économiques et politiques directes, mais aussi par la fameuse transformation qu'elle a réalisée sur le plan de la lutte entre notre nation et l'alliance impérialo-sioniste».

4) La politique pétrolière irakienne

Dans l'optique de transformations radicales devant ouvrir la voie au socialisme : la maîtrise des secteurs clefs de l'économie est posée comme un des premiers impératifs. C'est pourquoi la politique pétrolière irakienne mérite d'être vue sous ses divers aspects dans la mesure où secteur vital de l'économie, il est le «point de mire» pour tout observateur désirant mesurer les progrès de l'évolution vers le socialisme.

(1) La Syrie procéda également le 1er juin 1972 à la nationalisation de toutes les installations appartenant à l'I.P.C., notamment le réseau d'oléoducs.

(2) A la suite de la nationalisation de l'I.P.C., le gouvernement irakien a pris une série de mesures d'austérité, mais dès 1974 le rythme de développement prévu a été retrouvé.

La nationalisation de l'I.P.C. (société concessionnaire exploitant les pétroles irakiens) eut lieu entre les Accords de Téhéran (février 1971) et la guerre d'octobre 1973, de sorte qu'on peut considérer que parmi les États arabes, l'Irak fut l'un des premiers à utiliser «l'arme du pétrole» ; encore convient-il d'établir clairement une distinction entre deux types de politique qui, sous le même slogan, «utilisation du pétrole comme arme dans la bataille de la nation arabe» visent en fait des objectifs très différents : en effet, en octobre 1973 «après» l'éclatement du conflit entre Israël et les pays arabes voisins, les États pétroliers arabes ont paru brandir ensemble «l'arme du pétrole», ce qui pouvait laisser supposer que tous étaient unanimes quant à la politique à suivre et aux buts à atteindre : obliger les pays consommateurs de pétrole en les menaçant de boycottage total, sinon à appuyer la cause arabe, du moins, à ne plus soutenir Israël (ainsi que certains observateurs le feront remarquer, il semble étonnant qu'une telle politique n'ait été décidée *avant* l'éclatement du conflit, ce qui aurait peut-être permis de l'éviter).

L'évolution de la situation au cours des mois qui vont suivre la guerre d'octobre 1973 va montrer, en fait, que deux thèses s'affrontent :

1) d'un côté les pays producteurs arabes, tels l'Arabie Séoudite, le Koweït et les autres Émirats du Golfe (Émirats Arabes Unis, (1) Bahrein, Qatar), pays consommateurs, s'efforcent avant tout de tirer parti du contexte international dans le but d'obtenir une augmentation sensible de leurs revenus pétroliers ;

2) d'un autre côté, l'Irak s'efforce avant tout de consolider son indépendance économique nationale et invite les pays arabes voisins à «pénaliser» exclusivement les pays jugés anti-arabes, à savoir à cette date principalement les États-Unis.

Saddam Hussein, dans une déclaration reproduite dans l'organe du Parti Baas irakien, *Al Thawra*, analyse ainsi la situation (2) :

(1) Les Émirats Arabes Unis, fédération créée en 1971 (voir notre mémoire : *Les Émirats du Golfe Persique à la recherche d'un statut international*, mémoire pour le D.E.S. de Science Politique, Université de Paris I, octobre 1971). La fédération regroupe sept émirats dont Abou Dhabi et Dubaï qui sont d'importants exportateurs de pétrole.

(2) in *Al Thawra*, Bagdad, 2 décembre 1973.

«Ce n'est que dix jours après le début des hostilités que... (les) milieux (réactionnaires au pouvoir dans les pays arabes) se sont résolus à prendre une série de dispositions dans le domaine pétrolier...

La réduction de la production, sous la forme établie par les milieux réactionnaires arabes... signifie en fait la privation pour les pays d'Europe occidentale et du Japon de leurs besoins en pétrole, suscitant chez eux une grave crise économique...

«Certes, l'Europe occidentale pèse d'un grand poids qui pourrait faire pression sur l'ennemi ; certes on voudrait lui voir prendre une position rapide et juste à l'égard de la cause arabe légitime.

«Mais ce n'est pas la plus importante source d'appui à l'agression sioniste... C'est l'Amérique qui accorde une assistance illimitée à l'ennemi, en armes, en action et en soutien politique... :

Soyons très francs et disons à qui profite cette politique (de l'embargo pétrolier) ? Tous les indices politiques et économiques démontrent que c'est l'Amérique qui est en fin de compte le grand bénéficiaire.

«Il est vrai que la réduction de la production a stimulé l'intérêt des Européens et des Japonais pour la Cause arabe et incité nombre d'entre eux à adopter des positions plus favorables que par le passé. Néanmoins, l'avantage final de cette politique, au cas où elle se poursuivrait, serait récolté par la stratégie américaine...

«Une crise économique qui asphyxierait l'Europe occidentale et le Japon pourrait certes amener ces pays à faire des déclarations relativement favorables, mais ils se trouveraient contraints de renoncer à leur politique d'indépendance et de s'appuyer de plus en plus sur l'Amérique à l'avenir...

«L'Amérique a la haute main sur la plus grande partie de la production des pays arabes et d'autres pays du Moyen-Orient. Elle régent la commercialisation et les prix.

«Si la crise s'aggrave en Europe occidentale et au Japon, l'Amérique s'offrira à les sauver par le biais de ses compagnies monopolistiques et de ses agents bien connus dans la région.

«Reste la question de l'augmentation des prix. Que des pays producteurs réclament une augmentation des prix est un droit légitime, justifié par l'augmentation élevée et inégale des prix des diverses denrées produites dans les pays industrialisés.

«Cependant, l'augmentation survenue récemment est démentielle et va dans le sens de la stratégie américaine, au même titre que la politique de réduction de la production sous la forme où elle a été pratiquée» (souligné dans le texte).

La déclaration de Saddam Hussein, dont il vient d'être cité un large extrait, fait donc le point sur la question de «l'arme du pétrole» et condamne explicitement cette politique dont on ne pouvait percevoir, à l'origine, les véritables

objectifs et les positions fondamentalement divergentes entre pays arabes progressistes et pays conservateurs. Pour les dirigeants baasistes irakiens, l'erreur de cette politique (qu'il est difficile de ne pas qualifier de quelque peu machiavélique) réside dans le fait qu'elle fut décidée bien trop tard et n'a contribué que fort peu à jouer en faveur de la « cause arabe », en ce sens qu'elle ne faisait pas pression sur les États-Unis (au contraire) et qu'à la limite, elle a contribué à consolider les positions américaines dans la région et dans le monde. Il est à noter également que cette politique risquerait de compromettre les relations arabo-européennes, et plus précisément franco-russes qui, sur l'initiative du Général de Gaulle, avaient pris une orientation très favorable, ces relations s'inscrivant à la fois dans le cadre d'un rapprochement avec les pays du Tiers Monde en général et dans le cadre d'une indépendance grandissante à l'égard des États-Unis. De surcroît, les pays arabes progressistes, et notamment l'Irak, avaient élaboré une stratégie politico-économique qui devait se concrétiser par l'établissement de relations commerciales privilégiées avec les pays européens.

Dans ces conditions, et quels que fussent les besoins irakiens en devises et les bénéfices que le pays pouvait tirer de l'augmentation des revenus pétroliers, il n'empêche qu'à tous égards : intérêts nationaux d'une part (l'Irak importateur de produits manufacturés devant subir à plus ou moins longue échéance les conséquences de l'inflation mondiale accentuée par la hausse du prix du pétrole) et solidarité à l'égard des pays du Tiers Monde les plus pauvres d'autre part (ceux-ci devenant les principales victimes de l'inflation mondiale) (1), l'Irak s'est refusé à

(1) Dans son rapport annuel (1974), la Société Financière Internationale constate que la récession économique mondiale a atteint principalement les pays les plus pauvres non producteurs de pétrole. Les prix des matières premières que ces pays exportent n'ayant pas suivi naturellement ceux du pétrole, et les difficultés rencontrées par les pays européens et le Japon plus particulièrement et l'ensemble des pays industrialisés ont entraîné une hausse sensible des produits finis ou semi-finis qu'importent les pays les plus pauvres : rentrée de devises en diminution, augmentation du prix des produits importés pour ce qui concerne les pays les plus pauvres ont aggravé la détérioration des « termes de l'échange », le déficit de ces pays passant de 20 milliards de dollars en 1973 pour atteindre 44 milliards de dollars E.U. en 1974.

considérer l'augmentation des prix du pétrole comme bénéfique à la cause arabe, pour les raisons d'ordre économique auxquelles il vient d'être fait allusion et également pour des raisons d'ordre psychologique : l'opinion mondiale réprouvant l'attitude des pays arabes soupçonnés « d'exploiter abusivement la situation ».

Sur les effets de l'augmentation des prix du pétrole, Saddam Hussein poursuit :

« Les compagnies pétrolières monopolistes américaines sont les plus grandes compagnies du monde, aussi l'augmentation des prix serait-elle à leur bénéfice (1). D'autre part, on sait que les coûts de production du pétrole aux États-Unis et en Alaska sont très élevés par rapport à ceux du Moyen-Orient. L'Amérique était dans l'incapacité d'être compétitive face aux autres pétroliers sur les marchés mondiaux ; aussi, au lendemain de la dernière augmentation des prix et vu leur gonflement continu, le pétrole américain produit aux USA et en Alaska est devenu plus économique qu'auparavant et désormais compétitif sur le marché mondial...

Une telle augmentation des prix a pour effet d'affaiblir les compagnies indépendantes du monopole mondial dominé par l'Amérique, et peut-être même de les éliminer définitivement.

« D'où une grave conséquence qui est que si l'Amérique réussit à évincer ces compagnies du marché mondial, elle restera le maître incontesté de la politique pétrolière mondiale et des prix du pétrole...

« Voilà les principales conséquences tangibles aujourd'hui et prévisibles à l'avenir, des politiques suivies par les milieux réactionnaires arabes, agents des États-Unis, qui malheureusement ont réussi à entraîner d'autres milieux dans leur sillage.

« Cette politique ne va pas dans le sens de l'intérêt de la Cause arabe ; elle sert la stratégie américaine.

« Nous mettons en garde, avec force, contre les conséquences de cette politique suspecte...

« La seule voie efficace pour l'utilisation du pétrole comme arme contre l'Amérique et l'ennemi sioniste, c'est de nationaliser les intérêts pétroliers américains ainsi que ceux de tout pays favorable à l'ennemi.

« Voilà l'arme qui pourra contraindre effectivement les États-Unis à renoncer à aider l'ennemi » (2).

(1) Sur ce point, il est à noter que depuis la « crise du pétrole » d'octobre 1973 la Firme Exxon (ex-Standard Oil of New-Jersey, groupe Rockefeller) est devenue la première firme américaine et a supplanté la General Motor (1974). En 1974 son chiffre d'affaires s'est élevé à 42 milliards de dollars (hausse de 60% sur celui de 1973).

(2) Déclaration de S. Hussein au journal *Al Thawra*, op. cit.

Ainsi, pour une large partie de l'opinion arabe progressiste, l'augmentation des prix du pétrole et les mesures de boycottage ont donc constitué pour les États-Unis et plus précisément pour les firmes pétrolières américaines, un moyen commode de faire «endosser» aux pays arabes la responsabilité de la mise en œuvre de procédés qu'ils répugnaient à employer. Cette tactique qui a consisté, selon les dirigeants baasistes, à faire assumer l'entière responsabilité de la crise du pétrole par les pays arabes avait le triple avantage :

- 1) sur le plan international, de «blanchir» les monopoles pétroliers (américains pour la plupart) en les montrant comme étant les premières cibles de la politique suivie par les pays pétroliers,

- 2) sur le plan intérieur, d'accroître le prestige des dirigeants des pays arabes conservateurs (Arabie Séoudite, Koweït. ¹) en insistant sur leur détermination et leur efficacité : l'opinion locale ne pouvant condamner une politique dont l'effet immédiat fut d'accroître les revenus du pays...

- 3) enfin, sur le plan idéologique (car il serait erroné de penser que l'aspect idéologique fut complètement absent) : la récession économique mondiale dont nombre d'économistes avaient aperçu depuis quelques années les prémisses, put être interprétée non comme une crise générale du capitalisme, mais comme une crise conjoncturelle (non liée au système) et engendrée par la flambée des prix du pétrole (1).

Pour les dirigeants baasistes, seule la nationalisation des ressources naturelles permet de faire échec véritablement à cette «manipulation» (plus ou moins consentie) des pays arabes :

(1) Il est intéressant de remarquer à ce sujet qu'à partir de cette date se sont multipliés les études, ouvrages occidentaux, tendant à démontrer que l'inflation, les problèmes énergétiques et la menace de pénurie de pétrole étaient connus des pays socialistes, et notamment de l'URSS : ces travaux avaient pour but de prouver que la récession économique était bien le fait de conditions d'ordre général et non le fait des «lois fondamentales du capitalisme».

«... la nationalisation est pour nous un moyen de réaliser une indépendance économique totale, nous permettant d'être maîtres absolus de notre richesse et de traiter avec les pays du monde en toute liberté et sur la base de la réciprocité et des intérêts mutuels.

«Enfin, la nationalisation nous permet d'assurer la prospérité à notre peuple et à tous les peuples du monde. Telle est la voie que nous avons choisie en Irak, l'expérience en a démontré la justesse et prouvé qu'elle incarnait pleinement nos intérêts et nos espoirs» (1).

La déclaration de Saddam Hussein, qui vient d'être citée, et qui se termine sur l'affirmation du «droit de chaque État de disposer librement de ses richesses» (2) et également sur l'affirmation du devoir des pays pétroliers de venir en aide aux pays les plus pauvres du Tiers Monde, illustre bien la volonté des gouvernants actuels d'utiliser «l'arme du pétrole» à d'autres fins que l'augmentation de leurs revenus.

Parlant de la nationalisation des pétroles irakiens, il convient de retracer brièvement la politique suivie dans ce domaine par les différents gouvernements irakiens.

Lorsque Kassem accède au pouvoir le 14 juillet 1958, l'un de ses premiers soucis est de rassurer la compagnie concessionnaire, l'I.P.C. : il n'y aura ni nationalisation, ni expropriation, il demande que soit simplement révisé le contrat de concession sur des bases plus avantageuses pour l'Irak. La prudence de Kassem s'explique par son désir de ne pas provoquer de bouleversement, et par sa conviction qu'une nationalisation serait prématurée, l'Irak ne possédant ni les cadres, ni les techniques, ni les capitaux pour assurer le développement de l'industrie pétrolière.

A la suite d'une longue série de pourparlers infructueux avec l'I.P.C.; le gouvernement de Kassem publie, en 1961, la «Juste Loi pétrolière» (loi n° 80) qui met fin au contrat de concession de 1928 mais ne remet pas en cause le système de la concession ; le territoire concédé à l'I.P.C. se trou-

(1) Déclaration de S. Hussein, *op. cit.*

(2) *Ibidem.*

ve cependant très sensiblement réduit et se limite aux seuls gisements en cours d'exploitation (1), cette disposition de la loi n° 80 sur la limite des superficies concédées offre donc à l'Irak la possibilité de faire jouer la concurrence : il n'en reste pas moins cependant que, pour ce qui concerne le domaine concédé, l'Irak n'est aucunement en mesure de contrôler les activités du consortium ni au niveau technique, ni au niveau de la gestion, ni au niveau de la commercialisation. En d'autres termes, l'économie irakienne reposant presque exclusivement sur les revenus pétroliers, l'I.P.C. continue à contrôler l'économie du pays : en dehors du pétrole, tous les autres secteurs de l'économie sont transformés en secteurs subventionnés : secteurs nationaux, ils font figure de parents pauvres de l'économie face au pétrole, domaine prospère entièrement aux mains de sociétés étrangères : les répercussions débordent donc largement le cadre économique.

La seconde étape dans la voie de l'exploitation des richesses pétrolières par l'Irak fut la promulgation de la Loi n° 11 de 1964 qui crée l'INOC, société nationale (Irak National Oil Company) et la loi n° 97 et n° 125 de 1967 qui confie à l'INOC les droits exclusifs d'exploitation sur le territoire non concédé par l'I.P.C.

La troisième étape fut la promulgation de la loi n° 69 de 1972 et la déclaration par le président Al Bakr de la nationalisation de l'I.P.C. (le gisement de Kirkouk qui était exploité par l'I.P.C. fournissait les deux tiers de la production totale du pays, en outre, par l'intermédiaire de ses deux filiales le Basra Petroleum Cy et la Mosul Petroleum Cy, l'I.P.C. continuait d'exploiter deux autres gisements très importants : après octobre 1973 les participations américaines et hollandaises de la B.P.C. et de la M.P.C. seront nationalisées). La décision de nationaliser

(1) Le territoire concédé est réduit à 0,44% de sa superficie initiale (avant 1961, l'I.P.C. et ses deux filiales, la B.P.C. et la M.P.C. avaient fini par obtenir une concession couvrant environ 424.000 km², la superficie du territoire national de l'Irak étant de 445.000 km². Après 1961, la superficie concédée n'est plus que de 1.937 km²) – Voir notre thèse : *Du Pétrole et de la Politique dans le Golfe Persique*, Nancy, 1974 et plus spécialement pp. 92 et sqq.

l'I.P.C. n'entraîna pas, à l'inverse de ce qui s'était passé en Iran à l'époque du Dr Mossadegh (1951-1953) de graves conséquences et cela pour plusieurs raisons :

1) depuis 1959, l'Irak appartient à l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (O.P.E.P.) constituée par les plus gros exportateurs de pétrole à la suite d'une baisse du prix du pétrole ; on peut donc dire que depuis 1960, sans en exagérer outre mesure la portée et la profondeur, il existe une «solidarité» entre les différents pays producteurs, solidarité qui faisait absolument défaut à l'époque du Dr Mossadegh (1).

(Les pays arabes producteurs de pétrole groupés au sein de l'O.P.A.E.P. — Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole — (2) se solidariserent avec l'Irak et lui promirent une aide de 140,1 millions de dollars E.U.).

2) Après l'annonce de la nationalisation de l'I.P.C., de nouveaux pourparlers s'engagèrent immédiatement entre le gouvernement irakien et la société concessionnaire qui aboutirent à la signature d'un nouvel accord (28 février 1973) «constituant un règlement définitif de tout le contentieux en suspens entre eux» (article 1 de l'accord) (3).

3) L'Union Soviétique, en vertu du traité d'amitié et de coopération signé avec l'Irak le 3 avril 1972 (soit deux mois avant les mesures de nationalisation) s'était engagée à livrer d'ici 1976 des équipements pétroliers de l'ordre de 72 millions de dollars ce qui pour l'heure, contribuait à résoudre partiellement les problèmes d'ordre technique.

4) Enfin, les principaux importateurs de pétrole irakien : l'Europe Occidentale et la Japon, mais aussi le Brésil, l'Inde, Ceylan (qui négociaient d'importants contrats) (4)

(1) L'ensemble des pays pétroliers du Golfe Persique virent, durant cette période, leur production très sensiblement accrue pour pallier les arrêts des exportations de pétrole iranien.

(2) Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole créée en 1968.

(3) Texte de l'accord in *Revue Française de l'Energie*, Paris n° 252, avril 1973.

(4) Seule la Grande-Bretagne, par la voix de Sir Douglas Home (Ministre des Affaires Étrangères) protesta énergiquement, insistant pour que soit versée aux sociétés membres du consortium une indemnité «équitable».

envisagèrent très défavorablement que l'I.P.C. mette à exécution (avant la signature de l'accord du 28 février 1973) ses menaces de saisie sur les exportations provenant du gisement de Kirkouk.

Ces quatre facteurs ont certainement permis à l'Irak de mener jusqu'à leur terme les mesures de nationalisation, sans que cela se traduise par une grave crise économique, d'autant que depuis 1971 la stratégie des sociétés pétrolières en général, et en particulier dans le Golfe Persique, avait sensiblement évolué.

En effet depuis 1971, de nouvelles relations s'établissent entre pays producteurs et société concessionnaire, celle-ci acceptant le principe de la participation : le pays producteur devenant acquéreur du tout, ou partie, du capital de la société exploitante ; les avantages du pays producteur résident dans le fait qu'il peut espérer contrôler, à plus ou moins long terme, non plus seulement le capital, mais bien toutes les opérations de la société (ceci dépendant de ses possibilités technique et de gestion) les avantages de la société concessionnaire n'étant pas moindre, le rachat des actifs procure à celle-ci d'importants capitaux (alors que les investissements initiaux ont été parfois amortis au centuple), ces capitaux pouvant être réinvestis dans des opérations désormais plus rentables et notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire (1).

Dans ces conditions, le système de la participation est loin de bouleverser la situation des sociétés étrangères qui s'adaptent aux conditions nouvelles, la nationalisation par contre, même si elle paraît être acceptée « bon gré, mal gré » introduit un élément nouveau d'ordre qualitatif :

Dans le cas de pays tel que le Koweït, la prise de participation constitue l'objectif final ; dans le cas de l'Irak, la nationalisation devrait être « seulement » une étape dans le contrôle des richesses nationales, s'inscrivant dans le cadre général de

« l'édification d'une économie nationale diversifiée et libérée de tous les liens de dépendance à l'égard de l'étranger... de l'adop-

(1) Les sociétés pétrolières les plus importantes ont d'ores et déjà orienté leurs activités vers l'exploitation de l'énergie nucléaire.

tion d'une politique socialiste comme voie de la révolution en vue de développer le système économique et social de l'Irak» (1).

Il convient, en effet, de ne pas perdre de vue que les dirigeants baasistes irakiens ont opté pour une voie de développement devant conduire au socialisme et que, par conséquent, les changements qui interviennent sur le plan économique (extension quantitative du secteur public) s'accompagnent de transformations sur le plan politique (transformation qualitative) : le pouvoir de décision, tant sur le plan économique que politique, devant revenir dans sa totalité aux forces progressistes du pays. La nationalisation des secteurs clefs de l'économie et même la participation constituent incontestablement un acquis pour les pays en voie de développement, *mais* dans l'optique d'une transition vers le socialisme, elles risquent d'être vides de sens si elles n'entraînent aucune modification dans la sphère socio-politique : l'extension du secteur public devant être liée à une transformation de l'État (pour les marxistes, en théorie, à la prise du pouvoir par la classe ouvrière).

Dans le système de la participation, l'État prend le relais des sociétés étrangères avec lesquelles il reste extrêmement lié (son rôle consiste le plus souvent à prendre à sa charge les obligations financières) et le plus généralement la gestion administrative, commerciale et technique continue d'être assumée par les cadres de la société autrefois concessionnaire : «L'invitation à participer est un excellent moyen de faire financer par les autres ce que l'on ne veut pas financer soi-même, ou au moins obtenir un financement d'appoint» (2). Au contraire, dans le cas de la nationalisation, il ne s'agit pas d'une simple opération financière, mais d'une prise en charge, qui se veut complète, d'un secteur clé de l'économie. Il faut ajouter également que les thèses en faveur de la participation furent présentées dans le but d'éviter que les «sentiments nationalistes» des populations

(1) Déclaration du Dr Jawal Hachem (Ministre du Plan) «Le développement économique se fonde sur la planification scientifique» — in, *Le Monde Diplomatique*, 23 juillet 1973, p. 26.

(2) J. M. Chevalier : *Le Nouvel enjeu pétrolier* — Calmann-Lévy Paris 1973, p. 232.

arabes ne poussent leurs gouvernements à opter pour la nationalisation.

Enfin, les mesures de nationalisation décidées par le gouvernement irakien ne se voulaient pas des mesures ponctuelles, conjoncturelles, mais s'inscrivant dans le cadre d'une nouvelle définition des rapports entre «économie» et «politique» : réforme agraire, industrialisation, planification, nationalisation des secteurs clés étant «*indissociables*» pour l'État irakien, désireux d'échapper à la tutelle économique ou l'emprise du monde capitaliste développé.

*
* *

Institut kurde de Paris

Chapitre V

LE MOYEN-ORIENT ARABE ET LE MONDE SOCIALISTE

«La mort prématurée de Gamal Abdel Nasser, héros de la lutte libératrice des Arabes, président de la République Arabe Unie et président de l'Union Socialiste Arabe, est une lourde perte pour le peuple arabe et pour la cause en faveur de laquelle il lutte.

«Celui qui nous a quitté était un grand patriote, un adversaire passionné de l'oppression et de l'agression, un combattant de la liberté, de l'indépendance et du progrès social... Nous les Soviétiques, nous sommes affligés par la perte de ce compagnon d'armes, de ce camarade dans la lutte anti-impérialiste commune, de ce fidèle ami de notre pays et de toute la communauté socialiste» (1).

C'est en ces termes que L. Brejnev, Secrétaire général du Comité Central du P.C.U.S., lors du décès du président Nasser, rendait hommage à la fois à la personnalité du président égyptien et à l'amitié soviéto-arabe. Ainsi les commentaires sur la politique étrangère de l'Union So-

(1) Discours prononcé par L. Brejnev, Secrétaire Général du Comité Central du Parti Communiste d'Union Soviétique, le 2 octobre 1970, in *La Pravda*, 3 octobre 1970.

viétique à l'égard du Monde Arabe peuvent être regroupés suivant les deux schémas suivants :

1) l'Union Soviétique poursuit une politique expansionniste qui la conduit à nouer des relations amicales, voire privilégiées, avec du Moyen-Orient arabe et non arabe ;

2) l'Union Soviétique au contraire, dans le cadre de la coexistence pacifique, s'efforce non d'étendre son influence « nationale », mais d'élargir la communauté des pays socialistes et de leurs alliés.

Il est bien évident que ces deux types d'interprétation correspondent à deux analyses divergentes des relations internationales à l'époque actuelle.

Que le camp socialiste se soit agrandi depuis la fin de la seconde guerre mondiale et durant le processus de décolonisation, nul ne saurait le nier (soit pour s'en réjouir soit pour s'en alarmer), de la même manière nul ne saurait affirmer que l'établissement de relations amicales avec l'Union Soviétique ou les autres pays socialistes (qu'elles soient commerciales, techniques, culturelles ou diplomatiques) soit toujours le critère « révélateur » d'un rejet du système capitaliste et d'une adhésion au système socialiste.

Il n'empêche cependant que les relations entre les pays arabes et les pays socialistes, vues cette fois sous l'angle arabe et non de la politique étrangère de l'Union Soviétique, revêtent deux aspects :

1) d'une part le renforcement du camp socialiste sous ses deux formes, à savoir adhésion d'un nombre de plus en plus grand de pays au système et par là même, poids du camp socialiste dans les relations internationales (en dépit du conflit sino-soviétique), a contribué dans une large mesure à clarifier pour ce qui concerne les pays arabes une situation qui ouvrait la voie à toutes les hypothèses possibles. En effet, les gouvernements arabes, malgré leur anti-communisme parfois virulents, ont recherché dans la phase de la libération nationale l'appui de l'Union Soviétique contre l'Occident, alors que progressivement ce qui pouvait être considéré comme une tactique se transformait en stratégie : chaque expérience des mouvements de libération, qui ne cachaient leur sympathie ni pour les pays

socialistes, ni pour le système socialiste (et notamment en Asie du Sud-Est), a très profondément et de plus en plus influencé les dirigeants arabes progressistes, pour lesquels il était désormais clair que :

— la libération arabe faisant partie de la révolution mondiale :

«La politique étrangère (de l'Irak)... est définie selon la conviction que la Révolution du 17 juillet et la Révolution dans la patrie arabe, fait partie... de la révolution mondiale contre l'impérialisme» (1),

— que les pays socialistes étaient les premiers alliés de la libération mondiale de par leur rôle joué sur la scène internationale (lutte contre l'impérialisme américain) : «Les États du système socialiste, à leur tête l'Union Soviétique... sont les alliés naturels de la révolution arabe dans sa lutte contre l'impérialisme et le sionisme» (2).

2) D'autre part, si l'établissement des relations commerciales, techniques, culturelles ou diplomatiques avec les pays socialistes n'est pas le critère infailible et unique, permettant de se prononcer de façon péremptoire sur l'orientation des dirigeants arabes, il n'en demeure pas moins que ces relations ne peuvent être considérées sous le même jour que des relations identiques entre pays industrialisés capitalistes et pays socialistes. En effet, pour les pays arabes, pays en voie de développement, encore très largement dépendants du monde occidental, l'établissement de telles relations revêt immédiatement un caractère politico-idéologique certain, à l'inverse des pays capitalistes développés où «l'ouverture à l'Est» ne remet pas en cause le principe de relations d'État à État, tel que le conçoit l'idéologie libérale, elle l'élargit simplement, en renonçant explicitement et dans les faits à la politique du «cordon sanitaire». En revanche, pour les pays en voie de développement et plus particulièrement pour les pays arabes, l'impact politico-idéologique l'emporte sur les conséquences économiques

(1) *Charte d'Action Nationale Irakienne* op. cit., p. 55, ou encore : «(l'Irak) croit profondément à l'alliance entre le Mouvement de la Révolution Arabe et celui de la Révolution Mondiale» in *Al Thawra*, Bagdad, 25 octobre 1973.

(2) *La lutte du P.B.A.S. (1943-1971)* op. cit., p. 143.

(naturellement il serait erroné de penser que «l'ouverture à l'Est» pour les pays occidentaux n'a aucune répercussion sur l'évolution politique interne de ces pays, mais ce sont des répercussions secondaires et parfois peu perceptibles).

En outre, les pays en voie de développement, plus que les pays développés, réagissent de façon très sensible et très rapide aux changements qui interviennent dans les relations internationales et subissent quasi-immédiatement le contre-coup de l'établissement de nouveaux rapports de forces, auquel ils ont dans le même temps participé.

Ainsi, la consolidation des relations avec les pays socialistes, ou au contraire leur affaiblissement, sont souvent synonymes d'une modification fondamentale dans l'orientation politico-économique interne : «l'ouverture à l'Est» s'accompagnant généralement sur le plan intérieur de mesures dites «socialisantes» : nationalisation, planification..., tandis que «l'ouverture à l'Ouest» s'accompagne généralement de mesures dites de «libéralisation», appel aux capitaux privés, multiplication des zones franches etc... (1) (phénomènes que l'on ne rencontre pas pour ce qui concerne les pays capitalistes industrialisés).

L'intensité et la nature des relations que les pays arabes entretiennent avec les pays socialistes ont donc une grande importance si l'on considère que simultanément le rapprochement entre pays arabes et pays socialistes, s'est inscrit pour les deux parties dans le cadre de la libération nationale contre le colonialisme et l'impérialisme, impliquant une lutte contre l'impérialisme américain et «par conséquent» contre le sionisme :

«Les parties (URSS et Irak) ont constaté avec satisfaction le renforcement de l'amitié et de la coopération entre leurs pays, la communauté de leurs intérêts dans la lutte contre l'impérialisme et le colonialisme, le sionisme et la réaction» (2).

(1) Voir à ce sujet : *Commerce Arabe et Développement* et plus particulièrement le chapitre : «La réorganisation et la planification du commerce extérieur en Égypte» *op. cit.*, pp. 86 et suivantes.

(2) Communiqué commun publié à la suite du séjour de Saddam Hussein à Moscou : *La Pravda*, 17 avril 1975.

La politique de coexistence pacifique défendue par l'Union Soviétique reconnaît que le non recours à la force dans les relations entre États est un principe fondamental (article II de la Charte de l'O.N.U.), mais les dirigeants soviétiques précisent que :

« cela ne signifie en aucune sorte la négation du droit des peuples à résister les armes à la main à l'agression ou à chercher à se libérer du joug étranger. Ce droit est sacré et imprescriptible et l'Union Soviétique vient toujours en aide aux peuples qui se sont soulevés pour lutter contre les colonialistes ou qui sont devenus victimes d'une agression » (1),

la déclaration de Kossyguine fait référence ici à la réponse que Lénine faisait en 1916 à une brochure publiée par Rosa Luxembourg (« La crise de la Social-Démocratie ») : « les guerres nationales *contre* les puissances impérialistes ne sont pas seulement possibles et probables, elles sont inévitables et *progressives, révolutionnaires...* » (2) (souligné par Lénine).

C'est ainsi que Vladimir Vinogradov, en visite au Caire, déclarait en décembre 1971 :

« Nous soutenons la décision du Caire, qu'elle soit pour faire la paix ou la guerre, parce que, dans l'un ou l'autre cas, cela conduira à la liquidation de l'agression israélienne.

« Si la solution choisie est la guerre, nous vous soutiendrons pour la faire avec le minimum de pertes.

« Si la solution doit être la paix, nous vous soutiendrons aussi parce que ce sera une solution sans pertes... La guerre est une expérience difficile que les peuples doivent connaître... nous avons fait cette expérience et nous sommes derrière vous » (3).

Tels sont les deux volets de l'évolution des relations entre les pays arabes progressistes et les pays socialistes :

— coopération entre les différents pays, surtout économique dans le but de porter atteinte de façon tangible à l'impérialisme américain (le « marché arabe » lui échappant),

(1) Discours d'A. Kossyguine, Président du Conseil des Ministres, à une délégation du gouvernement cubain (1972).

(2) Lénine : A propos de la brochure de Junius (1916), in *Oeuvres*, Paris, Moscou, Ed. Sociales, 1960, tome 22 p. 336.

(3) in *Le Monde*, 12 décembre 1971.

— les pays arabes progressistes considèrent en outre qu'une politique étrangère favorable à l'URSS et aux pays socialistes peut aider, compte tenu de l'engagement de ces pays, à recueillir leur appui auprès des instances internationales et leur participation «sur le terrain» (fournitures d'armements) pour ce qui concerne le règlement du conflit qui les oppose à Israël. Plus discret, sans doute, est l'espoir que les officiels arabes les plus progressistes mettent dans l'appui des pays socialistes aux mouvements révolutionnaires qui menacent les gouvernants arabes conservateurs en Oman dans la région du Dhofar, et à Bahrein, notamment.

C'est pourquoi il convient de voir :

— l'évolution des relations entre l'Irak et la Syrie et le camp socialiste, dont le «resserrement» s'inscrit dans le cadre d'une politique se voulant plus «cohérente», plus «réfléchie».

— le sens donné par les différents partenaires à ce resserrement des relations inter-étatiques, et qui est le soutien aux mouvements de libération dans le monde.

Section 1 : Les relations entre l'Irak et la Syrie et le monde socialiste

Partant de rapports commerciaux puis d'assistance, les relations entre l'Irak et la Syrie et le monde socialiste (plus précisément l'Union Soviétique) vont tendre à prendre la forme de «traités d'amitié et de coopération». Cette évolution paraît traduire, pour l'heure, la volonté de part et d'autre de réaliser un rapprochement sur le plan non strictement économique, mais bien politique (et militaire) «fondé sur le respect mutuel des intérêts de chacun».

1) Les premières relations soviéto-arabes

Dès les premières années de l'établissement des Soviets en Russie, des contacts économiques et culturels furent établis avec les pays de l'Orient arabe : contacts qui prirent tout d'abord la forme d'une dénonciation des accords que les régimes tsaristes avait conclu avec les deux grandes puis-

sances expansionnistes à cette date (France et Grande-Bretagne) : dès 1917, Moscou révélait et dénonçait les accords Sykes-Picot ; il s'agissait davantage d'une manifestation de sympathie des soviets à l'égard des pays colonisés que d'une véritable prise de contact rendue pratiquement impossible du fait de la colonisation.

Cette manifestation de sympathie répondait aux «devoirs internationalistes» que Lénine avait définis dès 1916 : En octobre 1916, Lénine écrivait :

«Nous déploierons tous nos efforts pour nous rapprocher des Mongols, des Persans, des Indiens, des Égyptiens et fusionner avec eux ; nous considérons qu'il est de notre devoir et de notre intérêt de le faire, sinon le socialisme sera fragile en Europe. Nous nous efforcerons d'accorder une «aide culturelle désintéressée», selon la belle expression des social-démocrates polonais, à ces peuples plus retardataires et plus opprimés que nous, c'est-à-dire que nous les aiderons à apprendre l'usage des machines, à alléger leur travail, à passer à la démocratie, au socialisme» (1).

Eu égard à l'étroite dépendance des pays arabes vis-à-vis du monde occidental, c'est-à-dire l'Europe, ce n'est que par le biais de relations commerciales que l'Union Soviétique établira des contacts avec les pays arabes du Moyen-Orient, cette voie paraissant la seule possible, non seulement en raison du fait colonial ou semi-colonial, mais également parce que depuis 1925, les dirigeants de l'Union Soviétique ne croient plus en l'imminence de la révolution mondiale et que le P.C.U.S. adopte la doctrine du socialisme dans un seul pays (2).

L'adoption de cette doctrine se traduisit pour les pays arabes par une politique de «bon voisinage» avec les gouvernements locaux en place (en 1926 l'URSS reconnaît officiellement l'existence de l'Arabie Séoudite et en 1928 celle du Yémen), ou avec la puissance tutélaire : la première tâche pour les dirigeants soviétiques étant la consolidation de l'U.R.S.S.

(1) Lénine : Une caricature du marxisme et à propos de «l'économisme impérialiste» (1916) *Oeuvres*, Ed. Sociales, Paris, Moscou 1959 Tome 23 p. 73.

(2) Cf. Staline «Les principes du léninisme (1924)» publié in J. Staline : *Les questions du léninisme*, Ed. Sociales, Paris 1947, Tome I p. 94 et suivantes.

Dès 1923, des bureaux de l'A.R.C.O.S. (All Russian Cooperative Society Limited) furent ouverts dans les pays arabes du Moyen-Orient et des représentants soviétiques arrivèrent à Jaffa, Alexandrie, Beyrouth. C'est principalement avec l'Égypte que se développent les relations commerciales soviéto-arabes, qui consistaient essentiellement en l'achat de coton égyptien en contrepartie de denrées alimentaires : sucre, farine, fruits, légumes... (1).

En Irak, les milieux commerciaux locaux envisageaient favorablement l'éventualité d'un commerce avec l'Union Soviétique, sa proche voisine : en 1925 le commerce entre les deux pays était de l'ordre de 261.700 roubles ; en 1926 il passe à 770.000 roubles, entre Bassorah et Ouedessa un service régulier de navires marchands fut ouvert. Cependant, ces relations commerciales se limitent à de petits marchés passés entre quelques commerçants irakiens et des entreprises de commerce extérieur de l'URSS, bien qu'en 1934 ce commerce atteigne plus de 2,8 millions de roubles ; à partir de cette date, les échanges ne cesseront de décliner pour devenir pratiquement négligeables (en 1939 les échanges soviéto-irakiens sont tombés à 23.500 roubles).

Pour ce qui concerne la Syrie, les relations commerciales sont non seulement négligeables, mais elles ont de surcroît un caractère très épisodique. Si bien qu'on peut dire que la présence soviétique dans les pays arabes, en l'occurrence l'Irak et la Syrie, sous la forme strictement commerciale est plus que discrète : en Irak parce que le gouvernement local se tourne vers l'Occident et en Syrie parce que c'est la France qui dicte la politique économique extérieure du pays (il est vrai que parallèlement, la Grande-Bretagne en Irak impose au pays la politique de son choix, et que les milieux commerciaux en Syrie souscrivent aisément à la politique de la France, au moins sur ce point).

(1) En 1928, l'URSS est le 4ème importateur de coton égyptien (de 1927 à 1928, l'URSS acheta 20.000 tonnes de coton égyptien et livra 7.000 tonnes de farine, 8.000 tonnes de sucre).

La Guerre Froide, la constitution de blocs militaro-politiques au Moyen-Orient arabe, rendent impossible la reprise des rapports commerciaux, tout au moins pour ce qui concerne l'Irak.

Ce n'est que vers les années 1956 (1958 pour l'Irak) qu'on peut parler d'un commerce soviéto-arabe, l'Égypte en ayant montré le chemin : on assiste en effet à un développement extrêmement rapide des relations soviéto-syriennes :

en 1955, les exportations de la Syrie vers les pays socialistes représentent 1% du total de ses exportations, en 1957 elles atteignent 17% pour arriver à près de 37% en 1958 (ces exportations vont principalement vers l'URSS, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Chine).

L'évolution du commerce soviéto-arabe (Égypte, Irak, Syrie) s'établit pour la période 1950 - 1960, comme suit : (en millions de roubles, - 1 \$ US = 0,90 rouble, taux officiel -).

Pays		1950	1956	1958	1959	1960	% commerce ext. de l'URSS 1960 (*)
Égypte	Volume global	44,0	79,9	175,3	162,6	172,0	
	Exportations	19,3	34,6	78,9	79,2	62,8	
	Importations	24,7	45,3	96,4	83,4	109,2	
	Solde	-5,4	-10,7	-17,5	-4,2	-46,4	1,7%
Irak	Volume global	0	0	0	23,1	21,3	
	Exportations	-	-	-	21,0	18,2	
	Importations	-	-	-	2,1	3,1	
	Solde	-	-	-	+18,9	+15,1	0,2%
Syrie	Volume global	0,2	2,8	34,7	19,1	16,9	
	Exportations	0,2	1,4	13,7	13,6	9,9	
	Importations	-	1,4	21,0	5,5	7,0	
	Solde	+0,2	0	-7,3	+8,1	+2,9	0,2%

Source : V. Vassilev : *Politique d'aide du Bloc Soviétique aux pays en voie de développement*. Publication de l'OCDE, Paris, 1969.

(*) A Titre de comparaison, la part en pourcentage, en 1960, du commerce extérieur de l'URSS est de : 17,7% pour la DDR, 11,5% pour la Tchécoslovaquie ; 7,8% pour la Pologne ; 5,6% pour la Bulgarie, 5,9% pour la Hongrie ; 4,8% pour la Roumanie ; 1,0% pour la Yougoslavie.

2) Les tendances du commerce extérieur irakien et syrien

Rompant avec la politique suivie par la monarchie Hachémite, Kassem établit dès 1959 des relations d'assistance économique et technique avec l'URSS et les pays socialistes : les relations entre Irak et pays socialistes s'établissent de la façon suivante :

- d'une part développement des échanges commerciaux,
- d'autre part l'Irak convie l'URSS à prêter son concours et à participer au développement économique du pays par la réalisation d'importants travaux d'infrastructure.

Il est évidemment très difficile, parfois, de délimiter très clairement quand finissent échanges commerciaux et quand commence l'assistance économique. Parlant avec pessimisme des relations entre pays développés et pays en voie de développement, un journaliste français écrit :

«Ivan achète la Pravda. Il lit un titre : «Un nouvel État accède à l'indépendance». «Flûte, s'écrit-il, qu'est-ce que ça va encore nous coûter !» ... (Cette anecdote) est significative de l'échec fondamental des tentatives des grandes puissances pour s'acheter les faveurs du Tiers Monde, dont le congédiement par M. Sadate des «conseillers» soviétiques est la dernière illustration. Tant en URSS qu'aux États-Unis, une grande partie de la population a le sentiment d'avoir gaspillé ses ressources — et à l'occasion le sang de ses enfants — au profit d'incapables doublés d'ingrats. De leur côté, les peuples sous-développés qui se sont laissés prendre un moment aux démonstrations d'amitié désintéressées ont vite fait de découvrir les calculs stratégiques qu'elles recouvrent. La méfiance et les griefs s'installent. Nulle coopération, même scellée par les traités les plus solennels, même appuyée sur les investissements militaires et économiques les plus spectaculaires, ne saurait longtemps y survivre» (1).

Sans nier que les relations commerciales auxquelles est toujours extrêmement liée l'assistance économique et technique (les pays en voie de développement étant avant tout demandeurs de technologie, de techniques...) constituent un facteur important — souvent déterminant — dans

(1) André Fontaine : «l'Échec» in *Le Monde*, 21 juillet 1972.

la stratégie des pays développés URSS ou États-Unis ; il convient néanmoins de remarquer que l'article qui vient d'être cité débouche sur le néant : à l'époque présente aucun pays ne peut prétendre à l'autarcie, de sorte qu'il lui faut bien effectuer un choix entre des partenaires économiques possibles ; or si tous ces partenaires, sans exception, sont motivés par le lucre et la puissance, on voit mal comment les pays en voie de développement pourront un jour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. Il est vrai qu'on peut contester le postulat selon lequel l'autarcie est impossible de nos jours (ce que n'ont pas manqué de faire certains dirigeants de pays sous-développés en tentant de faire revivre en particulier le secteur traditionnel de leur économie, voire d'en faire la base de leur développement (1). Mais l'autarcie dans ce cas ne saurait être confondue avec une politique se proposant de développer les forces productives nationales (y compris à l'aide d'échanges « équitables » avec l'extérieur). L'expérience a montré que l'autarcie pour les pays sous-développés, en dehors de toute considération d'ordre subjectif (exaltation des sentiments nationalistes) est à long terme une politique économique vouée à l'échec et cela pour plusieurs raisons :

— les pays sous-développés recèlent (à quelques exceptions) d'immenses ressources en matières premières, que seules la technique et la technologie des pays industrialisés est, jusqu'à présent, à même d'exploiter ; en outre ces pays industrialisés ont besoin de ces matières premières pour maintenir leur propre rythme de développement, en particulier pour ce qui concerne les ressources énergétiques : ces deux éléments font que dans le cas où un pays sous-développé adopte la doctrine de l'autarcie (au sens où elle vient d'être définie plus haut, c'est-à-dire autosuffisance et renaissance du secteur traditionnel comme base de l'économie) en négligeant volontairement l'exploitation de ces ressources minéralogiques ou autres (soit par faute de technique ou par refus d'être

(1) Telle l'expérience indienne à l'époque de Gandhi, où le gouvernement s'efforça de faire renaître l'artisanat comme base de l'essor économique.

«fournisseur» des pays industrialisés), aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'indépendance économique de ce pays se trouve dangereusement menacée dans la mesure où l'ingérence économique (et politique) des puissances étrangères se trouve justifiée par «l'inconséquence» des gouvernants locaux. En d'autres termes, peu de puissances industrielles, et à plus forte raison peu de firmes industrielles pourraient admettre que restent inexploitées d'immenses richesses naturelles (qui peuvent être aussi sources d'immenses profits). C'est ainsi qu'un pays sous-développé exportateur de matières premières se trouve certes aux prises avec de gigantesques firmes multinationales, mais il a la possibilité, autant que faire se peut, de parvenir à maîtriser ses ressources (la concurrence sur le plan international jouant alors un rôle important) ; à l'inverse un pays sous-développé qui a choisi l'autarcie, ou qui simplement se refuse à continuer ses fonctions d'exportateur, «réussit» à faire contre lui l'unanimité des pays et firmes industrielles intéressées, ce qui le rend vulnérable au plus haut point (1).

— La seconde raison qui, à long terme rend négative une politique se fondant sur l'autarcie, réside essentiellement dans l'évolution socio-économique du pays lui-même qui, ici aussi à quelques exceptions rarissimes, a déjà ressenti les transformations qui sont intervenues à l'échelle internationale depuis la révolution industrielle : la colonisation et l'expansionnisme des grandes puissances industrielles occidentales (et sur un autre plan la révolution

(1) Bien que s'étant déroulée dans des conditions particulières et spécifiques qu'il serait trop long ici d'aborder, la nationalisation des pétroles iraniens en 1951 avait conduit à un arrêt quasi-total de la production pétrolière iranienne : cette situation, outre ses connotations politico-stratégiques, parvint à faciliter l'entente entre les sociétés pétrolières rivales de la région qui, unies au sein d'un consortium, reprirent en main l'exploitation provisoirement interrompue, à la satisfaction des pays occidentaux industrialisés ; l'exploitation était auparavant concédée à la seule compagnie britannique : l'Anglo-Iranian. Rien ne permet d'affirmer que cette interruption ait porté à court terme un grave préjudice à l'économie iranienne (Amiralai dans sa thèse : *le pétrole et l'indépendance de l'Iran*, thèse d'Université — Faculté de Droit d'Aix en Provence 1961 (affirme même le contraire) mais en tout état de cause elle sert de prétexte et de justification à une ingérence étrangère qui aide à renverser un régime «coupable» de laisser dormir d'immenses richesses.

russe d'octobre). Quels qu'aient été les effets de la colonisation ou semi-colonisation et en particulier le frein au développement, force est de constater que l'ensemble des pays soumis à la tutelle étrangère a évolué. Il convient en effet de distinguer développement et évolution : s'il est vrai que la colonisation ou semi-colonisation, voire le néo-colonialisme a contribué à maintenir les pays intéressés dans un état de sous-développement de jour en jour plus alarmant, il est également vrai qu'à l'intérieur de ces pays, soit du fait de la colonisation, soit plus tard de la décolonisation, de profondes modifications socio-économiques sont intervenues, dont l'une des conséquences les plus caractéristiques est, à l'heure actuelle, la naissance et la montée d'une petite bourgeoisie locale, militaire ou civile, souvent nationaliste certes, mais aussi acquise aux idées de progrès. Cette petite bourgeoisie qui est parvenue à accéder au pouvoir prononce un double réquisitoire tant contre les puissances expansionnistes, que contre le poids des traditions et les structures archaïques de leur pays. Dans ces conditions, les résistances à l'égard d'une politique économique fondée sur l'autarcie sont bien intérieures.

A l'appui de ce qui vient d'être dit sur la nécessité des pays sous-développés de s'ouvrir à l'étranger, il est sans doute indispensable d'ajouter que pays capitalistes et pays socialistes (sur des bases cependant fondamentalement divergentes) se sont prononcés explicitement sur le bien-fondé de la division internationale du travail, facteur de progrès, de coopération et d'entraide théoriquement mutuels. Enfin, ajoutons que seules quelques grandes puissances (type URSS ou USA) pourraient appliquer une politique autarcique que leur permet la diversité de leurs ressources et de leur économie (encore faudrait-il le démontrer) ; dans ce cas, il ne pourrait s'agir que d'une autarcie de nature «agressive» (type «espace vital» ou type «survie en cas de conflit») qui n'aurait rien de comparable avec une politique portant la même étiquette, mais adoptée par un pays sous-développé.

Il ressort en conséquence que les pays, tels l'Irak et la Syrie, au lendemain de l'émancipation politique se sont

trouvés confrontés au problème du choix des partenaires économiques : si dès 1959 Kassem, à l'instar de l'Égypte et même de la Syrie se tourne vers l'URSS, il convient d'insister encore une fois sur le fait que, de par la prédominance de l'industrie pétrolière qui commande l'essentiel de l'économie, celle-ci reste largement tributaire des sociétés opérant dans le pays et soumise à l'influence occidentale. Il n'empêche cependant que par le jeu des échanges commerciaux et économiques, une partie des recettes tirées du pétrole servent à financer des travaux confiés aux entrepreneurs des pays socialistes (mais une partie seulement).

De 1955 à 1971, les échanges commerciaux entre les pays arabes et l'URSS passent de 30,7 millions de roubles à 1,14 milliard (ce qui représente environ 37% du commerce de l'URSS avec les pays en voie de développement).

Pour ce qui concerne plus précisément la Syrie et l'Irak :

- de 1960 à 1971, les échanges de l'URSS avec la Syrie passent de 16,9 millions de roubles à 78,3 millions ;
- pour la même période, les échanges avec l'Irak passent de 21,3 à 104,6 millions de roubles (1).

En général, les exportations soviétiques vers les pays arabes du Moyen-Orient sont, en premier lieu, les équipements d'entreprises (42% de la valeur globale des exportations soviétiques vers les pays arabes), ensuite viennent les machines à usiner les métaux, l'équipement énergétique, le matériel de forage des puits de pétrole, les bulldozers, l'équipement pour les industries textiles et alimentaires, les machines agricoles...

En 1970, le commerce avec les pays du COMECON occupe toujours une place privilégiée dans le commerce extérieur de la Syrie et de l'Irak, mais le développement des échanges se fait à partir de cette date à la fois en faveur des membres de la CEE (en 1972 le groupe des pays de

(1) Pour la même période les échanges URSS-Egypte passent de 172 à 643 millions de roubles (il faut noter que ni le rythme, ni le volume de ces échanges n'augmentent de façon linéaire) : pour la période 1 \$ US = 0,90 rouble.

l'Europe Occidentale fournit 41% des importations vers l'Irak — à titre de comparaison, la part des importations en provenance de la CEE vers le Liban est de 28,6% en 1971 et celle des exportations est de 6% —) et en faveur des partenaires du Marché Commun Arabe. Il est à noter, également, que dans ces relations, la France tend à prendre une importance chaque année plus grande, que ce soit pour la Syrie ou pour l'Irak (1).

Ainsi, sans parler d'un ralentissement des relations commerciales entre les pays socialistes et l'Irak et la Syrie depuis 1970 il est nécessaire de souligner néanmoins que, l'URSS depuis ces cinq dernières années cède volontiers la place aux pays d'Europe occidentale, ne redoutant que peu l'impact politico-stratégique de cette nouvelle situation et établissant, à l'instar des pays arabes progressistes, le même distinguo entre «impérialisme américain» et puissance européenne. L'intensification des relations euro-arabes pourrait être une nouvelle brèche dans l'hégémonie américaine (il est très significatif, sur ce point, de constater avec quelle persévérance les États-Unis se sont efforcés d'empêcher un dialogue direct euro-arabe lors de la crise pétrolière, fin 1973 — début 1974 (2) ou tout au moins de peser de toute leur influence pour le faire évoluer dans un sens favorable aux intérêts américains).

Ainsi, pour l'URSS, les échanges euro-arabes ne sont pas véritablement des «coups portés» à sa position dans la région dans la mesure où :

— d'une part les échanges commerciaux établis entre URSS et pays arabes revêtaient parfois la forme d'une assistance plus ou moins dissimulée, dont les avantages réciproques étaient loin d'être évidents et, ce qui est sans doute plus grave, l'absence de complémentarité des échanges dictait une politique économique à très court terme, éminemment conjoncturelle.

(1) Les exportations de la France à destination de la Syrie sont passées de 167 millions de francs en 1972 à 263 millions en 1973.

(2) Cf. à ce sujet les déclarations de M. Jobert, Ministre des Affaires Étrangères français, in *La Politique Étrangère de la France. Textes et Documents, 1er semestre 1974*. La documentation Française — Nov. 1974.

— d'autre part, la fermeture du marché arabe aux pays européens risquait de pousser ceux-ci à retourner «dans le giron américain», les États-Unis se posant à nouveau en «arbitre» d'abord économique puis politique.

Dans ces conditions, l'URSS ne pouvait qu'envisager favorablement un accroissement des relations commerciales euro-arabes à condition toutefois, peut-on le supposer, que celles-ci ne viennent porter préjudice aux relations soviéto-arabes, c'est à dire que les pays européens deviennent des «pions» de la stratégie américaine dans la région. Pour l'heure cependant, il semble que l'URSS accepte de bon gré les nouvelles orientations commerciales pour lesquelles ont opté les dirigeants syriens et irakiens, nouvelles orientations qui permettent dans le même temps de réaliser une sorte de «spécialisation» des relations entre URSS d'une part, et d'autre part Irak et Syrie dans le domaine :

- 1) en premier lieu du renforcement de l'assistance technique,
- 2) en second lieu de la fourniture d'armements.

3) *Coopération et assistance*

Le point de départ des traités d'amitié et de coopération signés entre l'URSS et ses autres partenaires du COMECON avec l'Irak et la Syrie, furent bien des accords strictement commerciaux, mais par la signature des récents traités, les relations bilatérales entre pays socialistes et pays arabes se voient conférés désormais une base juridique qui, sur le plan international, élèvent donc celles-ci à un niveau supérieur.

Dès 1959, Kassem avait demandé l'aide technique de l'Union Soviétique pour la réalisation de travaux d'infrastructures de grande envergure (1), mais cette aide ne s'inscrivait pas réellement dans le cadre d'une véritable coopération, de la même manière, les gouvernements des frères

(1) Il s'agit notamment de la voie ferrée mise en chantier en 1959 qui va de Bagdad à Basrah (542 kilomètres) qui fut construite avec le concours de l'URSS, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie.

Aref, puis du général Al Bakr s'efforcèrent de maintenir ces liens d'assistance.

C'est ainsi qu'avant 1970, les pays socialistes ont été associés à près de trente projets d'entreprises industrielles irakiennes (1) ; cette même année 1970, l'Irak demandait à l'Union Soviétique de prêter son concours au développement de l'industrie pétrolière qui était, jusque là, la «chasse gardée» des sociétés privées occidentales ou japonaises : l'URSS devant participer à la construction du pipe-line reliant le gisement de Rumeïla-Nord (Sud de l'Irak) jusqu'au Golfe Persique, à la prospection des gisements de pétrole et de gaz du Sud du pays.

Dans le même temps, l'URSS participe en Syrie à la mise en chantier de certains projets : voie ferrée reliant Quameshliya – Alep-Lattaquié (770km) dont la réalisation revêt une grande importance pour l'économie interne syrienne, cette ligne reliant le Nord-Est du pays, essentiellement agricole, avec la région d'Alep et le port maritime de Lattaquié (2), et également une grande importance stratégique.

C'est principalement à partir de 1971 que les relations d'assistance technique entre les pays socialistes et l'Irak et la Syrie paraissent se consolider :

— en avril 1971, première étape de cette coopération soviéto-irakienne par la signature d'un accord sur l'extension de la coopération technique entre les deux pays : les techniciens soviétiques se voient confiés, notamment, la réalisation du développement du réseau ferroviaire et des grandes voies de communication. Seconde étape, un an plus tard, par la signature en avril 1972 à Bagdad d'un traité d'amitié et de coopération soviéto-irakien dont l'article 1er stipule :

(1) Parmi les réalisations soviéto-irakiennes on peut citer l'usine électro-technique de Bagdad, qui fonctionne depuis 1968 et qui fabrique notamment des moteurs électriques et des appareils de bas voltage ; on peut citer également l'usine de machines agricoles d'Iskandariya qui a fourni, en octobre 1970, les premières tonnes d'acier irakien, ainsi que le cotonnier de Kut.

(2) Selon les estimations faites par les experts soviétiques, la ligne permettrait de transporter annuellement près de 1,5 million de tonnes de produits agricoles.

«Les hautes parties contractantes déclarent qu'une amitié inébranlable existera entre leurs pays, que la coopération se développera sur tous ses aspects dans les domaines politique, économique, commercial, scientifique, technique, culturel, etc... en se fondant sur les principes du respect de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures» (1).

— Cette même année 1972 est marquée par la signature de trois protocoles d'accords soviéto-syriens (14 décembre 1972) : le premier concerne la réalisation du complexe hydro-électrique du barrage de Tabqa sur l'Euphrate (2) qui doit permettre la bonification de près de 600.000 hectares de terres (3). Sur ce point, soulignant l'importance de ce projet, le journal syrien *Al Tawrah* écrivait :

«Le barrage sur l'Euphrate permettra de résoudre un des problèmes cruciaux, celui de l'extension des superficies ensemencées et de développement de l'élevage... les estimations préliminaires montrent que la production de l'agriculture exprimée sous forme monétaire sera portée de 300 millions à un milliard de livres syriennes» (4).

Le gouvernement syrien estimait pour sa part que le revenu national se trouverait augmenté, grâce à la réalisation d'un tel projet, de 700 millions de livres syriennes (en 1971, le revenu national étant de l'ordre de 7.500 millions de livres syriennes). C'est dire que le barrage de Tabqa est un peu pour la Syrie «son barrage d'Assouan» (5).

Par la signature des trois protocoles d'accords, c'est à une cinquantaine de projets en cours que l'URSS se trouve alors associée en Syrie.

(1) Traité d'amitié et de coopération soviéto-irakien in *La Pravda* 10 avril 1972.

(2) Cf. *supra*, p. 347.

(3) A la fin de l'année 1972, la Syrie n'avait que 700.000 hectares de terres irriguées.

(4) *Al-Tawrah*, Damas 3 mars 1969.

(5) La production d'énergie électrique serait augmenté de 1,5 milliard de kilowatts/heure par an.

1 \$ U.S. = 4,30 £ S. (taux d'échange de la livre syrienne sur le marché libre parallèle qui s'était formé de janvier 1964 à juillet 1973 et février 1974 : 1 \$ = 3,75 et depuis février 1974 : 1 \$ US = 3,65 (taux officiel, à l'achat).

Le renforcement de la coopération entre les pays socialistes et la Syrie et l'Irak (plus sensible chez celui-ci) en dehors des considérations d'ordre politico-idéologique, s'explique également par les conditions financières particulièrement avantageuses qui sont offertes :

— les crédits accordés généralement en roubles par l'URSS et qui sont destinés à financer les fournitures d'équipement et les dépenses d'assistance technique, sont le plus souvent remboursables après achèvement des livraisons et mise en route de l'entreprise. Le taux pratiqué est de l'ordre de 3 à 5% (pour le barrage de Tabqa, le taux a été ramené à 2,5%) ; à titre de comparaison, les taux d'intérêts des prêts accordés par la Banque Mondiale sont à la même période de 7,25% en général. En outre, la durée du remboursement se situe entre 10 et 15 ans et s'effectue en produits d'exportation traditionnels — le plus souvent des matières premières — et des produits finis ou semi-finis fabriqués dans les usines construites avec le concours de l'URSS (1).

En 1972, l'URSS a fourni à l'Irak des crédits d'un montant total de 15,4 millions de dinars irakiens pour la mise en œuvre de neuf industries dont le volume de production annuelle a été évalué par les experts soviétiques à 23 millions de dinars. (Mais il faut remarquer, par ailleurs, que les crédits accordés ne couvrent en général que le tiers du coût total, à titre de comparaison les prêts accordés par la Banque Mondiale couvrent entre 30 et 50% du coût total ; sur ce point les conditions sont assez comparables).

Les prêts accordés par les pays socialistes se présentent ainsi :

(1) La clause qui prévoit que le remboursement s'effectuera en produits d'exportation (incluse dans un certain nombre de contrats) a pour but d'assurer, dès le commencement de la période de production proprement dite, des débouchés aux entreprises (débouchés éventuellement inexistantes sur le marché intérieur). Cette disposition, jointe à celle qui prévoit un remboursement des prêts en marchandises et non en devises, sont très souvent mises en avant par ceux qui défendent la politique économique de l'URSS à l'égard du Tiers Monde, puisque se trouveraient résolus simultanément deux problèmes importants pour les pays en voie de développement, à savoir : sortie de devises et débouchés. Pour d'autres, au contraire, ces deux dispositions permettraient à l'URSS « d'accaparer » les marchés des pays en voie de développement et de se réserver un véritable droit d'exclusivité sur la commercialisation des produits fabriqués dans les entreprises qu'elle a réalisées.

(en millions de dollars US)

	1954/67				1966			
	Total	URSS	Europe de l'Est	Chine populaire	Total	URSS	Europe de l'Est	Chine populaire
Irak	184	184	—	—	—	—	—	—
Syrie	393	233	144	16	192	133	59	—

nota : le montant total des prêts accordés par les pays socialistes aux pays arabes serait, pour la période 1954/67 de 2 710 millions de dollars (dont 1 679 millions de dollars pour l'Égypte).

Source : Commerce Arabe et Développement *op. cit.*, et V. Vassilev : *Politique d'aide du Bloc Soviétique aux pays en voie de développement*, publication de l'O.C.D.E., Paris, 1969.

La dette publique irakienne se décompose pour sa part, de la façon suivante :

(millions de dinars)*

	Prêts	Balance au 31 déc. 1970	Balance au 30 juin 1974
Gouvernement irakien		23,957	22,912
Trésor		85.000	85.000
Avances Cies pétrolières		17,143	25,714
Koweit		30.000	41,778
Abou Dhabi		—	3,278
URSS		34,754	37,194
DDR		1,459	7,370
Pologne		—	0,687
Tchécoslovaquie		1,150	9,750
Développement			
U.S.A.		5,948	3,055
France		1,574	4,673
Koweit		—	2,514
Japon		1,311	1,127
Italie		2,764	0,739
BIRD		4,708	6,732
		=37,363	=55,001

*De septembre à août 1971 : 1 S US = 0,357 dinar, entre décembre 1971 et février 1973 : 1 S US = 0,328 dinar, à partir de février 1973 1 S US = 0,296 dinar.

Source : *Bulletin de la Banque Centrale d'Irak*, avril-juin 1974.

Selon le tableau ci-dessus, il apparaît que les pays socialistes et en particulier l'Union Soviétique, sont les pays à l'égard desquels l'Irak est le plus endetté.

La politique d'assistance technique et de coopération pratiquée par l'URSS et les autres pays socialistes (1) ne se limite à l'aide en matière industrielle, agricole... ou en octroi de prêts mais également à la formation professionnelle : un centre d'études a été notamment ouvert avec le concours de l'URSS auprès de l'organisation syrienne chargée de l'exécution du barrage Tabqa, ce centre a formé environ 170 spécialistes et s'efforce à présent d'étendre ses enseignements auprès des futurs ouvriers qualifiés : soudeurs, tourneurs, ajusteurs, etc...

Ainsi les pays socialistes, et en particulier l'Union Soviétique, sont-ils conviés à participer à la formation des travailleurs : il est aisé d'apercevoir l'impact politico-idéologique sur les mentalités des ouvriers locaux, mis au contact d'éducateurs venant des pays socialistes :

«La classe ouvrière des États arabes apprend à envisager d'une façon nouvelle le travail et la propriété sociale et à se pénétrer du sentiment du collectivisme... C'est ainsi que le concours de l'URSS et des autres pays socialistes dans la formation des cadres de niveau inférieur et moyen permet non seulement d'accroître l'effectif de la classe ouvrière, mais contribue à l'élévation de sa prise de conscience et à sa meilleure organisation, de même qu'il consolide les positions des forces progressistes du mouvement de libération nationale des Arabes» (2).

On retrouve ici une des préoccupations majeures qui est d'accroître le nombre et de contribuer à la formation idéologique de la classe ouvrière, si peu nombreuse dans les pays sous-développés (et dont les conditions de vie, pour une partie d'entre elle, ont pu faire croire qu'elle constituait une classe «privilegiée» comparée à la misère paysanne).

(1) Dès avril 1969, l'Irak et la Pologne concluaient un accord concernant l'exploitation des gisements de soufre et du 24 au 30 juin 1973, le président Al Bakr se rendait successivement en Bulgarie et en Pologne afin de signer des accords de coopération, il s'agit bien de relations avec le camp socialiste dans son ensemble.

(2) *L'amitié soviéto-arabe*, Agence de Presse Novosti, Moscou 1973 p. 89.

L'action des pays socialistes, plus précisément l'URSS, auprès de la classe ouvrière ne doit pas cependant être surestimée, il s'agit le plus souvent davantage de «contacts» avec les éducateurs socialistes que de véritable formation (le P.B.A.S. en Irak a d'ailleurs mis sur pied un Établissement de l'Education Ouvrière qui dirige 600 centres d'alphabétisation et trois Instituts spécialisés (1) qui, outre son rôle éducatif, est chargé de répandre la propagande du Parti) ; ces contacts n'ont lieu le plus souvent qu'occasionnellement lors de la réalisation de tel ou tel projet industriel, et l'enseignement dispensé par les éducateurs soviétiques s'adressent en fait essentiellement aux futurs cadres. Il est bien certain que ces contacts sont plus faciles à ce niveau et s'inscrivent davantage dans une optique traditionnelle des accords culturels qui concernent avant tout les cadres. C'est ainsi qu'en 1970, près de 600 étudiants venant des pays arabes ont terminé leurs études en Union Soviétique (soit un tiers environ des étudiants originaires des pays en voie de développement venus effectuer leurs études en URSS). En 1973, un Institut de Recherches sociales était ouvert à Aden dans le but de former les *cadres* du Front National dans les domaines politique, économique et idéologique.

La présence d'éducateurs soviétiques ou d'autres pays socialistes n'empêche que le Baas, tant irakien que syrien, et le Front National du Yémen du Sud, se réservent le droit de toucher les masses, de les éduquer, quand bien même ces trois partis consentent à ce que l'intelligentsia soit en grande partie formée par des enseignants des pays socialistes ; cependant il est encore trop tôt pour juger des répercussions dans la vie nationale de ce qui n'est que très récent (2), alors que l'influence et l'attractivité des pays occidentaux est encore très grande.

(1) Il s'agit de : l'Institut des Promotions Éducatives qui s'adresse aux cadres syndicaux ; et de l'Institut de Promotions administratives ; l'E.E.O. avait été créé dès 1963 mais ne fonctionnera vraiment qu'à partir de 1968.

(2) L'Université de l'Amitié des Peuples — Patrice Lumumba qui reçoit les futurs cadres nationaux des pays en voie de développement, ne fut créée qu'en 1962 à Moscou.

4) L'impact militaire et politique

Le traité d'amitié et de coopération soviéto-irakien signé en 1972, (qui a dans une large mesure décidé les responsables du parti communiste irakien à s'unir avec le P.B.A.S.) (1) constitue pour les deux parties intéressées un élément d'une stratégie d'alliance :

«La nouvelle tendance pour le développement économique approuvé par la Charte d'Action Nationale et définie par la politique économique de l'État, met au premier plan... les relations politiques et économiques avec le camp socialiste, en particulier l'Union Soviétique, non pas sur la base de la réalisation de tel ou tel projet, mais sur des bases de stratégie d'alliance à long terme» (2).

tient à préciser le parti communiste irakien. Cette stratégie d'alliance se différencierait des politiques précédentes suivies de part et d'autre, tant du côté socialiste que du côté de l'Irak et même de la Syrie, dans la mesure où le seul ressentiment des pays arabes à l'égard du bloc occidental ne peut suffire à expliquer dans son entier le maintien, voire le renforcement des relations politiques, économiques, culturelles... Il est de fait que deux facteurs essentiels ont donné un nouveau contenu à de telles relations ; il s'agit tout d'abord de l'attitude adoptée par le camp socialiste concernant le conflit israélo-arabe et ensuite de l'expérience du socialisme faite par les pays de l'Est ; il est bien évident que ces deux facteurs interfèrent étroitement et que cette interférence : socialisme-soutien à la «cause arabe», contribue en grande part à transformer tactique en stratégie.

S'il est vrai que dans un premier temps les baasistes irakiens ou syriens se sont réclamés du socialisme, surtout

(1) A l'occasion de l'entrée en fonction des deux communistes à des postes ministériels, le Comité Central du P.C.I. publia la déclaration suivante : «... La réponse positive du Parti à la proposition du parti Baas a été dictée par les éléments suivants : publication du projet de Charte d'Union, signature du traité d'amitié et de coopération entre l'URSS et la République d'Irak, le début de l'extraction nationale du pétrole avec l'aide de l'URSS et de la Hongrie» in *La Nouvelle Revue Internationale*, août 1972 p. 205.

(2) *Rapport du C.C. du P.C.I. (25 janvier 1974), op. cit., p. 48.*

**Principaux accords conclus
entre juillet 1973 et juin 1975 :**

Bénéficiaire	Fournisseur	date de l'accord	coût approximatif (millions de dollars US)
Irak	Tchécoslovaquie URSS	n.d.	n.d.
		oct. 1973	—
		jan. 1975	—
Syrie	France URSS	n.d.	—
		n.d.	—
		n.d.	n.d.
Egypte	URSS	—	—
		fév. 1973	n.d.
		n.d.	—
Jordanie	Grande-Bretagne	1973	—
	France	avril 75	—
	Grande-Bretagne	jan. 1975	261,8
	U.S.A.	mars 1974	1,8
	Iran	fév. 1974	n.d.
Liban	R.F.A.	fin 1974	—
	Grande-Bretagne	fin 1973	n.d.
	Italie	début 75	—
Arabie Séoudite	U.S.A.	n.d.	—
	Grande-Bretagne	début 75	3,5
	France	août 73	16,8
	U.S.A.	1974	108,1
	France	1973/74	n.d.
Koweït	U.S.A.	déc. 1974	825
	France	1973/74	265
	U.S.A.	1974	1500
	Italie	déc. 1974	335
	France	mi-1975	195,6
Abou-Dhabi	U.S.A.	1973	315
	France	1974	n.d.
	U.S.A.	fin 1974	250
Dubai	U.S.A.	sept. 73	n.d.
	France	1973/74	3,25
	Grande-Bretagne	fin 1974	80,5
Qatar	France	mi-1974	n.d.
	Grande-Bretagne	jan. 1975	n.d.
	Italie	mi-1974	0,7
Emirats Arabes Unis	Brésil	fin 1974	n.d.
	Grande-Bretagne	1974/75	—
	France	fin 1974	—
Oman	France	fin 1975	—
	Italie	début 75	n.d.
	Grande-Bretagne	1974	19,2
	France	fin 1974	—
	Grande-Bretagne	mi-1974	96,6
	Abou-Dhabi	sept. 74	108,1
	France	fin 1974	don
	Italie	fin 1974	n.d.
	Jordanie	début 75	—
	Pays-Bas	mi-1974	1,53
	U.S.A.	mi-1974	n.d.

Source : The Military Balance 1974/1975 et 1975/1976, IISS, op. cit.

pour montrer qu'ils n'étaient pas communistes, il n'en demeure pas moins que l'anti-communisme, motivé par des sentiments le plus souvent nationalistes, tendait à se vider de son contenu : les pays socialistes (y compris la Chine) prenant fait et cause pour les pays arabes dans le conflit israélo-arabe, conflit qui à son origine pouvait être interprété comme un conflit proprement national (1).

Un autre argument de poids (mais non essentiel, contrairement à ce que l'on pourrait croire) est le fait que l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est, notamment la Tchécoslovaquie, ont fourni aux pays arabes qui le désiraient, l'armement susceptible de tenir en échec les forces israéliennes. Le camp socialiste est apparu alors comme le pourvoyeur d'armes des pays arabes du Moyen-Orient. Il importe cependant de remarquer que cette appréciation résulte d'une vue quelque peu simplifiée du problème, qui voudrait que s'opposent d'un côté forces israéliennes équipées d'armements américains, et d'un autre côté, forces arabes équipées d'armements soviétiques : or les derniers accords conclus révèlent l'importance des livraisons d'armes américaines ou ouest-européennes aux pays arabes du Moyen-Orient. (Voir tableau page précédente).

Bien que le coût approximatif des contrats conclus ne soit pas toujours disponible, il apparaît cependant que les forces arabes, à l'exception de l'Irak et de la Syrie (en partie de l'Égypte) sont équipées d'armements venant soit des États-Unis, soit des pays européens occidentaux.

La Syrie et l'Irak, restent pour le moment encore loin derrière l'Arabie Séoudite, notamment, dont les puissances occidentales sont les principaux fournisseurs d'armements.

Il ressort en effet à l'examen du tableau de la page suivante, que les dépenses militaires par rapport à l'économie nationale sont relativement plus importantes dans les pays conservateurs arabes que dans les pays progressistes : en d'autres termes, le commerce d'armes entre pays arabes conservateurs et puissances occidentales semble plus « prospère » qu'entre pays arabes progressistes et camp socialiste.

(1) Sur le conflit israélo-arabe voir *infra* — Chapitre V Section II.

Dépenses militaires et économies nationales :

Pays	Dépenses militaires (millions de S U.S.)			Dépenses militaires par hab. (S)			P.N.B. au prix du marché par hab. (S)	
	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974
Irak	815	803	n.d.	78	75	n.d.	850	970
Syrie	405	460	668	59	65	91	400	490
Jordanie	147	142	155	58	54	57	340	400
Egypte	2.757	4.071	6.103	77	111	163	250	280
Arabie Séoudite	1.478	1.808	6.343	175	209	712	1.610	2.080
Israël	4.153	3.688	3.503	1.310	1.131	1.043	3.010	3.380
Iran	2.096	3.224	10.405	67	99	314	870	1.060
France	9.818	9.012	12.250	189	175	233	4.540	5.190
Grande- Bretagne	9.033	9.900	10.380	161	176	184	3.060	3.360
U.S.A.	78.473	84.332	92.800	372	395	430	6.200	6.640
URSS*	84.400	96.400	103.800	356	382	409	2.030	2.300

*Il s'agit pour cette ligne concernant l'URSS d'estimations.

Sources : The Military Balance 1975/1976, I.I.I.S.S. *op. cit.*, pp. 76 et 77 et *Atlas de la Banque Mondiale*, 1975, pp. 27 sqq.

Bien que ces données doivent être interprétées avec prudence, il ressort néanmoins que la progression des dépenses militaires de l'Arabie Séoudite, en particulier (qui n'est pas touchée directement par le conflit israélo-arabe) révèle que la course aux armements dans le Moyen-Orient arabe peut avoir d'autres mobiles que la lutte contre l'État d'Israël (1).

Pour ce qui concerne par ailleurs les alliances militaires : Les articles 8 et 9 du traité d'amitié et de coopération

(1) Il est vrai qu'on peut avancer que l'Irak, non plus, n'est pas touché *directement* par le conflit israélo-arabe ; mais l'effort militaire irakien (qui répond, certes, à la volonté de contrebalancer les forces séoudiennes et iraniennes dans le Golfe Persique) est très inférieur à l'effort militaire de l'Arabie Séoudite.

soviéto-irakien, signé en avril 1972, qui prévoyaient qu'en cas de « guerre ou de danger de guerre » les deux parties contractantes seraient tenues à se consulter afin de « coordonner » leur action, ont pu faire interpréter ce document comme une « forme atténuée d'alliance militaire ». C'est une interprétation qui doit être rejetée (en partie) si l'on considère que l'URSS est très préoccupée de maintenir un certain équilibre de ses alliances au Moyen-Orient, et que les différends qui ne manquent pas de surgir entre ses deux alliés l'Irak et la Syrie ne lui permettent pas de prendre des engagements susceptibles de compromettre ses relations, soit du côté irakien, soit du côté syrien. Si bien que tout accord militaire, même sous une forme atténuée, ne peut être au plus que « défensif » et très lié au problème israélo-arabe ; il est très difficile de concevoir que l'URSS compromette les relations de bon voisinage qu'elles a établies au Moyen-Orient, non seulement avec l'ensemble des pays arabes, mais aussi avec l'Iran, au nom de liens militaires privilégiés avec l'Irak. Comme le fait remarquer de façon concise mais très explicite Saddam Hussein : « Moscou nous fournit les moyens d'affronter l'agression (d'Israël) et nous lui en sommes reconnaissants » (1).

Ainsi, la fourniture d'armements par l'URSS à certains pays arabes dont l'Irak et la Syrie (mais aussi le Liban : accord de novembre 1971) n'entre pas véritablement dans le cadre d'alliances militaires, les pays arabes progressistes insistant sur le fait qu'ils ne tiennent pas à se libérer de l'emprise occidentale pour devenir dépendants du camp socialiste : Saddam Hussein précise :

« Comparer le traité qui nous liait autrefois à la Grande-Bretagne à celui que nous venons de conclure avec l'URSS, serait commettre une grave erreur. Le premier nous a été imposé par des dirigeants impopulaires et despotiques, le second a été librement élaboré dans le respect mutuel des intérêts des deux peuples. D'ailleurs, nous ne sommes pas hostiles, par principe, aux grandes puissances. Nous refusons seulement la domination étrangère d'où qu'elle vienne » (2).

(1) Interview de Saddam Hussein in *Le Monde*, 14 avril 1972.

(2) in *Le Monde*, 14 avril 1972.

Dans ces conditions, il apparaît que de part et d'autre, l'idée de traité militaire ne peut être retenue, ce qui ne veut pas dire que l'URSS ne continuera pas à fournir les armements aux pays qui le demandent, compte tenu de ses propres exigences politico-stratégiques. Dans ce domaine, il est par conséquent très malaisé de parler de stratégie commune à long terme, d'autant que l'Union Soviétique, favorable à un règlement pacifique du conflit israélo-arabe sur la base de la résolution 242 du 22 novembre 1967 s'oppose aux vues des actuels dirigeants irakiens :

« Nous ne rejetons pas les solutions politiques fondées sur l'équité. Nous nous opposons à la résolution 242 du Conseil de Sécurité, précisément parce qu'elle est injuste, parce qu'elle ne garantit pas les droits du peuple palestinien ...

« ... La cause palestinienne est l'affaire des Arabes et nos amis soviétiques ne sont pas des Arabes. D'une manière générale, cependant, il n'y a pas de contradiction fondamentale entre les positions de nos deux gouvernements en ce qui concerne la lutte menée contre l'impérialisme et le sionisme... » (1).

Au lendemain de la guerre israélo-arabe de juin 1967, le Comité Central du Parti Communiste d'Union Soviétique déclarait en effet :

« L'Union Soviétique, les autres pays socialistes, toutes les forces anti-impérialistes et du progrès sont aux côtés des peuples arabes dans leur juste combat contre l'impérialisme et le néo-colonialisme, pour le droit inaliénable de régler eux-mêmes toutes les questions de leur vie intérieure et de leur politique extérieure » (2).

Cependant, de profondes divergences séparent les gouvernements soviétiques et irakien sur le règlement du problème palestinien, puisque l'organisation de résistance palestinienne, le Front de Libération Arabe (qui n'est qu'un appendice du Baas irakien) appartient au « Front du Refus » (3), qui s'oppose à un règlement négocié du conflit palestinien.

(1) Interview de Saddam Hussein in *Le Monde*, Paris, 14 avril 1972.

(2) in *La Pravda*, 22 juin 1967.

(3) Cf. *infra* : Chapitre V, Section 2.

En fournissant les armements aux pays arabes qui le demandent, et en préconisant dans le même temps un règlement politique du problème, l'Union Soviétique est apparue pour certains, soit comme étant aux prises avec une contradiction insoluble, soit comme montrant une fois de plus le visage d'une puissance expansionniste peu embarrassée de scrupules politique ou idéologique. Le journal Pékin-Information écrit notamment :

«Il est relativement facile de tenir tête à des ennemis déclarés, mais il est très difficile de se garder de ceux déguisés en amis... L'an dernier (1972) les peuples arabes ont dépouillé le social-impérialisme soviétique de son voile «d'amitié».

«Le social-impérialisme n'a-t-il pas témoigné de son «amitié» et de son «aide» aux pays arabes en leur vendant des armes ? Bien sûr. Mais il a assorti ces ventes d'armes de plusieurs restrictions : elles ne comprennent pas d'armes offensives ; les armes vendues ne doivent pas servir à recouvrer les territoires perdus...

«Les armes soviétiques ne sont que des ornements dans la lutte contre l'agression américano-israélienne, mais elles sont de vraies armes pour soumettre les pays «bénéficiaires» à leur contrôle, intervention ou pillage. En échange de ces armes, on exige des privilèges, des bases militaires, l'exploitation des ressources naturelles et de l'argent...

«en 1972, après que les révisionnistes soviétiques eurent refusé à maintes reprises de fournir des armes offensives, le président Sadate d'Égypte a annoncé le 18 juillet dernier, que la «mission des conseillers militaires soviétiques dans son pays avait pris fin» et que les équipements et installations militaires soviétiques en territoire égyptien étaient devenus propriété de son pays. Cette décision résolue prise par le gouvernement égyptien a gagné le soutien chaleureux du peuple et lui a valu l'éloge de l'opinion publique arabe...» (1).

Il est à noter cependant que c'est précisément à partir de 1972 que l'ensemble des observateurs du Moyen-Orient arabe considère que l'Égypte du président Sadate «retourne dans le giron occidental», le parti communiste libanais affirme même : «Notre parti a mis en lumière le danger que représentent les tendances de droite qui apparaissent de plus en plus clairement après le décès du président Nasser...» (2).

(1) «Les Peuples Arabes tiennent la Clé de la Victoire» in *Pékin-Information*, n°2, 15 janvier 1973 pp. 5 et 6.

(2) Georges Haoui «Une période d'essor» in *La Nouvelle Revue Internationale*, avril 1972 p. 215.

Il est de fait qu'en 1974, lors du voyage du président Nixon, tant en Israël que dans les pays arabes, les États-Unis paraissent reconquérir une nouvelle influence dans la région, un journaliste français écrit à cette date :

«Le plus «grand marchand de canons» : ... Le bilan pourrait être positif cette année encore si, entre autres, les ventes d'armements aux pays du Proche-Orient devaient se poursuivre avec la même ampleur, ventes qui contribuent à éponger le surplus des devises consacrées à l'acquisition du pétrole arabe. L'Oncle Sam bénéficie du double «privilege» d'être à la fois le plus grand des «marchands de canons» dans la région et le principal fournisseur attiré à la fois d'Israël et de plusieurs pays arabes. Les livraisons, notamment de bombardiers Phantom et de système de défense aérienne simultanément à l'État juif et à l'Arabie Séoudite, de chars à Jérusalem et de missiles anti-chars à Amman, de fusées sol-air et air-sol à tous les «clients» sans distinction, de matériel militaire aux émirats du golfe Persique, sans compter les fournitures impressionnantes à l'Iran, permettent de rapatrier aux États-Unis des milliards de dollars» (1).

Le parti communiste égyptien «reconstitué» (2) déclare par ailleurs, évoquant l'évolution de la situation depuis le 15 mai 1971 :

«En Égypte, le pouvoir va à l'encontre de la marche de l'histoire et s'obstine à suivre une politique rétrograde et réactionnaire dans tous les domaines, selon la politique du «pas-à-pas» :

...

Le pouvoir joue la carte américaine et se cramponne à une solution américaine de la crise...

De plus en plus, le pouvoir abandonne l'alliance stratégique avec l'Union Soviétique...

(1) Eric Rouleau «L'Oncle Sam au Proche-Orient», *Le Monde*, 12, 13, 14 juin 74.

(2) En avril 1965, le Parti Communiste égyptien décide, à la majorité des membres de la Conférence centrale, l'auto-dissolution ; mais devant l'évolution de la situation intérieure depuis le décès du président Nasser et notamment depuis «le coup asséné en mai 1971 à la gauche nassérienne», le Parti Communiste égyptien est reconstitué : «la formation de notre Parti rendue publique et l'accroissement de son activité, sans compter le renforcement de la lutte de classe, incitera le pouvoir à intensifier la guerre d'usure qu'il a déclenchée contre les forces progressistes en Égypte». *La Situation actuelle en Égypte*, rapport du P.C.E., juillet 1975 (brochure p. 14) (en français).

... Les U.S.A. sont présentés comme des amis fidèles de l'Égypte et des pays arabes...

Le pouvoir intensifie sa coopération avec les États arabes réactionnaires, établit l'axe Le Caire-Riad, prend ses distances à l'égard de la Syrie, alors que ses rapports avec la résistance palestinienne se dégradent, on assiste de plus en plus à un durcissement du conflit avec la Libye» (1).

L'attitude adoptée par les dirigeants égyptiens depuis ces dernières années contraste en effet sensiblement avec celle adoptée tant par la Syrie ou l'Irak, que par l'Organisation de Libération de la Palestine qui regroupe l'ensemble des organisations de résistance palestinienne, le président de l'O.L.P., Yasser Arafat, déclare lors d'une interview :

«l'impérialisme américain a déjà marqué des points appréciables dans la région, entre autres grâce à l'attitude capitularde de certains milieux dirigeants arabes. C'est ainsi que les États-Unis ont enregistré des succès politiques et économiques assurant leurs intérêts dans le domaine pétrolier et accessoirement dans celui de leurs investissements.

«Question : Comment expliquez-vous la passivité de l'URSS face aux initiatives diplomatiques et politiques américaines ?

«Réponse : l'URSS déploie des efforts considérables en notre faveur publiquement et dans les coulisses. Tenez, voici le dernier message daté du 8 août (1975) que j'ai reçu des dirigeants soviétiques, et dans lequel ils informent de leurs conversations avec les Américains. A la Conférence d'Helsinki (2), ils sont parvenus à des résultats appréciables. J'en veux pour preuve le communiqué publié à l'issue de la récente visite du président Ford en Roumanie. Pour la première fois, le chef de l'exécutif américain donne sa caution aux «droits» et non plus aux «intérêts» du peuple palestinien» (3).

Ainsi, si l'on assiste du côté syrien à une normalisation des relations avec les États-Unis (le 16 juin 1974

(1) «*La situation actuelle en Égypte*», rapport du Parti Communiste Égyptien, *op. cit.*, pp. 2 et 3.

(2) Conférence sur la Sécurité et Coopération en Europe (C.S.C.E.). La C.S.C.E. découle des propositions de la diplomatie soviétique (proposition de Molotov, ministre des Affaires Étrangères, lors d'une réunion des 4 grands à Berlin en 1954). Elle réunit 35 nations, tous les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest (sauf l'Albanie), les États-Unis et le Canada. C'est incontestablement une des plus ambitieuses tentatives de parvenir à un règlement global entre l'Est et l'Ouest ; la C.S.C.E. est interprétée souvent comme un succès de la diplomatie soviétique dans le cadre de la «coexistence pacifique».

(3) in *Le Monde*, 22 août 1975.

le président Nixon et le président Assad annonçaient la reprise des relations diplomatiques entre les États-Unis et la Syrie, rompues depuis la guerre israélo-arabe de juin 1967) il est à noter cependant que le rôle joué par l'URSS «publiquement et dans les coulisses» est loin d'avoir perdu de son importance, compte tenu du fait que, jusqu'à présent, demeure toujours en suspens la question palestinienne sur laquelle se cristallise l'ensemble des problèmes que connaît à l'heure actuelle le monde arabe. Il est très significatif à ce sujet de constater que lorsqu'on aborde la question palestinienne, on est immédiatement confronté à l'ensemble des problèmes du monde arabe : utilisation des sentiments nationalistes, opposition idéologique entre les divers théoriciens des mouvements de résistance (opposition qui reflète assez fidèlement l'évolution de la pensée arabe contemporaine), définition d'un État palestinien et dans le même temps de son régime politique... Il n'est pas surprenant dans ces conditions que les «amitiés» se fassent et se défassent en fonctions des attitudes adoptées sur la question palestinienne. Au rapprochement égypto-américain correspond dans le même temps une sorte de rupture avec l'ensemble des mouvements palestiniens de la part des dirigeants égyptiens, qui est interprétée par les pays progressistes comme étant un grave manquement aux obligations envers la cause arabe, et qui va à l'encontre des déclarations faites cependant en 1973 par les trois pays (Égypte, Libye, Syrie) regroupés au sein de l'Union des Républiques arabes (1) :

«La cause palestinienne est une «cause nationale» et ne peut-être séparée de celle des territoires occupés. Nul n'est habilité à trouver individuellement une solution partielle ou totale à cette cause. La cause palestinienne constitue le point central de la lutte de la nation-arabe et, par conséquent, elle est partie intégrante de la stratégie de cette lutte... (la résistance palestinienne n'est qu'une) unité de combat du mouvement révolutionnaire de libération nationale» (2).

(1) Déclaration faite par le Conseil Présidentiel du l'U.R.A. au sujet du rejet du «plan Hussein» en mars 1972, voir *infra* p. 318.

(2) in *Le Monde*, 21 mars 1972.

Or, précisément, le rapprochement entre l'Égypte et les États-Unis ne s'inscrivait pas dans le cadre d'un règlement concerté du problème palestinien, mais bien dans celui d'une normalisation des relations entre État arabe et État israélien sous l'égide américaine.

En élargissant la question palestinienne au mouvement de libération arabe, puis à celui de la révolution mondiale, le camp socialiste qui «lutte contre l'impérialisme» apparaît bien comme le premier allié : Yasser Arafat précise :

«Sur le plan international, la révolution palestinienne est partie intégrante du mouvement mondial de libération nationale. Nous avons parfaitement conscience qu'il est nécessaire d'œuvrer, avec constance et responsabilité, en vue de resserrer les contacts avec la communauté socialiste, avec les forces de progrès et de démocratie... il convient de souligner spécialement que le resserrement de nos liens avec le socialisme se manifeste à de nombreux niveaux» (1).

Un rapprochement avec le camp socialiste de la part des pays arabes, exprimé en ces termes, revêt alors une signification fondamentalement différente de celle d'un rapprochement avec les puissances occidentales, en ce sens que les alliances nouées ont pour but la réalisation d'objectifs communs ; ce qui ne signifie pas qu'il n'existe aucune divergence sur des points particuliers, mais en tout état de cause, ces alliances ne s'apparentent pas à une politique de «bon voisinage» ou d'utilisation de part et d'autre d'éléments conjoncturels favorables dans l'intention de tirer profit, chacun en ce qui le concerne, de l'évolution de la situation internationale pour la réalisation de ses propres intérêts.

Dans un discours prononcé lors du Meeting commémoratif du 30ème anniversaire de la victoire sur le nazisme et le fascisme, tenu à Damas en mai 1975, Khaled Bagdache déclarait :

«... les conséquences de la grande victoire (mai 1945) ne s'arrêteront pas là. D'autres suivront. Tous les peuples se libéreront

(1) Interview de Yasser Arafat sous le titre «Rendre justice au peuple et le rétablir dans ses droits» in *La Nouvelle Revue Internationale*, février 1975 pp. 120 à 123.

de la domination ouverte ou dissimulée de l'impérialisme, de la réaction et de l'agression. Seront libérés également le Golan et tous les territoires arabes occupés. Triompheront de même les droits nationaux légitimes du peuple arabe palestinien. De même, tous les peuples s'engageront dans la voie de l'indépendance économique et du progrès social. L'impérialisme américain sera vaincu et le socialisme triomphera sur la terre entière» (1).

Khaled Bagdache poursuivait :

«Il faut que nous luttons ensemble avec tous les progressistes afin que se répande cette lumière à partir de Damas, cœur battant de l'arabisme, cœur toujours avide de progrès, de démocratie et de socialisme» (2).

Ainsi se trouvent liés, par les communistes des pays arabes et d'une façon qui se veut indissoluble, arabisme et socialisme ; cette volonté de lier arabisme et socialisme, nation arabe et camp socialiste, n'appartient pas en propre aux représentants du P.C.S., Abdel Fattah Ismaël, secrétaire général du Comité Central du Front National de la République Démocratique Populaire du Yémen affirme :

«La solidarité active du mouvement arabe de libération nationale avec tous les peuples arabes en lutte contre l'impérialisme et le sionisme ne saurait se concevoir sans un contact des plus étroits avec notre fidèle allié, le mouvement révolutionnaire international. Nous réprouvons les courants politiques qui, au sein du mouvement arabe de libération, tentent de rompre les liens de solidarité et d'amitié existant entre les peuples arabes et les peuples des pays socialistes, qui tentent de dissocier le mouvement arabe de libération du processus révolutionnaire mondial, qui renvoient dos à dos les pays socialistes et les pays impérialistes» (3).

Il est en effet nécessaire de souligner que la nation arabe, le mouvement de libération arabe, le mouvement de

(1) *Discours du camarade Khaled Bagdache, secrétaire général du Comité Central du parti communiste syrien, lors du meeting commémoratif du 30ème anniversaire de la victoire sur le nazisme et le fascisme, tenu à Damas le 9 mai 1945.* brochure publiée par le P.C.S. p. 3.

(2) *Ibidem.*, p. 11.

(3) Abdel Fattah Ismaël «L'Aube de la Révolution» *op. cit.*, p. 138.

résistance palestinienne, sont composés à l'heure actuelle d'éléments hétérogènes, loin d'être unanimes dans leurs aspirations et a fortiori, sur les méthodes à utiliser pour réaliser l'indépendance et l'unité du monde arabe. Deux grandes tendances, diamétralement opposées, sont apparues :

— la première qui vise à faire de la nation arabe une grande puissance avec l'aide du monde occidental qui constitue toujours un modèle politique, économique et idéologique, cette tendance bénéficiant aujourd'hui de l'appui d'un grand nombre de dirigeants arabes, soit proches de l'Occident (telle l'Arabie Séoudite), soit se méfiant de l'action des «superpuissances» et qui s'efforcent de réaliser un équilibre entre Est et Ouest (équilibre en fait souvent en faveur du monde occidental),

— la seconde tendance vise au contraire à faire de la nation arabe un exemple de libération nationale (comme le fut l'exemple vietnamien) à l'égard du monde occidental (plus particulièrement des États-Unis) : indépendance et unité du monde arabe impliquent alors expressément socialisme et solidarité avec les pays socialistes.

«L'ouverture à l'Est» du monde arabe et ses liens avec les pays socialistes sont loin d'être choses acquises, dès lors que l'une ou l'autre des deux tendances l'emporte dans un pays donné, et qu'à l'extérieur s'exercent toujours et réciproquement nombre de pressions : pression du roi Fayçal d'Arabie Séoudite auprès des dirigeants égyptiens pour obtenir le départ des conseillers militaires soviétiques, pression de la Syrie du président Assad auprès de l'Arabie Séoudite pour que celle-ci établisse des relations avec le camp socialiste et plus particulièrement avec l'Union Soviétique.

L'un des arguments de poids dont disposent les partisans d'un renforcement des relations avec l'Union Soviétique, est incontestablement l'attitude adoptée à l'échelle internationale par celle-ci sur le conflit israélo-arabe. Les communistes dans les pays arabes se sont tout particulièrement efforcés de mettre en lumière le rôle joué par l'Union Soviétique dans le but de l'opposer aussi bien aux «menées impérialistes» dans la région, que de dissuader

les gouvernants arabes de se tourner vers la Chine (alliée possible pour le monde arabe) qui fut, soulignent-ils, un des premiers États à «bénéficier» de l'influence grandissante de l'URSS sur la scène internationale, après la seconde guerre mondiale :

«Il est une grande vérité que la direction maoïste s'efforce de dissimuler et d'enterrer. Cette vérité, c'est que l'écrasement de l'Allemagne hitlérienne et du militarisme japonais par l'Armée Rouge est l'événement qui a joué le rôle décisif dans la victoire de la révolution populaire en Chine et dans l'instauration de la République Populaire Chinoise !» (1).

Il convient alors, non pas tant de retracer les étapes des relations soviéto-arabes que de montrer qu'elles furent, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les positions prises par l'Union Soviétique en ce qui concerne l'émancipation politique des pays arabes et ses répercussions dans la région (il est permis de considérer que le conflit israélo-arabe est une des plus graves séquelles du colonialisme dans le Proche-Orient).

Section 2 : Rapprochement soviéto-syrien et soviéto-irakien se voulant l'expression du soutien au Mouvement de libération arabe

La Syrie, conduite par ce qu'il est convenu d'appeler le «Baas modéré» et l'Irak, conduit par le «Baas non modéré», resserrent depuis ces toutes dernières années leurs liens avec les pays socialistes (principalement l'Union Soviétique). Ne voir dans ce rapprochement qu'un «simple jeu des alliances», c'est faire abstraction :

- d'une part de la question palestinienne et de l'attitude de l'URSS sur ce point (l'évolution du conflit israélo-arabe a amené l'URSS à définir ses positions sur le problème palestinien) ;

- et d'autres part, de l'élément idéologique qui guide les dirigeants baasistes syriens et irakiens (le mouvement de résistance palestinienne appartient au mouvement de li-

(1) «Discours du camarade K. Bagdache...» *op. cit.*, p. 2.

bération arabe qui, lui-même, s'inscrit dans le cadre de la révolution mondiale).

1) Quelques éléments de la politique soviétique à l'égard du Moyen-Orient arabe avant 1965

Dans une note adressée le 1er juin 1945 aux gouvernements de France, de Grande-Bretagne, des États-Unis et de Chine, le gouvernement d'Union Soviétique déclarait :

«Le gouvernement soviétique estime que les événements de Syrie et du Liban ne s'accordent ni avec l'esprit des résolutions prises à Dumbarton-Oaxs, ni avec les objectifs de la Conférence des Nations-Unis qui siège à San Francisco pour fonder une organisation appelée à assurer la paix et la sécurité des peuples. Le gouvernement soviétique estime donc que des mesures urgentes doivent être prises pour arrêter les hostilités en Syrie et au Liban et régler le conflit en cours par des moyens pacifiques» (1).

L'URSS qui a établi, dès le 25 juillet 1944 et le 4 août 1944, des relations diplomatiques, respectivement avec la Syrie et le Liban, prend ainsi fait et cause pour ces deux pays contre l'ancienne puissance tutélaire, la France, cette note du gouvernement soviétique est un prélude à la condamnation que prononcera le représentant de l'URSS, A. Sobolev, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur «l'agression de la Grande-Bretagne, de la France et d'Israël contre l'Égypte», le 1er novembre 1956 (2). Selon les responsables soviétiques, la position de l'URSS est justifiée, à la fois par le souci d'appuyer le mouvement de libération arabe contre les manifestations de l'ingérence occidentale dans la région, et par le souci d'empêcher qu'un foyer de guerre, à proximité de ses frontières, ne menace directement l'Union Soviétique.

(1) Note du gouvernement soviétique adressée par l'Ambassadeur de l'URSS en France, A. Bogomolov, au ministre français des Affaires Étrangères G. Bidault. 1er juin 1945. Archives soviétiques, in *l'URSS et le Proche-Orient*, Ed. Novosti, Moscou 1972.

(2) Compte-rendu de l'intervention d'A. Sobolev in *Les Izvestia*, 3 novembre 1956.

Les gouvernants soviétiques ont en effet toujours insisté sur le fait que la paix au Proche-Orient est une nécessité pour la sécurité même de l'URSS. Il n'est pas surprenant alors que dans le même temps, la « Doctrine Eisenhower » ait fait l'objet d'une violente réaction de la part des soviétiques :

« L'URSS est vitalemment intéressée à ce que la paix existe dans cette région du Proche et du Moyen-Orient située à proximité de ses frontières... les milieux soviétiques autorisés estiment que les mesures envisagées par le gouvernement des États-Unis à l'égard de la région du Proche et du Moyen-Orient, qui prévoient la possibilité d'y utiliser les forces armées des États-Unis d'Amérique, peuvent conduire à des conséquences dangereuses dont toute la responsabilité retombera sur le gouvernement des États-Unis » (1).

Il ne fait aucun doute, pour les soviétiques, que la « doctrine Eisenhower » constitue un danger pour la sécurité de l'URSS, d'autant qu'entre 1950 et 1956, se sont multipliés des blocs militaires occidentaux, mis sur pied dans les pays du Tiers Monde (création de l'ANZUS en 1951, de l'OTASE le 8 septembre 1954, et signature du pacte de Bagdad le 24 février 1955).

L'Union Soviétique s'efforce par conséquent de peser de tout son poids pour faire échec à la Doctrine Eisenhower en arguant du fait que l'adoption de cette Doctrine aurait :

— de graves répercussions sur la sécurité intérieure des pays arabes qui viennent à peine de se libérer de la tutelle occidentale. La Doctrine serait la « porte ouverte » à toute forme d'ingérence dans la vie politique des pays arabes, l'URSS en donne pour preuve les événements qui se déroulent en avril 1957 en Jordanie (2) :

Le Ministère des Affaires Étrangères de l'URSS déclare :

« On ne cache pas... qu'après la Jordanie, la Syrie ainsi que l'Égypte qui repoussent résolument la fameuse « Doctrine Dulles-Eisenhower » et toutes les tentatives de les entraîner dans des blocs militaires d'agression, de compromettre leur indépendance nationale et de soumettre leur politique étrangère aux plans des puissances coloniales, pourraient devenir l'objet de pareilles actions colonialistes » (3).

(1) Déclaration de l'Agence Tass in *Les Izvestia*, 13 janvier 1957.

(2) Intervention des troupes britanniques en Jordanie.

(3) « Déclaration du Ministère des Affaires Étrangères de l'URSS sur les intrigues impérialistes en Jordanie » in *Les Izvestia*, 30 avril 1957.

— cette doctrine aurait également de graves conséquences pour la paix mondiale dans la mesure où les blocs militaires ainsi créés menaceraient directement les frontières soviétiques :

«L'Union Soviétique ne peut manquer de se sentir préoccupée quand des provocateurs qui agitent les torches de la guerre opèrent dans une région située près de ses frontières» (1).

souligne A. Gromiko, ministre soviétique des Affaires Étrangères.

A la constitution de blocs militaires, l'URSS oppose la création d'un système de sécurité collective :

«Se guidant sur les intérêts de la paix et de la sécurité des peuples, l'Union Soviétique est fermement convaincue qu'il faut chercher le moyen d'un assainissement sensible de la conjoncture internationale et de l'établissement de la confiance indispensable entre les États dans la création d'un système de sécurité collective en Europe et en Asie, système qui remplacerait les groupements militaires existants...» (2).

Cette proposition d'un système de sécurité collective s'inscrit dans le cadre de la politique de détente internationale définie au cours du XXème Congrès du parti communiste d'Union Soviétique en 1956, mais sa réalisation paraît pour l'heure très illusoire, dans la mesure où l'évolution de la situation au Proche et Moyen-Orient sert à justifier, du côté américain, une intervention militaire. L'Union Soviétique dénonce alors le «caractère agressif» de l'intervention américaine au Liban en 1958, qui tend à créer de toute pièce un climat d'insécurité :

«... personne ne menace l'intégrité et l'indépendance du Liban. C'est ce que confirment on ne peut plus clairement la déclaration du secrétaire général de l'O.N.U., M. Hammarskjöld et le rapport des observateurs des Nations-Unies sur la situation au Liban... La véritable cause de l'intervention armée des États-Unis au Liban, c'est le désir des monopoles pétroliers des U.S.A.

(1) «Réponses du Ministre des Affaires Étrangères de l'URSS, A. Gromiko à sa Conférence de presse consacrée à la situation en Syrie, en Oman et au Yémen» in *Les Izvestia*, 11 septembre 1957.

(2) Déclaration de l'Agence Tass, publiée le 9 mars 1958.

et d'autres puissances occidentales de maintenir leur domination coloniale dans les pays du Proche et Moyen-Orient, et aussi la faillite évidente de leur politique dans l'Orient arabe, l'échec du Pacte de Bagdad et de la fameuse « Doctrine Dulles-Eisenhower ».

« Les récents événements en Irak, que la déclaration de la Maison Blanche cite comme une cause ayant précipité l'intervention armée des États-Unis, en témoignent avec l'éloquence » (1).

Si la chute du royaume hachémite en Irak permet à l'Union Soviétique de rétablir des relations diplomatiques rompues officiellement avec ce pays depuis 1955 (2) et si le retrait de l'Irak du Pacte de Bagdad (devenu CENTO) vient contre-carrer la politique américaine dans cette région, il n'en reste pas moins que la constitution de la République Arabe Unie en février 1958 fut bien sentie en « contre-partie » comme un échec partiel de la politique soviétique, et qui inaugure une période d'hésitations du côté soviétique, face à la montée du nassérisme et à l'évolution politique interne des pays arabes :

« Au cours de l'été 1957, tout avait laissé croire qu'un régime pro-soviétique (3) allait prendre le pouvoir à Damas et que des communistes syriens allaient occuper les postes-clés. Ce bel espoir s'évanouit soudain en février 1958 avec la formation de l'union entre la Syrie et l'Égypte, sous la direction de Nasser et la reprise des persécutions contre les communistes » (4).

En dehors de l'Irak de Kassem qui s'isole de plus en plus du reste du monde arabe et du Yémen, dont le rôle est loin d'être déterminant dans le Moyen-Orient, l'Union Soviétique paraît avoir perdu une influence qu'elle avait acquise lors de la « liquidation de l'influence occidentale dans la région » qui suivit la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'Union Soviétique répugne à mettre au compte des pays arabes eux-mêmes cette perte d'influence qu'elle attribue quasi-exclusivement aux « menées impérialistes » :

(1) « Déclaration du gouvernement soviétique a propos des événements du Proche et du Moyen Orient » in *Les Izvestia*, 17 juillet 1958.

(2) Le 6 novembre 1954, le gouvernement irakien décide de supprimer sa représentation diplomatique en URSS, le 7 janvier 1955, les relations diplomatiques sont rompues entre les deux pays.

(3) Le chef de l'État syrien, Choukri Kouatly, déclarait notamment que l'URSS, alliée des pays arabes, était prête à leur fournir toutes les armes nécessaires.

(4) O. Eran et J.E. Singer « Soviet policy towards the Arab World 1955-1971 » *Survey*, Londres n° 17 (4), août 1971.

«L'intervention armée de la Grande-Bretagne en Jordanie, qui suit l'agression américaine contre le Liban, témoigne que les gouvernements des États-Unis et de la Grande-Bretagne ont conçu un vaste plan d'action agressive en vue d'écraser le mouvement de libération nationale dans les pays de l'Orient arabe» (1).

Le Ministre des Affaires Étrangères de l'Union Soviétique réaffirme une nouvelle fois, pour montrer l'ampleur que peut prendre toute action visant à intimider l'URSS :

«La création (sur le territoire du Proche et du Moyen-Orient) de bases militaires étrangères, ainsi que toutes sortes d'intrigues qui provoquent le danger d'une atteinte à la paix dans cette région, représentent une menace directe à la sécurité de l'Union Soviétique» (2).

Au cours du XXIème Congrès du parti communiste d'Union Soviétique (27 janvier 1959), Khrouchtchev reconnaît cependant que l'anti-communisme n'est pas le fait exclusivement du bloc occidental et que les dirigeants arabes eux-mêmes semblent s'associer à une lutte contre l'influence soviétique, il précise :

«Les Soviétiques n'admettront pas la campagne menée par certains pays du Moyen et du Proche-Orient contre les pays progressistes sous le couvert d'une prétendue lutte contre le communisme».

La perte d'influence dans la région, la montée du nationalisme nassérien, l'évolution de la politique intérieure irakienne (chute de Kassem en 1963) accule l'Union Soviétique à adopter sur les problèmes arabes une attitude plus que prudente, compte tenu du fait, également, que l'opinion à l'intérieur de l'Union Soviétique est très divisée au sujet du monde arabe, et plus particulièrement

(1) «Déclaration du gouvernement soviétique à propos de l'agression perpétrée par les États-Unis et la Grande-Bretagne au Proche et au Moyen-Orient» in *Les Izvestia*, 19 juillet 1958.

(2) Déclaration du Ministre des Affaires Étrangères de l'U.R.S.S., A. Gromiko à sa conférence de presse à New-York, le 22 août 1958 in *Les Izvestia* 24 août 1958.

sur la personnalité de Nasser ; tout laisse cependant penser que jusqu'en 1965 (date à laquelle cesseront les persécutions contre les communistes égyptiens) les autorités soviétiques considèrent le nassérisme comme l'un des premiers maux du nationalisme arabe.

L'attitude «prudente» adoptée par l'Union Soviétique consiste à ne faire aucune déclaration officielle propre à engager sa politique étrangère dans telle ou telle voie et à établir, autant que faire se peut, des relations de bon voisinage avec l'ensemble du monde arabe. C'est ainsi qu'entre 1958 et 1965 :

l'URSS reconnaît la nouvelle république yéménite (3 octobre 1962), elle reconnaît également le nouveau régime irakien (11 février 1963), elle établit des relations diplomatiques avec la Jordanie (21 août 1963) et avec le Koweït, qualifié deux années plus tôt de régime fantôme (1).

— mais dans le même temps, le Comité Central du P.C.U.S. dénonçait, dès le 16 février 1963, la «terreur sanglante» en Irak, dirigée contre les communistes et leurs sympathisants, et en juillet 1963 les actions menées contre les Kurdes, ce qui provoqua une réaction immédiate du gouvernement irakien, affirmant que : «les accusations soviétiques contre l'Irak (constituaient) une ingérence manifeste dans les affaires intérieures de l'Irak» (2).

La prudence observée par l'Union Soviétique entre 1958 et 1965 ne signifie pas que son action diplomatique ait cessé pour autant, mais durant cette période, les dirigeants soviétiques semblent tirer leçon d'une politique étrangère qui a bien failli les conduire dans une impasse : il est apparu en effet qu'entre 1945 et 1958, le rapport des forces au niveau mondial, et les orientations politico-idéologiques du mouvement de libération arabe, dirigé alors principalement par des nationalistes résolument anti-communistes, étaient autant d'éléments qui empêchaient un rapprochement soviéto-arabe de façon durable et non équivoque.

(1) C'est par soutien au régime de Kassem qui revendiquait le rattachement du Koweït à l'Irak, que l'URSS refusa de reconnaître en 1961 le régime du Koweït, pays sous tutelle britannique, qui venait d'accéder à l'indépendance.

(2) Le 15 février 1964, Khrouchtchev fera au gouvernement irakien un télégramme de félicitation à «l'occasion de l'arrêt de la guerre fratricide contre les Kurdes», montrant ainsi que l'URSS sait reconnaître la bonne volonté des dirigeants arabes quand elle se manifeste...

Si l'arrêt des persécutions dirigées contre les communistes en 1965 facilite un nouveau rapprochement soviéto-égyptien, il faut noter que ce rapprochement se cristallise autour de la question palestinienne.

2) Un nouveau tournant dans les relations soviéto-arabes

Dans un communiqué conjoint sur les pourparlers entre l'URSS et la R.A.U., publié le 19 mai 1966, il est dit : «La partie soviétique soutient pleinement les droits légitimes et inaliénables des Arabes palestiniens» (1).

Tandis qu'à la faveur du changement politique intervenu en Syrie (accession au pouvoir de l'aile gauche du Baas), l'URSS signe en 1966 un accord de coopération technique (construction du barrage Tabqa sur l'Euphrate), elle met en garde un mois plus tard (27 mai 1966) le gouvernement syrien contre la menace que représentent les projets élaborés par les États-Unis, la Grande-Bretagne, Israël et «certains milieux réactionnaires de Jordanie et d'Arabie Séoudite» qui viseraient à provoquer un changement de régime en Syrie» (2).

Quelques mois plus tard, en mai 1967, le gouvernement soviétique, aux dires de ses observateurs dans la région, affirme qu'Israël menace militairement la Syrie et que tout paraît être préparé du côté israélien dans le but de provoquer un conflit armé : «Les troupes israéliennes massées sur les frontières de la Syrie sont mises en état d'alerte. La mobilisation est décrétée dans le pays» (3).

Si les mises en garde du gouvernement soviétique sont interprétées tant par Israël que par les États-Unis comme une véritable provocation, et un appel à peine dissimulé à l'affrontement armé, quoiqu'il en soit et quelles que furent les parts de responsabilité dans le déclenchement du conflit le 5 juin 1967 (4) il convient de remarquer que la guerre éclair

(1) in *La Pravda*, 19 mai 1966.

(2) Avertissement de l'Agence Tass du 27 mai 1966.

(3) Déclaration du gouvernement soviétique sur la situation au Proche-Orient in *La Pravda*, 24 mai 1967.

(4) «La fermeture du Golfe d'Akaba (par l'Égypte) aux navires israéliens et aux matériaux stratégiques à destination d'Israël» (22 mai 1967) sera le point de départ de la guerre éclair qui assurera à Israël l'occupation de Gaza, du Sinaï jusqu'au Canal de Suez, de Charm-El-Cheikh, de la vieille ville de Jérusalem, du territoire jordanien sur la rive droite du Jourdain.

conduite par les troupes israéliennes, et la défaite des forces arabes, rendirent «vital» pour les pays arabes concernés, l'appui d'une grande puissance (à l'instar d'Israël qui bénéficiait de l'appui américain).

Les pays du camp socialiste, dans une déclaration commune faite par les Comités Centraux des partis communistes et ouvriers et les gouvernements respectifs (1), font connaître immédiatement leur appui à la cause arabe :

«En cette heure difficile pour les États de l'Orient arabe, les pays socialistes déclarent qu'ils sont entièrement solidaires de leur juste lutte et qu'ils les aideront à repousser l'agression et à défendre leur indépendance nationale et leur intégrité territoriale» (2).

Quelques jours plus tard, A. Kossyguine, au cours de son intervention à la session extraordinaire spéciale de l'Assemblée générale de l'O.N.U., analyse le conflit israélo-arabe de la façon suivante :

«... la guerre entre Israël et les États arabes n'est pas... le résultat d'un malentendu ou d'un manque de compréhension entre les parties. Il ne s'agit pas non plus simplement d'un conflit local...

«Tout au long de ces cinquante ans d'histoire, l'Union Soviétique respecte tous les peuples, grands et petits. Chaque peuple a le droit de créer son propre État national indépendant...

«C'est à partir de là que nous avons pris position envers Israël en tant qu'État en votant en 1947 la résolution de l'O.N.U. créant sur le territoire de l'ancienne colonie britannique deux États indépendants, l'un juif et l'autre arabe...

«Soutenant le droit des peuples à l'autodétermination, l'Union Soviétique condamne avec autant de vigueur les tentatives de n'importe quel État de pratiquer une politique d'agression à l'égard d'autres pays, la politique de conquête des territoires d'autrui et d'asservissement des peuples qui les habitent» (3).

Il faut noter que le représentant de l'URSS tient à justifier la position de l'URSS prise en 1947 sur le plan de

(1) Il s'agit d'une déclaration faite par les Comités Centraux des partis communistes et ouvriers et les gouvernements de Bulgarie, de Hongrie, de la République Démocratique d'Allemagne, de l'URSS, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, la Roumanie ne s'étant pas associée à la déclaration.

(2) in *La Pravda*, 11 juin 1967.

(3) Intervention d'A. Kossyguine, président du Conseil des Ministres de l'URSS in *La Pravda*, 20 juin 1967.

partage de la Palestine, position qui a toujours valu à l'URSS de vives critiques de la part des nationalistes arabes, qui considéraient que pour des considérations stratégiques qui lui étaient propres (partage du monde en zones d'influence), l'URSS a contribué à rendre le problème palestinien inextricable et à «sacrifier», au nom de considérations de «haute politique» le peuple arabe de Palestine.

Contre ces accusations, l'URSS et les partis communistes dans les pays arabes mettent l'accent sur deux points :

1) en 1947, le problème essentiel est avant tout le départ des colonialistes :

«Les partis communistes et les autres forces nationales progressistes dans les pays arabes et les autres pays du monde comprennent que le problème palestinien était celui de l'évacuation de la présence étrangère de Palestine et de l'indépendance nationale, et que la lutte contre l'impérialisme et le sionisme était une lutte de libération nationale.

«Sur cette base notre Parti (le parti communiste syrien) luttait aux côtés des autres forces populaires pour chasser l'impérialisme britannique de Palestine et faire cesser l'immigration juive pour créer un État national indépendant et démocratique où cohabitent arabes et juifs avec des droits égaux et sans conflits» (1).

2) en 1947, tant sur le plan local (à la suite d'une rébellion des Arabes de Palestine de 1936 à 1939 le nationalisme palestinien se retrouvait pratiquement «décapité») que sur le plan international, le rapport des forces s'était établi en faveur du nationalisme juif : le mouvement nationaliste palestinien était contraint de requérir l'appui des gouvernements des pays arabes voisins, conduits en général par des éléments «de droite».

A cette époque, seules deux solutions pouvaient être envisagées en ce qui concernait la succession du mandat britannique :

— soit la constitution d'un État indépendant où cohabiteraient Juifs et Arabes,

(1) «La Question Palestinienne», feuillet publié par le Parti Communiste Syrien (sans date, probablement 1975) (en français).

— soit le partage de la Palestine en deux États, l'un juif, l'autre arabe (1).

Compte tenu du fait que des travaux effectués par le Comité spécial (formé par l'Assemblée pour étudier la question de la Palestine), il est apparu que «les Juifs et les Arabes de Palestine ne veulent pas ou ne peuvent pas cohabiter» (2), le gouvernement soviétique a par conséquent appuyé, à cette époque, le plan de partage de la Palestine (deuxième variante) recommandé par le Comité spécial (3) et adopté par l'Assemblée générale de l'O.N.U. le 29 novembre 1947.

Sur ce point, deux remarques s'imposent cependant :

— d'une part, la décision du gouvernement de l'Union Soviétique paraît avoir été largement influencée par la sympathie à l'égard de la communauté juive, une des plus grandes victimes du nazisme :

«... nous ne pouvons perdre de vue, et la délégation soviétique l'a déjà signalé à la session spéciale de l'Assemblée générale, nous ne pouvons donc perdre de vue la situation dans laquelle le peuple juif s'est trouvé par suite de la dernière guerre mondiale... il n'est pas superflu de rappeler que par suite de la guerre imposée par l'Allemagne hitlérienne, les juifs en tant que peuple ont souffert plus que tout autre peuple. Vous savez qu'il ne s'est trouvé aucun État en Europe occidentale qui a su défendre à un degré suffisant les intérêts du peuple juif contre l'arbitraire et la violence des hitlériens,»

déclarait A. Gromyko à la séance de l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 1947 (4).

(1) A. Gromyko, représentant de l'URSS, déclarait dans un discours à la séance de l'Assemblée générale de l'O.N.U. :

«Dans le débat sur l'avenir de la Palestine à la session de l'Assemblée générale, le gouvernement soviétique a indiqué quelles étaient les deux variantes les plus acceptables pour régler cette question. Première variante : création d'un État démocratique unique arabo-juif avec des droits égaux pour les Arabes et pour les Juifs. Si cette variante se révèle irréaliste dans le cas où les Arabes et les Juifs déclarent qu'ils ne sauraient cohabiter à cause de la détérioration de leurs relations, le gouvernement soviétique, par le truchement de sa délégation à l'Assemblée, a indiqué une deuxième variante : le partage de la Palestine en deux États démocratiques indépendants et autonomes : État arabe et juif» in *La Pravda*, 30 novembre 1947.

(2) *Ibidem*.

(3) Le plan de partage prévoyait la division de la Palestine en un État arabe de 11.100 km² et un État juif de 14.100 km², Jérusalem et ses environs formant une unité administrative à part de 205.000 personnes dont 105.000 arabes.

(4) Discours d'A. Gromyko *op. cit.*, in *La Pravda*, 30 novembre 1947.

— d'autre part, cette «sympathie» à l'égard de la communauté juive vaut à l'URSS de sévères critiques de la part des gouvernements des pays arabes pour lesquels le problème juif est vu, moins sous l'angle des projets d'extermination de l'Allemagne nazie, que sous l'angle de l'immigration massive en terre de Palestine (en 1882, date qui est généralement considérée comme le début de l'immigration juive, il y avait en Palestine 34.000 juifs, en 1947 la communauté juive atteint le chiffre de 608.000 personnes). A ces attaques venant des représentants des pays arabes, A. Gromyko répondait :

«En parlant du partage de la Palestine, les représentants de certains pays avaient mentionné l'Union Soviétique et essayaient de discréditer la politique étrangère du gouvernement soviétique. En particulier, le représentant du Liban s'est exercé à deux reprises sur ce thème. J'ai déjà indiqué que les propositions concernant le partage de la Palestine en deux États autonomes et indépendants et la position de l'Union Soviétique dans cette question, ne sont pas dirigés contre les Arabes et que, selon notre conviction profonde, un pareil règlement de la question correspond aux intérêts nationaux fondamentaux non seulement des juifs mais également des Arabes» (1).

A. Gromyko insistait cependant sur le fait que :

«Régler le problème de la Palestine sur la base de sa division en deux États indépendants aura une grande importance historique car une telle décision ira au-devant des revendications légitimes du peuple juif dont des centaines de milliers de représentants sont, comme vous le savez, toujours sans logis, sans foyer et qui ont trouvé un asile provisoire dans des camps spéciaux sur le territoire de certains États ouest-européens» (2).

Il est bien certain que de telles déclarations étaient peu de nature à répondre aux attaques des nationalistes arabes. Aussi n'est-il pas surprenant que l'URSS ait été considérée comme responsable, au même titre que les autres grandes puissances, de l'exode des Arabes de Palestine, conséquence directe et immédiate de la création de l'État

(1) *Ibidem.*

(2) *Ibidem.*

d'Israël (14 mai 1948) dont l'URSS reconnaîtra de jure l'existence (15 mai) et son régime provisoire (au lendemain de la création de l'État d'Israël éclatait la première guerre de Palestine et la première défaite arabe, se soldant par l'exode de centaines de milliers d'Arabes de Palestine).

Ainsi, lors du conflit israélo-arabe de juin 1967 (mais aussi dès 1956) l'URSS, en proclamant son soutien à la cause arabe, trouve-t-elle l'opportunité de justifier solennellement ses positions passées, fondées sur : «la liberté des peuples, leur droit à l'autodétermination, le maintien de la paix et de la sécurité» (1) : l'appui soviétique au plan de partage de la Palestine en 1947, voire la reconnaissance d'Israël, ne pouvaient être assimilés à l'acceptation de l'établissement d'un État de nature expansionniste : les dirigeants israéliens n'ayant pas explicitement fait connaître leur désir d'agrandir l'État d'Israël au détriment du peuple arabe et ayant le plus souvent une politique du fait accompli : David Ben Gourion, président de l'Exécutif de l'Agence Juive en 1948, ne déclarait-il pas en 1931 :

«Le droit à l'autodétermination est un principe universel. Nous avons, toujours et partout, été les plus fervents défenseurs de ce principe. Nous sommes radicalement pour le droit à l'autodétermination de tout peuple, de tout individu, de tout groupe humain, et il va de soi que le peuple arabe en Palestine a le droit de s'autodéterminer... Il se peut que la réalisation des aspirations (des Arabes de Palestine) nous crée de graves difficultés, mais ce n'est pas une raison pour nier leur droit...» (2).

Telle est l'argumentation qui est présentée en 1967 par l'Union Soviétique pour justifier ses positions et qui repose sur les deux thèmes suivants :

1) Le jeu de la diplomatie britannique, aidé par les grandes puissances occidentales, a fait que le départ de

(1) «Discours du représentant de l'URSS à la séance plénière de l'Assemblée générale de l'O.N.U. sur la question palestinienne» in *Les Izvestia*, 15 et 16 décembre 1948.

(2) Déclaration de David Ben Gourion au cours d'une conférence publique à Berlin en 1931 in *Cahiers Bernard Lazare*, Paris décembre 1972 - janvier 1973.

la puissance mandataire s'est trouvée conditionnée par non plus la création d'un foyer national juif (déclaration Balfour) mais bien par la création d'un État sioniste.

2) Les revendications des représentants du nationalisme juif, à cette date, «bénéficiaient» de la part de l'opinion mondiale (y compris l'URSS) d'un accueil très favorable, eu égard aux crimes nazis commis contre la communauté juive durant la Seconde Guerre Mondiale. A l'inverse du mouvement palestinien, le mouvement nationaliste juif bénéficiait également d'une organisation et d'un encadrement des plus efficaces (1).

Vingt années plus tard, en 1967, la situation au Proche-Orient et le problème israélo-arabe se posent pour l'Union Soviétique en des termes diamétralement inverses :

1) La politique expansionniste suivie par l'État d'Israël depuis sa création crée un foyer de tension qui menace directement l'Union Soviétique et la paix mondiale, A. Gromyko, dans un rapport présenté en 1968 à la session du Soviet Suprême de l'URSS déclare :

«L'Union Soviétique cherche à obtenir la réduction de la tension et l'établissement d'une paix durable au Proche-Orient, région immédiatement voisine des frontières sud de notre pays. Nous prenons les mesures qui dépendent de nous pour liquider les séquelles de l'agression israélienne en tenant compte de la nécessité de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de cette région, tant arabe qu'israélien» (2).

(1) Depuis sa création en 1897 lors du Congrès sioniste de Bâle, l'Organisation Sioniste Mondiale, fondée et présidée par Théodore Herzl, n'a cessé de s'étendre ; à l'heure actuelle, l'Agence juive possède les trois quarts des domaines agricoles affermés en Israël, elle possède également environ 500 colonies agricoles et 60 entreprises. Outre cette puissante organisation sur le plan national et international, il faut ajouter que, dans un autre domaine, celui de l'action armée, les trois organisations terroristes juives : la Haganah, l'Irgum Zwei Leumi et le «Groupe de Stern» l'emportent en 1945 incontestablement sur le plan de l'efficacité, face à une résistance palestinienne «décapitée».

(2) «Rapport sur la situation internationale et la politique extérieure de l'URSS» présenté par le Ministre des Affaires Étrangères de l'URSS, A. Gromyko, à la session du Soviet Suprême de l'URSS le 27 juin 1968 in *La Pravda*, 28 juin 1968.

Ainsi, le départ de la puissance mandataire en 1948, la Grande-Bretagne, permit en fait «aux sionistes d'établir leur domination en Palestine» (1) : la création de l'État d'Israël n'étant qu'un autre moyen de perpétuer la présence de l'impérialisme dans la région :

«La politique d'Israël a toujours reflété sa relation organique avec l'impérialisme et le sionisme dans cette région riche en pétrole et douée d'une grande importance stratégique ; d'autre part, Israël a confirmé la réalité de sa nature agressive à l'égard des peuples arabes par son refus permanent des résolutions de l'Organisation des Nations-Unies, par ses agressions répétées et par ses guerres expansionnistes contre les pays arabes» (2).

commente en 1975 le parti communiste syrien.

2) Si, en 1947, A. Gromyko évoquait les «revendications légitimes du peuple juif», l'ampleur de l'exode des Arabes de Palestine : 1.344.576 réfugiés au total en mai 1967, à la veille de la guerre de juin, ne laisse plus aucun doute, pour ce qui concerne l'Union Soviétique, sur la falsification de ces revendications. En 1947, le problème paraissait se poser dans les termes suivants : faire accepter par les nationalistes arabes la présence d'un peuple déraciné et persécuté, alors que dans la réalité l'immigration juive en Palestine se traduisait par une colonisation de fait au détriment des populations arabes, cette colonisation s'étant effectuée en partant du postulat selon lequel : « (l'État d'Israël) a été fondé dans une patrie qui avait perdu son peuple, dans un pays déserté qui n'était devenu la patrie d'aucun peuple » (3), postulat que contredisait à l'évidence la réalité.

Les observateurs soviétiques font remarquer, sur ce point, que l'immigration juive ne pouvait être considérée comme «le transfert d'un peuple sans pays dans un pays sans peuple» puisque :

(1) *«La Question Palestinienne»*, publication du P.C.S., *op. cit.*

(2) *Ibidem.*

(3) Aharon Yadlin *Défi à la Société Israélienne*, brochure publiée par le Mouvement Ouvrier Sioniste Mondial, Tel Aviv, décembre 1970, p. 1.

— la diaspora juive se trouvait, avant la seconde guerre mondiale, intégrée en très grande partie dans les pays où elle résidait,

— et qu'en 1922, 84.000 juifs résidaient en Palestine, représentant environ un quinzième de la population totale (1).

3) *Le rapprochement soviéto-arabe sur la question palestinienne*

On peut lire en 1974 dans la presse soviétique :

«... les relations entre l'URSS et la Syrie se basent non plus sur des considérations de conjoncture, mais sur la communauté des objectifs dans les questions cruciales de la vie internationale, sur l'attachement commun aux idéaux de progrès social.

...

«Le sommet soviéto-syrien (avril 1974) a démontré la concordance des points de vue de nos pays sur les principales questions de la situation internationale, y compris la situation au Proche-Orient et les moyens d'assurer une paix équitable dans cette région» (2).

Deux années plus tôt, soit avant la guerre d'octobre 1973, Naïm Asshab, membre du Comité Central du parti communiste jordanien, faisait cependant remarquer :

«Rejetant la résolution du Conseil de Sécurité (du 22 novembre 1967) les organisations les plus importantes de la résistance palestinienne, El Fath et El Saïka (3) avancent le mot d'ordre de la création d'un État palestinien démocratique où coexisteraient trois religions : le judaïsme, le christianisme et l'Islam. Cette proposition a un aspect positif : elle vient remplacer l'appel à «jeter les juifs à la mer» qu'on a utilisé pour justifier tous les complots impérialistes et sionistes, tous les actes d'agression contre les pays arabes depuis la fondation de l'État d'Israël.

(1) Voir à ce sujet : Evgueni Primakov : «La Quatrième guerre arabo-israélienne» in *La Nouvelle Revue Internationale*, Paris, janvier 1974 pp. 114 et suivantes.

(2) A. Oulanski : «URSS — Syrie : Coopération et cohésion» in *Les Temps Nouveaux*, Moscou, avril 1974 p. 6.

(3) El Saïka (ou Organisation de l'Avant-Garde de la Guerre Populaire de Libération) a été fondée en 1968 par décision du Baas syrien... L'organisation baasiste d'obédience irakienne, le Front de Libération Arabe fut créée en 1969.

«Mais de nos jours, l'idée d'un tel État est utopique, pratiquement irréalisable, surtout après la guerre de juin. Toute solution éventuelle du problème palestinien se rattache à la nécessité de lutter pour mettre en œuvre la résolution du Conseil de sécurité» (1).

Or, précisément à cette date :

«toutes les organisations de feddayin à l'exception d'El Ansar dirigé par le parti communiste jordanien, en commun avec les partis communistes frères des autres pays arabes, se prononcent contre le règlement politique du problème et refusent de soutenir la résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. du 22 novembre 1967» (2).

A la même période, le parti communiste libanais déclarait :

«(notre Parti) refuse de considérer (le) mouvement (de résistance palestinienne) comme l'avant-garde du mouvement de libération nationale arabe et de lui faire assumer plus de charges qu'il n'est en mesure de le faire» (3).

Sans vouloir assimiler les positions des partis communistes dans les pays arabes à celles adoptées par l'Union Soviétique, ce qui ne serait qu'une simplification commode mais abusive, il convient cependant de souligner que les réserves et remarques exprimées en 1972 tant par le parti communiste jordanien, que libanais, reflètent assez fidèlement le point de vue soviétique à l'égard de la résistance palestinienne à la veille de la guerre d'octobre 1973.

L'organisation de Libération Palestinienne, O.L.P., créée le 28 mai 1964 et qui regroupe l'ensemble des mouvements de résistance palestinienne (4) (dont les deux orga-

(1) Naïm Asshab : «La crise de la résistance palestinienne» in *La Nouvelle Revue Internationale*, juin 1972 p. 147.

(2) *Ibidem*, p. 46.

(3) Georges Haoui «Une période d'Essor (article sur le IIIème Congrès du P.C.L.) in *La Nouvelle Revue Internationale*, avril 1972 p. 215.

(4) En 1970, l'O.L.P. regroupe les organisations suivantes :

— les Ansar : commandos de résistance constitués par les P.C. Jordanien, libanais, syrien et irakien sur l'initiative du PC jordanien.

— El Fath créé en 1959 par Y. Arafat (la branche militaire Al-Assifah ayant été créée en 1964) à cette date El Fath, mouvement nationaliste n'a pas d'idéo-

nisations de résistance baasistes El Saïka d'obédience syrienne et le Front de Libération Arabe d'obédience irakienne) ne sera reconnue officiellement par les partis communistes et par l'Union Soviétique comme «seul représentant légitime du peuple arabe de Palestine» qu'après la guerre d'octobre 1973 et plus spécialement après l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution du 22 novembre 1974) accordant à l'O.L.P. le statut d'observateur permanent, statut réservé aux pays indépendants non membres de l'Organisation mondiale (1).

A partir de cette date, l'URSS établit officiellement des relations avec l'O.L.P. : à la fin de l'année 1974, Y. Arafat se rend en URSS où il est reçu *officiellement* par A. Kossyguine (2) ;

(suite de la note 4 de la page précédente) logie précise, l'organisation compte environ 24.000 membres dont les principaux leaders sont Y. Arafat et Abou Ayad (pseudonyme de Salah Khalaf).

- El Saïka dirigée par Zouheir Mehzen, Ahmed Chehabi, Youssef El Berji,
- Le Front de Libération Arabe
- le F.P.L.P. (Commandement General) (Front Populaire de Libération de la Palestine) animé par Ahmed Jibril, partisan du «terrorisme urbain»,
- le F.P.L.P. (Front Populaire de Libération de la Palestine) du Dr Habache, fondé en 1967 qui «au nom du marxisme dénonce la trahison des partis communistes arabes»,
- le F.D.L.P. (Front Démocratique de Libération de la Palestine) de Hawatmeh qui se réclame du marxisme-léninisme et qui bénéficie de l'appui officieux de la Chine,
- l'O.P.A. (l'Organisation de la Palestine Arabe) dirigée par Ahmed Zaarour, d'obédience nassérienne.

(le F.P.L.P. - Commandement General), le F.P.L.P. du Dr Habache, le F.D.L.P. et l'O.P.A. sont issus des dissidences intervenues au sein du F.P.L.P., issu lui-même du mouvement nationaliste arabe Harakiyines, fondé en 1951 à Beyrouth, dont le slogan était «Vengeance, nationalisme et unionisme».

- Les Forces de Libération Populaires, mouvement de commandos dont les principaux chefs sont Abou Taane et Abou Mahmoud,

- l'O.A.L.P. (Organisation d'Action pour la libération de la Palestine),
- le F.L.P.P. (Front de la Lutte Populaire Palestinienne) et
- l'O.P.L.P. (Organisation Populaire de Libération de la Palestine).

(1) Le 22 novembre 1974, l'Assemblée générale de l'O.N.U. adopta deux résolutions sur la Palestine :

- la première proclamant le droit du peuple palestinien à l'auto-détermination et à l'indépendance (résolution adoptée par 89 voix contre 8 et 37 abstentions),

- la seconde accordant à l'O.L.P. le statut d'observateur permanent (résolution adoptée par 95 voix contre 17 et 19 abstentions). Les pays membres du Marché Commun Européen se sont abstenus sur la première résolution et ont voté contre la seconde résolution, à l'exception de la France qui s'est abstenue.

(2) En novembre 1973, Y. Arafat s'était rendu en Union Soviétique, précédé une année auparavant par le Dr Habache (septembre 1972).

bien que l'URSS dans ses communiqués officiels ait toujours fait référence, en ce qui concerne le problème du Proche-Orient, aux gouvernements des pays arabes de la région ou au peuple palestinien dans son ensemble (et non à l'organisation de résistance palestinienne), il n'empêche que le vote de l'O.N.U., en novembre 1974, ait été interprété comme une victoire de la diplomatie soviétique :

« Parmi les diplomates rassemblés à l'O.N.U., les opinions sont partagées, les uns considèrent que le vote sur les Palestiniens est avant tout une victoire pour les Soviétiques » (1).

Il importe donc de souligner que le rapprochement soviéto-syrien qui sanctionne « la concordance des points de vue » (2) correspond exactement à un rapprochement entre Moscou et l'O.L.P.

En fait, entre 1967 et 1974, la situation a sensiblement évolué tant sur le plan local que sur le plan international, évolution qui a permis le rapprochement soviéto-arabe sur la question palestinienne ou plus exactement le rapprochement entre l'Union Soviétique et les pays qui soutiennent la résistance palestinienne.

Après la guerre de juin 1967, les gouvernements baasistes de Syrie et d'Irak, conformément à l'idéologie de leur parti, se sont efforcés de créer des liens organisationnels avec le mouvement de résistance dans son ensemble par la création, notamment, de deux organisations étroitement liées au parti gouvernemental.

Bien que El Saïka et le Front de Libération Arabe aient été reconnues par les autres organisations comme légitimes et représentatives, il faut noter cependant que cette reconnaissance n'était pas absente de sérieuses réticences, en raison d'une part des rivalités mêmes existant entre le Baas syrien et irakien, et d'autre part en raison précisément des liens organiques entre ces deux organisations et des partis gouvernementaux (à cela il convient

(1) in *Le Monde*, 24-25 novembre 1974 p. 3.

(2) Cf *supra*, p. 313 sur le sommet soviéto-syrien.

également d'ajouter que l'équipe baasiste au pouvoir en Syrie en 1967 était rendue responsable de la défaite arabe de juin 1967, au même titre que les autres gouvernements des pays arabes) :

«Ce qui ajoutait à la répugnance palestinienne d'accepter le leadership idéologique et politique (du Baas) était que les deux régimes proclamaient le même programme, utilisant les mêmes slogans et parlant le même langage, mais se conduisant, sans explication valable, comme des rivaux... la présence de telles organisations, étroitement et en vérité directement associées (...) avec des partis gouvernementaux arabes, étouffait la liberté de mouvement dont jouissait à l'origine la résistance (palestinienne) et qu'elle cherchait à conserver» (1),

Commente Clovis Maqsoud, communiste libanais.

Il faut préciser que cette «répugnance» était engendrée, d'une façon plus générale, par la manifestation d'une dépendance quelconque, soit à l'égard d'un pays étranger, soit d'un parti politique (comme par exemple les Ansar constitués sur l'initiative du P.C. jordanien). La volonté d'indépendance s'expliquant, notamment, par le fait qu'au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la résistance palestinienne souffrit considérablement d'être tributaire envers les gouvernements officiels des pays arabes.

Si la résistance palestinienne était «réticente» à l'égard des organisations créées par le Baas et par une sorte d'immixtion de gouvernements officiels dans le mouvement, elle s'opposait cette fois violemment aux «prétentions» du roi Hussein de Jordanie à vouloir parler au nom du peuple palestinien (2).

L'ensemble des mouvements de résistance appartenant à l'O.L.P. rejetait par conséquent toute «opération

(1) *Palestine Lives : interviews with leaders of the Resistance* (Introduction de Clovis Maqsoud) Beyrouth, Palestine Research Center and Kowaiti Teachers Association, mai 1975.

(2) La résistance palestinienne condamne violemment le Plan Hussein annoncé le 15 mars 1972, qui propose la constitution d'un Royaume arabe uni comprenant deux provinces : celle de Palestine en Cis-jordanie (capitale Jérusalem) et celle de Jordanie en Transjordanie ; cela revenait purement et simplement à nier officiellement le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

de noyautage» soit de la part d'un gouvernement, soit de la part d'un parti, fût-il pan-arabe.

Après la guerre d'octobre 1973, qui aboutit à une sorte de «consécration internationale de l'O.L.P.» et préalablement à la reconnaissance, en novembre 1973, par les chefs d'État arabes, de l'O.L.P. comme le «seul représentant légitime du peuple palestinien» (Sommet arabe d'Alger), le rapport de forces entre mouvement de résistance palestinienne et Baas syrien paraît s'inverser, le Baas syrien ne peut plus jouer sur la division, l'organisation anarchique de l'O.L.P., sa faiblesse, pour en prendre la direction (1).

Face à cette nouvelle situation : regain de prestige de l'O.L.P., la Syrie et l'Irak qui ne paraissent plus pouvoir espérer contrôler la résistance palestinienne, vont adopter deux attitudes divergentes :

- * l'organisation de résistance d'obédience syrienne, tout en restant organisationnellement liée au Baas, accepte (bon gré mal gré) que le Mouvement de résistance palestinienne soit incarnée en la personne d'Y. Arafat, leader d'El Fath (l'une des plus importantes organisations palestiniennes), président du Comité Exécutif de l'O.L.P.,

- * le Front de Libération Arabe, organisation d'obédience irakienne, se joint quant à lui au F.P.L.P. du Dr Habache et au F.P.L.P. (Commandement Général) de Ahmed Jibril pour former le Front du Refus qui refuse «tous les projets de liquidations dits «règlements pacifiques» (2). (Ces trois organisations représentent ensemble environ 10% des effectifs des feddayin).

Les attitudes adoptées par le Baas syrien et par le Baas irakien contribuent cependant à clarifier les relations entre l'Union Soviétique et l'O.L.P., et même le «Front du refus», dans la mesure où :

(1) La rupture, puis les affrontements armés entre La Saïka et El Fath (et la gauche islamo-progressiste) au Liban en 1976 montrent bien que l'opération de «noyautage» a échoué ; voir *infra* p. 320 renvoi (2).

(2) «le P.B.A.S. et les organisations de Refus : pour un front uni combattent les compromis» in *l'Opinion de Bagdad*, 1er novembre 1974, p. 6.

— d'une part l'Union Soviétique est amenée à définir sa position à l'égard du problème palestinien et à «dialoguer» directement avec les représentants des organisations palestiniennes.

Evoquant les divergences de vues entre le Front du refus et l'URSS, le Dr Habache déclarait : «Certaines divergences, somme toute assez naturelles entre forces révolutionnaires, nous séparent de nos alliés soviétiques. Mais nous espérons les résorber par un dialogue permanent...» (1).

— et dans la mesure où, d'autre part, les relations soviéto-syriennes ou relations soviéto-irakiennes ne peuvent plus être abusivement confondues avec les relations entre l'URSS et les organisations palestiniennes.

Le rapprochement soviéto-syrien et soviéto-irakien sur la question palestinienne s'est effectué, par conséquent, essentiellement à partir du moment où l'O.L.P., conduite par Y. Arafat est sortie «renforcée» de la guerre d'octobre 1973, durant laquelle son rôle militaire fut pourtant pratiquement négligeable.

L'isolement du Roi Hussein de Jordanie qui se voit contester par l'ensemble des chefs d'États arabes toute autorité sur la Cisjordanie (2) (Conférence de Rabat d'octobre 1974) d'une part, et d'autre part la volonté des pays arabes (surtout de la Syrie) d'affirmer que l'évolution du conflit israélo-arabe dépendra avant tout de la «récupération des droits imprescriptibles et inaliénables du peuple palestinien», ont incontestablement contribué à redonner une nouvelle impulsion à l'O.L.P. : la question palestinienne étant «l'affaire des Palestiniens».

Dans un discours prononcé à l'Université de Damas, à la séance de clôture du VIème Congrès de la Fédération des Étudiants de Syrie, en février 1975, le président Assad précisait en ces termes la condition de paix au Proche-Orient :

(1) Interview du Dr Habache in *Le Monde* 6 février 1975.

(2) Au sommet arabe de Rabat, la Jordanie décide de reconnaître l'O.L.P. comme «l'unique représentant du peuple palestinien», Y. Arafat déclare : «Nous sommes parvenus en 1973 à isoler le régime jordanien dans le monde arabe, à annihiler sa prétention à représenter une partie quelconque de notre peuple» in *La Nouvelle Revue Internationale*, février 1975 p. 115.

«Je veux, certes, tout le Golan. Je veux aussi tout le Sinaï. Mais cela ne suffirait pas pour instaurer la paix, qui ne peut être décidée ni par Damas, ni par le Caire, mais seulement par l'O.L.P.. Les droits du peuple palestinien c'est à l'O.L.P. qu'il faut demander de les définir, d'autant plus que c'est elle qui répond de la paix. Quant tous ses droits seront reconnus, la paix, alors seulement, sera possible» (1).

C'est ainsi que la Syrie apparaît pour l'heure comme un des plus puissants supports à la résistance palestinienne (2).

Si la guerre d'octobre 1973 est un moment décisif dans l'évolution du mouvement de résistance palestinienne, il est à noter également, que dès avant octobre 1973, il est possible de déceler certains signes qui laissent présager une meilleure «compréhension» entre les organisations de fedayin mises sur place par les P.C. locaux et les autres organisations, en l'espèce El Fath et El Saïka, Abdel Karim Mroué (membre du bureau politique, secrétaire du Comité Central du parti communiste libanais) affirme :

«La ligne idéologique et politique du mouvement (palestinien de résistance) devient toujours plus précise, ses relations avec d'autres détachements du mouvement de libération nationale arabe et l'ensemble du mouvement révolutionnaire mondial s'améliorent. Le mouvement palestinien de résistance a besoin du soutien efficace des forces progressistes des pays arabes et du monde entier, en premier lieu des communistes. Ce soutien lui permettra d'apporter, tout en améliorant son organisation, une contribution à l'affermissement du contenu progressiste de la révolution de libération nationale arabe» (3).

(1) in *Le Monde*, 28 février 1975.

(2) Compte tenu de cette situation, certains observateurs estiment que contrairement à la situation précédente, c'est le Baas syrien qui serait à présent l'objet d'une «opération de noyautage» de la part des organisations de résistance palestiniennes. En fait, la guerre civile au Liban et le rôle joué par la Syrie dans cette crise (printemps 1976) tendent à démontrer que la Saïka demeure un des instruments militaires de la politique gouvernementale syrienne pouvant être utilisé à d'autres fins qu'à régler le problème palestinien proprement dit. Toute rupture entre la Saïka (liée organiquement à un gouvernement officiel) et l'O.L.P. est prévisible dans la mesure où les objectifs nationaux entrent en contradiction à un moment donné avec les objectifs définis alors par les autres organisations de résistance.

(3) Abdel Karim Mroué «La libération nationale arabe» in *La Nouvelle Revue Internationale*, mars 1973 p. 126.

Abdel Karim Mroué présente ainsi les conditions dans lesquelles a pu être fondé, en novembre 1972, le Front pour la participation arabe avec la révolution palestinienne qui regroupe une cinquantaine d'organisations et de partis progressistes de 14 pays arabes (y compris les communistes) et dont le président du Parti Socialiste Libanais Kamal Djoumbat, a été élu secrétaire général (1).

L'on peut bien évidemment formuler quelques réserves quant à l'efficacité immédiate du Front, mais il est difficile de contester que sa création n'ait eu, du moins sur le plan psychologique, une grande importance au niveau de l'opinion mondiale et de l'opinion arabe ; le leader de l'O.L.P. affirme notamment :

«La création, en novembre 1972, du Front Arabe d'aide à la révolution palestinienne (2) (ou Front arabe pour la participation arabe avec la révolution palestinienne) témoigne d'un grand prestige de notre cause. Le Front groupe 43 partis politiques qui jouissent d'une grande influence dans l'opinion publique des États arabes. Il soutient résolument le programme de notre révolution, apporte une contribution considérable au renforcement de sa puissance dans l'intérêt général de l'opposition efficace aux plans de l'impérialisme, du sionisme et de la réaction. Le peuple palestinien arabe s'appuie sur les peuples arabes frères et les forces progressistes amies» (2).

Soutien des divers courants progressistes arabes, y compris les partis communistes locaux, grâce à la constitution du Front arabe d'aide à la révolution palestinienne, et coordination de la lutte sur les territoires occupés par la mise en œuvre du Front National Palestinien, sont les deux éléments qui auraient montré, avant octobre 1973, qu'une collaboration de toutes les forces «combatives» était possible :

Le Front National Palestinien est à l'origine un mouvement clandestin du P.C. jordanien, mais qui à partir du 15

(1) Au mois d'octobre 1975, sur l'initiative du Baas syrien, le Front se réunit à Damas, afin d'examiner la situation intérieure du Liban qui connaît alors une crise très profonde : affrontements armés entre musulmans et chrétiens, ou plus exactement entre ceux qui soutiennent les Palestiniens et ceux qui, à l'intérieur du Liban, les combattent.

(2) Y. Arafat, in *La Nouvelle Revue Internationale*, février 1975 p. 123.

août 1973 regroupe un grand nombre d'organisations sur les territoires occupés par Israël :

«Après la création en août 1973, sur le territoire occupé, d'un Front national palestinien — en entière conformité avec les statuts de l'O.L.P. et de nombreuses résolutions du Conseil National de Palestine — la lutte a redoublé d'intensité et s'est diversifiée. Ce Front fait partie intégrante de l'organisation de la libération de la Palestine. A l'intérieur du pays, toutes les forces patriotiques et progressistes, tous les détachements de la résistance palestinienne y participent. Par ces actions combattives, le Front a élevé à un degré supérieur la lutte de notre peuple qui vit sous le joug de l'occupation» (1).

Insistant sur la portée des objectifs alors définis par la résistance palestinienne, le Parti Communiste syrien précise :

«Le mouvement de libération arabe, et avec lui le mouvement de résistance palestinienne, ont réalisé un progrès important lorsqu'une partie importante d'entre eux déclarèrent que leur lutte contre le sionisme et l'impérialisme, pour les droits légitimes du peuple arabe palestinien, ne signifiait en aucune façon l'hostilité aux juifs sur des bases religieuses ou nationales, ce qui représente une victoire des idées démocratiques révolutionnaires face à cette question. La distinction qu'établissent les forces révolutionnaires arabes entre les gouvernants racistes d'Israël et les masses populaires juives et les forces progressistes à l'intérieur d'Israël même, donne plus de clarté et de force aux objectifs justes pour lesquels lutte le mouvement de libération palestinien et arabe» (2).

Cette déclaration revient, entre autres choses, à tenter d'accroître dans les pays arabes mêmes le prestige des milieux israéliens hostiles au gouvernement actuel, ou plus précisément du Parti Communiste Israélien (Rakah) (considéré comme pro-arabe et pro-soviétique par opposition au P.C.I. (MAKI) (3)) ; David Khenin, membre du Bureau po-

(1) Y. Arafat in *La Nouvelle Revue Internationale*, février 1975 p. 121.

(2) *La Question Palestinienne*, feuillet du P.C.S. op. cit., p. 4.

(3) En 1965, au XVème Congrès du P.C.I., deux tendances s'opposent, la première majoritaire (dite proarabe) conduite par Meir Vilner et Toufiq Toubi, et la seconde minoritaire (dite pro-sioniste) conduite par Moshe Sneh et S. Mikounis. La seconde tendance MAKI, critique violemment la position soviétique sur le problème israélien. A la mort de M. Sneh en 1972, le MAKI est en perte de vitesse très sensible, d'autant que Mikounis rejoint le AKI, mouvement proche du Rakah.

litique, secrétaire du Comité Central du P.C. israélien (Rakah) affirme :

«La pierre angulaire de la politique de tous les gouvernements israéliens et les dirigeants du mouvement socialiste sioniste a toujours été la négation de l'existence même du peuple arabe. Seul le Parti communiste intervient toujours pour que les revendications légitimes des Palestiniens soient satisfaites» (1).

De son côté, le P.C. irakien publiait dans son organe, *Tarriq Al Cha'ab* (12 mai 1974) et pour la première fois en Irak, un message du secrétaire général du P.C. israélien (Rakah), Meir Vilner, adressé à l'occasion du quarantième anniversaire de la création du Parti irakien, message qui affirmait que :

«Les efforts du P.C. irakien en vue de parvenir à un règlement juste du conflit du Proche-Orient constituent une contribution importante à la cause de la paix et de l'indépendance des peuples de la région» (2).

Dans le même temps, le P.C. israélien (Rakah) s'efforce de répondre aux accusations qui sont portées contre lui du côté israélien :

«C'est une calomnie de prétendre que les Arabes d'Israël et le Rakah sont contre l'existence d'Israël. Le vote massif des Arabes en faveur de ce parti prouve que ces derniers souhaitent une autre politique de la part d'Israël» (3)

commente Toufiq Toubi, député communiste après les élections de la 8ème Knesset (Assemblée législative israélienne).

Les objectifs poursuivis par les partis communistes dans la région seraient par conséquent de contribuer à un renforcement des forces progressistes et à leur union. Il y a tout lieu de penser que cette union, selon les partis communistes locaux, constitue un des moyens privilégiés de s'opposer aux activités de la diplomatie américaine dans la

(1) David Khenin : «Contre une politique folle», in *La Nouvelle Revue Internationale*, février 1975, p. 109.

(2) *Tarriq al Cha'ab*, 12 mai 1974.

(3) Reproduit in *Le Monde*, 8 janvier 1974.

région, et plus particulièrement à celle menée par le Secrétaire d'Etat américain H. Kissinger :

«Ce Monsieur (H. Kissinger) est le représentant de l'impérialisme américain ; ses manœuvres et ses acrobaties n'ont d'autre objectif que de faire avorter la Conférence de Genève (1). Les États-Unis, soutenus par les milieux de droite arabes, tentent d'accréditer la thèse qu'ils sont les seuls à pouvoir régler le conflit...

«Dire que la mission Kissinger est accomplie avec l'assentiment tacite de l'URSS est une calomnie insupportable, ou pour le moins une erreur d'appréciation...» (2).

Les partis communistes locaux, par la voix de leurs représentants au sein de la résistance palestinienne, et dont on peut supposer que depuis octobre 1973 leur audience est loin d'être négligeable, s'efforcent par conséquent d'infléchir, autant que faire se peut, l'attitude des principales organisations palestiniennes en faveur, certes de l'Union Soviétique, mais aussi en faveur des régimes progressistes arabes que celle-ci soutient : le rapprochement soviéto-arabe dans ces conditions repose sur l'étroite interaction et réciprocité entre : d'une part soutien à la cause palestinienne conduisant à un rapprochement avec les gouvernements arabes progressistes, et d'autre part, soutien aux forces progressistes arabes (soit au pouvoir, soit dans l'opposition) entraînant la formation d'une sorte de «Front uni» contre les milieux «réactionnaires» arabes (officiels ou dans l'opposition) favorables aux thèses américaines.

Dans son éditorial, l'organe de l'O.L.P., Falastine Al-Thawra écrit le 2 février 1975 :

«La Révolution palestinienne tient à réaffirmer les points suivants :

- 1° l'un des objectifs de la guerre d'octobre était de lier la lutte arabe et palestinienne. Tout progrès réalisé par Kissinger va nécessairement à l'encontre de cet objectif de la lutte arabe car l'Amérique impérialiste est notre ennemi commun.

(1) Le 21 décembre 1973 a été ouvert à Genève la Conférence de la Paix au Proche-Orient sur invitation des Soviétiques et des Américains, en présence du Secrétaire de l'O.N.U.

(2) Déclaration de K. Bagdache in *Le Monde*, 5 février 1975.

— 2° Le retrait partiel, ou la solution partielle et bilatérale, fait partie de la stratégie impérialiste ; cela va à l'encontre des aspirations arabes et des résolutions des sommets d'Alger et de Rabat.

— 3° *L'objectif* du nouveau complot (agressions sionistes et démarches des forces réactionnaires) est notamment de réhabiliter le régime jordanien en vue de passer outre aux droits de notre peuple : souveraineté nationale et autodétermination.

— 4° Précisément, le grand obstacle aux initiatives de Kissinger sont les résolutions de Rabat. Toutes les démarches suspectes visant à les saboter sont inscrites dans le nouveau complot impérialiste que la Révolution palestinienne est toujours capable de mettre en échec, malgré la couverture «patriotique» derrière laquelle se dissimulent certaines parties» (1) (souligné dans le texte).

Parallèlement, le combat que mène la résistance palestinienne et ses implications idéologiques et politico-stratégiques (liens avec tous les mouvements de libération) forcent, incontestablement, les pays arabes progressistes, tels l'Irak ou la Syrie, moins à «durcir» leur position qu'à veiller à ce que soit à présent maintenue, voire renforcée, la solidarité avec le peuple palestinien, et par voie de conséquence avec les puissances qui lui accordent son appui, en la circonstance, l'Union Soviétique. Faute de quoi, sans vouloir se perdre en vaines conjectures, il est cependant permis de supposer que l'Irak et la Syrie risquent de se trouver confrontés à de graves problèmes internes, engendrés par une opinion publique défavorable à de nouveaux conflits (prévisibles) à l'intérieur du Parti Baas même.

Pour l'heure cependant, tout paraît montrer que ni la Syrie, ni l'Irak, conduits par leurs dirigeants actuels, ne songent (bien au contraire) à réviser leur position sur le problème palestinien, dans le sens d'une acceptation de la thèse selon laquelle le conflit israélo-arabe ne peut être réglé *que* par l'entremise américaine ; ces deux pays ne paraissent non pas plus envisager un «renversement» des alliances.

(1) *Falastine Al-Thawra*, 2 février 1975.

L'aspect idéologique de la lutte menée par la résistance palestinienne a pu apparaître précédemment «confus», un spécialiste des problèmes du monde arabe n'écrivait-il pas en 1969 :

«Si la résistance palestinienne s'avouait pour ce qu'elle est : un cas entre autres de la lutte contre l'oppression et l'humiliation des hommes, elle déborderait l'adversaire de cela même qui, à l'échelle de l'histoire planétaire assurée, croyons-nous, la victoire à terme des opprimés et des humiliés sur tous les groupements d'intérêt et sur toutes les collusions de la prépondérance, de la force industrielle et du capitalisme. Au moins, sur de tels termes, chacun dans le monde, peuples, partis, individus aurait à prendre ses responsabilités» (1).

Or, précisément à l'heure actuelle, la résistance palestinienne «s'avoue bien pour ce qu'elle est».

Il est nécessaire également de remarquer que, dans le même temps, les représentants du Baas, syrien et irakien, s'attachent (surtout depuis 1972) à mettre l'accent sur la portée, «universelle» de l'expérience baasiste ; cette volonté d'insérer la pensée du parti dans l'ensemble de «toutes les idéologies progressistes» se traduit, on vient de le voir par un soutien à la cause palestinienne, mais d'une façon plus générale par une manifestation de la part des dirigeants d'une «solidarité mondiale».

Cette attitude se traduit de deux façons pour ce qui concerne d'une part la Syrie, et d'autre part l'Irak :

1) les baasistes syriens qui ont longtemps souffert de l'isolement du pays à la fois dans le monde arabe et à l'échelle internationale, insistent à présent sur la nécessité de toujours resituer les problèmes du monde arabe dans le contexte international : ce qui les entraîne, compte tenu du rapport des forces à l'échelle mondiale (entre l'URSS et États-Unis) à recommander, certes une politique «d'ouverture» mais à ne pas tolérer une rupture du «front commun arabe», qui immanquablement s'effectuerait en faveur des États-Unis (donc en faveur d'I-

(1) Jacques Berque, sous le titre : «Les nations et le peuple arabe devant la Palestine» (3 mai 1969), *Les Palestiniens et la crise israélo-arabe*, Ed. Sociales, Paris, 1974 p. 35.

sraël) et plus généralement en faveur des forces «réactionnaires» dans le monde.

2) Du côté des baasistes irakiens, la manifestation d'une solidarité à l'égard des forces progressistes se traduit davantage par l'appui que le pays apporte aux mouvements insurrectionnels dans la région du Moyen-Orient arabe. Ici encore, cet appui est à resituer, selon les baasistes irakiens, dans le contexte international : œuvrer dans le sens d'un renforcement de toutes les forces progressistes dans le monde afin de lutter contre «l'impérialisme et ses agents».

4) *Solidarité à l'égard des mouvements insurrectionnels : Le Dhofar*

C'est à juste titre que certains observateurs notaient, en 1970, au sujet du mouvement insurrectionnel du Dhofar, que celui-ci faisait l'objet d'une véritable «conspiration du silence» :

«Le boycottage de la guérilla du Dhofar par l'ensemble des pays arabes, sauf le Yémen du Sud, s'explique pour les responsables du Front de Libération du Dhofar par «le caractère bourgeois de l'ensemble des pays arabes qui n'ont par conséquent aucun intérêt à faire connaître à leurs peuples la première expérience réussie de guerre populaire en pays arabes, sous une direction marxiste-léniniste» (1).

Ce «silence» qui entoure la guérilla du Dhofar, province du Sultanat d'Oman, au sud de la péninsule arabique, n'a d'égal que celui qui entoure la révolution érythréenne, au nord de l'Éthiopie, sur les bords de la Mer Rouge (2).

Or, précisément, c'est à ces deux mouvements que l'Irak baasiste actuel accorde depuis ces dernières années son soutien : sous le titre «un même combat», la

(1) J.P. Viennot «D'inspiration marxiste-léniniste, la guérilla du Dhofar est en lutte contre le plus archaïque des régimes» in *Le Monde Diplomatique*, janvier 1970.

(2) Sur le problème érythréen cf. Yves Loiseau «Le Combat des Nationalistes érythréens» et Marc Pellas «Manœuvres autour du Yémen du Sud» in *Le Monde Diplomatique*, 10 janvier 1974.

presse baasiste irakienne diffuse des communiqués sur l'évolution de la situation en Palestine, au Dhofar, en Erythrée. Le soutien du gouvernement irakien coïncide d'ailleurs avec cette «rupture du silence» que rendait inévitable le développement du conflit entre les forces insurrectionnelles et le pouvoir central.

Jusqu'en 1968, l'insurrection au Dhofar (le déclenchement des premières opérations militaires eut lieu le 9 juin 1965) se distingue mal des soulèvements nés de rivalités ethnico-religieuses ou tribales : le Front de Libération de Dhofar qui mène les opérations, est très hétérogène quant à sa direction, comprenant des éléments marxisants, mais aussi des nationalistes de tendance pro-nassérienne et des chefs de tribus (1) ; le F.L.D. bénéficie à son origine de l'appui de l'Égypte, mais aussi de l'Arabie Séoudite, qui voit là un excellent moyen de tirer profit des problèmes du sultanat et d'annexer éventuellement quelque territoire en litige (principalement les zones pétrolifères).

Cependant, du 1er au 20 septembre 1968, se tient dans l'oued d'Himrin le second congrès du Front de Libération qui consacre l'éviction des membres pro-nassériens et des chefs de tribus :

1) le Congrès décide d'adopter le socialisme scientifique comme idéologie (il rejette le provincialisme, l'idéologie «nationaliste bourgeoise»).

2) Le Congrès prône la lutte anti-impérialiste dans la région du Golfe ; il encourage la création, dans toute la péninsule arabique et même sur la côte iranienne du Golfe, de foyers insurrectionnels d'inspiration marxiste-léniniste ; le congrès réaffirme son soutien à l'armée de résistance palestinienne.

3) Enfin, le F.L.D. devient le Front Populaire de libération du Golfe Arabe Occupé. (F.P.L.G.A.O.).

(1) Aux environs de 1958, trois organisations secrètes existent chez les Dhofaris qui ont pu émigrer (le Sultan Ben Teymour qui règne sur le sultanat à cette date avait interdit toute émigration) il s'agit de :

- l'Organisation des Soldats Dhofaris (ou soldats libres du Dhofar)
- l'Association Dhofari de Bienfaisance
- une branche du M.N.A., Mouvement Nationaliste Arabe (pro-nassérien). A la fin de 1964, ces trois organisations fusionnent et forment le F.L.D.

Dans chaque unité de l'armée dhofari, qui devient l'Armée de Libération du Peuple, un bureau de «commissaire politique» est institué. Dans les zones libérées (environ 5.600 miles carrés) le Front Populaire s'efforce de faire appliquer un programme (adopté par le Congrès) qui concerne :

— le développement de l'agriculture, la libération des esclaves, l'émancipation de la femme et l'éducation : alphabétisation des populations, mais aussi éducation politique.

A partir de 1968, les nouveaux objectifs définis par les leaders du F.P.L.G.A.O. qui s'inscrivent dans le cadre d'une idéologie bien précise (le marxisme-léninisme) produisent deux effets simultanés :

1) d'une part les nouvelles options idéologiques montrent que l'insurrection ne peut être assimilée à un soulèvement de type particulariste,

2) d'autre part, ces nouvelles options contribuent à isoler singulièrement les insurgés dhofaris qui ne peuvent compter que sur l'appui du Front National de Libération du Yémen du Sud (surtout après 1969, date de la prise de pouvoir au Yémen par l'aile gauche du Front).

L'isolement des partisans du Front n'empêche que sur le terrain, leur audience s'accroît auprès des populations locales et se propagent les idées révolutionnaires : en juin 1970 est créé dans les montagnes de l'Oman intérieur, le Front National Démocratique pour la libération d'Oman et du Golfe Arabe (1) (Front Populaire et Front National fusionneront en décembre 1971 pour former le Front Populaire de Libération d'Oman et du Golfe Arabe).

Ainsi, jusqu'en 1970, rien ne permet de penser que les insurgés dhofaris pourront bénéficier d'une quelconque manifestation de solidarité de la part des pays arabes progressistes, à l'exception, rappelons-le du Yémen du Sud mais aussi de la Syrie baasiste qui, dirigée depuis

(1) Mouvement né à partir de l'aile gauche du M.N.A.

février 1966 par l'aile gauche du Baas, entre en contact avec les révolutionnaires dhofaris (une délégation du Front Populaire est reçue en décembre 1969 à Damas, mais la prise de pouvoir par le général El Assad en novembre 1970 paraît tout remettre en cause).

Néanmoins, un certain nombre d'éléments, résultant des nouvelles options de la stratégie britannique dans la région, vont assez paradoxalement faire sortir le Front Populaire de son isolement et susciter une forme de solidarité des pays arabes *progressistes* envers les Dhofaris.

Dès le mois de mars 1968, M. Wilson, premier ministre travailliste britannique, avait déclaré que les troupes britanniques auraient évacué les zones situées à l'Est de Suez avant la fin de l'année 1971. La solution de rechange va consister :

- 1) à éliminer le vieux sultan, Saïd Ben Teymour, qui règne depuis 1932 sur le sultanat et a maintenu le pays dans un état de sous-développement total, pour le remplacer par son fils, Qabous, «ouvert au modernisme» (révolution de palais de juillet 1970),

- 2) à faire proclamer l'indépendance de deux émirats de la péninsule arabique : Qatar et Bahrein, (respectivement le 1er septembre 1971 et le 14 août 1971) ;

- 3) à mettre sur pied une «Fédération des Émirats Arabes» qui regroupe sept petits émirats, les plus importants étant Dubaï et Abou Dhabi (1), la Fédération (constituée en principe dès le 30 mars 1968) devient, le 2 décembre 1971, l'Union des Émirats Arabes (ou Émirats Arabes Unis).

Cette solution de rechange répond aux préoccupations des dirigeants des pays arabes conservateurs, (plus précisément des petits États : émirats, principicules qui détiennent ou maintiennent leur pouvoir grâce à l'appui britannique) et qui s'étaient montrés très inquiets des conséquences du départ des troupes anglaises.

(1) Voir notre mémoire pour le D.E.S. de Science Politique : «*Les Émirats du Golfe Persique à la recherche d'un statut international*» op. cit., Paris I, 1971.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le Dhofar, la nouvelle stratégie britannique a pour objectif une sorte «d'omanisation du conflit» en ce sens que le nouveau sultan, Qabous, prend «en mains» la lutte contre les révolutionnaires.

La stratégie britannique qui apparaît au premier abord très «élaborée» (l'insurrection dhofari semble alors devoir disparaître d'elle-même, le nouveau souverain d'Oman ayant fait une offre d'amnistie et ayant promis d'effectuer d'importantes réformes) ne résiste pas cependant aux transformations de toute nature qui sont en train de s'opérer dans le Moyen-Orient arabe :

1) pour ce qui concerne la «libéralisation» du régime omanais (toute formelle d'ailleurs, les personnalités jugées «progressistes» tel l'oncle du souverain, découvrent rapidement les limites de la volonté de modernisation et se désolidarisent de l'action gouvernementale) ; cette «libéralisation» donc, n'a d'autre but que de «calmer» l'opinion omanaise (commerçants et notables) afin de porter tous les efforts vers une liquidation de l'insurrection.

Parallèlement, l'effort de guerre absorbe plus de 60% des recettes budgétaires de l'État ; dans ces conditions, le sultan ne peut faire face aux dépenses qu'impose une modernisation du pays (1).

2) pour ce qui concerne le «départ» britannique ; il reste lui aussi très formel : le ministre de la Défense n'est autre que le Colonel britannique Hugh Oldman (Conseil de défense formé en Oman le 10 mars 1972) ; en fait, la lutte contre les révolutionnaires dhofaris apparaît vite

(1) Selon les estimations de la Banque Mondiale, le P.N.B. du Sultanat d'Oman s'élèverait en 1974 à 930 millions de dollars US, (Atlas de la Banque, 1975) or les dépenses inscrites au Département de la Défense dans le Budget Général s'élèvent pour 1975 à 359 millions de dollars (soit près de 40% du P.N.B. de l'année antérieure. Il faut noter également que ces 359 millions ne comprennent pas en totalité les dépenses militaires effectives : un certain nombre d'entre elles étant inscrit aux budgets d'autres Départements). Ajoutons, par ailleurs, qu'en 1973 les recettes tirées du pétrole (soit la presque totalité des recettes budgétaires) s'étaient élevées à près de 30 millions de dollars US, et en 1974 à près de 74 millions de dollars. Sur l'effort de guerre du Sultanat voir également *supra* p. 288 — (tableau concernant les ventes d'armes aux pays arabes du Moyen-Orient).

comme une série d'opérations menées par une armée de mercenaires : le Sultan d'Oman requérant l'aide militaire britannique certes, mais aussi pakistanaise, jordanienne et iranienne (le 22 décembre 1973, l'Iran renvoie un corps expéditionnaire de 3.000 hommes au Dhofar).

La présence de ces troupes mercenaires, qui en fait dirigent l'essentiel des opérations et ne constituent pas des «forces d'appoint», révèle que «l'omanisation» du conflit a échoué, d'autant qu'en janvier 1975, les États-Unis qui, jusqu'alors avait pris grand soin de ne pas intervenir directement dans le conflit, sollicitent l'autorisation d'utiliser la base aéro-navale de Massirah, base de la Royal Air Force.

A ce sujet, l'agence Algérie Presse Service écrit :

«En s'installant à Massirah, les Américains s'assureront une position de premier choix pour le contrôle de la navigation dans la Golfe, par lequel transite la moitié du pétrole expédié vers l'Occident. Ainsi, en cas de conflit ouvert, les États-Unis imposeront leur volonté aux pays arabes exportateurs de pétrole, en verrouillant tout simplement le golfe à hauteur de Massirah» (1).

L'Ile de Massirah se trouve en effet à environ 450 kilomètres du détroit d'Ormuz «clé» du Golfe Persique (notons par ailleurs que depuis 1971, Téhéran a abandonné ses revendications sur l'annexion de Bahrein à l'Iran, en échange de l'occupation de trois îlots stratégiques : Abou Moussa, Petite et Grande Tomb, situés dans le détroit d'Ormuz).

Ainsi, le développement du conflit du Dhofar paraît se faire, au contraire, dans le sens d'une internationalisation du conflit, une intervention américaine n'étant plus à exclure dans le cas où les troupes mercenaires s'avèreraient insuffisantes.

Les maquisards du Dhofar constatent que la «solidarité arabe» mérite d'être précisée : seuls l'Irak, la Syrie, le Yémen du Sud, l'Algérie et la Libye s'inquiètent de la gravité de la situation (en février 1975 une offensive iranienne

(1) in *Le Monde*, 23 janvier 1975.

menace très sérieusement les territoires libérés du Dhofar) ; or précisément au cours de son congrès de décembre 1974, le Front Populaire de Libération d'Oman, dans le but de convaincre l'ensemble de l'opinion arabe, avait (provisoirement) remplacé ses slogans dirigés contre les « milieux réactionnaires arabes » par des slogans visant le « sous-impérialisme iranien » : cette décision n'a pas produit les effets escomptés puisque la plupart des États arabes se sont tus.

Ce silence des États arabes révèle en fait la portée politico-idéologique de la révolution dhofari qui apparaît à présent, au même titre que la Palestine, comme une terre où se joue l'avenir du monde arabe, et cela pour plusieurs raisons :

1) sur le plan interarabe : les États progressistes, tels que l'Irak ou la Syrie, ne sauraient admettre qu'un mouvement de libération qui se réclame de l'ensemble des « forces socialistes et progressistes dans le monde » soit « liquidé » grâce à l'intervention étrangère, et à l'accord tacite des pays arabes conservateurs : le développement du conflit ne peut qu'accroître les oppositions entre pays arabes conservateurs et pays arabes progressistes.

2) Sur le plan international : on remarque que l'URSS s'était (à nouveau) montrée très prudente quant à une prise de position sur le conflit, compte tenu des options idéologiques des partisans du Front (notamment rejet de la coexistence pacifique et du « révisionnisme ») et de l'influence de la Chine. Mais à partir de 1972, date à laquelle Pékin stoppe ses fournitures d'armements, les révolutionnaires se sont tournés vers l'URSS, tout en s'efforçant de ne pas prendre « position pour Moscou contre Pékin ».

Une revue soviétique (1) rapporte ainsi une interview d'Ahmed Abdel Samad, membre de la direction du Front :

(1) Il s'agit de la revue *Les Temps Nouveaux*, qui parle du Front Populaire de Libération de l'Oman et du Golfe Persique, alors qu'il s'agissait avant 1974, du F.P.L.O. et du Golfe Arabique. Depuis ces dernières années, la dénomination du Golfe soulève, en effet, de nombreuses controverses et polémiques ; mais, en l'espèce, le choix pour persique ou arabique est de la plus grande importance pour les révolutionnaires dhofari, dans la mesure où ceux-ci bénéficient du soutien de l'ensemble des mouvements d'opposition iraniens : aussi bien des guerilleros de l'intérieur (de tendance marxiste) que de l'opposition iranienne à l'étranger (de tendances marxistes ou islamiques).

En devenant en décembre 1974 le Front Populaire de Libération d'Oman (tout court), l'ex-FPLOGA a, certes, décidé de concentrer ses efforts pour la

«Le Front Populaire a établi d'étroits contacts avec de nombreuses organisations nationales démocratiques et avec certains pays arabes (Yémen Démocratique, Irak, Libye) sans prendre le parti des uns contre les autres. Le Front Populaire entretient de bonnes relations avec les pays socialistes, notamment l'Union Soviétique qui nous accorde une aide inestimable...» (1).

Ainsi le Dhofar, comme la Palestine, mais bien évidemment dans des conditions tout à fait différentes, se présente à l'heure actuelle comme un des «points chauds» où se cristallise l'opposition entre pays conservateurs et pays progressistes arabes : compte tenu de son orientation idéologique actuelle, le Baas irakien ne pouvait pas ne pas prendre parti, d'autant que sur le plan stratégique :

- il est assuré de l'approbation des pays socialistes,
- que par ailleurs un succès de la révolution au Dhofar serait susceptible d'établir un renversement de l'équilibre des forces dans la région du Golfe Persique, au détriment de l'Arabie Séoudite d'une part, et d'autre part de l'Iran.

Mais ici, «succès» de la révolution au Dhofar signifierait que se sont réalisés les objectifs définis dès 1968 et qui concernent la multiplication des foyers insurrectionnels d'inspiration marxiste-léniniste, à l'ensemble de la péninsule arabe, ce qui pour l'heure apparaît comme très problématique (sinon illusoire), bien qu'un économiste français note :

«Quelque part, du côté de la Palestine ou du Dhofar, pourraient se trouver les grains de sable qui bloqueraient le mécanisme (2).

(suite de la note 1 de la page précédente) libération de ce territoire – grâce à une indépendance organisationnelle – mais il a voulu aussi réaffirmer que la révolution dhofari était indissociable du combat anti-impérialiste dans la région. Sur ce point, l'OMPI (Organisation des Moudjahedines du Peuple Iranien), de tendance islamo-progressiste, adressait en décembre 1974 au FPLO, un télégramme, qui déclarait notamment :

«Au nom du peuple iranien combattant, nous proclamons notre soutien à votre juste et courageuse lutte pour la libération de votre patrie des griffes du colonialisme, de la réaction et des agresseurs. Nous sommes convaincus que la solidarité combattante de nos peuples finira par renverser les régimes fantoches en Iran et en Oman». (Télégramme publié dans le bulletin du FPLO, *Sawt Al Thawra*, 25 janvier 1975).

(1) «Le Dhofar en lutte» in *Les Temps nouveaux*, Moscou, mai 1974 p. 28.

(2) L'auteur fait allusion ici, à la politique de l'Occident (notamment en matière d'aide au Tiers Monde) et à sa stratégie pétrolière, qui lui permettent de faire «récupérer» par le système capitaliste les acquis des pays du Tiers Monde (en l'espèce le «retour» à l'Occident des fameux «pétro-dollars»).

Or, les événements sont cumulatifs au Moyen-Orient, l'utopie peut être le réalisme de demain : l'heure de l'illusionisme cesserait et celle du Tiers Monde commencerait vraiment» (1)

Institut kurde de Paris

(1) Michel Chatelus : *Stratégies pour le Moyen-Orient*, Calmann-Lévy, Paris, 1974, p. 262.

Institut kurde de Paris

CONCLUSION

Dans les pays arabes du Moyen-Orient, les réalités politiques, économiques et sociales ne cessent de se transformer plus vite qu'il ne faut de temps pour les décrire.

A peine eût-on fini de trouver les raisons du «calme» politique du Liban, que celui-ci se révélait être (surtout en 1975) l'un des pays les plus instables. A peine eût-on fini d'élaborer un schéma explicatif des crises politiques de la Syrie, que le pouvoir commençait d'apparaître comme éminemment solide. A peine eût-on fini de ranger les dirigeants baasistes irakiens dans la catégorie des «gouvernants de droite», que l'Irak commençait à se caractériser par son orientation progressiste et son anti-impérialisme radical.

Au-delà de ces «métamorphoses» en apparence paradoxales, il convient de remarquer que ces trois pays, autrefois soumis à la tutelle étrangère, n'ont cessé de chercher le ou les moyens de parvenir à une véritable indépendance nationale, politique et économique : cette recherche se faisant dans la voie du libéralisme pour le Liban, et pour l'Irak et la Syrie dans une voie que les dirigeants veulent socialiste, ou tout au moins non capitaliste. La répétition des coups d'État en Syrie, les diverses vagues de répression et de purges en Irak, ont pu laisser croire que la voie choisie était inadaptée aux exigences du moment et qu'en tout état de cause les deux pays étaient «ingouvernables», à l'inverse

du Liban libéral, largement occidentalisé. Or, il est maintenant reconnu que le «calme politique» du Liban ne fut qu'une apparence et que dès les premières années d'après-guerre, tout observateur averti pouvait déceler les signes d'une crise latente ; à l'épreuve du problème palestinien, le mythe de la stabilité libanaise n'a pu résister ; il serait tentant alors d'en conclure que le libéralisme a fait faillite et que durant trente années se sont exacerbées les oppositions entre milieux conservateurs et milieux progressistes, oppositions pouvant prendre la forme d'une lutte entre les différentes communautés ethnico-religieuses (schématiquement : chrétiens et musulmans) que connut autrefois le Liban.

Dans le jeu des «parallèles» et des comparaisons, il serait également tentant d'en conclure qu'après bien des années d'incertitudes, de violences, la Syrie et l'Irak sont parvenus à trouver un certain équilibre que ne paraissent pas menacer les dissensions internes, dissensions aplanies par la politique gouvernementale. Ainsi, autour des thèmes nationalistes (indépendance politique et économique) et socialistes (rejet du développement capitaliste) les gouvernants baasistes syriens et irakiens auraient su trouver le chemin conduisant à l'unité et au progrès économique et social. Il convient cependant de remarquer à nouveau que «rien n'est joué» : les expériences, souvent malheureuses, des équipes gouvernementales qui ont précédé les dirigeants actuels, ont montré que l'évolution politique interne était largement (mais non-exclusivement) liée à l'évolution des forces politiques et stratégiques sur le plan international et sur le plan inter-arabe en particulier. Quelle que soit la détermination des gouvernants, celle-ci ne saurait exclure la possibilité d'une ingérence étrangère sous des formes nouvelles, souvent difficile à déceler et parfois même facilitée par l'attitude de certains milieux locaux. A titre d'exemple, il est très significatif de remarquer que si les États-Unis peuvent se féliciter de la diplomatie de M. Kissinger, qui a conduit à un rapprochement égypto-américain, et par conséquent à un «retour» dans cette région de la puissance autrefois honnie, il n'en reste pas moins que, dans le même temps, à l'intérieur du pays, l'opposition au gouvernement égypt-

tien actuel paraît se renforcer et menacer le pouvoir central. De la même manière, toute révision de la politique d'alliances (notamment avec le camp socialiste) de l'Irak et de la Syrie serait susceptible de faire naître de violentes oppositions de la part de forces politiques qui, à l'heure actuelle, apportent leur soutien au Baas syrien et irakien (ce qui est indubitable pour les partis communistes locaux, mais ce qui est également vrai pour les autres forces politiques qui sans être, il s'en faut de beaucoup, pro-soviétiques, s'accordent tout au moins pour ce qui concerne l'hostilité envers les États-Unis) ; à cela il faut ajouter également qu'un rapprochement avec Washington serait interprété comme une nouvelle chance offerte aux milieux « réactionnaires » locaux de jouer sur la scène politique un rôle qu'ils semblaient avoir perdu. Il est certain que l'URSS et les États-Unis, conscients de l'importance que revêt, pour des pays tels que l'Irak et la Syrie, le choix des alliances sur l'évolution de la politique du pays, essaient de peser de toute leur influence, soit directement, soit par pays interposés (notamment d'autres pays arabes). Sur ce point, la diplomatie américaine joue principalement sur la « peur de l'isolement » d'un pays arabe dans l'ensemble du monde arabe (cette diplomatie pouvant également se tourner contre les vues américaines : on remarque que depuis ces toutes dernières années, un pays tel que la Jordanie, appartenant à « l'orbite occidentale » s'est efforcée de sortir de son isolement en se « rapprochant » des pays progressistes).

Ainsi l'attitude des pays arabes à l'égard du socialisme, et notamment en ce qui concerne l'Irak et la Syrie, ne relève pas simplement de l'orientation politico-idéologique des gouvernants baasistes actuels, mais également du contexte international qui influe presque immédiatement sur la politique interne. Il n'en demeure pas moins cependant, que s'efforcer de « réduire » l'action gouvernementale locale à la simple résultante des affrontements des grandes puissances dans la région, relève de l'intention (délibérée ou non) de démontrer l'incapacité des pays du Tiers Monde de parvenir à la maturité politique. En fait, au fur et à mesure que le pouvoir politique en Irak et en Syrie s'ouvre,

sous différentes formes à des couches sociales de plus en plus larges (où prédomine pour l'heure la petite bourgeoisie), les grandes puissances ne peuvent plus espérer faire reposer toute leur stratégie sur les «faveurs» d'une «clique» dirigeante restreinte, quand bien même les instances gouvernementales paraissent être aux mains de quelques-uns. La participation de plus en plus grande des populations locales à la vie politique est, en effet, un des faits dominants de l'évolution contemporaine de l'Irak et de la Syrie, tout autant que la maintien de la direction politique du pays par le Baas.

Par ses slogans, par ses activités destinés à toucher l'ensemble de la population, le Baas est parvenu — il serait difficile de le contester — à approfondir l'aspiration générale au socialisme et même à lui donner une signification qui dépasse le simple concept de «justice sociale» et qui correspond à présent à un programme économique, politique et social, dont on peut toujours contester, selon ses propres options, les grandes orientations, mais dont on ne peut nier l'effort de cohérence et le souci de rejeter toute politique pragmatique et empirique.

Au terme de cette étude, qui ne peut être que sommaire et partielle, il ne saurait être question de conclure que l'Irak ou la Syrie sont ou ne sont pas «socialistes» (ce qui par contre coup répondrait présomptueusement à la question qui est de savoir qu'est-ce que le socialisme ?). Il est possible néanmoins de constater que derrière ce que l'on peut qualifier de surenchérissement verbal, existe aujourd'hui chez les dirigeants baasistes syriens et irakiens une volonté de sortir du sous-développement, mais surtout sur d'autres bases que celles qui permirent aux pays industrialisés occidentaux de se hisser au rang de grandes puissances. Au fil des années, le modèle de développement des pays du camp socialiste (principalement l'URSS) s'est substitué insensiblement au modèle occidental, rejeté non plus seulement en raison des injustices qu'il engendre, mais bien en raison à présent de son inefficacité : la crise économique que connaissent depuis quelques temps les pays capitalistes développés, a encore une fois joué en faveur du modèle socialiste. Cette substitution s'est fai-

te non seulement de façon insensible (jusqu'à ces dernières années les gouvernants baasistes prenant soin de distinguer très clairement «leur» socialisme et le socialisme soviétique) mais elle s'est faite également d'une façon toute particulière qu'impliquaient les idéaux nationalistes du Baas. Sans renier sa vocation de parti pan-arabe, bien au contraire, (et ses espoirs de prendre le leadership du monde arabe) (1) le Baas, tant en Syrie qu'en Irak, et en dépit des divergences qui opposent les gouvernements respectifs, a progressivement associé l'idée de socialisme non plus seulement à celle de libération du monde arabe, mais aussi à celle de libération du Tiers-Monde ; en d'autres termes, la mission du Baas ne se limiterait pas à servir d'exemple aux autres pays arabes et à promouvoir l'unité du monde arabe ; l'expérience baasiste s'offre à tous les autres pays du Tiers Monde comme une voie vers le socialisme.

(1) En se proposant au printemps 1976 de résoudre la crise libanaise la Syrie baasiste a bien montré, qu'outre ses espoirs nationaux (voir enfin, à la faveur des événements, une réunification avec le Liban), elle entendait s'imposer comme l'un des pays les plus puissants dans le monde arabe.

Institut kurde de Paris

TABLE DES MATIERES

Préface de Pierre RONDOT	XII
Avant-propos	1
Brèves données géographiques et démographiques	7
CHAPITRE I : Le pouvoir en pays arabo-islamique et l'unité de la communauté arabo-islamique	13
Section 1 — Démocratie libérale, principes arabo-islamiques et socialisme	16
Section 2 — Le Baas et la question nationale.	37
CHAPITRE II : Les courants politiques internes	65
Section 1 — Du nationalisme arabe à l'idéologie baasiste	68
Section 2 — Les Partis Communistes en Syrie et en Irak	106
CHAPITRE III : La constitution de fronts unis en Irak et en Syrie	143
Section 1 — Conditions théoriques et idéologiques de l'alliance entre le Parti Baas irakien et le Parti Communiste	146
Section 2 — La Charte d'Action Nationale Irakienne : programme d'un gouvernement de coalition	174

CHAPITRE IV : Le développement économique et le socialisme.	199
Section 1 — Les réformes entreprises.	203
Section 2 — La course au développement.	230
CHAPITRE V : Le Moyen-Orient arabe et le monde socialiste.	263
Section 1 — Les relations entre l'Irak et la Syrie et le monde socialiste	268
Section 2 — Rapprochement soviéto-syrien et soviéto-irakien se voulant l'expression du soutien au mouvement de libération arabe.	298
Conclusion.	337

Institut kurde de Paris

Achévé d'imprimer en avril 1980
sur les presses de l'Imprimerie
Corbière et Jugain, Alençon (Orne)
Dépôt légal 2^e trimestre 1980
ISBN 2-7157-0357-0

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut Kurde de Paris



IKPLIV107669

ISBN 2-7157-0357-0